Le Monde



DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13654 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 21 DÉCEMBRE 1988

Accord Shamir-Pérès en Israël

Un moindre mal

On prend les mêmes, en Israël, et on recommence. Sept semaines après qu'un verdict électoral indécis les eût pratiquement renvoyées dos à dos, les deux grandes familles politiques – le Likoud et les travaillistes – ont noué, lundi 19 décembre, une nouvelle alliance. Les uns et les autres voient dans cette « union nationale bis » un moindre mal.

Pour la gauche et son chef, M. Shimon Pérès, la remise en selle, moyennant quelques échanges de rôle, de l'équipe gouvernementale sortante est une aubaine presque inespérée. Battus par la droite, fût-ce de justesse, aux législatives du 1er novembre, les travaillistes reviennent de loin. Ils partageront de nouveau le pouvoir avec le Likoud dans des conditions honorables à leurs yeux.

Ils conservent d'abord, avec le ministère-clé de la défense, la « gestion » quotidienne de l'Intifada, du soulèvement palestinien : ils pourront ainsi limiter les dégâts en évitant la dérive droitière de la répression qu'appellent de leurs vœux les « durs » du Likoud. Mais, surtout, ils tiendront, avec le portefeuille des finances, les cordons de la bourse.

Ainsi les travaillistes seront à même, d'un côté, de ralentir, sous des prétextes budgétaires, le programme d'implantations juives dans les territoires souhaité par la droite ; de l'autre, de maintenir à flot leur réseau d'entreprises « socialistes » aujourd'hui proches du naufrage. En outre, M. Pérès évite à son parti l'exil de l'opposition et prolonge sa propre carrière politique, qu'un éloignement du pouvoir eût probablement interrompue. Autant de points marqués par la gauche.

M. Itzhak Shamir peut prétendre, lui aussi, avoir évité le pire. Les pénibles marchandages menés pendant plusieurs semaines avec les partis religieux, grands vainqueurs du scrutin législatif, n'ont fait que renforcer le sentiment de méfiance initial du premier ministre sortant envers les rabbins orthodoxes. En proie à des rivalités intestines, les « hommes en noir » ont fait tellement monter leurs enchères qu'ils se sont mis hors jeu. M. Shamir ne pouvait, en particulier, accepter d'amender, comme le veulent les religieux, la fameuse « loi du retour » et se résoudre ainsi à partir en guerre contre six millions de juifs américains, dont le soutien à Israël, en cette période difficile, est plus précieux que jamais.

Il n'avait donc pas d'autre choix que de prolonger la coalition avec les travaillistes, et d'en payer le prix. Mais si les dirigeants israéliens restent les mêmes, le paysage politique, lui, a nettement changé. L'ouverture du dialogue entre les Etats-Unis et l'OLP est un défi lancé à la classe politique israélienne tout entière, et face auquel celle-ci a ressenti un besoin urgent de resserrer les rangs.

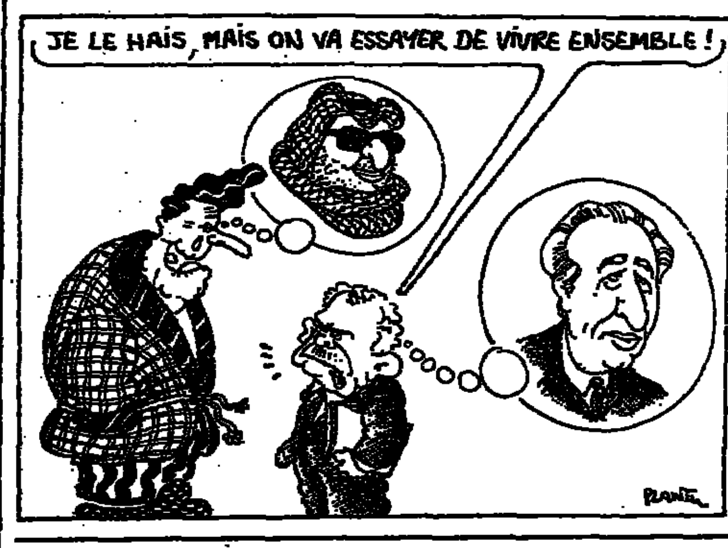
L'union nationale présente néanmoins un inconvénient majeur : l'immobilisme. Sur les moyens de résoudre le problème palestinien, droite et gauche sont aussi désunies qu'avant le 1er novembre. Sauront-elles dégager une réponse commune, le jour – inévitable et sans doute proche – où la nouvelle administration américaine relancera le processus de paix ? Ce jour-là, l'union nationale connaîtra l'épreuve du feu.

Le Likoud et les travaillistes décident de former un gouvernement de coalition

Sept semaines après les élections législatives en Israël, le Likoud de M. Itzhak Shamir et le Parti travailliste de M. Shimon Pérès ont abouti, lundi 19 décembre, à un accord sur la formation d'une nouvelle coalition gouvernementale, dont le premier ministre sortant prendrait la tête.

Cet accord devait encore être soumis à l'approbation du comité central du Likoud, comme de celui des travaillistes, dont le chef prendrait le portefeuille des finances.

(Lire page 4 l'article de d'ALAIN FRACHON.)



Un entretien avec M. Georges Marchais

La « vision rocardienne » du communisme est d'une « incommensurable stupidité »

Dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », M. Georges Marchais accuse le premier ministre d'« envenimer » le climat social en envisageant la création d'un service minimum, en cas de grève, pour le secteur public.

M. Michel Rocard ayant affirmé, dimanche à TF1, que la direction du PCF « propose une vision stalinienne de l'avenir », le secrétaire général du Parti communiste répond : « La vision rocardienne de la réalité [est] d'une incommensurable stupidité. »

Le secrétaire général du Parti communiste réaffirme son soutien « résolu et ferme » à la perestroïka soviétique, mais il estime que les « recettes économiques » du monde capitaliste ne sont pas les mieux adaptées à la construction d'une société socialiste.

« Quel état des lieux dressez-vous sur le plan social ?

– Nous constatons qu'existe un profond mécontentement social, qui s'est accumulé au fil des années. Il est bien compréhensible : selon les chiffres de l'INSEE, un salarié sur quatre gagne moins de 5 000 F nets par mois, un sur deux moins de 6 300 F et trois sur quatre moins de 8 400 F. On utilise souvent l'argument des coûts salariaux qui seraient élevés. C'est archi-faux. Selon une enquête du Centre d'études des revenus et coûts (CERC), le salaire moyen en France est inférieur de 17 % à celui de la CEE et de 28 % à celui de la RFA. Les coûts salariaux, charges comprises, sont, en France, inférieurs de 17 % à ceux de la RFA, 6 % à ceux du Japon et 13 % à ceux des Etats-Unis. La politique d'austérité,de rigueur, menée depuis des années, a bien conduit chez nous à une dégradation sensible des conditions de vie. Nous n'avons donc pas inventé le mécontentement. Il existe. Et nous ne sommes pas les seuls à en faire le constat, puisque certains dirigeants socialistes le font maintenant également.

– Ce constat pouvait tout aussi bien être fait en 1987 sous un gouvernement de droite. Pourquoi cette vague de grèves que vous soutenez, maintenant, sous un gouvernement socialiste ?

– Nous avons dénoncé dès qu'elle a été engagée cette politique dite « de rigueur » en montrant que, loin de résoudre les problèmes, elle enfoncerait toujours plus le pays dans la crise. Il est vrai que, pendant une période assez longue, du fait que nous étions les seuls à tenir ce langage, l'idée que la crise était fatale et qu'elle conduisait nécessairement à une politique d'austérité a prédominé. Mais, l'expérience aidant, il y a aujourd'hui une prise de conscience qu'il ne faut pas se laisser faire. La résignation a commencé à reculer. Les salariés du secteur public, et aussi ceux du secteur privé, ont considéré que le moment était venu d'engager l'action afin d'obtenir la satisfaction de leurs revendications.

Propos recueillis par
OLIVIER BIFFAUD
et JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 12.)

L'Etat et les siens

Transports : des machines et des hommes

Des postiers aux cheminots, des enseignants aux infirmières, l'Etat est-il capable de gérer, directement ou indirectement, les millions de personnes qui dépendent de lui ? Les conflits sociaux de l'automne ont mis en évidence les dysfonctionnements de l'Etat-patron et la « desespérance » dont a pu parler M. Rocard. Nous commençons aujourd'hui la publication d'une série d'articles analysant, secteur par secteur, les causes et les effets du malaise.

Paris, Marseille, Toulouse, Nantes, Strasbourg paralysées à tour de rôle. Métro, bus, trains et avions en souffrance. Les transports en commun connaissent depuis plusieurs mois une vague de conflits sociaux plus spectaculaires que dans les autres secteurs du service public. Cette poussée de fièvre ne s'explique pas seulement par la sensibilité de l'opinion publique à la paralysie de ses moyens de circulation ou par la facilité avec laquelle un contrôleur aérien et un conducteur de métro peuvent arrêter le trafic. Sont en cause les mutations profondes que la société impose à des modes de communication.

Cela ne fait aucun doute pour MM. Pierre Strobel, chargé de mission au ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, et Jacques Colin, enseignant de logistique à l'université d'Aix-Marseille-2 et à l'ESSEC.

« *Les transports occupent aujourd'hui une place stratégique*, expliquent-ils. *Les systèmes économiques et sociaux se sont déchargés sur eux de nombre de leurs fardeaux. Considérons l'éclatement de l'habitat, l'urbanisme non maîtrisé, la multiplication du temps libre. Qu'est-ce qui va préserver des relations domicile-travail ou domicile-loisirs, de plus en plus difficiles ?*

» *Qui va gérer les contradictions spatiales d'une mégalopole ? Les réseaux de métro et de RER. Prenons les entreprises qui veulent réduire leurs stocks et travailler en flux tendus pour économiser des dépenses inutiles. Par exemple, Renault, qui oblige Epéda-Bertrand Faure à lui fournir sur demande un siège de voiture en deux cent treize minutes.*

» *Qui supporte l'ajustage très fin de l'offre à la demande ? Le routier qui acheminera le siège commandé sur 17 kilomètres dans un temps imposé. Pour les personnes comme pour les marchandises, ces exigences impliquent que le système de transport fonctionne en permanence selon un régime d'heure de pointe et qu'il s'adapte à tous les aléas. Cela veut dire un système sophistiqué tournant aux limites de ses capacités, donc plus vulnérable à l'incident technique comme au conflit social.* »

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 35.)

Le retrait accéléré des unités vietnamiennes

Au Cambodge, la guerre s'essouffle...

Alors qu'approche le dixième anniversaire de l'entrée au Cambodge des troupes vietnamiennes, celles-ci accentuent leur retrait, en présence de journalistes étrangers. Il ne resterait plus, au Cambodge, qu'une cinquantaine de millers de « bodoïs », contre deux cent mille il y a encore quelques années.

KOMPONG-CHAM
de notre envoyé spécial.

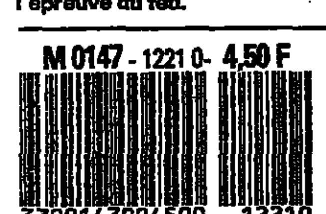
Juchés sur leurs camions et leurs blindés, la mine souvent épanouie en dépit d'un long voyage sur des routes défoncées, ils s'en vont. Pendant toute une nuit, deux divisions font la queue pour prendre le bac qui franchit le Mékong. De là, en longeant les anciennes plantations françaises d'hévéas, ils rejoignent, en un long convoi sur la route nº 7, la frontière vietnamienne à la hauteur de Tay-Ninh, l'ancienne capitale du caodaïsme. La plupart ont touché des uniformes neufs. Pour faire bon effet, surtout devant la trentaine de journalistes venus assister à leur départ.

A Kompong-Cham, tout cela ne passe pas inaperçu. On y a mobilisé beaucoup de monde pour nettoyer les principales avenues et repeindre alentour. Drapeaux vietnamiens et drapeaux khmers ont été accrochés un peu partout. Pour le défilé du départ, des centaines de miliciens ont été convoqués. Pas plus qu'ailleurs au Cambodge, les Vietnamiens ne sont populaires dans ce chef-lieu de province situé à 150 kilomètres au nord de Phnom-Penh, sur la rive occidentale du Mékong.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

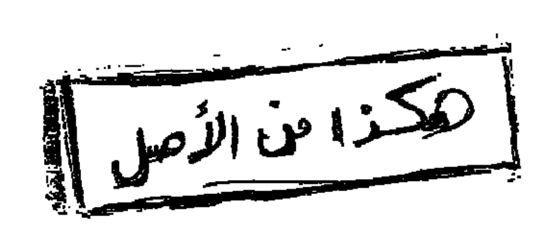
(Lire la suite page 10.)

M 0147 - 1221 0- 4,50 F



3790147004500 12210

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA, Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1.50 $; USA (West Coast), 2 $.



هكذا من الأصل

Débats

TEMOIGNAGE

Mort d'une Iranienne

par HASSAN MAKAREMI

SI aujourd'hui je peux témoigner parmi des milliers de familles iraniennes qui ont perdu des membres chers au cours de la vague actuelle d'exécutions des prisonniers politiques, c'est parce que mes deux enfants et moi-même vivons en sécurité en France.

∴

Je veux témoigner de ceci : mon épouse Fatemeh Zareï – une ancienne candidate des Moudjahidines du peuple aux élections législatives, à Chiraz, – a été condamnée à dix ans de prison pour avoir imprimé et diffusé des tracts hostiles à la République islamique (*le Monde* du 7 juillet 1981).

Au cours de huit ans de détention dans différentes prisons d'Iran, elle a été interdite de visite à plusieurs reprises. En 1987, les responsables de l'administration pénitentiaire avaient annoncé la libération de Fatemeh pour mars 1989 ; de sorte qu'elle a pu bénéficier à deux reprises en 1988 de deux jours de permission, passés au sein de la famille.

Cependant après l'acceptation de la résolution 598 de l'ONU par l'Iran, tous les prisonniers politiques ont été interdits de visite. Alors que je commençais à préparer son séjour dans les hôpitaux français en prévision de sa libération prochaine (Fatemeh souffrait de la colonne vertébrale et de graves carences en vitamines), nous avons appris son exécution.

∴

Elle était professeur de physique et aurait compté parmi les défenseurs des droits des femmes en Iran.

Ma famille autant que celle de Fatemeh ont insisté lors de nos dernières conversations téléphoniques, sur le caractère massif des exécutions qui touchent de très nombreuses familles iraniennes.

Ces exécutions à la fois collectives et massives témoignent de l'existence d'Etats criminels à l'égard de leurs citoyens et qui ont érigé le crime et la terreur en système de gouvernement. Tout membre de la communauté internationale par son aide directe ou indirecte, ou par son silence, contribue à la perpétuation de ces crimes.

Au courrier du Monde

MALAISE

Le sort des administrateurs de l'Assemblée

A la suite d'un article consacré aux administrateurs de l'Assemblée nationale « Le mal à l'aise des nantis », (*le Monde* du 6 décembre), *M. Jean-Yves Grehal, président de leur association, nous écrit notamment :*

Le fait d'être des fonctionnaires bien payés, ce que nous ne contestons en aucune façon, ne saurait nous priver du droit d'exprimer nos souhaits concernant l'évolution des structures administratives et l'amélioration des tâches : le réel malaise de nombreux administrateurs tient à la perception d'une différence importante entre le potentiel de l'administration et ses résultats effectifs, en raison d'une organisation qui doit être adaptée, dans le respect des valeurs de neutralité et de disponibilité auxquelles nous sommes très attachés.

En choisissant de servir l'institution parlementaire, les administrateurs optent pour le statut de « héros obscurs et anonymes du travail législatif ». C'est leur raison d'être, le fondement de leur déontologie et il ne saurait être question de revenir là-dessus. Nous souhaitons une administration plus « présente », ce qui ne veut pas dire des fonctionnaires qui auraient oublié leur devoir de « transparence ».

[*Le Monde* avait rappelé que les administrateurs *« bien payés »* étaient handicapés, de ce fait, pour trouver hors de l'Assemblée nationale des « débouchées » au traitement équivalent, ce que M. Grehal ne conteste pas. Nul n'a jamais dénié à des fonctionnaires même « bien payés » le droit de « s'intéresser à l'amélioration des tâches de leur administration ». Qui reprocherait d'ailleurs à ceux de l'Assemblée de vouloir accroître leur « présence » et leur rendement ? Mais si ces « héros obscurs » acceptent le « devoir de transparence », cette « glasnost » ne doit-elle pas aussi s'appliquer à leurs conditions matérielles et salariales ? – A. P.]

TRADUCTION

Francophonie : une occasion manquée

La langue française a du mal à respirer sur le plan international dans le domaine des affaires et des sciences, et à éclore. Mais n'est-ce pas en partie de notre faute ?

Quand Eurêka a été lancé par notre président, M. François Mitterrand, plusieurs projets ont été proposés par différents Etats, et la RFA a proposé la création d'un lien entre les différentes universités européennes, lien qui aurait eu pour but de traduire dans les principales langues européennes les articles scientifiques de ces universités.

Ainsi les articles scientifiques allemands auraient-ils tous été traduits en français, espagnol, anglais, italiens, etc. ; et vice-versa.

Les Anglais ont haussé les épaules... et les Français aussi. Et pourtant ! Est-ce que cela n'aurait pas été un formidable bol d'air pour tout ce qui est plus ou moins francophone que cette possibilité de lire en français les travaux scientifiques des Allemands, Italiens, Néerlandais, etc. ?

Je crois que, parfois, nous passons à côté d'occasions énormes tellement nous sommes imbus de nous-mêmes.

Dr. J. BARBIER.
(Seine-Maritime.)

SÉCURITÉ

L'Europe sera stratégique ou ne sera pas

par PIERRE LELLOUCHE (*)

PEU avant l'été, un institut new-yorkais spécialisé dans les relations Est-Ouest organisait à Postdam une vaste conférence à laquelle participaient Américains et Soviétiques, ainsi que le gotha habituel d'hommes politiques et d'experts des deux Europes. La conférence est restée célèbre par un discours hautement « détentiste » et émotionel du ministre ouest-allemand des affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher, natif comme on le sait de ce qui allait devenir la RDA, et dont c'était pourtant la première visite officielle dans ce pays.

Cette réunion est restée gravée dans ma mémoire en ce qu'elle révéla tout d'un coup ce que j'appellerais le syndrome schizophrénique européen : confiance en soi et même agressivité dans le domaine économique ; insécurité frileuse et apeurée en matière stratégique. Ainsi tant que l'on parla économie, banquiers et hommes d'affaires européens n'hésitèrent pas à étaler leurs succès, allant jusqu'à donner littéralement la leçon aux Soviétiques, et même ironiser sur la modestie des réformes en cours en URSS ; mais dès lors que la discussion passa aux questions de défense et de « grande politique » on vit les mêmes européens étaler leurs divisions, leurs doutes et leurs craintes devant les rodomontades d'un général soviétique qui sommait l'assistance de désarmer sans délai.

L'attitude soviétique

La leçon de l'anecdote est claire, même si elle est encore très loin d'être admise par bon nombre de nos voisins européens : l'Europe économique ne se suffit pas à elle-même. Pas plus qu'elle n'est succeptible d'assurer la cohésion de nos pays, et encore moins le maintien de l'exceptionnelle période de paix dont nous avons joui depuis quarante-trois ans. Rappeler ici quelques vérités fondamentales, maintes fois vérifiées par l'histoire, n'est donc peut-être pas inutile.

Première vérité : l'aventure de l'intégration économique européenne n'a pu être entreprise et connaître les succès que l'on sait que parce que la sécurité des mêmes Européens était assurée par ailleurs. Pendant quatre décennies cette sécurité a résulté pour une large part de l'injection d'une source de puissance externe, les Etat-Unis, venus contrebalancer la domination militaire de l'URSS sur l'ensemble de la région. Or tout laisse à penser (notamment l'ampleur du déficit américain, la réduction de l'effort de défense du Pentagone, et surtout l'évolution de l'opinion aux Etats-Unis tant parmi les démocrates que les républicains) que cette ère de protectorat américain est en train de s'achever.

Alors que nous approchons de 1993, nous ferions bien, nous Européens, de nous préoccuper de ce qui suivra – ou pour parler clair, de la façon dont nous allons (ou pas) combler le vide laissé par le désengagement inévitable des Etats-Unis. Que nous le voulions ou non, nous aurons d'ici à la fin du siècle moins d'armes nucléaires américaines (c'est déjà le cas après le traité FNI) probablement aussi moins de soldats américains en Europe.

La seconde vérité de base est donc que non seulement l'Europe ne doit surtout pas baisser sa garde aujourd'hui, mais aussi que l'intégration économique européenne ne survivrait pas à une balkanisation de l'Europe sur le plan de la sécurité. Or le moins qu'on puisse dire c'est que des signes de plus en plus inquiétants sont désormais évidents.

Tandis que les Américains évoquent avec de plus en plus d'insistance l'idée d'un retrait massif de leurs troupes (100 000 à 150000 hommes), et que Gorbatchev, maître du désarmement à grand spectacle, élimine unilatéralement un demi-million d'hommes, 10 000 chars et 8 500 canons, les Européens donnent en effet le spectacle de la passivité et de la division.

Passivité : les réticences de la République fédérale d'Allemagne font que plus personne à l'OTAN n'ose parler de modernisation des armes nucléaires en Europe. Une modernisation rendue cependant d'autant plus urgente que le traité FNI et l'obsolescence rapide des armes tactiques actuellement déployées risquent de conduire, à terme, à une dénucléarisation de fait de l'Allemagne.

Passivité aussi dans le domaine des forces classiques : partout, les budgets militaires déjà stagnants ou en régression doivent de surcroît subir le contrecoup de l'inflation effrayante des coûts des armements sans parler de l'incroyable protectionnisme intra-européen qui continue de caractériser les industries de défense.

L'affaire du Rafale et de son concurrent l'EFA n'est qu'un exemple – certes spectaculaire – parmi d'autres. Sait-on par exemple que sur les seize pays de l'alliance cinq d'entre eux construisent quatorze modèles d'avions différents, huit fabriquent six types de frégates, tandis que quatre pays différents font quatre types de chars également différents ?

Chacun la sienne...

Cette incapacité des Européens à produire ensemble les armes de leur défense reflète une incapacité plus grave encore à unifier leurs politiques à l'Est et leurs stratégies militaires, chacun ayant sa vision de la paix... ou de la guerre. Comme s'il y avait place en Europe pour plusieurs Ostpolitik (à moins, semble-t-il, que le grand dessein de la France ne se résume à courir derrière Genscher en Europe centrale ?). Ou comme s'il y avait place en Europe pour plusieurs batailles... Ainsi, la coopération franco-allemande tant célébrée ces dernières années se résume désormais à une unique brigade faite de bric et de broc et à un hélicoptère de combat ; celle avec la Grande-Bretagne piétine, tandis que l'UEO retourne doucement à la poussière du magasin des accessoires d'où on avait tenter de le sortir ces dernières années.

Grand dessein

Pendant ce temps les deux Grands négocient la sécurité de l'Europe sans guère se préoccuper des principaux intéressés (M. Gorbatchev, aux Nations unies, n'a à aucun moment parlé de l'Europe). Et pourquoi le feraient-ils ? Alors que d'autres voisins du continent (au Moyen-Orient notamment) s'arment de missiles, de charges nucléaires et chimiques qui demain pourront nous atteindre tout aussi sûrement que les SS-20 d'hier, l'Europe, elle, rêve de se débarrasser de tous ses missiles et de toutes les armes nucléaires et chimiques.

Et 1993 dans tout cela ? Précisément. L'Acte unique, le grand marché sont à la fois beaucoup trop technocratiques pour entraîner l'adhésion de nos opinions à un grand dessein européen, mais surtout bien en deçà de la tâche qui reste à accomplir. Faute d'un prolongement dans le domaine du politique et du militaire, l'Europe de l'économie risquera de succomber à la fragmentation des politiques de sécurité. A moins qu'une Allemagne économiquement dominante mais de plus en plus tentée par l'apaisement, n'entraîne derrière elle la plupart des Européens non nucléaires dans le rêve d'une Europe « marchande » et neutralisée, locataire de la maison commune de Mikhaïl Gorbatchev. Une grosse Autriche en quelque sorte. Sommes-nous bien sûr que c'est bien là l'Europe dont nous voulons pour nos enfants ?

L'ironie c'est que tout cela risque de se produire au moment même où les démocraties paraissent avoir gagné la lutte politique et idéologique que leur livrait l'URSS depuis 1945. En déclarant aux Nations unies qu'« une société fermée » ne pouvait plus survivre aujourd'hui compte tenu de l'imbrication de l'économie mondiale, M. Gorbatchev reconnaît implicitement que nous avons gagné la guerre froide. C'est cela qui force aussi l'URSS à s'ouvrir, à se moderniser et même à commencer à désarmer. Mais entre les technocrates bruxellois, le rêve allemand d'une nouvelle Mittel Europa, les velléités de retrait américain, la « maison commune » *made in* URSS, *quid* de l'Europe et de l'après-1993 ?

N'est-ce pas ici le grand dessein qui fait aujourd'hui cruellement défaut à la France que de reprendre le leadership européen, en construisant une Europe politique, plutôt que technocratique, une Europe des peuples plutôt que des seuls marchands, qui soit à même d'affirmer ses intérêts au même rang que le Japon et les Etats-Unis ? Le mythe technocratique de Bruxelles appartient aux années 60, tout comme celui de la Mittel Europa appartient au dix-neuvième siècle. L'Europe sera politique et donc stratégique ou bien elle ne sera pas. Où est ici la voix de la France ?

(*) Directeur-adjoint de l'Institut français des relations internationales (IFRI).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Etranger

ARGENTINE : après la fin de la rébellion

La hiérarchie militaire soutient les revendications des rebelles

BUENOS-AIRES
de notre envoyé spécial

Les choses vont vite en Argentine, et elles ne vont pas dans le sens souhaité *par le président Alfonsin*, les organisations de défense des droits de l'homme et la majorité des Argentins. Alors que les rebelles du colonel Seineldin se sont tus, ce sont maintenant les principaux chefs militaires qui reprennent leurs revendications et demandent publiquement la fin des poursuites judiciaires contre les officiers accusés de violations des droits de l'homme, voire la « reconnaissance » du pays pour le rôle joué par l'armée dans la guerre menée à la fin des années 1970 contre la « subversion ».

Les déclarations les plus étonnantes, à cet égard, ont été faites par le chef d'état-major de l'armée, le général José Caridi, celui-là même dont les factieux exigeaient le départ parce qu'ils le trouvaient trop engagé aux côtés du gouvernement, et pas assez du leur. Le représentant personnel du chef de l'Etat auprès de la haute hiérarchie militaire vient ni plus ni moins de prendre le parti des rebelles dans une interview télévisée, vendredi 16 décembre. Il a même affirmé que si leurs exigences n'étaient pas satisfaites, d'autres rébellions risquaient de se produire. L'émoi est grand dans les milieux politiques. Le candidat péroniste à l'élection présidentielle de mai prochain, M. Carlos Menem, estime que de telles déclarations sont une « *menace* » pour la démocratie, et limitent sérieusement son exercice. Les mères de la place de Mai, mises en cause par le général, jugent ses propos « *infâmes* » et « *sinistres* ».

Le chef de l'état-major a confirmé implicitement qu'un accord avait été conclu avec le colonel Seineldin pour qu'il dépose les armes. Il y a eu « *coïncidence* » entre nos points de vue, a-t-il dit. Et de fait, celui qu'il a exprimé dans son interview le range pratiquement aux côtés des factieux, alors qu'il était censé commander les troupes « loyales », fidèles au gouvernement. A propos des poursuites engagées contre les officiers accusés d'avoir commis des crimes pendant la dictature, il a utilisé l'euphémisme en usage dans les casernes, en parlant du « *problème juridique* » qui affecte l'armée — problème dont il demande une « *solution urgente et favorable* ». Autrement dit, il veut le classement du dossier.

Selon lui, en effet, l'armée n'a pas été coupable de « *génocide* » pendant la répression. L'affirmer est « *injuste* » et hautement condamnable. Elle a fait la « *guerre* » à la demande du gouvernement constitutionnel de l'époque (celui d'Isabelita Peron), et les Argentins devraient lui être « *reconnaissants* » d'avoir sauvé la démocratie. A l'instar du colonel Seineldin, le général n'accepte pas les « *attaques* » contre l'armée. Sont considérés comme des agressions, à cet égard, les propos tenus par certains hommes politiques, et aussi les ouvrages et les films — tels que *l'Histoire officielle et la Nuit des crayons* — qui rappellent quelques-uns des épisodes de la « guerra sucia » (la sale guerre).

Le chef de l'état-major va plus loin : non content d'absoudre les coupables, il s'en prend aux victimes, ou plutôt aux parents des victimes, en l'occurrence aux mères de la place de Mai. Il voit derrière leur association une « *idéologie* », une « *intention politique* », et accuse même certaines d'entre elles de « *se mettre un foulard sur la tête* » (ce *qu'elle font dans leurs manifestations*) « *pour de l'argent* ». Jamais un dirigeant militaire nommé par M. Alfonsin ne s'était permis de tels propos.

Le lendemain, samedi 17 décembre, c'était au tour du ministre de la défense, M. Horacio Jaunarena, de prendre la parole. Au cours d'une cérémonie au collège militaire, en présence du président et des chefs des trois armes, il a dit que l'action des forces armées contre la « *subversion* » avait été « *nécessaire* ». Sans doute n'y étaient-elles guère préparées, mais il serait injuste de les rendre seules responsables de ce qui s'est passé. L'ensemble de la société a eu sa part. Prononcés devant M. Alfonsin, de tels propos étaient visiblement destinés à tranquilliser les casernes. Ils ont eu un écho malheureux dans l'opinion, après tant d'autres discours visant à réhabiliter l'armée.

Fin de « mission »

Depuis le début de la semaine, en effet, d'autres généraux s'étaient prononcés. Le commandant militaire *de Bahia-Blanca, le général* Ferrucci, avait confirmé devant les journalistes l'existence d'un accord entre le général Caridi et le colonel Seineldin. De l'avis général, cet accord a commencé d'être appliqué. Le chef de l'état-major est monté au créneau pour défendre les revendications des rebelles. Ces derniers demandaient son départ. Le général semble prêt à leur donner satisfaction. Il a dit en clair, vendredi, qu'il avait terminé sa « *mission* ». Les mutins réclamaient également des crédits et de meilleures soldes. Or le gouvernement vient d'accorder à l'ensemble des forces armées une augmentation de 20 % sur deux mois, alors que, en vertu du dernier plan anti-inflationniste, les réajustements devraient être limités à 4 % par mois. Il leur à même attribué une gratification uniforme de 1 500 australs (600 F), l'équivalent d'un salaire minimum. Les autres employés de l'Etat n'ont pas eu droit à de telles libéralités.

Enfin, le problème de la « fin des procès » est désormais sur la place publique. Actuellement, une trentaine d'officiers supérieurs sont encore l'objet de poursuites judiciaires pour violations des droits de l'homme. C'est peu, au regard des centaines de dossiers qui avaient commencé d'être instruits avant le vote, en juillet 1987, de la loi du devoir d'obéissance. Mais c'est trop, aux yeux des militaires appelés par les juges à témoigner contre leurs supérieurs.

Une amnistie étant impensable, du moins tant que M. Alfonsin sera au pouvoir, la « *solution urgente et favorable* » demandée par l'armée consisterait à transférer les instructions à la Cour suprême, qui aurait toute liberté d'y mettre un terme. Ira-t-on jusque-là ? M. Alfonsin avait affirmé il y a deux semaines qu'aucune concession n'avait été faite aux rebelles. Il est devenu moins crédible depuis l'annonce des générosités salariales accordées à l'armée. Dans son dernier discours, il a indirectement désavoué le général Caridi qui avait dit que les militaires avaient tous les mêmes objectifs, et n'étaient divisés que sur les moyens d'y parvenir. *Le président*, pour sa part, ne voit pas que des différences de méthodes. Il dénonce les tentations prétoriennes de certains officiers, et leur demande de renoncer au « messianisme » pour se mettre au service de l'ensemble de la nation.

Sera-t-il entendu ? On en doute de plus en plus dans les milieux politiques. « *Lors de la première révolte, celle de la semaine sainte, l'armée avait agi comme un syndicat armé,* dit un confrère. *Aujourd'hui, elle se comporte comme un parti.* » La situation n'est pas nouvelle. Elle n'en est pas moins redoutable.

CHARLES VANHECKE.

ÉTATS-UNIS : la formation de l'équipe Bush

M. Jack Kemp nommé secrétaire au logement

WASHINGTON
Correspondance

M. Bush a nommé, lundi 19 décembre, le représentant de New-York, M. Jack Kemp, secrétaire au logement. Rival malheureux de M. Bush dans la course à l'investiture républicaine, M. Kemp est un des chefs de file de la droite conservatrice. A ce titre, sa nomination devrait rassurer les éléments de la droite, mécontents de la composition du futur gouvernement qui réunit presque exclusivement des modérés et des pragmatiques.

Néanmoins, en acceptant sa nomination, M. Kemp a indiqué que la lutte contre la pauvreté était son objectif prioritaire et qu'il n'était *pas question d'équilibrer le budget « au détriment des pauvres »*. Bref, ce champion de la libre entreprise a tenu un langage « social » de nature à rallier des éléments de gauche de son parti et de nombreux démocrates. Beaucoup de ces derniers ont approuvé sa *nomination*, dont M. Mario Cuomo, le gouverneur de New-York, qui a déclaré : « *Je n'ai pas toujours été d'accord avec Jack Kemp mais je l'ai toujours respecté...* »

D'origine modeste, Jack Kemp *n'a pas particulièrement brillé dans* les études, mais s'est signalé comme *un joueur de football (américain)* émérite, avant de s'intéresser à la politique et à l'économie. Elu représentant de Buffalo en 1970, il a été réélu huit fois de suite.

Jeune d'apparence et d'abord *sympathique*, M. Kemp, *cinquante*-trois ans, père de quatre enfants, représente un peu pour les Républicains ce que Kennedy a été pour les Démocrates. Certes, il se réclame du libéralisme économique le plus orthodoxe et fut un fervent adepte des « *reaganomics* », mais il se qualifie lui-même de pragmatique et de progressiste. Comme l'écrit le *New York Times*, c'est un « *théoricien qui a du cœur...* » Dans le domaine qui vient de lui être confié, M. Kemp n'est pas un adversaire acharné de l'intervention de l'Etat. Ainsi est-il partisan d'un programme prévoyant d'accorder des concessions fiscales aux entreprises qui investiraient dans le développement des centres urbains défavorisés. *De même, il* recommande une coopération entre l'Etat et les familles pour la construction de logements dans les quartiers délabrés, l'Etat fournissant la terre et les familles la main-d'œuvre.

HENRI PIERRE.

Le vote des grands électeurs

Le résultat du scrutin présidentiel n'est pas encore acquis...

WASHINGTON
correspondance

Les 538 membres du collège électoral se sont réunis, lundi 14 décembre, dans les 50 capitales des Etats de l'Union pour élire le quarante et unième président des Etats-Unis. Les résultats du scrutin resteront secrets jusqu'au 6 janvier, date à laquelle le Congrès, après avoir dépouillé les bulletins, procédera à la proclamation officielle des élus. Le vote du collège électoral est considéré comme une simple formalité et il est acquis que M. Bush et son coéquiper, M. Quayle, obtiendront la majorité nécessaire.

Théoriquement, les grands électeurs ne sont pas tenus par le choix des Américains qui, le 8 novembre dernier, les avaient désignés pour élire leurs candidats à la présidence et à la vice-présidence. Pratiquement, au cours des cent dernières années, six grands électeurs n'ont pas observé l'engagement de voter pour les hommes choisis par les électeurs.

Néanmoins, dans une vingtaine d'Etats, des lois prévoient des sanctions contre les grands électeurs infidèles.

Selon un amendement constitutionnel, le collège électoral vote séparément pour le président et le vice-président. Aussi ces dernières semaines, des petits groupes ont mené une campagne dans les journaux pour inviter — ne serait-ce qu'à titre symbolique — les grands électeurs républicains à ne pas voter pour M. Quayle, dont la personnalité reste toujours très controversée. Après tout, en 1837, le collège avait bien élu M. Van Buren comme président, mais non son coéquipier, Richard Johnson, qui dut finalement être désigné par le Sénat appelé constitutionnellement à se prononcer dans cette situation. Le précédent de 1837 ne se reproduira pas, mais si le nombre des *défaillants était* relativement substantiel, l'autorité de M. Quayle en souffrirait.

H. P.

PÉROU

Manœuvres politiques sur fond de violence et de crise

Manœuvres politiques au Pérou sur fond de violence terroriste et de crise économique. L'APRA, parti gouvernemental, social-démocrate, a étalé brutalement ses divisions sur la place publique à l'occasion de son congrès, le premier depuis sa victoire aux élections d'avril 1985. Le président Alan Garcia a lui-même *créé la sensation*.

Accueilli pour son discours inaugural par un congrès hostile et houleux, aux cris de « *L'Apra seule au pouvoir, dehors les amis* », il a répliqué le lendemain en annonçant son retrait de la direction du parti *(le Monde* du 20 décembre). Et il a justifié cette décision dans une lettre adressée aux médias. « *Seul l'APRA sauvera le Pérou* » : ce slogan des années de combat, le président le juge dépassé. Il dénonce le « sectarisme », réitère *son désir* d'être le président « *de tous les Péruviens* ». Il proclame sa volonté de « *redevenir un simple militant à la fin de son mandat présidentiel en 1990* ».

Les « *amis* » que le congrès veut mettre à la porte ? Les hommes du président, pas toujours il est vrai membres de l'APRA, et jugés responsables de l'aggravation de la crise. Face à la chute rapide de popularité du chef de l'Etat, l'appa*reil du parti gouvernemental* s'inquiète à l'approche des échéances électorales (municipales en 1989, générales en 1990), cherche des boucs émissaires, règle ses comptes.

Luttes de clans

Même si le président Garcia revient sur sa décision — le bureau politique du parti n'a pas accepté *son retrait*, — même si une solution sauvant la face (suppression du poste de président du parti) est adoptée, l'APRA apparaît comme une formation déchirée, divisée, incertaine, menacée d'éclatement. La préparation du congrès, repoussé à plusieurs reprises, a cruellement mis en évidence les luttes de clans. Les « conservateurs » de l'APRA ont pratiquement démantelé le projet présidentiel d'étatisation du système financier. Les « ultras » rêvent d'un parti musclé, et armé. En revanche, certains secteurs des Jeunesses apristes, en particulier à Ayacucho et à Cruzco, sont *carrément* passés à la clandestinité aux côtés du Sentier lumineux. Le groupe des « alanistes », les grognards du président avec M. Hugo Otero, ancien ambassadeur en France, se réduit dangereusement.

Un sénateur apriste très écouté, M. Valle Riestra, a proposé de réduire le mandat présidentiel de M. Alan Garcia à quatre ans. Ce qui implique des élections anticipées en 1989. « *Pas question,* a répondu le chef d'Etat. *Je dois rester pour corriger les problèmes qui ont surgi après deux ans de succès du gouvernement* », et il suggère, lui, la formation d'un cabinet d'union nationale. Mais avec qui ?

Car la *gauche dite unie n'est pas* moins divisée : son congrès doit avoir lieu en janvier. Et M. Barrantès, ancien maire de Lima, n'est plus certain d'être désigné candidat officiel à la présidence. Pour avoir trop longtemps approuvé la politique du président Garcia.

A droite, rien non plus n'est tout à fait joué. L'écrivain Mario Vargas Llosa a remercié le Front démocratique qui l'a nommé candidat à l'élection de 1990. Mais il a rappelé lui-*même que* l'alliance *entre les trois* formations modérées (le Parti populaire chrétien, l'Action populaire, le Mouvement Liberté) regroupées dans le Front ne sera effective qu'en mars 1989, après la définition d'un programme commun. Tâche ardue car les partisans de l'ancien président Belande Terry (de 1968 à 1969 et de 1980 à 1985) n'ont pas renoncé à reconduire le leader de l'Action populaire au palais Pizarre.

M. N.

A TRAVERS LE MONDE

RFA

Condamnation d'un ancien nazi

La cour d'assises de Nuremberg a *condamné, lundi 19 décembre, à la réclusion criminelle à perpétuité* l'ancien nazi Wilhelm Wagner, quatre-vingt-deux ans, pour avoir assassiné trois juifs en 1942 en Pologne. Brigadier de la police d'occupation allemande durant la seconde guerre mondiale dans la petite ville de Wieliczka, près de Varsovie, Wilhelm Wagner a été reconnu coupable du meurtre d'une vieille femme et de deux vieillards juifs. La justice ouest-allemande s'intéressait à Wagner *depuis plus de vingt ans. L'ancien nazi*, fonctionnaire de police jusqu'à son départ en retraite en 1966, avait en effet été cité à plusieurs reprises lors de précédents procès. — *(AFP).*

Chine

La veuve de Mao Zedong est sortie de prison pour être hospitalisée

C'était un secret de Polichinelle ; ce n'en est plus un du tout. Mme Jiang Qing, âgée de soixante-quinze ans, est désormais hospitalisée à Pékin, pour traitement d'un cancer du larynx, selon la revue *Jeunesse chinoise*, premier organe de la presse officielle à confirmer ce qu'on *savait depuis plusieurs mois*.

La magazine a fourni cette information, sans commentaire, dans une réponse de deux lignes camouflée dans son courrier des lecteurs en page 41 de sa dernière livraison.

Le *ministère de la justice* avait plusieurs fois démenti des informations faisant état de la sortie de prison de l'égérie des gardes rouges. *Jeunesse chinoise* ne précise pas à quelle date a eu lieu le changement de résidence de la veuve de Mao, mais indique *qu'elle se trouve dans un hôpital* indéterminé, sous une « *garantie* » morale d'origine elle aussi inconnue.

Un autre membre de la « bande des quatre », M. Zhang Chunqiao, âgé de soixante-dix ans et également condamné à la détention à perpétuité en 1981, passe lui aussi pour être dans un état physique délabré. En mars, les autorités disaient qu'il recevait un traitement médical en prison. — *(Corresp.)*

Portugal

M. Sampaio devrait prendre la tête du Parti socialiste

Un mois avant le congrès extraordinaire convoqué pour élire le secrétaire général du Parti socialiste portugais, tout est pratiquement décidé. Le choix des fédérations et des sections du parti s'est porté, dimanche 18 décembre, sur M. Jorge Sampaio, président du groupe parlementaire socialiste. Celui-ci compte sur l'appui de la majorité absolue des mille six cents militants qui se réuniront à Lisbonne les 15 et 16 janvier.

Le grand battu est M. Jaime Gama, ancien ministre de l'intérieur et des affaires étrangères, qui n'a obtenu que 32 % des suffrages exprimés. M. Alegre, un dirigeant « *historique* » du PS et M. Joao Soares, *fils de l'actuel président* de la République, sont restés en deçà des 4 %, perdant tout espoir d'influencer l'élection.

Comme M. Victor Constancio, qui a démissionné le 27 octobre dernier, M. Sampaio n'est pas bien accepté *dans les milieux « soaristes ». Il* avait fait partie au début des années 80 de la minorité qui dénonçait les « *déviations de droite* » du parti sous la direction, à l'époque, de M. Soares. M. Sampaio devrait poursuivre la ligne de son prédécesseur et essayer de secouer une formation politique plongée dans un climat d'apathie, après trois ans d'opposition. Les critiques contre le gouvernement de M. Cavaco Silva monteront très probablement de ton. — *(Corresp.)*

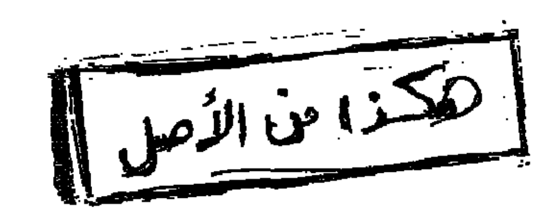
CANADA

La querelle linguistique tourne à la crise constitutionnelle

MONTRÉAL
de notre correspondant

Le Canada est-il au bord d'une crise constitutionnelle ? En décidant, lundi 19 décembre, de retirer son appui à l'accord constitutionnel du lac Meech, conclu en 1987, qui reconnaît au Québec un statut de « *société distincte* », le gouvernement conservateur du Manitoba a voulu protester contre la décision annoncée la veille par le premier ministre québécois, M. Bourassa, de maintenir l'affichage commercial en français dans la « Belle Province ». Décision jugée, peu avant, inconstitutionnelle par la Cour suprême du Canada. En effet, selon le premier ministre manitobien, M. Gary Silmon, la décision du Québec va limiter les droits fondamentaux de la minorité anglophone de cette province et viole l'esprit de l'accord du lac Meech.

Cet accord devant être ratifié avant juin 1990 par l'ensemble des provinces pour entrer en vigueur, il va de soi que le geste de mauvaise humeur du Manitoba (seule province avec le Nouveau Brunswick à ne pas encore avoir donné son aval) va retarder — ou bloquer ? — d'autant *le rattachement du Québec* à la charte canadienne, dont l'accord du lac Meech était en quelque sorte le préliminaire. Pour sa part, le premier ministre fédéral, M. Mulroney, n'a pas commenté le geste du Manitoba. Il s'est contenté de regretter le « *coup de force* » constitutionnel québécois (qui, pour ignorer la décision de la Cour suprême, a fait jouer la clause dérogatoire de la charte canadienne des droits). Il a cependant ajouté : « *Le Québec n'a de leçon à recevoir de personne en ce qui concerne sa façon de traiter ses minorités linguistiques.* » — *(Intérim.)*



Proche-Orient

Visite de M. Arafat en Autriche

Le représentant de l'OLP à Vienne élevé au rang d'ambassadeur

VIENNE
de notre correspondante

La première visite, dans un pays occidental, de M. Yasser Arafat, après son *discours devant* les Nations unies à Genève, a été pour l'Autriche, qui a toujours eu des rapports privilégiés avec l'Organisation de libération de la Palestine, notamment *depuis* que l'*ancien* chancelier Bruno Kreisky avait permis, en 1979, la « percée » diplomatique de M. Arafat en étant le premier chef de gouvernement ouest-européen à le recevoir à *titre officiel* à Vienne.

M. Arafat n'est pas, cette fois non plus, parti les mains vides de Vienne : l'Autriche et l'OLP entretiendront à l'avenir des relations au niveau d'ambassadeurs. Vienne, où l'OLP avait été autorisée, en 1980, à ouvrir sa première mission permanente, *a accepté*, lundi 19 décembre, que M. Arafat élève au rang d'ambassadeur son représentant permanent à Vienne, M. Daoud Barakat. L'ambassadeur d'Autriche à Tunis sera accrédité, de son côté, auprès de l'OLP qui y a son siège *« d'ici à la fin de l'année »*, a annoncé M. Alois Mock, ministre des affaires étrangères.

Cette *« revalorisation »* de la mission diplomatique palestinienne, geste politique de Vienne pour *exprimer* une reconnaissance aussi large que possible de l'OLP, a été précédée par la reconnaissance par l'Autriche de la proclamation de l'Etat palestinien, mais pas de l'Etat en tant que tel.

M. Mock a déclaré que cette *« revalorisation récompense »* les *« décisions positives d'Alger »* et le *« discours important de M. Arafat à Genève »*, qui a *« relancé le processus de paix au Proche-Orient »*. M. Mock a appelé Israël *« à réagir de façon positive au changement des positions de l'OLP jugé positivement par la presque totalité des Etats et à donner une chance à la paix au Proche-Orient »*.

Le chancelier Franz Vranitzky, qui a également rencontré M. Arafat, a annoncé que l'Autriche avait décidé d'accorder une aide humanitaire substantielle aux Palestiniens, notamment dans les domaines médical et agricole. Pour ne pas créer de conflit avec la puissance occupante, Israël, *cette aide sera* distribuée par l'intermédiaire des organisations spécialisées de l'ONU, notamment l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour l'aide aux réfugiés (UNWRA), a précisé le chancelier.

Le programme de M. Arafat prévoit également une rencontre avec le président Kurt Waldheim, qui avait rendu possible le premier discours du chef de l'OLP devant l'ONU à New-York en 1974. M. Waldheim avait été accusé par la suite par Israël de favoriser une politique proarabe au sein de l'ONU pendant ses deux mandats de secrétaire général des Nations unies (1972 à 1982).

La communauté juive d'Autriche a protesté lundi contre la visite de M. Arafat à Vienne dans une lettre remise au chancelier et au vice-chancelier. Elles expriment leur *« profonde inquiétude »* et estiment que l'Autriche *« se met au service de la propagande de l'OLP »*.

M. Arafat devait quitter Vienne mardi à destination de Belgrade.

WALTRAUD BARYLI.

La CEE va engager des contacts pour promouvoir l'idée d'une conférence internationale

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les ministres des affaires étrangères des Douze ont décidé, lundi 19 décembre, d'engager des contacts avec des représentants de l'OLP, d'Israël et des Etats-Unis afin de faire avancer l'idée d'une conférence internationale pour la paix. Ces démarches *seront confiées* à une « troïka » européenne composée des ministres des affaires étrangères espagnol, français et grec. L'Espagne va succéder à la Grèce à la présidence du conseil des ministres de la CEE à partir du 1er janvier; elle sera suivie par la France à partir du 1er juillet.

Selon M. Theodore Pangalos, le ministre grec des affaires européennes, qui présidait la réunion de lundi à Bruxelles, cette série d'entretiens, qui pourrait être préparée par des contacts préalables au niveau des ambassadeurs, devrait normalement avoir lieu courant janvier ou début février.

Les Douze sont apparemment quelque peu embarrassés d'arriver comme les carabiniers après que les Etats-Unis ont décidé d'engager le dialogue avec l'OLP. *« Il est bien dommage qu'à cause du refus de Mme Margaret Thatcher nous n'ayons pas pris une initiative début décembre lors du Conseil européen de Rhodes, car maintenant nous sommes à la traine des Etats-Unis »*, a commenté Mme Edith Cresson, ministre aux affaires européennes.

La troïka *n'a* pas, à proprement parler, de mandat, mais du débat de lundi *« il s'est dégagé un état d'esprit unanime »*, a observé M. Pangalos. La décision américaine de négocier avec l'OLP a provoqué des remous en Israël mais aussi parmi les Palestiniens, qui obligeront la troïka européenne à agir avec une particulière circonspection, *a expliqué en substance* M. Pangalos, faisant valoir cependant que la Communauté n'était pas dépourvue d'atouts.

« Par rapport aux Etats-Unis, nous avons l'avantage d'avoir toujours défendu la même position. Avec nous, nos interlocuteurs internationaux savent à quoi s'en tenir. »

PHILIPPE LEMAITRE.

ISRAEL : après sept semaines de tractations

Accord entre M. Shamir et M. Pérès sur un nouveau gouvernement de coalition

JÉRUSALEM
de notre correspondant

En principe, c'est fait. Sept semaines après *les élections indécises* du 1er novembre et à l'issue d'acrobatiques négociations, les dirigeants des *deux grands* partis israéliens semblent résolus à gouverner à nouveau ensemble. Telle était du moins l'impression générale, mardi 20 décembre, à l'aube, à l'issue d'une nuit d'éprouvantes *tractations* sur la formation d'un deuxième gouvernement d'union nationale, devant *succéder* à celui qui fut à la tête du pays de l'été 1984 au 1er novembre dernier.

Le chef du Likoud, le premier ministre sortant, M. Itzhak Shamir, et le dirigeant travailliste Shimon Pérès se sont entendus sur les grandes lignes d'un nouveau « *compromis* historique » à l'israélienne, devant permettre dans une situation diplomatique *difficile* de fonder une large coalition gouvernementale. L'accord devait être compléter puis *signé dans la journée* de mardi avant d'être soumis dans la soirée à l'approbation du comité central *du Likoud*, puis à celle, mercredi, du comité central du Parti travailliste. Sauf un retournement, qu'on ne peut jamais totalement exclure ces deux instances devraient entériner le document, *fût-ce* avec méfiance et sans enthousiasme.

Premier ministre en sursis

Le scrutin du 1er novembre avait laissé les deux grands de la vie politique israélienne côte à côte, avec une petite avance en faveur du parti de M. Shamir : quarante sièges (sur cent vingt) pour le Likoud ; trente-neuf pour les travaillistes, le reste étant partagé entre partis religieux (dix-huit sièges), extrême droite, gauche et extrême gauche.

Le document négocié lundi soir reflète cette situation et notamment le léger *avantage dont le Likoud* dispose. M. Shamir dirigerait le gouvernement durant toute la durée de la *législature*. Il *entend, cette fois*, contrôler aussi les affaires étrangères : le poste serait confié à l'un de ses fidèles, M. Moshé Arens, qui succéderait à M. Shimon Pérès, appelé au ministère de l'économie et des finances, cependant que le travailliste Itzhak Rabin resterait à la défense. Là s'arrêtent les principaux changements d'un gouvernement qui resterait composé d'un nombre égal de ministres travaillistes et du Likoud, et dirigé par un cabinet restreint, lui aussi paritaire.

La formule diffère donc sur ce point de la précédente alliance de gouvernement d'union nationale (1984-1988), qui vit *MM.* Pérès et Shamir se succéder à la présidence du Conseil. Cette fois, pas de « rotation ». Mais l'accord prévoit expressément *que, au cas où l'un des deux* grands partis souhaiterait se retirer de la coalition, l'autre ne saurait se *maintenir* seul au pouvoir (ou avec l'aide de petites formations) : il y aura alors automatiquement des élections.

C'est apparemment le point-clé de la nouvelle formule et la plus importante concession consentie par M. Shamir. Elle fait de lui un premier ministre en sursis dont le maintien en fonction dépend du bon vouloir des travaillistes. Cela veut dire qu'au cas où *se dessinerait* la perspective d'une conférence internationale ou d'un règlement de paix inadmissible *pour le Likoud, mais* acceptable pour les travaillistes, il reviendrait aux électeurs de trancher à *nouveau, pour peu que* les travaillistes prennent alors le risque de quitter le gouvernement et de soumettre au vote un tel différend.

En contrepartie, les travaillistes auraient cédé sur la question des implantations dans les territoires occupés. Opposés initialement à la création de toute nouvelle colonie de peuplement en Cisjordanie et à Gaza (il y en a déjà une centaine regroupant quelque soixante mille à soixante-dix mille personnes), les travaillistes accepteraient finalement que *soient établies* huit nouvelles implantations la première année du nouveau gouvernement (*encore faudrait-il qu'il y ait des* candidats...). Mais tout autre projet devra ensuite être soumis à l'approbation *du ministre des finances*, M. Pérès.

Un cabinet « présentable »

M. Shamir ne paraît guère s'en soucier et ne cachait pas, lundi soir, sa satisfaction : il est disposé à céder beaucoup aux travaillistes pour s'attacher leur participation au gouvernement. Il estime que tel est le prix à payer, sauf à devoir constituer une coalition restreinte – et instable, – avec l'extrême droite et les partis religieux. *Rien ne serait moins* opportun, juge-t-il, au moment où les relations avec l'allié américain vont connaître une phase très difficile, après que Washington eut décidé d'entamer un dialogue avec l'OLP.

En somme, le problème de M. Shamir est une affaire d'image : à *l'heure où Israël va devoir faire* face à un relatif isolement diplomatique et à un regain de pression internationale, le chef du Likoud veut un gouvernement qui soit le plus « présentable » et le plus large possible. Pour ce faire il ne peut exclure les travaillistes et il veut *compter sur eux pour s'opposer* à toute évolution diplomatique qui irait dans le sens de la création d'un Etat *palestinien indépendant* en Cisjordanie et à Gaza.

Les raisons de M. Shimon Pérès *sont plus complexes. Afin de justifier* le capital de crédibilité et de respectabilité internationale qu'il apporte à M. Shamir, le dirigeant travailliste évoque l'*« intérêt national »*. *Impossible, dit-il,* dans une période aussi difficile de laisser le pays aux mains de la droite et de l'*extrême droite – ce serait irresponsable*.

Mais il y a d'autres motifs moins *avouables. La base travailliste* réclame de rester aux affaires pour assurer la défense de l'empire industriel et agricole que contrôlent à la fois le parti et la centrale syndicale *Histadrout. Or,* cet ensemble *hétéroclite* (industriel, moshavim, kibboutzim) est en faillite : il y a de nombreux *emplois à protéger*, des subventions et des crédits dont on ne peut se passer – sauf à devoir fermer des dizaines d'entreprises. Enfin, faut-il ajouter que M. Pérès craindrait dans l'opposition de perdre son ascendant sur le parti et donc son poste à la tête des travaillistes ?

ALAIN FRACHON.

Dans les territoires occupés

Troisième jour de grève générale

De nouveaux heurts entre manifestants et militaires ont marqué, lundi 19 décembre, la troisième journée de grève générale dans les territoires occupés, et notamment à Gaza, où dix Palestiniens ont été *blessés. En outre*, un Palestinien de onze ans est mort lundi d'une fracture du crâne causée il y a neuf jours à Naplouse. *On précise*, de source palestinienne, que l'enfant, appréhendé par des militaires après que des soldats eurent reçu des pierres, a été poussé hors de la Jeep à bord de laquelle il avait été embarqué et qui roulait à grande vitesse.

Par ailleurs, les Etats-Unis ont appelé, lundi, Palestiniens et Israéliens à mettre un terme à leurs affrontements, les deux parties ayant *« la responsabilité d'éviter des incidents violents »*. – *(AFP.)*

Afrique

SOUDAN

Divisions persistantes à Khartoum sur les accords avec la rébellion

KHARTOUM
de notre envoyé spécial

Plus d'un mois après la signature de l'accord conclu le 16 novembre à Addis-Abeba entre le colonel Garang, chef des rebelles sudistes, *de l'armée populaire de libération* du Soudan (APLS), et M. Mohamed Osman el Mirghani, le président du Parti démocratique unioniste (PDU), l'une des principales *composantes du gouvernement* de Khartoum, rien n'a encore été fait pour mettre en application les différentes clauses de ce document.

Plus grave encore, des divergences d'interprétation *sur les modalités* d'application de ce texte sont apparues entre le premier ministre, M. Sadek el Mahdi, chef du Parti Oumma, et M. Mirghani, et risquent *fort, à moins d'un* compromis de dernière minute, de déboucher sur une grave crise gouvernementale et l'échec des efforts de paix.

Tout en affirmant que tout le monde *ou presque* est d'accord avec l'initiative d'Addis-Abeba, M. Mahdi a, jusqu'à présent, évité soigneusement de faire approuver officiellement par son gouvernement le texte de l'accord, qui prévoit, entre autres, le gel de la Charia (législation islamique), l'annulation de tous les accords militaires contraires à la souveraineté nationale conclus par le Soudan avec d'autres pays arabes, la levée de l'état d'urgence, et finalement un cessez-le-feu. Un des articles de ce document stipule d'ailleurs que la conférence constitutionnelle qui *devra réunir*, sur un pied d'égalité, toutes les forces politiques soudanaises le 31 décembre, n'aura lieu que *« si toutes les clauses énumérées précédemment sont mises en application »*. On en est loin, et rien n'a été accompli dans ce sens, pas plus que n'a été formée la coalition *nationale* chargée de l'organisation de la conférence constitutionnelle.

Epreuve de force

Harcelé de *tous côtés*, M. Mahdi a finalement demandé samedi au Parlement un mandat lui donnant les pleins pouvoirs pour prendre les mesures nécessaires à la convocation de la *confrérence* constitutionnelle. Une fois de plus, il a affirmé qu'une approbation en bonne et due forme *de l'accord dans son intégralité* par le gouvernement, telle que réclamée par le colonel et prévue par le document *signé* à Addis-Abeba, était peu opportune puisqu'elle risquait de compromettre le *« consensus national »*.

Tout semble indiquer que le chef du gouvernement souhaite ne pas embarrasser outre mesure le Front national islamique (FNI) de *M. Hussan el Tourabi*, qui, depuis le mois de mai, fait partie – d'une manière de plus en plus envahissante – de la coalition gouverne*mentale. Dès la signature* du document d'Addis-Abeba, le FNI a fait connaître sa désapprobation de l'accord. Le chef du FNI a même déclaré, depuis, que ses partisans *avaient « un grand nombre d'options prêtes »* si le gouvernement acceptait l'accord d'Addis-Abeba dans son intégralité, faisant ainsi clairement savoir qu'il se retirerait *du gouvernement* si le gel de la Charia, acquis depuis un certain temps et déjà effectif, était officiellement entériné.

Le flou entretenu depuis un mois par *M. Mahdi* autour de son acceptation de l'initiative d'Addis-Abeba signée par son rival, M. Mirghani, a pu peut-être rassurer les amis de M. Tourabi, mais il a fortement mécontenté le PDU, qui a menacé de quitter le gouvernement si l'accord d'Addis-Abeba n'était pas approuvé par le Parlement.

Les députés africains de l'opposition, qui boycottaient les travaux de l'Assemblée nationale depuis septembre dernier pour protester contre les lois islamiques discutées par le Parlement, sont retournés lundi en *force à l'Assemblée pour appuyer la requête de M. Mirghani. Comme* le leader du PDU, ils demandent que le Parlement approuve l'accord dans son intégralité.

L'épreuve de force qui oppose M. Mahdi à M. Mirghani risque de *déborder dans la rue. Une* cinquantaine d'organisations politiques, de syndicats ouvriers et d'associations *professionnelles défendant* les efforts de paix ont décidé d'organiser, mercredi matin, une marche en plein centre de la capitale.

JEAN GUEYRAS.

Après le sommet franco-africain de Casablanca

M. Rocard constate que « tout le monde est fauché »

De passage à Paris après le sommet franco-africain de la semaine dernière, les présidents gabonais et congolais Omar Bongo et Denis Sassou Nguesso ont été les hôtes à déjeuner de M. Michel Rocard. A l'issue de cette rencontre, le premier ministre a fait un commentaire sur la situation présente de l'Afrique et sur les remèdes que pouvait apporter la France.

« J'ai avec l'Afrique, avec les problèmes du développement, une relation très chaude depuis ma jeunesse », a dit M. Rocard. *« Je crois que la France a des responsabilités toutes particulières dans l'aide au tiers-monde »*, a-t-il poursuivi, soulignant *notamment* que le président François Mitterrand avait pris l'initiative de la réduction d'un tiers de la dette des pays les moins avancés. *« C'est une vision du développement qu'ont les socialistes et que n'avait probablement pas le gouvernement qui m'a précédé*, a précisé M. Rocard. *Cela n'enlève rien à la chaleur des sentiments politiques, à une vision générale de la République française qui attache une priorité absolue à ses rapports avec l'Afrique, et cela reste politiquement une constante. »*

« Le maintien de nos relations amicales, cordiales, est important », a également affirmé le chef du gouvernement, qui a *notamment « réexaminé »* avec ses hôtes le problème de l'agriculture africaine. *« La plupart des difficultés de paiement des pays d'Afrique viennent de ce que leur nourriture, leur alimentation est trop largement importée »* et *« c'est là que commence la dette »*, a-t-il dit.

Interrogé enfin sur *« l'insuffisance de l'aide française à ses anciennes colonies »*, évoquée par le président Bongo au sommet de Casablanca, M. Rocard a déclaré : *« Depuis les années 1970, c'est-à-dire le ralentissement général de la croissance, tout le monde est fauché, même la France,* et a fortiori *l'Afrique, alors effectivement l'argent manque partout. »*

Autre personnalité de passage à Paris, M. Houphouët-Boigny devrait s'entretenir avec des responsables de la Banque mondiale d'un nouveau plan d'ajustement *structurel* et des mesures à prendre pour assainir la situation financière de la Côte-d'Ivoire, frappée par la chute des cours du cacao.

● **Le conflit du Sahara occidental : le Front Polisario remet les corps de civils américains abattus par erreur.** – Les corps des cinq Américains qui étaient à bord de l'avion abattu par erreur le 8 décembre au-dessus du Sahara occidental par le Front Polisario ont été remis aux autorités américaines, a annoncé lundi 19 décembre le département d'Etat. Ces corps ont été transportés vendredi à Alger et aussitôt transférés à la base aérienne américaine de Torrejon, en Espagne.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Mzali ancien premier ministre tunisien

Dans l'interview du président Ben Ali au Monde *publiée le 10 septembre, il était question des conditions du retour en Tunisie de M. Mzali, toujours en exil. Avec un retard dû à un séjour en Asie, l'ancien ministre nous a adressé la réponse suivante.*

Le président Ben Ali affirme dans cet entretien que je peux revenir en Tunisie *quand* je le *veux* et *qu'il* se porte garant que je n'irai pas en prison.

Je *remercie* M. Ben Ali de sa bienveillance à mon égard, qui prouve, si besoin en était, qu'il n'a pas oublié notre longue coopération au service de l'Etat.

Restant persuadé qu'il est attaché à *l'indépendance de la justice* et à la séparation des pouvoirs, je mesure, ainsi que tous les amis de la Tunisie et les praticiens du droit, les limites de cet engagement.

Mon souci n'est pas d'aller ou non en prison mais de savoir *si mon* procès est légal et constitutionnel.

Ayant été jugé pour des faits qui m'ont *été reprochés alors que j'exerçais* les fonctions de premier ministre, je devais être jugé par la Haute Cour selon les termes de la Constitution tunisienne.

Je ne peux de ce fait faire opposition à un arrêt de la Chambre criminelle, non compétente pour juger de *mon cas* et *des faits qui m'étaient* reprochés. Mes avocats avaient d'ailleurs déposé des conclusions dans ce sens à l'ouverture de mon procès, le 20 avril 1987.

Si la volonté politique existe, comme semble en témoigner la déclaration bienveillante du président Ben Ali, il suffit que le procureur de la République auprès de la Cour de cassation casse l'arrêt du 20 avril 1987 dans l'« intérêt de la loi », conformément au code de procédure pénale.

Ainsi, loin de solliciter l'intervention de l'exécutif, j'en appelle à la justice tunisienne pour que soit frappé de nullité pour vice de forme l'arrêt du 20 avril 1987.

Il y va de l'honneur et de la dignité d'un responsable qui a servi toute sa vie son pays et de la crédibilité *de la justice qui a été, selon* les déclarations du président Ben Ali dans l'interview ci-dessus citée, elle-*même tellement* malmenée que personne ne lui accordait plus une quelconque confiance.

Tant *que* l'on ne *reconnaîtra* pas que j'ai été victime d'un procès préfabriqué sur injonction de l'entourage de l'ancien président de la République, j'interpréterai cela comme une volonté de me priver de mes droits civiques.

Je souhaite que, dans le cadre des efforts poursuivis depuis le changement politique intervenu en Tunisie pour rétablir les victimes de l'ancien régime dans *leurs* droits, l'homme du 7 novembre veille à ce que je sois réhabilité.

JORDANIE

M. Kassem nommé ministre des affaires étrangères

Le premier ministre jordanien, M. *Zeid Rifai*, a remanié, *lundi* 19 décembre, son gouvernement, faisant notamment appel à Marwan Kassem, l'un des *plus* éminents conseillers du roi Hussein, comme ministre des affaires étrangères. M. Kassem, *précédemment chef du* cabinet royal, a été nommé vice-premier ministre et remplace M. Taher El Masri comme *chef* de la diplomatie. – *(Reuter.)*

SUÈDE *LE ROC SOCIAL-DÉMOCRATE*

La social-démocratie suédoise, c'est décidément du granite. Il est difficile de l'ébranler. Depuis 1932, elle a gouverné le pays pendant cinquante ans, et le plus souvent en minorité. Au pouvoir de 1976 à 1982, les « bourgeois » *n'ont pas réussi à montrer leur différence. A leur décharge, il faut dire qu'ils se sont trouvés, sans grande expérience, à la tête des affaires du royaume en pleine tempête économique. Tour à tour s'effondraient les secteurs qui longtemps avaient assuré la prospérité des Scandinaves : l'industrie minière en Laponie, la sidérurgie, les chantiers navals. En affichant publiquement leurs désaccords, conservateurs, centristes et libéraux ont creusé leur propre tombe et favorisé le retour de la gauche. Celle-ci, une fois de plus, a eu de la chance. Elle a échappé au deux chocs pétroliers et profité de la relance de l'économie mondiale. La* « parenthèse bourgeoise » *était fermée.*

En dépit des scandales liés aux ventes d'armes illégales à des pays en guerre, aux bizarreries de l'enquête sur l'assassinat d'Olof Palme et autres sombres affaires, les sociaux-démocrates se sont maintenus au pouvoir après les élections législatives de l'automne, recueillant plus de 43 % des voix. Ils sont en léger recul, mais dans une situation politique confortable. Avec cent cinquante-sept députés, ils constituent, et de loin, la plus grande formation du Parlement. Plus nombreux que les trois partis « bourgeois » *réunis, ils peuvent compter, dans la plupart des cas, sur le soutien des vingt et un députés communistes. Quant aux Verts, qui ont fait leur entrée au Riksdag, ils ne disposent pas de suffisamment de représentants pour gêner le gouvernement. Le premier ministe, M. Ingvar Carlsson, peut à la limite les ignorer. Mais il prendrait alors un risque, car les jeunes ont tendance, en cette fin de décennie, à bouder la social-démocratie.*

« Pourquoi changer une équipe gagnante ? » *C'est sans doute le raisonnement que les électeurs ont tenu en renouvelant leur confiance à la gauche le 18 septembre. Sur le plan économique, les sociaux-démocrates ont pu présenter un bilan flatteur. La politique de la* « troisième voie » *mise en route en 1982, avec une dévaluation-choc de la couronne, a donné, la reprise internationale et le cours du dollar aidant, quelques résultats exceptionnels. Exemple : les finances publiques, qui accusaient il y a six ans un déficit supérieur à 13 % du revenu national ; aujourd'hui, le budget de l'Etat est excédentaire ! L'industrie tourne à pleine capacité et manque de main-d'œuvre ! Heureux pays qui ne connaît pratiquement pas de chômage... Certes, quelques nuages pointent à l'horizon, l'inflation demeure assez élevée, les coûts des entreprises augmentent plus qu'ailleurs, l'absentéisme se développe, mais, comme le dit un représentant du patronat :* « Ça marche bien, ne gronchonnons pas trop ! »

La social-démocratie suédoise, qui, sous les apparences d'un discours idéologique parfois « dur », *a toujours été pragmatique, se lance maintenant dans une vaste refonte de ce système fiscal surréaliste qu'elle avait inventé. Le ministre des finances, M. Kjell-Olof Feldt, insiste sur la modernisation du secteur public et veut lui insuffler la notion de productivité. Ces réformes, lorsqu'elles étaient proposées par les* « bourgeois », *étaient qualifiées de* « réactionnaires ». *Elles marquaient, disait-on, un dangereux* « retour en arrière ». *Aujourd'hui, voilà qu'elles sont subitement* « raisonnables ». *Les sociaux-démocrates ne disent pas non aux changements, à condition que ce soient eux qui les réalisent. Pas question de laisser l'initiative à l'opposition.*

A. D.

Les beaux jours des entreprises

L'économie suédoise a opéré un redressement spectaculaire, mais le ministre des finances, Kjell-Olof Feldt, se garde de faire du triomphalisme. « Mieux vaut améliorer les réformes existantes, *nous déclare-t-il,* que de se lancer dans de nouveaux projets sociaux coûteux. »

« Pourquoi l'économie suédoise est-elle en si bonne santé actuellement ?

– *Deux facteurs ont surtout* joué. La forte croissance du commerce international ; l'amélioration de la rentabilité et la bonne capacité d'expansion de l'industrie suédoise. Ce qui se manifeste maintenant chez nous est une *pénurie de main-d'œuvre. En fait,* si nous n'avions pas ce problème, la production pourrait être beaucoup plus forte – car il y a des acheteurs pour nos produits, – mais dans de nombreux secteurs, en premier lieu dans l'industrie, *nous ne trouvons pas de personnel.*

» Dans cette situation, certains nous conseillent de serrer la vis, de réduire la demande intérieure, mais, cet automne, notre réflexion a porté avant tout sur les moyens d'augmenter l'offre de main-d'œuvre, la mobilité sur le marché du travail et de mieux utiliser les effectifs dont nous disposons.

– Ces bons résultats sont-ils toujours à mettre à l'actif de la dévaluation de 16 % de la couronne en 1982 ?

– La compétitivité de l'industrie suédoise reste satisfaisante et elle devrait se maintenir à un bon niveau après ces années de profits élevés pour les entreprises. Ce dernier point constitue d'ailleurs un problème pour la politique de stabilisation : elle génère en effet de fortes revendications salariales et des dérapages. Au début des années 80, nous nous sommes vus obligés de contenir les salaires et de réduire le pouvoir d'achat. Aujourd'hui, les salariés estiment que leur tour est venu de profiter d'une part du gâteau.

– Parlons un peu des problèmes : l'inflation relativement élevée et l'augmentation rapide des salaires, toutes deux étant liées.

– En 1986-1987, l'inflation avait été ramenée à 4 %. Cette année, nous serons à 6 % et l'année prochaine aussi probablement. Cependant l'écart avec les *autres pays de l'OCDE* diminue, car la hausse des prix a tendance à s'accélérer chez nos partenaires. Mais l'industrie suédoise est si avancée et sa structure est telle que nous sommes en concurrence avec les meilleurs, les Allemands et les Japonais, qui ont eu une inflation bien plus faible. Du fait que le deutschemark et le yen ont été réévalués dans le sillage de la chute du dollar, nous n'avons pas véritablement ressenti les effets de l'accélération des prix chez nous. Mais si le dollar et le deutschemark se stabilisent, ces effets vont se manifester. C'est la raison pour laquelle nous avons pris des mesures visant à rendre l'industrie moins sensible à l'inflation, par le biais d'une politique de l'offre.

» Si, par exemple, nos prix agricoles avaient augmenté au même rythme que dans la zone OCDE, nous aurions eu en Suède une inflation inférieure à la moyenne. Mais ce qui attise la hausse des prix chez nous, c'est d'abord les prix des produits alimentaires, qui entraînent des demandes de compensations salariales. Il est clair que nos règlements limitant les importations de produits agricoles et textiles maintiennent les prix à un niveau élevé. C'est un peu ce que nous voulons changer. »

– Autre problème : la dette extérieure et son remboursement.

– L'Etat n'a pas emprunté à l'étranger depuis 1985. Nous avons eu quelques légers déficits de la balance des paiements. Pour cette année, le déficit sera d'environ 10 milliards de couronnes, et ce n'est pas alarmant car cela fait moins de 1 % du PNB. Il y a actuellement un déséquilibre dans le monde avec l'Allemagne qui accumule des excédents énormes et une série de petits pays européens qui vivent en état de déficit. Mais, bien sûr, nous n'entendons pas vivre indéfiniment avec ce déficit, d'autant qu'il devrait augmenter, selon nos prévisions. Pour le moment, nous devons donc maintenir des taux d'intérêt élevés.

» La dette extérieure de la nation se monte à environ 200 milliards de couronnes, soit 20 % du PNB. Quant à nos exportations, elles évoluent bien, mais elles sont freinées, *non pas par un manque* de compétitivité, mais par un manque de ressources.

– Y a-t-il une limite à la pression fiscale ? Depuis des années, en Suède, on dit que le « seuil de tolérance » est atteint. C'était le cas lorsque le taux global était de 51 %. Aujourd'hui, il est de l'ordre de 56 %...

– Oui, c'est vrai, c'est ce qu'on dit. Mais ce n'est pas la pression fiscale en tant que pourcentage du PNB qui est importante, mais ses conséquences sur la vie quotidienne des ménages et des particuliers.

– Qui est responsable du développement favorable de l'économie suédoise depuis 1982 ? L'industrie, fort dynamique, qui s'est restructurée très rapidement ? Une bonne dose de chance quant aux conjonctures ? La politique social-démocrate, et si oui quel rôle a-t-elle joué ?

– Il y a eu trois facteurs. Premièrement, il fallait donner à l'industrie de bonnes conditions d'expansion. C'est ce que nous avons fait en dévaluant la couronne, ce qui a permis une augmentation des profits. Deuxièmement, nous avons mené sur le plan intérieur une politique de rigueur, qui s'est traduite, entre autres, jusqu'en 1985, par une réduction des revenus réels du peuple suédois. Il fallait miser sur les exportations. Nous avons retenu la consommation, ce qui a entraîné un développement rapide des investissements.

» Mais sans un troisième facteur, cela n'aurait pas marché aussi bien. Nous étions toujours dans une période de restructurations : on fermait des entreprises, des hommes et des femmes se retrouvaient sans emploi, on exigeait une plus grande flexibilité de la main-d'œuvre. Et c'est là, dans ce contexte de mutations profondes, qu'est entrée en lice notre politique de marché du travail.

» *Nous avons dit aux entreprises :* plus question d'injecter de l'argent dans vos usines ; si vous ne pouvez plus les gérer avec bénéfices, il faut les fermer. Mais lorsque vous le ferez, vous devrez, en collaboration avec les organisations syndicales et l'Etat, mettre au point des programmes qui fourniront un emploi à ceux qui le perdent. Et je peux vous citer des exemples avec Volvo, SAAB et d'autres sociétés dans des régions durement frappées par la crise de l'acier, des chantiers navals et des mines. Nous avons pris des mesures assez importantes pour mettre en place de nouvelles capacités de production, de nouvelles entreprises, une nouvelle croissance.



A cinquante-six ans, Kjell-Olof Feldt, est actuellement l'homme fort du gouvernement social-démocrate. L'architecte du rétablissement économique s'est maintenant fixé une grande tâche : la réforme de la fiscalité qui va tirer un trait sur la progressivité, si chère à la gauche depuis cinquante ans.

» Nous avons démantelé des entreprises nationalisées, nous avons fermé des mines dont l'Etat était propriétaire, nous avons réduit de moitié l'industrie sidérurgique, etc. Rien de cela n'aurait été possible, politiquement et socialement, sans ce contexte d'expansion et cette possibilité de créer de nouveaux emplois dans l'économie, et sans une politique de marché du travail favorisant la mobilité, la formation et le recyclage de la main-d'œuvre.

» Au début des années 80, nous avions un chômage assez important parmi les jeunes, de l'ordre de 10 %. C'est certain, l'amélioration de la conjoncture a contribué à l'atténuer. Mais nous avons aussi « inventé » ce qu'on appelait les « équipes de jeunes » (en France, les TUC [NDLR]). L'idée n'était pas de donner un travail à ces jeunes sans emploi, mais avant tout de les maintenir en activité, de faire en sorte qu'ils aient un endroit où aller dans la journée, qu'ils se réveillent le matin, qu'ils fassent quelque chose en échange d'un modeste pécule. Nous avons combiné cette formule avec une obligation de formation.

» Que constatons-nous aujourd'hui ? Eh bien, ces équipes de jeunes ont pratiquement disparu. L'immense majorité des jeunes ont trouvé un emploi sur le marché ordinaire du travail. On dit parfois que notre politique est coûteuse, mais nous pensons que le rendement est très élevé. C'est un investissement dans une économie qui produit plus et qui fonctionne mieux.

– Où allez-vous donc trouver la main-d'œuvre qui fait défaut à l'industrie ? Va-t-on vers une nouvelle vague d'immigration ?

– Pas sous une forme organisée. Nous avons déjà un marché du travail libre dans les pays nordiques, qui est ouvert aux Finlandais, aux Norvégiens, aux Danois et aux Islandais. Au Danemark, le chômage est actuellement très élevé, il est même en hausse, et de plus en plus de Danois viennent chercher du travail en Suède. On les aide, en leur accordant une allocation pour se déplacer en Suède et chercher un emploi. Mais il n'est pas question d'importer de la main-d'œuvre étrangère comme dans les années 60. »

– Selon le patronat, c'est une situaton rêvée pour réduire le secteur public et transférer une partie de sa main-d'œuvre 33 % de tous les employés, vers le privé.

– C'est ce que disent tous les économistes et je leur réponds : où voulez-vous réduire ? Ils disent : c'est votre affaire ! Chaque année, les effectifs de l'Etat diminuent, le nombre de fonctionnaires baisse. En revanche, il augmente dans la santé publique et la garde des enfants. Je vois mal comment on pourrait faire autrement puisque le Parlement a voté un plan de développement des crèches. C'est d'ailleurs un élément de la politique de l'offre : les parents suédois veulent travailler, les crèches sont donc nécessaires. Et dans la santé publique, *il faut bien se dire que* le nombre de personnes âgées augmente. Il faut les soigner, les prendre en charge, etc.

» Il est vrai que, dans le secteur communal, certaines rationalisations pourraient être faites, mais, *vous savez, on travaille aussi dans* l'administration.

– Votre politique de la « troisième voie » est-elle en bout de course ?

– Non, pas en bout de course, mais elle entre dans une seconde phase. Le traitement que nous avons appliqué au début des années 80 est devenu inutile. Nous n'avons plus besoin de favoriser la rentabilité des entreprises – elle est suffisante. Nous n'avons plus besoin non plus d'entreprendre de vastes opérations de restructuration dans l'industrie. Aujourd'hui, il s'agit d'appréhender d'autres secteurs de notre économie qui fonctionnent mal. Par ce que j'appelle la politique de l'offre.

» Il est, par exemple, plus *facile aujourd'hui* d'ouvrir *nos* portes aux importations textiles. Bien sûr, nous savons que cela entraînerait la fermeture d'un certain nombre de nos entreprises. Mais c'est plus facile à réaliser maintenant, en période de crois*sance économique* et de haut taux d'emploi. De surcroît, par des mesures offensives, nous pouvons veiller à ce que les entreprises textiles qui survivent se développent, au lieu de les maintenir en vie avec une politique de prix élevés *et de restriction des importations.*

» Mais le plus grand changement, notre plus grand projet politique et économique, est actuellement une réforme très profonde de notre système fiscal – la fiscalité des entreprises et des particuliers. Une refonte que j'espère réaliser en 1991. Cette réforme est très proche en fait de celles qui ont été faites dans nos pays voisins, en Europe et aux Etats-Unis. Il s'agit de réduire l'impôt sur le revenu, les taux marginaux et la progressivité, d'élargir l'assiette fiscale, de supprimer tous les dégrèvements et autres choses qui ont été introduits justement parce que les taux marginaux étaient trop élevés. En outre, nous voulons – et là, c'est une « ligne suédoise » – durcir l'imposition du capital, des revenus et des gains du capital, ainsi que des plus-values. L'objectif principal est le suivant : tous les revenus doivent être imposés également, quelle qu'en soit la provenance.

» Aujourd'hui, en Suède, ce sont les revenus du travail, les salaires, qui sont le plus durement taxés. En revanche, les produits des bénéfices, de la vente d'actions, de biens immobiliers, etc. sont les plus légèrement imposés. Bien entendu, ce n'est pas une répartition raisonnable du fardeau fiscal.

– Est-ce vraiment une politique social-démocrate ?

– Oui, absolument. Bien sûr, la forte progressivité de l'impôt a longtemps été un des « emblèmes » de la politique fiscale social-démocrate. Mais nous sommes arrivés à la conclusion que cette progressivité n'avait qu'un impact extrêmement limité sur la répartition du « welfare » et le nivellement du standing de vie. En revanche, il crée un tas de problèmes, il favorise l'arbitraire bureaucratique en raison de toutes les possibilités qui existent aujourd'hui d'échapper au fisc. Et là, je ne parle pas de fraude, mais des possibilités de planifier son économie individuelle et ses impôts, que tout le monde n'a pas dans la population. Je pense aux gens qui ont des revenus élevés, des fortunes personnelles et qui ont les moyens de faire appel à des conseillers fiscaux. Sur le papier, ils devraient payer des impôts élevés, mais dans la pratique ils peuvent y échapper par un planning astucieux.

» Et pendant ce temps, le travailleur ou le fonctionnaire moyen, dans un pays comme le nôtre à forte imposition, paye allègrement jusqu'à la moitié de son salaire en impôt, sans compter les impôts marginaux ! Ce n'est pas raisonnable et c'est pourquoi nous avons mis en route cette réforme. Elle ne sera pas facile à réaliser. A mon avis, notre approche doit être globale. Nous devons prendre en compte l'ensemble de la fiscalité. Ne pas procéder morceau par morceau. On va voir si nous en aurons le courage et la force...

– C'est un revirement spectaculaire, car on savait, depuis au moins dix ans déjà, que le système fiscal suédois était en fait particulièrement injuste, que les riches payaient proportionnellement moins d'impôts que les revenus moyens, que la progressivité n'égalisait pas les revenus, au contraire... Mais certains économistes de gauche et un Prix Nobel comme le professeur Gunnar Myrdal, qui essayaient d'éclairer l'opinion, étaient considérés comme des renégats...

– Je suis de ceux qui, au sein du Parti social-démocrate, se sont longtemps battus pour que cette idée gagne du terrain.

– Venons-en à la question européenne. Comment se présente, à vos yeux, l'Europe après 1992 ?

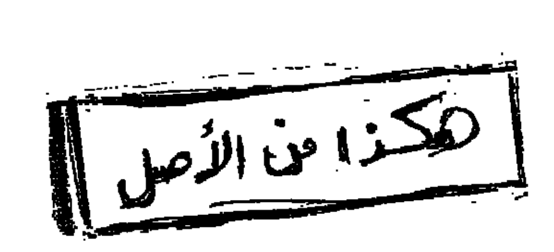
– Je ne sais pas si 1992 sera vraiment une année décisive. J'ai le sentiment qu'un processus est en marche. Certaines choses vont assez rapidement. D'autres vont prendre beaucoup de temps, et rien ne sera décidé définitivement en 1992. Nos relations avec l'Europe, nous les basons sur une intégration pratique. Nous ne discutons aucune autre forme d'appartenance que celle que nous avons actuellement. Certains problèmes peuvent surgir sur des points où la CEE peut poser des exigences directes à la Suède. Des rumeurs circulent, ça peut arriver.

– *Dans quels domaines ?*

– Nous pouvons mettre l'accent sur certains problèmes qui pour nous sont sérieux. C'est le cas du marché des commandes publiques, où nous subissons des mesures discriminatoires de la part de l'Europe.

Propos recueillis par
ALAIN DEBOVE.

(Lire la suite page 8.)



Les Suédois saisis par l'« eurotisme »

Après plusieurs années de silence, le débat sur le grand marché unique de 1993 et l'adhésion éventuelle du pays à la Communauté sont de nouveau à l'ordre du jour. Partisans et détracteurs de l'entrée dans la CEE s'affrontent. Obstacle numéro un, et de taille : la neutralité.

LA Suède doit-elle ou non adhérer à la CEE ? Et le peut-elle ? Ces deux questions d'intérêt vital pour l'avenir de ce pays altier, protégé et prospère, partagent ses populations et a occupé en 1988 le centre du débat politique. La discussion a cependant été prudemment écartée de la campagne électorale de l'automne au profit de l'environnement, pour ne reprendre que de plus belle une fois les élections passées. 1992 est devenu date magique. L'approche de la création de ce grand marché intérieur, dont la Suède neutre est exclue, donne à bien des Scandinaves le sentiment d'être injustement rejetés ou, sinon, d'être considérés comme des Européens de deuxième catégorie, eux dont le modèle social a été si vanté et envié par la planète entière. Pas de jour désormais sans que les médias n'abordent cette question. Partisans et détracteurs de la CEE s'affrontent. Colloques et séminaires sont devenus légions et les Suédois se rendent maintenant en rangs serrés à Bruxelles, politiciens de tous bords, économistes, industriels et journalistes vont s'informer sur place.

Le diadème de la neutralité aurait plutôt des allures de couronne d'épines. « *Non alignée en temps de paix et neutre en temps de guerre* » : avec ce statut qu'elle s'est donné – sans le faire toutefois figurer dans sa constitution, – la Suède s'interdit de faire partie d'une alliance qui aurait des implications en matière de politique étrangère et de défense incompatibles avec son identité. Tel est le cas avec la CEE.

La neutralité n'est pas une denrée commerciale

Une vieille histoire en fait qui a commencé en 1961, lorsque la Suède, la Suisse et l'Autriche avaient demandé une association à l'Europe des Six d'alors. Le premier ministre suédois, Tage Erlander, avait expliqué que l'adhésion à une organisation « *dont le but était de soutenir l'OTAN* » était impossible. Il ne pouvait par ailleurs accepter de voir la Suède, selon certaines dispositions du traité de Rome, abandonner sa souveraineté à des organes supranationaux et adhérer à des accords internationaux qui « *limiteraient terriblement* », dit-il, lors d'un discours « *historique* » prononcé devant la Fédération des ouvriers métallurgistes, ses possibilités de conduire une politique « *pionnière* » reconnue à l'étranger et adoptée par la plupart des Suédois. En l'occurrence, dans des domaines comme la politique économique, fiscale, sociale, de l'emploi, agricole, les mouvements de capitaux, les douanes, etc.

En 1967 pourtant, la demande était renouvelée, cette fois avec plus de souplesse, et deux ans plus tard, Olof Palme, devenu premier ministre, se rendait dans plusieurs capitales européennes. Une tournée qui allait s'avérer extrêmement satisfaisante, et d'aucuns affirment qu'il était prêt à aller très loin dans la négociation, voire jusqu'à l'adhésion. Olof Palme devait cependant tenir compte de l'échance électorale de 1970 et ne souhaitait pas provoquer un grave débat au sein de la social-démocratie sur cette question. Sur ces entrefaites survinrent les fameux rapports Davignon et Werner qui dégageaient les éléments supranationaux, à savoir l'union monétaire et la coopération en matière de politique étrangère, incompatibles avec la neutralité suédoise. La Suède retira donc sa demande et signa, en 1973, avec la CEE un accord de libre-échange sur les produits industriels.

Au plan de la politique étrangère, neutres suédois et communautaires n'ont pas connu jusqu'à présent de divergences majeures. Au contraire, leurs points de vue s'accordent souvent, qu'il s'agisse de condamner ensemble la politique d'apartheid ou d'autres formes d'oppression dans le monde. L'appartenance à la CEE a-t-elle, par ailleurs, des implications militaires ? Certes, mais cela n'a pas empêché la Suède, en 1974 (sous un gouvernement social-démocrate de surcroît), d'essayer de vendre à quatre pays de l'OTAN ses avions de chasse Viggen Eurofighter et de donner à ses clients éventuels des garanties concernant la poursuite de livraisons de pièces détachées, même en temps de guerre. La neutralité ne présentait là aucun obstacle. Lors des réunions des ministres nordiques des affaires étrangères, il est possible à la Suède de faire des déclarations communes avec le Danemark, la Norvège et l'Islande, membres de l'alliance atlantique. Mais lorsqu'il s'agit de la CEE, la neutralité est soudain une barrière.

« *Cent soixante-quinze ans de paix en Suède ont contribué au calme et à la stabilité. C'est un bien pour l'Europe. La Suède se trouve où elle se trouve, avec la Finlande, entre deux alliances militaires. Si nous ne changeons pas notre politique, notre crédibilité se consolidera auprès de celles-ci. La neutralité n'est pas une denrée commerciale. Nous ne pouvons pas l'abandonner pour obtenir des avantages économiques* », disait récemment M. Pierre Schori, secrétaire général du ministère des affaires étrangères à Stockholm. Et d'ajouter : « *La question de notre adhésion n'est pas à l'ordre du jour. Ce n'est pas la peine de nous presser. De toute manière, la CEE n'est actuellement pas prête à élargir son cercle.* » C'est à peu près en ces termes qu'a été reformulé par le Parlement, au terme d'un âpre débat, un passage de la fameuse proposition du gouvernement sur la CEE, présentée au début de l'année, selon lequel « *l'adhésion suédoise ne fait pas à l'heure actuelle l'objet de discussions avec la CEE* ». Le terme « *à l'heure actuelle* » a été rajouté au texte initial, ce qui laisse penser que plus tard peut-être...

Pour l'instant, en tout cas, le mot d'ordre est « *harmonisation* » : la Suède souhaite une coopération aussi étroite que possible en politique commerciale et économique avec la CEE, mais aussi dans d'autres domaines tels que la recherche, le développement technique, les études, la culture et l'emploi. Parallèlement, elle tient à une certaine souveraineté pour préserver et développer son propre « *modèle* » qui vise au plein emploi et au bien-être social.

« *Oui*, disait encore M. Schori, *nous devrions alors être prêts à abandonner une partie de notre souveraineté, tout comme nous le faisons par exemple au GATT ou à l'ONU.* » La Suède n'adhère pas, mais elle cherche à s'adapter le plus possible aux directives de l'acte unique de 1985 et à aller plus vite, s'il le faut, que les autres membres de l'AELE (1). C'est d'ailleurs elle qui a demandé que l'accord de 1973 soit élargi au-delà des seuls échanges de biens et qui insiste maintenant pour que les six membres de la « petite Europe » n'agissent plus toujours en bloc comme auparavant vis-à-vis de Bruxelles.

L'harmonisation ne fait pas l'unanimité

Le gouvernement s'est ainsi donné des structures dont la tâche est de rapprocher la Suède de la CEE : une commission interministérielle au plus haut niveau et une noria de groupes de travail chargés de suivre les développements dans des domaines variés. On trouve même au ministère du commerce extérieur un secrétariat à l'intégration ainsi qu'une unité s'occupant uniquement des questions ouest-européennes avec le concours des ambassades de Suède dans ces pays. Bref, il ne manque plus qu'un ministre des affaires européennes. Celui qu'attend le dirigeant conservateur, M. Carl Bildt. Toujours est-il que sur les deux cent soixante-dix-neuf directives devant être remplies avant la fin de 1992, et qui visent à éliminer les obstacles à la libre circulation des biens, des services, des individus et du capital, la Suède s'est adaptée à près de 75 % d'entre elles. Pour les autres, il faut négocier.

Mais cette harmonisation ne fait pas l'unanimité. En fait, le Parlement suédois représente tout l'éventail des tendances, des europhiles aux europhobes (si tant est que « *euro* » soit assimilable à « *CEE* », puisque comme le faisait remarquer un grand patron de presse finlandais : « *La Communauté a volé le terme Europe.* » Les plus hostiles à un flirt poussé avec Bruxelles sont les Verts, nouvellement entrés au Parlement. Pour M. Per Gahrton, l'un des porte-parole du Parti, « *l'harmonisation est une adhésion en douce* ». A son avis, la Suède a tout à perdre et rien à gagner à faire partie du « *club* », « *club de riches* » qui plus est.

« *C'est tout de même fantastique de la part des sociaux-démocrates de nous harmoniser avec le capitalisme libéral du modèle bruxellois* », dit-il. Pour les Verts, une adhésion serait synonyme de pollution dans tous les sens du terme : politique, économique, social et écologique, bien sûr. M. Gahrton est par ailleurs l'un des responsables du mouvement des Verts européens qui entendent lutter de pied ferme contre l'hégémonie bruxelloise. Viennent ensuite, dans le clan des « *anti* », les communistes – eurocommunistes – du VPK qui restent fermement attachés au principe de la neutralité de la Suède et qui excluent tout rapprochement excessif, à plus forte raison une adhésion. « *L'harmonisation entraîne un affaiblissement de la neutralité* », dit M. Jörn Svensson, député VPK, qui n'hésite pas à dresser un parallèle avec la seconde guerre mondiale : « *L'indépendance de la Suède est aussi menacée que lorsque Hitler sévissait à travers l'Europe...* »

Les centristes (ex-agrariens) sont prudents. Leur leader, M. Olof Johansson, a adouci ses positions antérieures, mais il reste opposé à la « *supranationalité* ». « *Nous voulons éviter d'être plus discriminés que nous ne le sommes déjà et nous aspirons à être traités comme les Etats membres.* » Pour le centre, il s'agit de « *positionner* » la Suède, d'observer une ligne conséquente en matière de politique étrangère et de bien considérer les effets du marché : « *Un grand marché entraîne des risques de concentration et il faut empêcher cela.* » Quant aux menaces de pollution de l'environnement, tant soulignés par les Verts, M. Johansson les minimiserait plutôt : « *Il ne faut pas noircir l'Europe. Mais ceux qui veulent aller de l'avant dans le domaine de la protection de l'environnement doivent pouvoir le faire* », dit-il posément.

Du côté des libéraux, M. Bengt Westerberg serait enclin à aller plus loin dans l'harmonisation et il verrait d'un œil favorable, comme les conservateurs, la création d'une sorte de « *comité des sages* » pour étudier le problème de la neutralité et définir dans quelle mesure elle est précisément incompatible avec l'adhésion à la CEE. Quant au conservateur Carl Bildt, il est le seul des leaders politiques à avoir abordé la question européenne pendant la campagne électorale : il s'inquiétait à haute voix des conséquences d'une non-adhésion pour la santé économique de la Suède : « *Si la crédibilité de la politique européenne du gouvernement et du Parlement ne se manifeste pas plus clairement, les industries investiront à l'avenir de plus en plus dans le périmètre communautaire.* » M. Bildt ne fait d'ailleurs aucun mystère de ses sympathies européennes mais trouve, lui aussi, que la neutralité est un obstacle. Peut-être pas insurmontable ?

Les industriels suédois, c'est certain, n'ont pas attendu la publication de l'acte *unique* pour se préoccuper de leur « *positionnement* » dans l'espace européen. Leurs sociétés s'y sont depuis belle lurette implantées en grand nombre et, à plus forte raison, fortifient leur ancrage à l'approche de 1993. M. Bengt Rabéus, de l'association suédoise de pâtes et de papiers – un ancien ambassadeur dont le dernier poste avait été... Bruxelles – indique avec un euphémisme tout à fait diplomatique que « *la politique officielle n'est pas très aimée des industriels suédois. La plupart voudraient que la Suède soit vraiment membre.* » Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les articles que publient régulièrement dans les pages débat des grands quotidiens des chefs d'entreprise tels que M. Per G. Gyllenhammar, le tout-puissant patron de Volvo, ou M. Hans Werthen, le président du conseil d'administration du géant Electrolux. Leur langage est des plus clairs : pour participer à la prise de décision à Bruxelles, la Suède doit être membre, un point c'est tout.

« Le débat doit continuer quelques années encore »

Tous les piliers de l'économie suédoise, on les retrouve dans cette Europe-là : Volvo, Ericsson, Electrolux, SKF, Atlas-Copco, Alfa-Laval, Asea – devenu ABB après sa fusion au début de l'année avec le suisse Brown-Boveri et qui a, de surcroît, déplacé son siège de Västeraas à Zurich. M. Curt Nicolin, président du conseil d'administration d'Asea et d'ABB, trouve inconfortable la position de la Suède aux confins de l'Europe, estime que les entreprises suédoises devraient avoir le même accès à la compétition que les entreprises européennes elles-mêmes et ne voit qu'une solution, étant donné qu'il ne s'agit pas d'une « *branche caritative* » : l'adhésion.

Sans parler des redoutables forestiers, qui provoquent maints grincements de dents chez leurs concurrents européens en leur prenant des parts de marché les unes après les autres. De manière générale, 60 % des exportations de la Suède se font vers la CEE, et dans le cas de la cellulose et du papier, il s'agit là aussi de plus de la moitié. Stora, la plus grande de ces entreprises en Suède, déjà bien implantée dans la Communauté, fait, prévoyante, une grande analyse de ses possibilités à l'horizon 1992 une évaluation de ses positions : sont-elles suffisamment fortes ? Doivent-elles être consolidées ? Dans quels secteurs et comment ? Le rapport doit être prêt à la mi-1989.

M. Bo Berggren, son PDG, un de ces grands patrons d'industrie dont ce pays a le secret, pense lui aussi que la Suède fera tôt ou tard partie de la CEE et même que la perspective d'un référendum sur cette question n'est pas improbable : « *Mais le choix du moment sera décisif. Il ne faut pas que ce soit trop tôt : le Suédois moyen a encore une connaissance trop imparfaite de la signification de la CEE. Le débat doit continuer quelques années encore.* » Futur président de la Fédération des industries, M. Magnus Lemmel, lui aussi un diplomate, est certain que les grandes industries s'accommoderont à leur manière de l'harmonisation, mais que pour les PME la prise de position de la Suède et les relations qu'elle aura à l'avenir avec la Communauté sont une question de vie ou de mort. « *J'espère*, dit-il, *que nous trouverons une solution qui répondra à nos besoins. La question est de savoir ce qu'il va nous en cuire avant d'en arriver là.* »

Et qu'en pense en fin de compte le peuple ? Selon le sondage le plus récent effectué par l'institut SIFO, il apparaît que près de trois Suédois sur quatre estiment que la Suède sera membre de la CEE, avant ou après l'an 2000. Ceux qui n'y croient pas ne sont que 10 %.

FRANÇOISE NIÉTO.

(1) L'Association européenne de libre-échange regroupe l'Autriche, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et la Suisse.

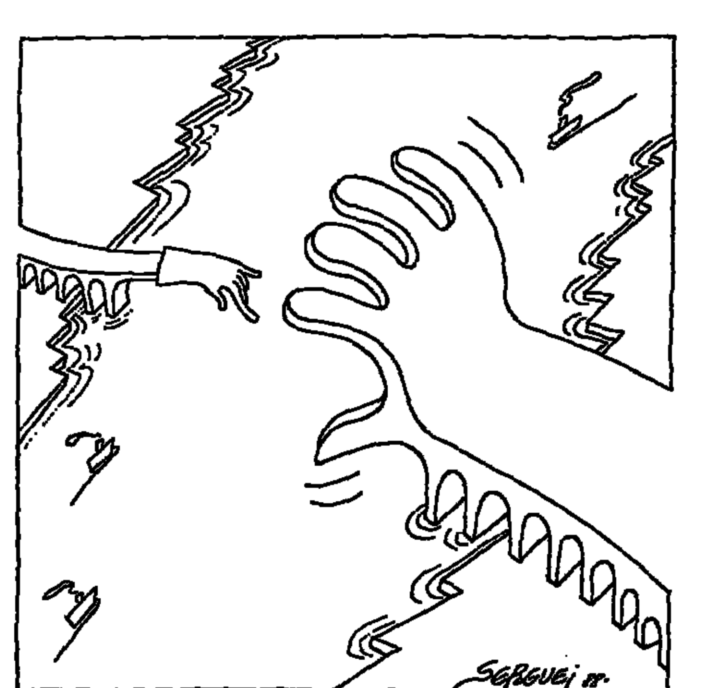
LE PONT DES SOUPIRS

« *LE plus bleu clair de tout : ce détroit qui sépare la terre des exilés de l'Europe.* » Ainsi August Strindberg décrit-il, dans un récit de voyage, l'Oresund, cette barrière d'eau qui fait que la Suède se sent à la fois proche et coupée du continent. Dix-sept kilomètres : c'est la distance qui sépare Malmö de Copenhague.

Mais c'est bien plus qu'une distance physique, c'est une distance psychologique et culturelle. Toute la différence entre ces deux réalités se révèle au fil de l'interminable débat du « *pont sur l'Oresund* » et d'une liaison directe avec le continent.

De communications importantes, la Suède et le Danemark n'en ont pas manqué et n'en manquent pas ; cela s'est fait depuis toujours. Par voie de mer, les multiples compagnies de ferry-boats de tous calibres des deux nationalités font d'inlassables navettes d'une rive à l'autre. *Il faut actuellement une heure avec un ferry normal*, et quarante-cinq minutes avec un hydroglisseur pour faire la traversée. Mais c'est un obstacle pour les habitants de la région de Malmö qui doivent notamment se rendre à Copenhague pour y prendre l'avion. *C'est une perte de temps*, d'autant que l'hiver, les communications sont souvent ralenties, voire suspendues à cause de la glace et des tempêtes. Tout serait bien plus facile, estiment certains, si l'on remplaçait ce va-et-vient dans l'économie par un cordon ombilical en dur.

L'idée initiale était de construire un tunnel ferroviaire entre Hälsingborg, en Suède, et Elseneur, au Danemark. Le projet remonte à 1886 et avait été lancé par un groupe bancaire français. Au début du siècle, un capitaine des ponts et chaussées suédois reprenait cette idée en déplaçant l'ouvrage plus au sud sur la carte, pour le situer entre Malmö et Copenhague. *Mais il fallut attendre 1936 pour la voir réapparaître* sous la forme de projet de pont. Pont ferroviaire uniquement pour commencer, puis pont mixte (même avec piste cyclable), puis pont à quatre voies. Dans la floraison des plans qui suivront, émerge également celui d'une combinaison pont-tunnel : pont



depuis la terre suédoise jusqu'à l'île de Saltholm, entre les deux pays, puis, de là, tunnel jusqu'au Danemark. Ce dernier projet était *le fruit d'une vaste étude réalisée* à l'initiative du gouvernement danois par la commission suédo-danoise de l'Oresund.

Pollution

Onze ans plus tard, en 1973, la Suède et le Danemark signaient enfin un accord sur la construction de cette artère mixte « intercontinentale ». Mais le Parlement *danois changea d'avis, et n'avalisa jamais cet accord*. La commission ne se décourageait pas pour autant, et elle poursuivait ses travaux en modifiant quelque peu la physionomie du projet. A *cette époque, l'île de Saltholm* devait être déclarée « *réserve naturelle* », et il n'était plus question d'y construire quoi que ce soit.

Le dernier rapport sur la question date de 1987. Le coût de la réalisation est estimé à 9,3 milliards de couronnes (autant de francs). Tout a été calculé, envisagé, mais le projet est devenu essentiellement politique : cent dix motions l'ont rejeté en raison des problèmes qu'il poserait pour l'environnement, les adversaires souhaitant avant tout réduire la circulation automobile. *Les propriétaires de lignes de ferries et caboteurs ne voient pas non plus* d'un œil serein la perspective d'une réduction de moitié de leur activité : entre Malmö et Copenhague, il passait 1,9 million de véhicules par an en 1986, en 2010, ce chiffre sera, estime-t-on, *de 3 millions à raison de 800 000 par jour en moyenne*.

Le trajet entre la gare centrale de Malmö et la gare centrale de Copenhague serait réduit à vingt-cinq minutes, *affirme notamment* M. Niels Yngvesson, social-démocrate, qui prendra en janvier prochain ses fonctions de maire de Malmö. « *Nous disons oui au projet*, dit-il, *que ce soit en combinaison avec un tunnel ou sans tunnel du tout. Il faut faciliter les transports.* »

Ce n'est pas l'avis des défenseurs de l'environnement, hostiles au Marché commun et un tantinet nationalistes. *Pour eux, la réalisation de ce vaste ouvrage relierait* définitivement la Suède au redoutable monstre communautaire. Ils craignent une invasion de touristes allemands, néerlandais, belges ou français. « *On va nous asphalter notre belle plaine scanienne, la région Malmö-Copenhague deviendra la Ruhr de l'Europe du Nord* », disent-ils.

M. Yngvesson rejette les arguments des écologistes qui affirment que « *pont égale pollution* ». « *On ne me fera pas croire que les gens vont acheter une voiture pour faire une vingtaine de kilomètres.* » Sans compter qu'un pont créerait, selon lui, quelque trente mille nouveaux emplois dans les années à venir. Avec un risque de surchauffe à la clé cependant si la région de Malmö *devait prendre un essor comparable* à celui des villes norvégiennes directement concernées par l'ère pétrolière.

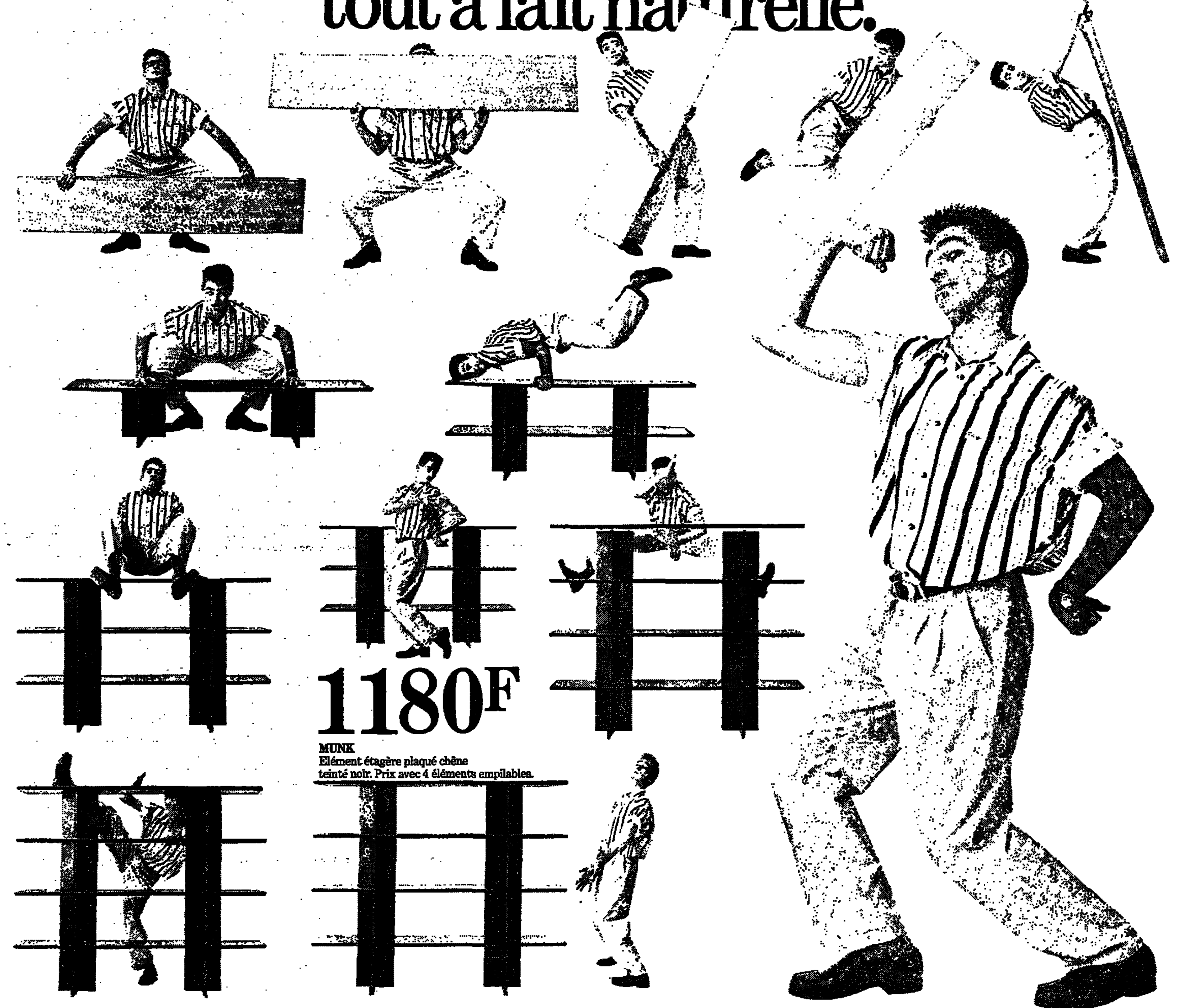
« *Nous appartenons plus à l'Europe que le reste de la Suède* », dit en plaisantant M. Lars Samzelius de la chambre de commerce de Scanie. Mais ce n'est pas Malmö qui décide, c'est Stockholm, et dans la capitale les avis sont très partagés. Le gouvernement social-démocrate a demandé des rapports complé*mentaires aux experts et il faudra* attendre sans doute la fin de l'année 1989 pour connaître sa décision finale.

Quant au Parlement, il ne pourra pas donner son avis avant 1990, et si un projet est avalisé, pont ou tunnel, ou la combinaison des deux, il faudrait de cinq à six ans pour le réaliser. Les Danois, de leur côté, ont donné la priorité à un pont au-dessus du Grand Bält *pour améliorer les communications* avec l'Allemagne. Vers le sud.

F. N.

otisme »

Heureusement qu'on peut encore gagner, en développant sa musculature de façon tout à fait naturelle.



Que celui qui dit monter cette bibliothèque en moins de 10 secondes aille pisser dans l'éprouvette.

Chez IKEA, on sait qu'il faut quelques minutes de plus à des hormones normalement constituées et pas anabolisées pour un sou.
Bon, d'accord, avec un peu d'entraînement vous pouvez vous améliorer et battre des records en montage de canapés, tables, lits (attention aux fiancées, ça mine les performances), rangements et même cuisines complètes. Mais dosez votre effort. Profitez du côté pratique des cartons IKEA, plats comme des abdominaux de rameurs, pour développer harmonieusement biceps, triceps et avant-bras. Livrez-vous à fond, de préférence jusqu'à chez vous.

Ensuite, déballez tout. Ça c'est bon pour les pectoraux, les dorsaux et les autres. En plus c'est rigolo comme d'ouvrir un cadeau. Ça y est ? On est content de soi ! On souffle ! Feignant...

Allez, hop, hop, on continue. On monte. On monte. On monte. Mais non c'est pas bêbête. Au contraire, vous allez voir comme IKEA c'est intelligent. Ça s'emboîte, ça se pose, ça s'enclenche tout seul. Au millimètre. Et c'est beau comme un podium avec Marseillaise et tout et tout.

Reste l'exercice final, le tour de vis. Facile, simple, rapide et tellement bon pour les prix...

Parce que, à tout faire tout seul, vous y gagnez en muscles si, si, regardez mieux et beaucoup en économies.

Prix valable jusqu'au 31 Juillet 1989.

PEYRAT & ASSOCIÉS



IKEA PARIS NORD II. AUTOROUTE DU NORD. SORTIE ZI PARIS NORD. LUN. A VEN. 11 H 20 H. SAM. ET DIM. 10 H 20 H. NOCTURNE MER. 22 H. TEL. (1) 48.63.20.25.

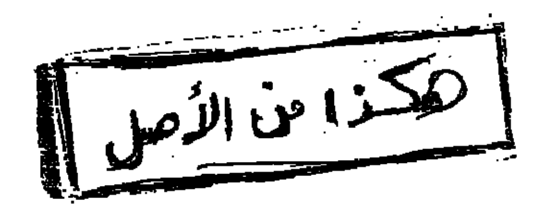
IKEA EVRY-LISSES. AUTOROUTE DU SUD. SORTIE EVRY LISSES MENECY. LUN. A VEN. 11 H 20 H. SAM. ET DIM. 10 H 20 H. NOCTURNE JEU. 22 H. TEL. (1) 64.97.71.20.

IKEA LYON. ZAC DU CHAMP DU PONT ST-PRIEST. LUN. A VEN. 11 H 20 H. SAM. ET DIM. 10 H 20 H. NOCTURNE VEN. 22 H. TEL. 78.26.40.49.

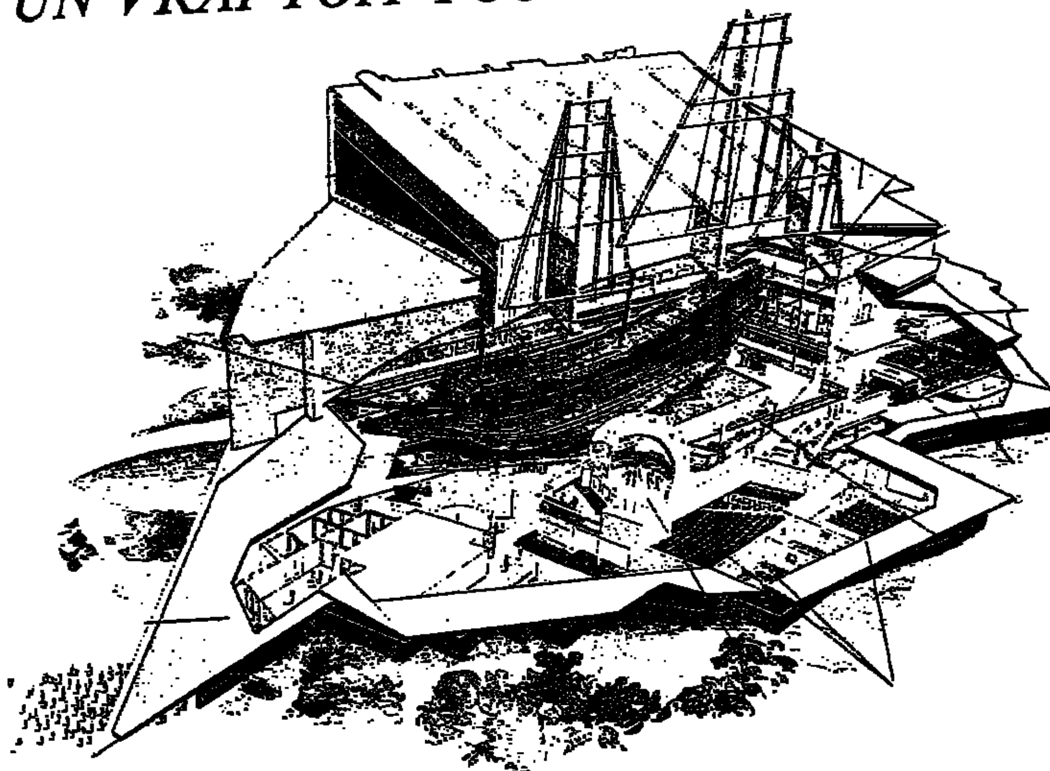
IKEA VITROLLES. RN 113 CENTRE CIAL VITROLLES ESPACE. LUN. A VEN. 10 H 20 H. SAM. 9 H 20 H. DIM. 10 H 19 H. TEL. 42.89.96.16.

IKEA LILLE. CENTRE CIAL DE LOMME. LUN. A VEN. 11 H 20 H. SAM. 10 H 20 H. NOCTURNE MER. ET VEN. 22 H. TEL. 20.93.36.77.

RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS DANS TOUS NOS MAGASINS - MINITEL 3615 IKEA.



ENFIN, UN VRAI TOIT POUR LE « WASA »



C'EST le plus ancien navire de guerre identifié, renfloué et restauré. Commandé en 1625, en pleine guerre de Trente Ans, par le roi Gustav II Adolf pour que la Suède dispose d'une flotte lui assurant la maîtrise de la Baltique, ce superbe vaisseau amiral, d'une longueur de 69 mètres, connut une existence à la fois courte et piteuse. Le dimanche 10 août 1628, jour de son baptême, le *Wasa* quitte le quai de Stockholm situé près du château royal des Trois Couronnes. Le vent, assez fort, gonfle quatre des dix voiles hissées et fait pencher le bateau. Il se redresse, s'incline encore, l'eau s'engouffre dans le sabords ouverts et le *Wasa* sombre par 35 mètres de fond ! Le tout s'est déroulé en une quinzaine de minutes devant une foule médusée venue admirer ce nouveau fleuron de la marine... La cause de la catastrophe est établie : une construction instable accentuée par une mauvaise répartition des soixante-quatre canons à bord et un équipage sans doute trop nombreux : quatre cent trente-cinq personnes dont plus de trois cents soldats.

Pendant plus de trois cents ans, l'épave reposera dans sa gangue de boue et de vase au fond du port de Stockholm. C'est un ingénieur têtu, Anders Franzén, qui retrouvera sa trace en 1956 avec une équipe de plongeurs de la marine nationale. Commencent alors de délicates opérations d'exploration puis de renflouement et, le 24 avril 1961, le *Wasa* fait de nouveau surface. Compte tenu des siècles qu'il a passés sous l'eau, il est dans un état relativement satisfaisant, car la faible salinité de la Baltique ne plaît pas du tout au taret, ce terrible termite aquatique, destructeur d'épaves. Moins d'un an plus tard, le bâtiment est remorqué vers un musée provisoire ouvert au public et le succès sera considérable. Entre 1962 et 1988, il a accueilli plus de 11 millions de visiteurs – un record en Scandinavie. Musée est d'ailleurs un bien grand mot pour cette grande boîte grise d'aluminium ondulé, particulièrement laide, dans laquelle le navire devait rester enfermé plus de vingt-six ans. Enfermé comme dans une tente, sous température et humidité constantes, pour subir un remarquable traitement de restauration et surtout de conservation qui prit fin en 1979 avec l'arrêt des arrosages d'un dérivé de glycol. Il ne lui restait plus qu'à trouver un domicile digne de son rang.

Ce sera bientôt chose faite mais après combien d'interminables années d'études, d'enquêtes, de rapports, d'évaluations financières et d'obstacles bureaucratiques bien suédois... Le 4 septembre dernier, le musée a fermé ses portes au public. Le *Wasa* a été emballé dans une coquille métallique. Et quelques mois plus tard, le 6 décembre, sous les yeux de milliers de curieux qui avaient bravé le froid, il a été halé par trois petits remorqueurs vers son port d'attache définitif : le nouveau Musée Wasa, bâtiment ultramoderne en cours de construction sur le site des anciens chantiers navals de la marine royale à Stockholm. Cette fois, il n'y avait pas de vent, le prestigieux bateau n'a pas chaviré... Il n'a parcouru que 300 mètres sur un ponton, certes sous bonne escorte pendant trois heures, mais sans incident. Ouf !

Les travaux ont commencé il y a un an. Le nouveau musée sera inauguré officiellement le 15 juin 1990. Mais il sera déjà partiellement ouvert au public entre le 1er mai et le 31 août de l'année prochaine. Le navire amiral disposera enfin de l'espace qu'il mérite. Sur six niveaux, neuf expositions permanentes sont prévues sur la construction et les malheurs du *Wasa* au dix-septième siècle, son renflouement et sa restauration au vingtième, l'architecture navale, la vie à bord, les batailles navales en Baltique. Le coût de l'ensemble est de l'ordre de 180 millions de francs, provenant de l'Etat et surtout de mécènes publics ou privés. Le *Wasa* vient d'achever son troisième et ultime voyage. Agé de trois cent soixante ans, il n'aura parcouru en tout et pour tout que 5 700 mètres...

A. D.

Les beaux jours des entreprises

(Suite de la page 5.)

Cela varie d'un pays à l'autre, mais si la CEE décidait ici de faire de l'Europe des Douze un marché fermé et détablir une discrimination contre tous les « étrangers », la question deviendrait très grave pour la Suède, car beaucoup de nos grandes entreprises sont axées sur des marchés, où l'Etat est un gros client. Je crois que cela sera un test de l'ouverture ou du degré de protectionnisme de la Communauté. Nous avons chez nous un marché des commandes publiques totalement ouvert avec un système d'appel d'offres internationales. C'est un point de l'avenir qui m'inquiète.

» Un autre domaine, auquel nous voulons volontiers participer, est celui de l'intégration au niveau de l'éducation et le projet ERASME. Nous voulons également participer aux travaux de recherche. Mais, bien entendu, nous partons toujours du principe qu'étant non-membre de la CEE nous pouvons passer à côté de certains avantage réservés aux pays membres. Mais nous voulons éviter que cela se fasse dans le domaine commercial, là où les problèmes de discrimination sont sérieux.

» Enfin, on commence à dire que la CEE attend que la Suède contribue aux projets et fonds communs de la Communauté. Si ces demandes sont avancées, il est clair que nous sommes prêts à en discuter. Mais se posent immédiatement des problèmes constitutionnels. Car si nous devons contribuer à des fonds structurels, par exemple, sans jouir d'une influence sur l'utilisation de l'argent, cela sera difficile, et intervient alors le problème de l'hégémonie de la CEE.

– De plus en plus d'entreprises suédoises rachètent ou prennent une participation dans des entreprises européennes. Cette tendance s'est accentuée au cours des deux dernières années. Que pensez-vous de cette évolution ?

– Elle n'est absolument pas nouvelle. Depuis longtemps, les entreprises suédoises achètent, investissent et s'établissent à l'étranger. C'est vrai, une certaine accélération s'est produite, en Europe, mais je ne peux pas dire que cela nous préoccupe tant que nous sommes convaincus que ces entreprises conservent et conserveront le centre de leur développement en Suède.

– Revenons à la bonne santé économique. Pendant la campagne électorale, vous n'aviez pas l'air très chaud à l'idée d'entreprendre de nouvelles réformes ?

– Si, mais nous avons déjà un réseau de protection sociale très développé. Nous avons annoncé dans cette campagne électorale une seule réforme, celle de l'extension du congé parental, le droit pour les parents de rester à la maison et de recevoir une allocation pour compenser la perte de revenus. C'est une réforme coûteuse dont la réalisation s'étalera sur trois ans. Nous avons mis quarante ans pour construire le secteur public et le système de sécurité sociale en Suède. Nous avons porté la pression fiscale de 25 % à 55 %. Il s'agit maintenant pour nous non pas d'en ajouter, mais de veiller à ce que le système de bien-être fonctionne, de voir si certains de ses éléments ne méritent pas d'être remplacés par d'autres, si certaines réformes ont vraiment donné les effets escomptés sur le bien-être. Je ne donnerai pas d'exemples, car nous n'avons pas fini de réfléchir sur le sujet. Mais il s'agit, dans la phase actuelle, de consolider les réformes et de les affiner si besoin est, et non de vouloir toujours plus.

» Si nous additionnons tous les budgets publics de la Suède, nous arrivons aux deux tiers du revenu national. Dans cet énorme volume, il doit bien y avoir des secteurs où nous pouvons réviser les priorités, avoir d'autres jugements, différents de ceux que nous portions il y a trente ou quarante ans. »

Propos recueillis par ALAIN DEBOVE.

Au royaume qui ne connaît pas le chômage

En Dalécarlie, la crise générale de l'acier a entraîné des milliers de licenciements. Aujourd'hui, l'espoir est revenu, grâce à une dynamique politique de recyclage et de formation professionnelle. Coûteuse et parfois menée à la baguette.

Borlänge. Vingt mille habitants, cinquante mille dans toute la commune. Une de ces nombreuses petites villes du centre de la Suède enfouies dans la forêt et les collines dalécarliennes qui ont longtemps vécu de l'exploitation de deux matières premières, le bois et le minerai de fer. Il y a quinze ans, personne ici ne se faisait le moindre souci sur l'avenir. Tout allait bien. En mai 1975, les dirigeants de la société Stora Kopparberg, fierté de la région, expliquent à un maire ravi qu'ils prévoient un agrandissement de leurs usines sidérurgiques, qui emploient déjà 5 500 personnes. Ils envisagent 3 000 nouvelles embauches d'ici à 1990. On se frotte les mains. Et puis, quatre mois plus tard, c'est la douche froide avec la crise des aciéries européennes. Borlänge est frappée de plein fouet. Tête-à-queue de Stora Kopparberg, qui annonce sept cents licenciements. Pour la commune, c'est le début d'une série noire.

1977 : la restructuration d'une partie de la sidérurgie suédoise opérée par l'Etat, en coopération avec Electrolux, entraîne la suppression de deux mille emplois dans la cité dalécarlienne. Le gouvernement injecte quelques milliards pour atténuer les effets de ces coupes claires. Après quelques années de répit et une vague d'exode des jeunes vers des contrées à l'avenir plus prometteur, un nouveau coup dur survient en 1986 avec la présentation d'une nouvelle cure d'amaigrissement pour les aciéries. Conséquence pour Borlänge : mille deux cents emplois en moins ! Encore une fois, le gouvernement intervient et débloque des deniers supplémentaires pour inciter les entreprises à s'installer dans cette région durement touchée.

Après tous les malheurs qui se sont abattus sur leurs épaules, on pourrait penser que les gens de Borlänge ont aujourd'hui le moral au plus bas. Eh bien non, on n'y rencontre que des habitants souriants qui ne pensent, en cette fin d'automne, qu'à chasser l'élan. Tous ou presque ont un travail. L'université régionale se développe. SSAB, la société des aciers suédois (nationalisée), n'emploie plus que 3 500 personnes mais affiche cette année un bénéfice de 800 millions de couronnes (autant de francs) ! Stora vient de mettre en route une nouvelle machine à papier qui fait de son usine de Kvarnsveden l'une des plus importantes d'Europe pour le papier journal. Quant à l'avenir, il est symbolisé par l'ouverture de cette « vallée de la technique », réplique dalécarlienne de la Silicon Valley. « *Nous avons tiré les enseignements de tous les déboires passés*, dit le maire social-démocrate, M. Georg Karlsson. *Trop longtemps, l'économie de notre ville a reposé sur deux pieds : le bois et le fer. A présent, nous voulons créer cent pieds et plus si possible pour que la chaise ne s'effondre pas au moindre remous conjoncturel.* »

L'héritage de Luther

Comment ces diables de Suédois s'y sont-ils pris pour résorber pratiquement le chômage qui s'élevait à seulement 1,7 % de la main-d'œuvre active en novembre ? Le cas de Borlänge n'a rien d'exceptionnel. On constate le même phénomène dans l'ensemble du pays, même dans le bassin minier de Laponie, lui aussi sévèrement frappé par la crise internationale. De plus de 10 % il y a deux ans, le taux de chômage y est à présent inférieur à 5 %. Cette amélioration est à mettre à l'actif de cette fameuse politique du marché du travail, mise en place déjà en 1948. Elle est coûteuse : entre 22 et 24 milliards de couronnes par an, soit l'équivalent du budget de la défense et près de 3 % du revenu national. Si en Allemagne la hantise de l'inflation, pour des raisons historiques compréhensibles, est viscérale, le chômage en Suède, l'un des pays les plus pauvres d'Europe au début du siècle, est considéré comme le pire des malheurs, et les hommes politiques ne lésinent pas sur les moyens financiers pour le combattre. Ce n'est absolument pas une lutte dont les sociaux-démocrates ont le monopole. Sur ce point, il y a un véritable consensus national, le travail étant une des valeurs principales de la vie. Luther a décidément laissé des traces...

Au cœur de cette politique du marché du travail : les agences pour l'emploi et les centres régionaux de formation professionnelle, qui travaillent en étroite collaboration avec les entreprises. A Borlänge, par exemple, on a utilisé toute une panoplie de mesures pour épauler l'industrie en quête de main-d'œuvre et réduire le sous-emploi, l'objectif étant d'éviter la solution de l'allocation-chômage. Depuis deux ans, ces employés de l'ANPE ne restent plus passivement derrière leurs bureaux. Ils interviennent directement lorsqu'une entreprise est obligée de comprimer ses effectifs. La règle « dernier embauché, premier sorti », longtemps chère aux syndicats, est de moins en moins suivie. « *Ce n'est pas raisonnable*, explique Lennart Lundberg, chef de l'antenne locale de l'ANPE, *car les entreprises se retrouvent alors avec une main-d'œuvre d'un âge élevé. Et maintenant, il nous arrive de demander à des employés qui ont entre cinquante-cinq et soixante ans de céder leur place à des collègues plus jeunes qui ont trois enfants et des emprunts à rembourser. En échange, nous leur offrons une préretraite. Beaucoup sont intéressés, comprennent et acceptent.* »

L'ANPE peut aussi être amenée à contester les compressions de personnel pourtant approuvées par les syndicats et la direction, conformément à la loi. Exemple : à Borlänge, cet automne, la société de tôlerie « Kohlin och Ströms » avait déposé un préavis de licenciement de neuf employés. L'ANPE mène alors sa petite enquête et constate que l'entreprise aurait pu en fait décrocher plusieurs commandes qui lui avaient été proposées, avec une main-d'œuvre plus qualifiée. Elle demande alors à l'entreprise de surseoir à son préavis en lui faisant une offre généreuse : l'ANPE finance la formation supplémentaire en soudure électronique de ces employés, leur paye une allocation-formation qui, ajoutée à l'allocation-chômage, représente 90 % du salaire. En échange, l'entreprise s'engage à réemployer les ouvriers après les huit semaines de formation. L'accord est signé. « *Nous verrons*, dit Lennart Lundberg, *si l'opération réussit, mais de toutes façons, même si les ouvriers ne sont pas réintégrés, ils auront une meilleure formation et donc davantage de chances de retrouver un emploi.* »

« *Formation, formation et toujours formation !* » Tel est le leitmotiv de cette politique. « *Les chômeurs ne doivent pas rester inactifs et s'enliser dans le désœuvrement, il faut le plus vite possible les adapter aux besoins du marché du travail.* » D'autres moyens sont mis en œuvre : l'aide à l'embauche, qui suppose que l'ANPE verse 50 % du salaire de l'employé pendant six mois. Exemple : une entreprise a besoin d'un ajusteur spécialisé. L'agence pour l'emploi trouve un jeune demandeur, Karl, mais qui ne correspond pas tout à fait au profil requis. Elle suggère quand même à cette société de l'engager et de compléter sa formation, de façon à obtenir l'ouvrier qu'elle désire. A bon prix puisque l'employeur ne verse que la moitié de son salaire. Dans la plupart des cas, les deux parties tombent d'accord. A Borlänge, 250 personnes bénéficient actuellement de cette formule, pour un coût de cinq millions de couronnes.

Eviter l'oisiveté

Autre idée pragmatique et efficace selon les Suédois : les places de formation-insertion, inaugurées en 1986, pour les 18-19 ans. Ce sont en fait des stages en usine. « *Il s'agit*, dit-on à l'ANPE, *encore une fois d'éviter aux jeunes l'oisiveté et la passivité.* » L'expérience a montré que la plupart des jeunes, une quarantaine actuellement à Borlänge, ont trouvé de cette façon un emploi fixe, et « *les employeurs se sont rendu compte que les jeunes n'étaient pas aussi mauvais et paresseux qu'on le dit, même s'ils ont les cheveux longs et portent des jeans troués. Sans ces opérations d'apprentissage, ils avouent eux-mêmes qu'ils n'auraient jamais envisagé d'employer ces jeunes* ».

Au plan de l'emploi, jamais la situation n'a été aussi bonne à Borlänge qu'aujourd'hui. Le fait que la crise sidérurgique a été cinglante a obligé les esprits à se mobiliser, à inventer et à innover. Les restructurations rapides ont débouché sur des industries performantes. Finie l'époque pas si lointaine où les agences pour l'emploi en Suède se contentaient de créer des grands travaux conjoncturels et temporaires et de verser des allocations-chômage. « *Welfare, société de bien-être ne signifie pas laxisme, il faut détruire la mentalité d'assisté* », nous dit M. Allan Larsson, le dynamique président de la Direction nationale du marché du travail (AMS) à Stockholm. Et d'ajouter : « *Pour financer ce bien-être, les gens doivent comprendre qu'il faut produire, et nous leur disons carrément : si vous voulez recevoir de l'argent de l'Etat, il faut aussi fournir quelque chose en contrepartie. Et si la conjoncture est bonne, il faut exiger encore plus.* »

On marche presque à la baguette en Suède... Pas question d'accepter tous les désirs des demandeurs d'emploi. Les filières, nombreuses, de formation proposées ne tiennent compte que des besoins du marché du travail. Pas question de former par exemple des employées de bureau. Il y en a déjà trop et des rationalisations sont à attendre. Priorité à l'industrie et l'on n'hésite pas à faire pression sur les réticents. Farmek, un abattoir local, manquait de main-d'œuvre et il n'y avait pas d'école professionnelle pour apprendre ce métier. L'agence pour l'emploi est intervenue et finance actuellement la formation sur place dans l'entreprise, pendant un an, de huit personnes, qui sont sûres d'être engagées ensuite. Au départ, deux d'entre elles seulement étaient volontaires. Les autres renâclaient mais ont finalement accepté.

ALAIN DEBOVE.

DES ANPE « RACOLEUSES »



« Ouvrez la porte aux immigrants : une affiche de la direction nationale du marché du travail pour inciter les employeurs à embaucher des étrangers résidant en Suède.

« *ENTREZ et cherchez du travail !* » Enseigne inhabituelle. L'Agence pour l'emploi de Stockholm a racheté une ancienne maroquinerie, en plein centre de la capitale, près des banques et des grands magasins, pour se donner un look moderne. Les panneaux exposés en vitrine sont presque racoleurs : « *Un emploi stable, vous le trouverez chez Abab, la société de gardiennage de l'Etat !* », « *Pourquoi pas un travail d'été dans les transports en commun ? La régie vous paye le permis de conduire autobus !* », « *Car-on-liner recherche des ajusteurs. Nos usines sont à 100 kilomètres de Stockholm, mais au bord d'un lac. Pas de problèmes de logement. Téléphonez-nous !* »

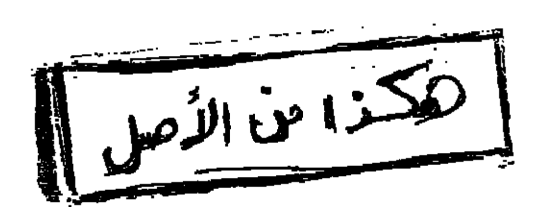
La boutique est alléchante. A l'intérieur, encore des panneaux et des consoles où chacun peut consulter sur écran la liste des emplois disponibles dans tout le pays. A Stockholm, comme ailleurs, tout est informatisé. Un self-service avec quelques hôtesses chargées de renseigner le consommateur sur les aides financières pour le déménagement, la formation, le recyclage, les allocations d'études.

Une fois par semaine, cette « boutique » organise avec des spécialistes juridiques et comptables une opération « Créez votre propre entreprise ». Une fois par semaine, aussi, des entreprises — des chocolateries aux services postaux — sont invitées à se présenter, à décrire les emplois qu'elles offrent, car Stockholm souffre d'une pénurie de main-d'œuvre. Le taux de chômage y est inférieur à 1 %. Ici, les étudiants n'ont aucun mal à trouver des « petits boulots » dans les grands magasins comme NK ou PUB, ouverts le dimanche. L'exemple a été suivi à Göteborg, dans une galerie marchande du centre-ville, et à Helsingborg, dans le Sud, où l'on essaie de retenir les Danois de passage près de l'embarcadère des ferries... Peut-être y a-t-il parmi eux quelques chômeurs (10 % au Danemark) prêts à s'installer de l'autre côté du détroit...

Tout est mis en œuvre pour éviter les échecs. A Borlänge, et dans bien d'autres villes du pays, on a ainsi créé, sous l'égide de l'ANPE, des « clubs pour l'emploi ». L'entrée y est réservée aux personnes qui veulent travailler mais qui ne savent comment s'y prendre. Des mères de famille, par exemple, qui ont envie de sortir du foyer une fois les enfants élevés. Ces clubs, de dix demandeurs au maximum, se réunissent généralement entre 9 heures du matin et 3 heures de l'après-midi, pendant trois à cinq semaines, et sont dissous le jour où tous les participants ont trouvé un emploi. Ceux-ci apprennent à se présenter (sans complexes), à téléphoner à un PDG, à mener une discussion avec un employeur, etc. D'abord avec des instructeurs et des conseillers de l'ANPE. Et ensuite en situation réelle. Résultat : les demandeurs prennent confiance en eux-mêmes. A Borlänge, dans un groupe de dix personnes, d'âges variés, constitué cet automne, trois avaient obtenu un travail au bout de trois semaines de « cours ».

Pour les Suédois, il n'y a pas de « petites mesures ». Toutes les initiatives sont encouragées « *pour placer hommes et femmes dans le circuit de production* ». La situation actuelle est exceptionnelle : le pays *manque de main-d'œuvre*. Il n'est pas question d'importer des travailleurs d'Europe du Sud. En revanche, on est en train d'accueillir à bras ouverts les Nordiques et d'accélérer la formation des dizaines de milliers de réfugiés d'Iran et du Liban qui ont trouvé en Suède une terre d'asile au cours des trois ou quatre dernières années. Le gouvernement, le patronat et les syndicats envisagent aussi une modulation de l'âge de la retraite, toujours fixé officiellement à soixante-cinq ans.

A. D.



هكذا من الأصل

Europe

Les suites du tremblement de terre en Arménie et les revendications nationalistes

L'heure est maintenant à la reconstruction annonce le premier ministre soviétique

La première phase des opérations de secours à la suite du séisme du 7 décembre en Arménie touche à sa fin, et la prochaine étape sera essentiellement consacrée à la reconstruction dans les régions dévastées, a annoncé, lundi 19 décembre, le premier ministre soviétique, Nikolaï Ryjkov.

M. Ryjkov, qui dirige la commission du bureau politique chargée de coordonner les secours, a estimé par ailleurs que les 5 milliards de roubles alloués par le gouvernement à la reconstruction des logements et des usines étaient insuffisants.

La participation étrangère aux travaux de reconstruction n'est pas exclue, a précisé M. Ryjkov, en réponse à une question. Alors que les opérations de secours touchent à leur fin et que s'accélère l'évacuation des femmes, des enfants et des personnes âgées de la zone touchée par le séisme, le premier ministre a déclaré qu'il n'existait pas encore de bilan définitif de la catastrophe. 23 700 corps ont été extraits des décombres, et 15 300 personnes ont été sauvées, a-t-il dit. Plus de 70 000 personnes ont été évacuées.

Par ailleurs, les *Izvestia* ont exprimé leur inquiétude devant les tensions inter-ethniques toujours vives en Arménie et en Azerbaïdjan. « *Nous avons eu tort* » de penser qu'elles se dissiperaient après le séisme, écrit le quotidien du gouvernement.

L'inquiétude des Arméniens de France

Cinq associations arméniennes de France (1) nous ont adressé un texte dans lequel elles expriment leur émotion à la suite du séisme qui a dévasté l'Arménie et ajoutent notamment :

« *Nous déplorons toutefois que, en dépit de ces événements, les populations arméniennes d'Azerbaïdjan continuent de voir leurs vies et leurs biens quotidiennement menacés. Nous craignons que ces violences n'aient d'autre but que la déstabilisation du mouvement populaire arménien et la désarménisation progressive des territoires arméniens d'Azerbaïdjan. (...) A la faveur du drame, les autorités soviétiques, plus promptes à déployer la force qu'à secourir les victimes, entreprennent, en décapitant le « printemps d'Erevan », de museler le mouvement populaire arménien, lequel est parvenu à mettre en place depuis neuf mois les bases d'une société civile démocratique. (...)*

» *Nous mettons en garde M. Gorbatchev contre les conséquences d'une dangereuse incompréhension des aspirations du peuple arménien à la justice et à la démocratie. (...)* »

(1) Club UNESCO des Arméniens, Comité de défense de la cause arménienne, Groupe des cent, Organisation Terre et Culture, Solidarité franco-arménienne.

Rencontres avec des habitants d'Erevan

« Le Haut-Karabakh nous appartient, culturellement, historiquement, ethniquement »

EREVAN
de notre envoyé spécial

Quand la porte s'ouvre, ils sont tous les deux là, bien droits, souriants. Ce n'est pas tous les jours que ce couple reçoit un journaliste occidental. C'est même la première fois. *Par rapport au niveau de vie* moyen en Union soviétique, ils habitent un bel appartement. Le salon est relativement grand, confortable, avec une table basse *surchargée de tous* les *quotidiens* soviétiques et arméniens. Ce sont des personnes aisées, des intellectuels, de gros lecteurs à l'affût de toute information et de toute analyse inédite.

Durant deux bonnes heures, nous allons parler de tout et ils *résument d'une phrase la* nouveauté de la situation : « *Le changement, monsieur, c'est que vous êtes là dans notre appartement. Il y a trois ans, nous vous aurions peut-être reçu, mais sans répondre franchement à vos questions.* » A vrai dire, il n'y a qu'une question qui vaille en Arménie et qui regroupe toutes les autres, si l'on excepte *le drame du tremblement* de terre du 7 décembre : oui ou non la région du Haut-Karabakh, enclavée dans la République voisine d'Azerbaïdjan, va-t-elle être rattachée à la République d'Arménie ? Le couple s'enflamme : « *Cette terre nous appartient culturellement, historiquement, ethniquement.* »

Mais, alors que la plupart des Arméniens refusent de prendre en compte les difficultés que pose *cette revendication territoriale,* les voilà plaidant pour une négociation : « *Notre cause est juste, mais le sujet est complexe. Il faut être raisonnable. Nous devons rencontrer les Azeris, nos voisins, discuter, convaincre. Ils imaginent que la terre du Haut-Karabakh est celle de leurs ancêtres, ils ne connaissent pas l'histoire de cette région qui leur appartient depuis soixante-dix ans. C'est un peu comme si un meuble vous appartient depuis longtemps et que votre voisin de palier arrive pour vous le réclamer !* »

Toute leur sympathie va au Comité Karabakh, *cette organisation* informelle qui a cristallisé l'espoir de la population arménienne depuis le mois de février et arassemblé des foules immenses pour *réclamer le rattachement* de cette région et revendiquer une démocratisation de la vie publique. Au centre d'Erevan, place de l'Opéra, une dizaine de milliers de personnes *se réunissaient tous les* soirs, parlant et parlant encore sur ce forum de la liberté. Pour l'heure, *la pression soviétique, le couvre-*feu décrété le 22 novembre, ont eu raison de cette formidable vague d'espoir.

Mais le mouvement démocratique n'a-t-il pas commis des erreurs, se demandent nos hôtes. Le sort de l'Arménie n'est-il pas *accroché à celui de l'URSS, alors* que la Turquie et l'Azerbaïdjan musulmans ceinturent en grande partie cette République très chrétienne ? « *Certains demandent l'indépendance : ce sont des éléments irréalistes et aventuriers,* disent-ils. *Dans chaque mouvement, la police s'emploie à infiltrer des agents. Il y a eu certainement chez nous des provocations.* » A quelques inflexions près, c'est le discours que M. Gorbatchev a tenu à Erevan *le 11 décembre*, à *l'occasion* de sa visite sur les lieux du tremblement de terre. « *Gorbatchev, c'est la meilleure solution pour l'instant* », disent-ils. La seule, sauf à sombrer dans le désespoir.

Notre génération a grandi

Leur nièce intervient dans la conversation, contestant le propos d'un voix presque véhémente. Elle a vingt-quatre ans et travaille comme ingénieur : « *Gorbatchev, c'est un personnage incompréhensible. Il a déclenché la « perestroïka » et la « glasnost », insufflé au peuple une force incroyable, mais il ne lui donne aucun moyen de réaliser ce qui a été promis.* » Cette jeune femme a eu l'impression de renaître depuis le mois de février avec la fondation du comité : « *Cela a changé notre vie. Notre génération a grandi.* »

Elle critique violemment le gouvernement de sa République — des *incapables, des « collabos »*. Comme tant d'autres jeunes, elle lui reproche son inertie lorsque le tremblement de terre s'est produit, son incapacité à réagir, son manque d'imagination. *C'est* le Comité Karabakh qui a organisé les premiers secours, et une collecte, demandé à chacun d'aider les victimes. Et tous les jours, pour sa part, elle se rend dans l'un des douze hôpitaux de la ville pour *s'occuper des jeunes orphelins* malades.

Dans Erevan, notre taxi « illégal » — *qui ne nous fera pas payer* parce que nous sommes français — *exprime sa fureur. En longeant les* tanks soviétiques en position sur la place Lénine et sur la place de l'Opéra, il fait de grands signes et lance des exclamations : « *Ruski pouah ! parasites, parasites ! Des chars, oui, mais rien dans les magasins, rien !* »

Comme à Moscou, comme partout, il faut chercher longtemps ce qu'on veut acheter. Quand nous demandons *si le niveau de vie s'est* amélioré depuis quelques années, on nous répond, avec un sourire : « *C'est la quantité de tickets de rationnement qui augmentent.* » Mais certains Arméniens ne veulent pas y accorder une attention excessive. Dans une cité HLM, sur les *hauteurs d'Erevan*, une famille d'ouvriers qualifiés nous reçoit avec les honneurs : sirop, pommes, grains de sésame séchés, café. Dans le salon, une télévision branchée *sur l'une des deux chaînes* arméniennes et une bibliothèque, avec quelques volumes de Victor Hugo, d'Alexandre Dumas et de Maupassant.

Pour ce père et ses enfants, cela suffit : « *Nous nous sentons bien ici en Arménie. En Union soviétique, notre niveau de vie nous convient pour l'instant. (...) Mais tant que nos villes détruites par le séisme ne seront pas reconstruites, notre vie privée ne nous intéresse pas.* » *Et d'ajouter que tant que le* Haut-Karabakh ne sera pas rattaché à l'Arménie. « *Nous lutterons pour notre juste cause* ». « *Tout le peuple arménien est favorable à cette lutte, répète le père. Le Haut-Karabakh, c'est l'enfant de l'Arménie. Ce n'est pas possible que la mère soit séparée de son enfant. Nous avons toujours l'espérance que Gorbatchev puisse résoudre ce problème.* »

« Staline en gants blancs »

Aujourd'hui, les angoisses des Arméniens s'accumulent et se *télescopent. Il y a cette revendica*tion territoriale, le progrom de Soumgaït en février — dont on ne sait toujours pas combien il a fait de victimes (1), les nouveaux meurtres en Azerbaïdjan, en novembre, l'énorme afflux de réfugiés arrivés de Bakou et d'autres villes et, finalement, ce séisme venu momentanément repousser tout le reste dans un coin de la mémoire arménienne. « *Après les progroms, c'est notre seconde tragédie,* explique un cadre moyen. *Tout le monde a un frère, un parent ou un ami qui a été enseveli.* »

Une jeune intellectuelle nous confie : « *Je ne peux plus penser à autre chose qu'au tremblement de terre. J'ai peur pour mon peuple, peur que cela se répète, peur que les musulmans finissent par nous liquider.* » Comme tous les Arméniens que nous avons rencontrés, elle semble habitée par l'histoire de sa *terre, les menaces* qui pèsent à nouveau sur les trois millions et demi d'habitants de la petite République « autonome ». Elle a traduit de grands auteurs ; elle lit tous les *journaux qui lui parviennent, mais,* pour l'heure, sa vie, son destin individuel s'effacent devant le reste : « *Cela ne me touche plus. Je suis indifférente, je pense surtout à mon peuple. Je sais qu'il existe d'autres vies mais...* » La phrase s'interrompt.

Elle se dit tantôt résignée, tantôt révoltée, comme ce technicien rencontré dans la rue à Erevan : « *Je sais que je ne partirai jamais. Au fond, dans notre tête, nous savons qu'on ne sort pas d'Union soviétique. Se plaire ici, cela ne veut pas dire grand-chose. Nous ne connaissons rien d'autre et nous n'avons pas le choix. Autant n'y pas trop penser, ne pas trop rêver d'obtenir un visa de sortie grâce à des parents ou à des amis de la diaspora* ».

Il reste alors la colère, cette colère arménienne qui surgit moments avec violence contre le système. « *Pour moi, rien n'a changé. Il y a toujours la corruption, le mensonge, comme sous Brejnev. Gorbatchev soigne son image internationale et c'est tout,* assure l'intellectuelle avec qui nous parlons. *Ils ne sont plus très fiers de cette « liberté » qu'ils nous ont donnée brusquement.* » Devant ses *amis, l'air grave et triste, elle sem*ble ne pas vouloir espérer de peur d'être dupe : « *Je suis d'accord avec Thatcher, c'est Staline en gants blancs. Je ne peux pas dire qu'il soit très sincère avec les minorités de son peuple et l'on sent bien qu'il ne nous aime pas.* »

Samedi soir, des troupes fraîches de l'armée rouge ont débarqué sur l'aéroport d'Erevan pour renforcer le dispositif militaire déployé en Arménie. Le couvercle *communiste* pèse donc encore un peu plus lourd sur cette République. Non seulement l'effervescence politique de ces dix derniers mois n'est plus de mise, mais elle est impensable. Les onze *membres* du Comité du Haut-Karabakh — cinq *ont été arrêtés, les six autres* sont recherchés par l'armée — en savent quelque chose. Pour les Arméniens, force est donc de renoncer pour l'instant à leur projet de démocratisation. Avec une interrogation : combien de temps leur faudra-t-il mettre au placard leur grand rêve ?

LAURENT GREILSAMER.

(1) *Officiellement, trente-deux morts.*

● **Un train pour l'Arménie.** — *M. Michel Delebarre,* ministre des transports, a annoncé lundi 19 décembre que la SNCF mettra en *place « dans les délais les plus brefs »* un train à destination de l'Arménie pour acheminer des secours aux victimes de la catastrophes.

Le ministère précise que le chargement des secours pourra s'effectuer à partir des gares de Versailles-Matelots, Marseille et Lyon, et ce, avec le concours de l'armée, puis les wagons seront centralisés vers Paris, d'où ils partiront vers l'Arménie.

L'initiative ministérielle répond au souhait exprimé dimanche, par le *premier ministre, M. Michel Rocard.*

Pour plus de renseignements : gares de Versailles-Matelot, tél. : 39-53-92-35, Marseille, tél. : 91-95-10-00, Lyon, tél. : 78-92-10-00.

Sur Radio-France internationale, en direct vers l'URSS

Des « poètes pour l'Arménie »

Une soirée exceptionnelle consacrée à la *poésie arménienne* a été diffusée, pendant une heure, en direct lundi 19 décembre vers l'URSS par la rédaction en langue russe de RF 1.

Pour la première fois, une émission regroupant des poètes arméniens, russes et français aura donc été entendue en Union soviétique (et, en différé, en Pologne et en Roumanie), grâce à cet hommage rendu à la culture du peuple arménien par *France-Culture* et *Radio-France internationale*, produit par Mirjana Robin et André Velter, avec la participation, pour la lecture des traductions françaises, des comédiens Catherine Sellers, Denis Manuel et Serge Avelikian.

Le programme, composé en majeure partie de poésie arménienne, s'ouvrait, en mettant l'accent sur les anciens, avec le grand Grégoire de Narek (950-1003) moins déchiré par le sentiment du péché, tirant de toutes les ressources de la langue arménienne, un art mystique d'épouvante et d'espérance. *Il s'est poursuivi* avec des poètes de différentes époques : Nahajet Koutchak (XVI[e] siècle), Sayat Nova (1712-1795), le troubadour de Tiflis, Hovhannes Thoumanian (1869-1923), Vehagn *Karentz* (né en 1924), Sylva Kapoutikian (née en 1919), Achote Grachi (1911-1973), né à Bakou, Paronir Sévak (mort en 1972), le « grand » contemporain, l'« exilé » Armen Lubin (1904-1974), et deux jeunes poètes vivant en France : Denis Donikian et Krikor Beledian.

A cette poésie arménienne s'ajoutèrent la poésie russe de Soviétiques actuellement à Paris : Andrei Voznessenski, qui joua malheureusement au bateleur de la « perestroïka », et Guennadi Aigui, la lecture d'un extrait du *Voyage en Arménie* d'Ossip Mandelstam dans la traduction d'André du Bouchet (Mercure de France), et la présence de poètes français : André du Bouchet, Jean-Claude Renard et Claude Roy, qui termina la soirée avec la traduction de superbes invectives à Dieu d'un troubadour *(achoug)* du quatorzième siècle. « *La langue arménienne est : incassable comme le seraient des boites de pierre* », a écrit Mandelstam. Cette soirée, qui en est la preuve vivante, sera retransmise sur France-Culture le samedi 24 décembre de 14 heures à 15 h 30.

N. Z.

Asie

CHINE : La visite de M. Gandhi à Pékin

Chinois et Indiens souhaitent un règlement « durable » et « raisonnable » de leur conflit frontalier

PÉKIN
de notre correspondant

Une amélioration considérable du climat entre Pékin et New-Delhi est devenue évidente dès les premiers entretiens, lundi 19 décembre, de M. Rajiv Gandhi avec ses interlocuteurs chinois. Le premier ministre chinois, M. Li Peng, est lui-même convenu, au cours d'une rencontre avec la presse, que l'atmosphère était désormais favorable à un règlement à l'amiable du contentieux frontalier, « *obstacle majeur* » au développement des relations sino-indiennes.

Les deux chefs de gouvernement ont été plus loin dans leurs discours au banquet offert par M. Li : la Chine et l'Inde, ont-ils tous deux déclaré en substance, se doivent d'appliquer à leur différend territorial ces « *principes de coexistence pacifique* » dont elles se disent les initiatrices, si elles veulent œuvrer en faveur d'un « *nouvel ordre mondial* ».

M. Gandhi a procédé avec tact dans l'exposé du problème frontalier : « *Il heurte des sensibilités au sein de notre peuple, mais nous comprenons qu'il heurte également des sensibilités en Chine* », a-t-il dit, pour souhaiter aussitôt qu'y soit apporté « *une solution durable* » prenant en compte les « *points de vue de chacun* ». M. Li, pour sa part, a fait état de sa « *confiance* » dans la recherche d'un tel règlement, « *juste et raisonnable* ». Cette bonne volonté commune laisse prévoir la relance des négociations, depuis longtemps dans l'impasse.

Le chef du gouvernement indien, qui poursuivait mardi ses entretiens polotiques, a entendu également de la bouche de M. Li des propos très aimables sur la délicate question du Tibet. Pékin, a-t-il dit : « *apprécie* » le fait que tous les gouvernements indiens « *aient observé une position consistant à reconnaître que le Tibet fait partie intégrante de la Chine, à s'abstenir d'ingérences dans les affaires intérieures de la Chine et à interdire aux séparatistes tibétains de se livrer à des activités politiques visant à diviser la Chine* ».

Amnésie diplomatique

Cette amnésie diplomatique (on se souvient des vifs reproches adressés à la mère du premier ministre indien par Pékin) n'a pu que faire plaisir à M. Gandhi qui, pour sa part, a assuré à son interlocuteur que la position de New-Delhi était inchangée. M. Li Peng a toutefois tenu à souligner auprès de journalistes chinois et indiens que l'amélioration des relations sino-indiennes « *n'affectera pas les relations de la Chine avec d'autres nations d'Asie du Sud* », allusion aux liens privilégiés de Pékin avec le Pakistan, dont le nouveau premier ministre, M[me] Benazir Bhutto, effectuera en Chine sa première visite officielle à l'étranger.

A l'issue de ses entretiens, en principe couronnés par une rencontre avec M. Deng Xiaoping, M. Gandhi se rendra, jeudi, à Xi'an, l'ancienne capitale impériale par où pénétra le bouddhisme indien au septième siècle, puis à Shanghai.

FRANCIS DERON.

Au Cambodge, la guerre s'essouffle...

(Suite de la première page.)

(Suite de la première page.)

Mais, selon le vice-président du comité provincial, un millier de Khmers rouges rôdent encore dans « *des secteurs reculés* » et, ces deux dernières années, ils ont commis quelque deux mille meurtres, ce qui semble beaucoup. « *Pendant la même période, nous en avons capturé six cent quarante-sept et huit cent quarante-deux se sont rendus* », ajoute-t-il. La guerre, si on l'en croit, n'est pas finie.

Que l'armée vietnamienne évacue le Cambodge depuis décembre 1987 ne semble mis en doute par personne. Elle a de bonnes raisons de le faire : la faiblesse des activités militaires des Khmers rouges, la pression internationale, l'impopularité de la guerre au Vietnam et, si l'on en croit de bonnes sources, l'indiscipline de certaines unités qu'il valait *mieux rapatrier. C'est le rythme* et l'ampleur des retraits de troupes qui prêtent à controverse. Officiellement, en comptant les départs du 15 au 21 décembre, les trois quarts des effectifs ont *été évacués et il ne* reste que cinquante mille soldats vietnamiens au Cambodge, stationnés dans trois secteurs névralgiques : les « trois frontières » (Thaïlande, Cambodge et Laos), l'est du Mékong et la région au sud de Phnom-Penh, là où la chaîne des Cardamomes rejoint la route entre la capitale et le seul port maritime d'importance, *celui de Kompong-*Som.

Blindés américains, canons russes ou chinois

Invérifiables, ces chiffres sont peut-être, cependant, plausibles. Les forces de la résistance sont relativement limitées. L'ANS, l'armée nationale sihanoukiste, qui bénéficie d'une aide occidentale plus importante que par le passé, a recruté ces derniers temps et comptera, dans trois ou quatre mois, plus de vingt *mille hommes. Mais il s'agit avant* tout d'une force de police, encore légèrement armée et sans tradition de guérilla. Pour le prince Sihanouk, elle constitue d'abord un atout politique, utilisable en cas de règlement interne du conflit. L'autre composante non communiste de la résistance (le FNLPK de M. Son Sann) est, militairement, plus faible : une dizaine de milliers d'hommes, réorganisés ces derniers mois, *mais bien* peu actifs sur le terrain.

Restent les Khmers rouges. On parle, à Bangkok, de vingt mille à trente mille hommes. Ici, on dit que leurs effectifs sont plus près de dix mille combattants. *Des hommes qui* s'usent, qui attaquent de moins en moins. Embuscades et accrochages sont de plus en plus rares. Ce sont les mines — et non les combats — qui font le plus de victimes. Les Khmers rouges, ajoute-t-on, en sont venus à la guerre politique « *non par choix, mais par obligation* ». « *Une guérilla qui ne se bat pas est une guérilla qui perd pied, et ne me répondez pas que les Khmers rouges préparent discrètement un gros coup, ils n'en ont plus les moyens* », estime un expert vietnamien. Même son de cloche chez les soldats qui rentrent, juchés sur de vieux APC, les transporteurs blindés à chenilles de fabrication américaine, sur lesquels ils ont monté canons russes ou chinois. « *Les Khmers rouges se battent très peu* », répondent-ils à l'unisson. Pourtant, ces troupes reviennent des provinces de Battambang et de Siem-Reap, où l'insécurité est censée être la plus grande.

Les autorités de Phnom-Penh affirment, de leur côté, que leur petite armée s'organise : une trentaine de milliers de réguliers sur lesquels se greffent troupes régionales et milices locales, soit en tout deux cent mille hommes, selon le général Nguyen Van Thai, porte-parole de l'armée vietnamienne. Ce qui fait, si c'est le cas, bien du monde pour appuyer les quelque cinquante mille soldats vietnamiens officiellement sur place. Et ce qui devrait suffire, en tout cas, pour parer à toutes les éventualités et à maintenir le pays *dans l'état de « ni guerre ni paix »* qu'il connaît depuis la mi-1985, quand les Vietnamiens ont fini de prendre, les unes après les autres, les bases de la résistance sur la frontière thaïlandaise.

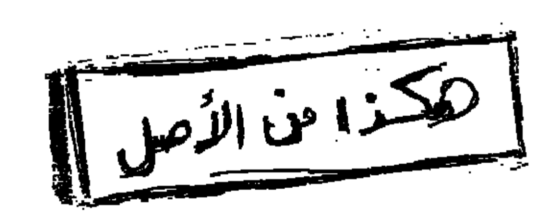
Tout le monde n'est pas rassuré pour autant. Les civils vietnamiens sont nombreux au Cambodge. Ils étaient un demi-million avant le début de la guerre, en 1970. Selon certaines sources, on en compterait à peu près autant aujourd'hui. Mais des hameaux de Vietnamiens, situés non loin des Cardamones, *ont plié* bagages. « *Ils ont démonté leurs maisons de bois et mis toutes leurs affaires sur des bateaux avant de regagner le Vietnam* », raconte l'un. En outre, les capacités de la nouvelle armée de Phnom-Penh n'ont guère été testées. « *Ils ne se battent pas* », disent plusieurs soldats vietnamiens. Mais il est vrai qu'entre Vietnamiens et Cambodgiens, la tolérance et l'estime ne sont guère échangées.

Le Vietnam joue donc le jeu, comme d'habitude, en prenant le *moins de risques. Il évacuera* complètement le Cambodge au plus tard dans deux ans et, si un accord se fait plus tôt — *ce que tout le monde pré*dit ici, — il pourra facilement et rapidement retirer un contingent nettement *allégé* et, apparemment, plus professionnel. Pour preuve de bonne volonté supplémentaire, il a rapatrié cette année un bon nombre d'experts civils. Phnom-Penh a déjà demandé à plusieurs pays, pour les remplacer, une assistance dans les domaines de l'enseignement agricole et de la santé.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

SECTEURS DE POINTE

***Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.**



SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Politique

La préparation des élections municipales

Le journaliste Noël Mamère veut enlever au PCF la mairie de Bègles

BORDEAUX
de notre correspondante

Le journaliste Noël Mamère fait une entrée remarquée sur la scène politique. En juin dernier, M. Gilbert Mitterrand, premier secrétaire de la fédération socialiste de la Gironde, l'avait choisi comme suppléant dans la dixième circonscription (Libourne). Voici que M. Mamère se déclare prêt à prendre la tête d'une liste « majorité présidentielle » à Bègles, la seule ville de plus de vingt mille habitants dirigée, en Gironde, par le Parti communiste.

L'affaire a été rondement menée. Un dépliant à l'effigie du candidat – *« Pour Bègles, la majorité présidentielle avec Noël Mamère »* – a été largement diffusé, il y a quinze jours, dans la commune. *« Sollicité il y a plusieurs mois par la section socialiste de Bègles »*, explique-t-il, le suppléant de M. Gilbert Mitterrand avait été désigné à l'unanimité et sans bruit par la même instance, début novembre.

Le conseil municipal du fief communiste compte vingt et un communistes et apparentés, huit socialistes (élus, en 1983, sur la même liste d'union de la gauche) et six représentants de la droite. Cependant, au premier tour de l'élection présidentielle, le 24 avril dernier, le PCF y avait recueilli 2 568 suffrages, contre 4 665 pour M. François Mitterrand.

« Pour un combat à la loyale »

Au premier tour des élections législatives, en juin, le PS avait devancé le PCF. *« Le rapport des forces politiques a changé, depuis 1983, en faveur du PS et au détriment du PCF »*, conclut M. Mamère. Les communistes refusant de l'admettre, le journaliste d'Antenne 2 se déclare prêt *« pour un combat à la loyale »*.

Que le suppléant du premier secrétaire de la fédération de la Gironde se lance dans une primaire, en pleine période de « gel » national des négociations PCF-PS, voilà qui a immédiatement attiré les foudres communistes. *« Croyez-vous, Monsieur le premier secrétaire, que c'est avec un tel coup de force contre l'union que la droite, qui remonte, sera mise en échec ? »*, demande M. Antoine Gomez, premier secrétaire fédéral du PCF, dans une lettre ouverte à M. Gilbert Mitterrand. Cependant, tout en déclarant qu'*« une primaire ne leur fait pas peur »*, les communistes girondins se gardent de faire officiellement de la situation à Bègles un *casus belli*. Ils laissent à leur « base » le soin d'engager le fer sur le terrain.

L'attitude des dirigeants socialistes girondins est encore plus ambiguë. Ils attirent d'abord l'attention sur la non-appartenance de M. Mamère au PS. Ce *distinguo* écarte formellement Bègles de la liste des cas « réservés », le 13 novembre dernier, par la convention nationale du PS. *« J'ai informé Gilbert Mitterrand de ma décision »*, se contente de dire de son côté le journaliste, qui se garde de préciser quelle fut la réponse du député. Le fils du président de la République, hospitalisé, est injoignable.

Le numéro deux de la fédération girondine, M. Lamaison, répond à sa place : *« Pour l'instant, la section socialiste de Bègles n'a reçu aucun « feu vert » pour une candidature de Noël Mamère, et nous ne saurions la cautionner avant les discussion nationales PCF-PS. »*

Les socialistes girondins, qui tiennent à préserver toutes leurs chances de reconquérir la direction de la communauté urbaine bordelaise actuellement détenue par M. Jacques Chaban-Delmas, sont partagés sur l'opportunité de la campagne béglaise. Les rocardiens la jugent pour le moins *« prématurée »*. Mme Catherine Lalumière, dont c'est la circonscription, parle carrément *« d'erreur »* et précise qu'elle n'a été *« ni informée ni* a fortiori *consultée par Noël Mamère »*. La machine de guerre de Bègles pourrait avoir des conséquences à l'intérieur du Parti socialiste.

GINETTE DE MATHA.

M. Vigouroux menacé d'exclusion du PS

Le comité directeur de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône a pris, lundi 19 décembre, la décision de *« demander au bureau exécutif du PS de prendre acte de l'auto-exclusion du parti »* de M. Robert Vigouroux, actuel maire de la Cité phocéenne et candidat à sa propre succession malgré la désignation officielle par les instances du PS de M. Michel Pezet comme *« premier des socialistes »* pour conduire la bataille des élections municipales de mars 1989 à Marseille.

M. Yves Vidal, premier secrétaire de la fédération, avait publiquement demandé au début du mois, lors de la visite à Marseille de M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, que tout fût *« définitivement réglé »* avant le 16 décembre, date retenue dans les Bouches-du-Rhône pour le dépôt des listes auprès des instances du PS.

D'autre part, dans un entretien publié lundi 19 décembre par le quotidien *le Provençal*, M. Philippe Sanmarco, député socialiste des Bouches-du-Rhône, qui devrait figurer en bonne place sur les listes de M. Pezet, interroge publiquement le chef de l'Etat qui a reçu récemment l'actuel maire de Marseille, lui demandant s'il *« soutient ou non Robert Vigouroux »*. *« Cette question se pose*, affirme M. Sanmarco, *parce que leur rencontre a été perçue dans le public comme un message de soutien. Et parce que son opinion nous importe... »*

M. Sanmarco, qui n'a pas encore déposé sa candidature en guise de protestation contre cette situation confuse, demande à M. Mitterrand de recevoir M. Pezet *« s'il veut démontrer que Robert Vigouroux n'est pas son candidat »*.

« En tout cas, ajoute M. Sanmarco, *s'il recevait le maire une seconde fois, je ne ferais pas partie d'une liste sur laquelle tirent le président et le gouvernement. »*

M. Sanmarco, qui fut jadis l'un des nombreux « dauphins » successifs de Gaston Defferre, demande encore aux responsables nationaux du PS *« de cesser de régler leurs comptes sur notre dos »* et *« de dire s'il y aura deux listes socialistes à Marseille, ou bien si les socialistes ont obligation d'être sur une seule liste »*.

M. Jean-Pierre Raffarin (UDF-PR) élu président du conseil régional de Poitou-Charentes

M. Jean-Pierre Raffarin (UDF-PR) a été élu, lundi 19 décembre, président du conseil régional de Poitou-Charentes en remplacement de M. Louis Fruchard (CDS), qui avait démissionné à la suite de son échec aux dernières élections cantonales.

M. Raffarin a été élu dès le premier tour par vingt-neuf voix contre vingt et une au candidat socialiste, M. Raoul Cartrand, et trois au candidat communiste, M. Paul Fromonteil. Il y avait cinquante-trois votants.

La représentation socialiste, qui était de six élus sur quinze dans le précédent bureau du conseil régional, a été réduite à néant dans le nouveau bureau, faute d'accord sur le nombre entre la majorité et l'oppositions locales.

Le Parti républicain s'est *« réjoui »* de l'élection de M. Raffarin, qui devient ainsi son dixième président de conseil régional. Le parti de M. Léotard détenait déjà les présidences des régions Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Centre, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Côte d'Azur et Rhône-Alpes.

[Né à Poitiers en août 1948, M. Jean-Pierre Raffarin est diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP). Il a été, de 1981 à 1988, directeur général de l'agence de communication Bernard Krief, avant d'entrer, le 1er septembre dernier, en qualité de délégué général, à l'Institut Euro-92, qui regroupe une trentaine d'entreprises soucieuses de stratégie européenne.

M. Raffarin a travaillé, de 1976 à 1981, dans plusieurs cabinets ministériels avec MM. Lionel Stoléru (travail), Jean-Pierre Soisson (jeunesse et sports) et Jacques Blanc (agriculture). Parallèlement, il militait dans le sillage de M. Michel Poniatowski comme secrétaire général des Jeunes Giscardiens (1974 à 1977) et entrait à l'état-major du Parti républicain comme délégué national, puis secrétaire national, secrétaire général adjoint..., fonction qu'il continue d'assumer en même temps que ses deux mandats locaux : conseiller régional et conseiller municipal de Poitiers.]

Il y a trente ans, de Gaulle devenait président de la République

Il y a trente ans, le 21 décembre 1958, le général de Gaulle était élu pour la première fois président de la République et de la Communauté, en vertu de la Constitution que le corps électoral de métropole et d'outre-mer avait approuvée lors du référendum du 25 septembre précédent par 85 % des suffrages exprimés. Elu chef de l'Etat par un collège de quatre-vingt-un mille sept cent soixante-quatre « notables », de Gaulle avait recueilli 78,5 % des voix (sur 97 % de suffrages exprimés) contre 13 % à M. Georges Marrane, candidat du Parti communiste, et 8,4 % à M. Albert Châtelet de l'Union des forces démocratiques.

Président du conseil depuis le 1er juillet 1958, le général de Gaulle s'installe à l'Elysée le 8 janvier 1959 et nomme le même jour M. Michel Debré premier ministre. Dotée de toutes ses institutions, la Ve République commence alors.

De Gaulle encore et toujours ! Depuis le premier ouvrage consacré à lui – le *Charles de Gaulle* de Philippe Barrès chez Hachette-Londres en 1941, la vie et l'œuvre du général sont restées une source inépuisable pour les historiographes, les mémorialistes et les chercheurs. Parmi les publications les plus récentes, deux ouvrages font des références indirectes mais fondamentales au fondateur de la Ve République : le professeur Charles Debbasch avec la deuxième édition de sa *Ve République* (Economica éditeur) et l'ancien premier ministre Michel Debré avec le troisième volume de ses Mémoires dans lequel il explique ce que « gouverner » a signifié pour lui (*le Monde* du 16 décembre). Mais trois autres ouvrages évoquent un passé plus lointain. Michel Marcq, journaliste à *la Voix du Nord* est remonté à l'enfance et à la jeunesse pour décrire, dans un livre illustré de documents parfois inédits, *la Légende du Nord* de Charles de Gaulle.

Cet ouvrage est plus qu'une monographie car il montre bien à travers ses ancêtres lointains, les Irlandais Mac Cartan, les Wurtenbergeois Kolb, les Lillois Maillot et de Gaulle, et même un barde breton, que le général est fondamentalement un homme de l'Europe du Nord. De plus, jamais à la différence de beaucoup de ses camarades, il n'a servi outre-mer. Le champ de ses vues stratégiques n'a jamais conçu l'Afrique que comme un élément de la puissance française sur le continent européen ou face aux blocs, avant même que l'Afrique elle-même puis l'Algérie ne deviennent des handicaps voire des fardeaux.

L'Institut Charles-de-Gaulle et l'Institut d'histoire du temps présent évoquent cette conception du rôle de l'Afrique, pion sur un échiquier, en publiant le compte rendu d'un colloque tenu en 1987 sur « Les sources de la décolonisation » c'est-à-dire la conférence de Brazzaville de 1944.

L'analyse des discussions et des recommandations de cette conférence qui ne réunissait que des hauts fonctionnaires coloniaux ralliés à la France libre montre bien le souci de ceux-ci de permettre aux populations africaines de s'associer au redressement français qui suivra la victoire toute proche. Tous les aspects de la *situation coloniale et leur réforme* sont donc étudiés en détail. Il s'agit, à lire les témoignages, de faciliter davantage le développement des colonies que de permettre leur accession rapide à l'indépendance. Celle-ci n'est d'ailleurs encore revendiquée par personne sur place bien que les alliés anglo-saxons de la France, et surtout les Etats-Unis, ne se soient pas privés de critiquer sa présence en Afrique.

Il est vrai que les arrière-pensées stratégiques et politiques n'étaient pas absentes de ces nobles sentiments. De Gaulle lui-même ne l'envisage pas, contrairement à ce qu'ont fait croire le mythe et la légende qui se sont bâtis autour de l'appel de Brazzaville. En effet, dans le discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la conférence le 30 janvier 1944 (et que, curieusement, cet ouvrage ne reproduit pas), le général souhaitait seulement que ces « territoires » puissent *« pour leur développement même et le progrès de leurs populations, s'intégrer dans la Communauté française avec leur personnalité, leurs intérêts, leurs aspirations, leur avenir »*.

C'est donc avant tout la promesse de l'égalité des droits offerte aux peuples colonisés et leur intégration dans la communauté nationale française présentée comme une promotion qui a assuré sur le continent africain le renom des propos de de Gaulle ; ce n'est que plus tard qu'on y a décelé les germes d'une possible indépendance dont la première étape ne sera ouverte qu'en 1956 avec la « loi cadre » de Gaston Defferre et concrétisée par de Gaulle lui-même en 1958. Bien que le général ait plutôt conçu l'avenir comme une fédération, son discours de Brazzaville lui a en quelque sorte échappé pour devenir le bréviaire ou la charte de l'autodétermination des peuples.

Une alliance secrète avec Staline ?

Moins bien connu, parce que moins revendiqué, le comportement de de Gaulle avec les communistes – aussi bien français que soviétiques – en pleine guerre a excité la curiosité d'Henri-Christian Giraud. Bien que se référant aux archives du Quai d'Orsay et à celles de l'Union soviétique en partie publiées en 1983, le petit-fils du général Giraud que de Gaulle avait évincé à Alger en 1943 ne cache pas sa fierté de *« remettre en question des vérités que l'on croyait acquises depuis quarante ans »*.

La conclusion de son enquête est simple : de Gaulle et Staline ont conclu en juillet 1941 une alliance secrète, que, naturellement, le général ne mentionne jamais dans ses Mémoires. Cette révélation justifierait la *« belle et bonne alliance »* de 1944 scellée au Kremlin – cette fois publiquement – et la participation de Maurice Thorez au gouvernement de la Libération. La thèse est séduisante et nombre de documents peuvent l'étayer. Mais l'auteur n'explique pas pourquoi à Yalta et à Téhéran de Gaulle a été écarté du cercle des grands, pourquoi les Anglo-Saxons lui ont fourni tant d'armes pour libérer la France, et pourquoi les gaullistes ont dans la Résistance tant rivalisé avec les communistes.

L'intérêt du livre de Giraud n'est pas seulement dans la révélation de « secrets » mais plutôt dans la contribution qu'il apporte pour montrer combien, dans cette époque trouble, les ambiguïtés tactiques de de Gaulle, jouant des grandes puissances les unes contre les autres pour mieux se faire reconnaître, n'ont pas encore toutes été expliquées ni même révélées.

La bibliographie consacrée au général de Gaulle pour laquelle l'Institut Charles-de-Gaulle a déjà recensé quelque mille quatre cents ouvrages ne cesse donc de s'étendre.

ANDRÉ PASSERON.

★ Michel Marcq. *Charles de Gaulle, la légende du Nord.* Renaudot et Cie, 159 pages, 290 F.

★ *Brazzaville.* Plon collection Espoir, 384 pages, 200 F.

★ Henri-Christian Giraud, *De Gaulle et les communistes*, Albin Michel, 537 pages, 140 F.

Défense

Selon un diagnostic remis à M. Chevènement

Dix arsenaux de l'Etat en perte de vitesse

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, veut redonner du tonus au Groupement industriel des armements terrestres (GIAT), dont les résultats se dégradent depuis plusieurs années. Faute de commandes nationales ou étrangères suffisantes, ce qui pénalise ses coûts de production face à la concurrence et qui lui interdit toute agressivité commerciale, le GIAT, avec ses dix-sept mille salariés, est une entreprise où la matière grise ne s'investit plus assez au moment où elle doit se mobiliser pour la mise au point du char de combat Leclerc, le plus ambitieux de ses programmes.

A cette fin, M. Chevènement a lancé, la semaine dernière, une vaste concertation avec l'administration et les syndicats de l'armement pour élaborer un plan de développement stratégique sur la base d'un diagnostic – un document de trente-cinq pages – qui recense les atouts et les faiblesses d'une institution qui réunit une dizaine d'arsenaux.

En cinq ans, entre 1984 et 1988, le GIAT, qui fabrique les chars lourds, l'artillerie de gros calibre, les blindés légers et les munitions, a enregistré une constante dégradation de son chiffre d'affaires : 9 500 millions de francs (dont 36 % à l'exportation) en 1984 et, aujourd'hui, 7 300 millions de francs (dont 26 % à l'exportation). Mesuré en heures productives, le carnet de commandes a chuté de 40 %.

En septembre 1986, un premier rapport adressé au ministre de la défense, M. André Giraud, avait déjà tiré la sonnette d'alarme. On y affirmait, en substance, dans ce document officiel de soixante-six pages, que le GIAT, après avoir connu, depuis sa création en 1971, une quinzaine d'années de relative prospérité, était placé devant l'échéance de devoir diminuer ses effectifs (de l'ordre de 2 800 à 3 600 *suppressions d'emplois avant* 1990) pour faire face à la raréfaction de ses contrats.

Ni administration ni entreprise

La Cour des comptes s'en mêlait, qui attirait l'attention du gouvernement sur les déficiences de la gestion du GIAT, demeuré à mi-chemin entre une administration, sans autonomie ni personnalité juridique et financière, et une entreprise, confrontée aux lois du marché international.

Commandé par M. Chevènement, le nouveau diagnostic dans les mains du ministre de la défense dresse un état des lieux qui rappelle les précédentes observations. A ce détail près que, depuis, la situation du GIAT s'est encore aggravée. Sous-activité globale. Marchés rétrécis à l'exportation.

Augmentation des coûts supportés par le client national. Diminution des capacités d'autofinancement. Manque de matière grise (en ingénieurs et en cadres). Isolement excessif par rapport à l'environnement industriel. Absence d'ambitions stratégiques. Le GIAT n'est pas prêt à relever les défis.

On en a une preuve dans les rapports parlementaires sur la dérive des prix du nouveau char de combat Leclerc. A l'Assemblée nationale, M. François Fillon, député RPR de la Sarthe, parle des *« défauts du GIAT »* et du *« handicap »* qu'ils représentent pour le budget de la défense. Au Sénat, M. Jean Francou, sénateur (centriste) des Bouches-du-Rhône, va jusqu'à considérer que *« l'armée de terre, cliente captive du GIAT, subit, sur ses crédits d'équipement, les conséquences des surcapacités et des sureffectifs de cet ensemble étatique à la gestion lourde et rigide »*.

Allusion au fait que le coût du programme Leclerc, destiné à remplacer l'AMX-30, enregistre une hausse de 26 % par rapport aux prévisions et que l'armée de terre devra ou ajuster ses dépenses (de l'ordre de 3 500 millions de francs entre 1989 et 1993) ou diminuer ses commandes (820 chars au lieu des 1 100 prévus).

Le rapport remis à M. Chevènement donne d'autres illustrations de la difficulté du GIAT à accroître son dynamisme.

Une table ronde en février

A l'exportation, par exemple, L'Arabie saoudite, déjà cliente du char AMX-30, a refusé d'acquérir le nouveau modèle de char AMX-40. La Suisse a préféré commander à Israël ses munitions-flèches. Pour moderniser ses AMX-30, l'Espagne a choisi une solution ouest-allemande. Et même, en France, le marché des pistolets des gendarmes a failli échapper au GIAT.

A l'intention du ministre de la défense, l'audit demandé par lui trace quelques axes en vue de rétablir la situation du GIAT. Une action sur les coûts : il est possible de diminuer de 20 %, en quelques années, les prix des matériels offerts sur le marché. Un effort sur l'après-vente : c'est un domaine où le GIAT n'a pas accumulé suffisamment d'expérience. Une politique de produits tendue vers l'exportation : le *client national bénéficiera des* baisses du coût unitaire induites par un allongement des séries. Une diversification de ces mêmes produits : le GIAT est invité à rechercher la synergie des compétences entre activités civiles et militaires. Une culture industrielle : il convient de mieux former les personnels, à tous les niveaux, et de restructurer la pyramide des qualifications (en ingénieurs et en techniciens).

La semaine dernière, ce document intitulé *« Le plan stratégique du GIAT »* a été remis aux organisations syndicales, qui ont jusqu'à la mi-janvier 1989 pour l'analyser dans ses grandes lignes et faire des contre-propositions éventuelles.

A cette date-là, une série de consultations devrait opposer les syndicats à plusieurs dirigeants des armements terrestres, au sein de la Délégation générale pour l'armement (DGA) et du GIAT, avant que M. Chevènement ne convoque, *en février, une table-ronde pour définir les remèdes à apporter.*

J. I.

Deuxième démission en dix jours d'un haut responsable de chez Dassault

Conseiller de M. Serge Dassault pour les affaires militaires, le général de corps aérien Michel Forget quitte le groupe Dassault-Bréguet. Officiellement, il s'agit d'une séparation d'un commun accord. En réalité, le général Forget a donné sa démission après seulement deux ans de fonction.

Agé de cinquante-huit ans et ancien « patron » de la Force aérienne tactique (FATAC), le général Forget était entré chez Dassault-Bréguet en septembre 1986, avec le titre de conseiller du PDG, M. Serge Dassault. Connu pour son franc-parler et pour ses choix en faveur d'une arme aérienne offensive, le général Forget ne partageait plus les options stratégiques à long terme du groupe aéronautique auquel il appartenait.

C'est en l'espace d'une dizaine de jours le deuxième départ d'un responsable haut placé de la société. Le 8 décembre, en effet, le vice-président chargé des affaires industrielles, M. Jacques Estèbe, c'est-à-dire le numéro deux de la hiérarchie de l'entreprise et un très ancien collaborateur de Marcel Dassault, a, lui aussi, donné sa démission en désaccord avec le fils du fondateur sur la gestion du groupe aéronautique (*le Monde* daté 11-12 septembre).

Société

Après l'attentat de Cagnes-sur-Mer

La protection des foyers Sonacotra va être renforcée

Après l'attentat perpétré, lundi 19 décembre, contre le foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes), au cours duquel un ressortissant roumain de quarante-huit ans, M. Gheorghe Jordalescu, a été tué et onze personnes blessées, M. Michel Gagneux, président national de la Sonacotra, a annoncé, sur place, que *« le problème général de la sécurité »* dans les établissements gérés par son organisme allait être *« entièrement revu »*. Des mesures particulières seront prises sur la Côte d'Azur - où quatre autres attentats de caractère raciste se sont produits depuis le début de l'année - avec, dans un premier temps, le recours à des sociétés privées de surveillance et de gardiennage.

Parmi les onze blessés, deux ont été sérieusement atteints, dont un Français, M. Claude Hecht, vingt ans, employé dans une entreprise de transports frigorifiques voisine du foyer, qui a été touché par des éclats métalliques à la tête et au thorax. Le second, un ouvrier tunisien, souffre de fractures au bassin et aux jambes. Leurs jours ne sont toutefois pas en danger.

Dans un message adressé à M. Gagneux, le président de la République, M. François Mitterrand, a constaté qu'*« une fois de plus la lâcheté de quelques uns vient de frapper des travailleurs immigrés »*. *« Cette violence*, a-t-il ajouté, *doit être dénoncée et combattue avec la plus grande fermeté. »* De son côté, le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a assuré les résidents du foyer de sa *« détermination à ce que les auteurs de cet acte odieux soient retrouvés et déférés à la justice »* et de sa *« résolution à ne tolérer aucune manifestation à caractère raciste »*. Plusieurs organisations anti-racistes ainsi que les partis de gauche ont appelé à une manifestation de protestation, à Cagnes-sur-Mer, le mercredi 21 décembre.

Les enquêteurs interprètent, d'autre part, avec circonspection la découverte, à proximité du lieu de l'attentat, de tracts signés OJC (Organisation juive de combat), groupe Massada, d'autant qu'un correspondant anonyme a démenti par téléphone auprès de l'AFP toute participation de ce groupe à cette affaire. *(Lire d'autre part.)*

NICE
de notre correspondant régional

A Cannes, où un attentat comparable a eu lieu le 9 mai dernier, comme à Cagnes-sur-Mer, les poseurs de bombe ont pu pénétrer, en toute facilité et sans être remarqués dans les foyers de travailleurs immigrés qu'ils avaient pris pour cible. Cette liberté d'accès aux établissements de la Sonacotra pose, aujourd'hui, un problème que les responsables de cet organisme doivent résoudre d'urgence. *« Nous avons commandé, il y a trois mois, un audit sur la sécurité dans les foyers dont nous attendons les résultats*, a indiqué M. Gagneux. *Il s'agit d'une question délicate, car nous ne pouvons pas faire de nos établissements des bunkers ou des casernes. Nous allons donc essayer, en concertation avec notre clientèle, de trouver un moyen terme entre la meilleure protection possible et la nécessaire liberté qui va avec le logement. »*

Dans un premier temps, les responsables de la Sonacotra vont demander aux services de police de renforcer leur surveillance. Ils envisagent également, à titre transitoire, de faire appel, en particulier sur la Côte d'Azur, à des sociétés privées de gardiennage avant de mettre en place un dispositif de sécurité moderne consistant éventuellement en l'utilisation de cartes magnétiques. Ces mesures s'imposent de toute évidence dans le département des Alpes-Maritimes, où quatre autres attentats ont été commis depuis le début de l'année.

Le 12 février, à Saint-Laurent-du-Var, près de Nice, les locaux et un minibus d'une association culturelle musulmane avaient fait l'objet d'un incendie d'origine criminelle. Le 9 mai, une bouteille de gaz piégée avait explosé au foyer Sonacotra de Cannes, faisant deux blessés légers. Le 8 juin, une charge explosive, placée sous la voiture du directeur du foyer Sonacotra de Nice-village, avait été désamorcée à temps. Le 14 octobre, enfin, un bidon d'essence enflammé avait été lancé contre les locaux du consulat d'Algérie à Nice, provoquant un incendie.

« Un acte de guerre »

Aucun de ces attentats n'a été élucidé. Les policiers ont cependant relevé des similitudes entre celui de Cannes et celui de Cagnes-sur-Mer : *même jour de la semaine, en fin de* week-end, même heure et même système d'explosion : une bouteille de *gaz piégée déposée* dans des lieux de passage obligé. A Cagnes-sur-Mer, cependant, le dispositif a été renforcé avec l'utilisation de deux bombes (et non de trois, comme *indiqué dans nos éditions du* 20 décembre), l'une placée à l'extérieur du bâtiment explosant la première, l'autre déposée à l'intérieur pour piéger, deux minutes plus tard, les locataires pris de panique et cherchant à fuir.

Autre différence : la puissance *des charges employées est considérablement supérieure à celle de* Cannes et équivaut, selon un artificier, à dix ou vingt kilos de dynamite ou à trois à quatre kilos de plastic (pour ce qui concerne la bombe placée à l'intérieur du foyer), l'explosif étant de type brisant particulièrement destructeur. Harlem Désir, président de SOS-Racisme, qui s'est rendu à Cagnes-sur-Mer dès lundi après-midi, a pu, dans ces conditions, comparer cet attentat à *« un véritable acte de guerre »*.

Le groupe Massada avait déjà revendiqué l'attentat de Cannes, huit jours après qu'il eut été commis, dans des lettres adressées au *MRAP* de Nice et de Menton. A Cagnes-sur-Mer, des tracts dactylographiés signés de ce même groupe (*le Monde* du 20 décembre) ont été découverts dans la matinée de lundi à une centaine de mètres du foyer éparpillés sur le bas-côté de la route, comme s'ils avaient été jetés d'une voiture. *La police reste toutefois* prudente sur ces tracts émanant d'une organisation (l'OJC) qui *s'était* déjà manifestée à Paris, mais contre l'extrême droite et d'un groupe (*le groupe Massada*) inconnu de ses services. Elle n'accorde, d'autre part, aucun intérêt à l'appel reçu par l'agence du journal *Nice-Matin* de Cagnes-sur-Mer émanant d'une pseudo Brigade tricolore. *« C'est un masque*, a estimé, pour sa part, Harlem Désir. *Les gens qui ont fait cela sont tout simplement des racistes d'extrême droite et très vraisemblablement tout aussi antisémites qu'antimaghrébins. Ce qui est important, c'est qu'il y a aujourd'hui des tueurs fous en liberté et qui peuvent recommencer à tout moment. »*

Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Moktar Louhibi, a également estimé qu'il s'agissait d'une *« revendication-écran »*.

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relogés dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

GUY PORTE.

Une « revendication » douteuse

Peu après l'attentat de Cagnes-sur-Mer, des tracts ont été retrouvés à proximité du foyer de la SONACOTRA. Portant l'étoile de David dans un cercle, ces tracts, indiquant notamment *« l'islam périra par le sang versé d'Israël »* (*le Monde* du 20 décembre), sont signés OJC (Organisation juive de combat) Groupe Massada (1). Alors que ce Groupe Massada était inconnu des services de police, l'OJC a, *en revanche*, déjà revendiqué plusieurs actions : il s'agit du saccage, le 30 décembre 1987 à Paris, des locaux de *National Hebdo* (*le Monde* du 1er janvier), organe du Front national ; d'une opération de même nature, le 27 janvier dernier, dans deux librairies parisiennes d'extrême droite (*le Monde* du 29 janvier) et d'une série d'attaques, le 1er mai dernier, par un commando d'une dizaine de personnes, du siège, de nouveau, de *National Hebdo*, du siège de la fédération parisienne du Front national et de l'état-major de campagne de M. Jean-Marie Le Pen.

Après la découverte des tracts, à Cagnes-sur-Mer, un correspondant anonyme se réclamant du « Mouvement sioniste d'action et de défense Massada » a démenti *« catégoriquement »*, dans un appel téléphonique à l'AFP, mardi peu après 1 heure, *« toute participaiton de ses militants »* dans l'attentat *« d'inspiration nazie »*.

« Le mouvement Massada lutte par tous les moyens contre les antisémites et antisionistes de tout bord », a ajouté le correspondant anonyme. *« Le mouvement Massada met en garde contre toute utilisation abusive de son nom et de son sigle »*, a conclu le correspondant.

De même que les policiers chargés de l'enquête, plusieurs personnalités mettent, elles aussi, en doute l'authenticité de cette « revendication » par l'OJC. C'est le cas de Harlem Désir, président de SOS-Racisme, et de M. Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Condamnant *« absolument »* l'attentat, M. Klein a jugé *« totalement impossible »* que des extrémistes juifs aient pu en être les auteurs. *« S'attaquer aux immigrés est totalement contraire à la philosophie »* de la communauté juive dans son ensemble, a-t-il ajouté. M. Klein *« n'exclut pas une manœuvre »* de l'extrême droite, *« bien implantée dans la région »* méditerranéenne, qui s'en prendrait ainsi à la fois *« à ses deux cibles favorites »* : les Arabes et les juifs, en jetant le discrédit sur ces derniers.

(1) Place forte du Judée, la citadelle de Massada est un haut lieu pour les Israéliens. C'est là que s'enfermèrent les derniers patriotes juifs après la chute de Jérusalem, en 70 après Jésus-Christ, pour y soutenir le siège de l'armée romaine de Flavius Silva à l'issue duquel il ne resta aucun survivant.

Précédents

De nombreux attentats ont déjà visé, dans la région Provence-Côte-d'Azur, des foyers d'immigrés ou des établissements fréquentés par ceux-ci.

Dans *le courant du mois de* mai 1986, plusieurs actions violentes furent ainsi conduites dans les régions de Toulon, de Marseille et de Nice. Elles avaient été attribuées à des « commandos de France contre l'invasion maghrébine ». Le 17 août de la même année, à Toulon, quatre hommes, dont Claude Noblia, président de l'Association SOS-France, avaient été tués par l'explosion d'une bombe qu'ils transportaient dans leur voiture.

Le 11 mai 1987, trois personnes avaient été blessées dans un attentat contre la Maison de l'étranger à Marseille.

Dans la nuit du 8 au 9 mai, une explosion provoquée par une bouteille de gaz placée au premier étage du local avait fortement endommagé un foyer-hôtel de la Sonacotra à Cannes-La-Bocca. Quatre personnes avaient été légèrement blessées. Cet attentat avait été revendiqué par un « mouvement contre l'invasion maghrébine », organisation inconnue jusque-là mais tenue pour une émanation des « commandos de France contre l'invasion maghrébine », eux-mêmes liés à l'époque à l'association SOS-France.

Au mois de juin suivant, le directeur du foyer Sonacotra de Nice avait découvert et désamorcé une bombe de fabrication artisanale.

Le 16 octobre, un bidon d'essence enflammée fut lancé contre la façade du consulat d'Algérie à Nice.

Enfin, le 24 octobre, un nouvel attentat causait d'importants dégâts à la Maison de l'étranger à Marseille, déjà attaquée le 11 mai 1987.

Nombreuses réactions en France et à l'étranger

L'attentat contre le foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer a provoqué de très nombreuses réactions tant à l'étranger qu'en France. C'est ainsi, nous indique notre correspondant à Tunis, Michel Deuré, que le gouvernement tunisien a fait connaître dès lundi soir son *« émotion »* et son *« indignation »* après cet attentat. Dans un communiqué du ministère des affaires étrangères, les autorités tunisiennes déclaraient : *« Tout en stigmatisant ces agissements à caractère ouvertement raciste, le gouvernement prend acte avec satisfaction de la réaction des autorités françaises au plus haut niveau qui, par la voix du président Mitterrand, ont exprimé leur condamnation de cette lâche agression et leur sympathie avec les victimes. »*

L'Union des travailleurs immigrés tunisiens (UTIT) a fait connaître, pour sa part, *« son indignation contre ce nouveau crime raciste. Elle exige que tout soit mis en œuvre pour trouver et châtier les coupables, réclame qu'une réelle sécurité soit assurée aux communautés issues de l'immigration et considère que cet attentat procède d'une attitude politique qui maintient en éveil les démons du racisme en France »*.

Cette analyse est partagée par de très nombreux syndicats et associations anti-racistes qui, unanimement, ont, dans des communiqués, condamné l'attentat de Cagnes-sur-Mer. Ainsi la CGT, la CFDT, la FEN, le MRAP, la LICRA, SOS-Racisme, ASTI (Association de soutien aux travailleurs immigrés), France Plus, l'Amicale des Algériens en France, des associations de travailleurs marocains ont-ils, tour à tour, fait connaître leurs réactions et exprimé leur indignation.

Plusieurs de ces syndicats et associations indiquaient, lundi dans la soirée, qu'elles organisaient mercredi 21 décembre à 18 h 30 à Cagnes-sur-Mer un rassemblement de protestation appelant *« tous les hommes et toutes les femme qui réprouvent de tels actes »* à y participer.

Enfin, plusieurs partis politiques français ont fait connaître leurs réactions. Le RPR, par la voix de son secrétaire général, M. Alain Juppé, a demandé lundi au gouvernement de *« tout mettre en œuvre afin que soient retrouvés et jugés les auteurs du crime* [de Cagnes-sur-Mer] *qui les rejette au ban de la société et de la démocratie »*. Le secrétaire général du RPR, après avoir dénoncé *« le caractère odieux et lâche de cet acte criminel »*, a réaffirmé *« son opposition intransigeante à tout acte ou toute parole à caractère raciste »*.

De son côté, M. Alain Lamassoure, porte-parole de l'UDF, a fait état de *« l'indignation de l'UDF en face de ce geste meurtrier d'inspiration raciste, qui, selon toutes les apparences, a été savamment programmé dans l'intention de tuer »*. Il a souhaité que *« tout soit mis en œuvre pour poursuivre les auteurs de cet ignoble attentat et les soumettre à la justice »*.

A gauche, au-delà des réactions de M. François Mitterrand et du ministre de l'intérieur, de très nombreux responsables de partis politiques, PS, PC, LCR, MRG, ont fait également état de leur indignation.

Semaine de la bonté

Cas N° 57

Laurent a été longtemps chômeur. Il a ensuite effectué son service militaire, pensant trouver du travail par la suite. Malheureusement, il n'en est rien. L'ombre d'une nouvelle période de chômage lui fait désirer suivre une formation BTS. Elle est d'un montant de 19 500 F par an, les études durent deux ans.

Malgré un très petit budget, ses parents l'aident. En première année, un stage de six semaines en entreprise est obligatoire. hélas, il n'en a trouvé un qu'à Paris. Pour lui permettre de payer ses frais et donc de continuer ses études, il faudrait

3 000 F.

● *Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris, CCP Paris 4-52 X, ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81.*

Au tribunal de Bobigny

« Faire peur aux Noirs et aux Arabes »

Interpellés durant la fin de semaine, quatre jeunes gens âgés de dix-huit à vingt-deux ans ont comparu, lundi 19 décembre, devant le tribunal correctionnel de Bobigny (Seine-Saint-Denis) pour y répondre de jet de billes contre le centre d'études juives d'Epinay-sur-Seine et un foyer de travailleurs immigrés, ainsi que d'une agression contre un homme d'origine africaine, M. Hamadi, qu'ils blessèrent avec un pistolet à grenaille.

Bien que les quatre jeunes gens aient admis qu'ils voulaient *« faire peur aux Noirs et aux Arabes »*, et que des insignes nazis aient été trouvés chez eux, ils ne sont prévenus que du délit de dégradations de bien d'autrui et coups et blessures sans que l'on ait retenu un aspect raciste à leurs actes. Les prévenus Thierry Coolsaet, Sylvain Brochetta, Laurent Tuffery et Richard Rapin, ont reconnu les faits, mais sans apparemment en mesurer la gravité.

Les débats sur le fond ont été renvoyés au *mois de janvier*.

L'affaire de la succession Canson

Nouveau tableau retrouvé nouveaux soutiens à M. Rosenberg

Un nouveau tableau faisant partie de la succession Suzanne de Canson a été retrouvé par le juge d'instruction chargé de ce dossier à Toulon, M. Jean-Pierre Bernard. Comme les précédents, il semble avoir été vendu en 1985, à l'insu de sa véritable propriétaire, décédée en septembre 1986. D'autre part, après l'inculpation de recel de M. Pierre Rosenberg, chef du département des peintures au Musée du Louvre, plusieurs personnalités du monde universitaire et artistique lui ont apporté leur soutien. Enfin, Me Marie-France Pestel-Debord, ancienne collaboratrice de Me Paul Lombard, également inculpée dans ce dossier, dément « catégoriquement » le témoignage d'un avocat suisse, Me Olivier Weber-Caflisch, sur son rôle dans la vente d'un autre tableau de la succession Canson, signé Quentin de La Tour.

Attribué à Francesco Guardi, le *Portrait d'une servante portant un plateau* est un tableau fort rare, ce peintre vénitien du dix-huitième siècle ne s'étant guère adonné à l'art du portrait. Faisant partie des toiles ayant appartenu à Suzanne de Canson et que les deux principaux inculpés, Mme Joëlle Pesnel et Me Robert Boissonnet, sont soupçonnés d'avoir vendu à leur profit, ce tableau a été remis, lundi 19 décembre, à M. Bernard, après avoir été saisi dans la région parisienne. Il semble qu'il ait été vendu, en 1985, à un particulier par l'un des deux inculpés.

Déjà, vendredi 16 décembre, trois dessins de Boucher et Fragonard avaient été retrouvés par le juge. Comme le tableau de Guardi, ils avaient été reproduits, sous la rubrique « vol », dans la *Gazette de l'hôtel Drouot*.

Tandis que le juge poursuit ses investigations, vingt personnalités ont rendu public un texte critiquant l'*« inculpation sans précédent »* de M. Rosenberg et assurent celui-ci de *« leur solidarité »*. Les signataires *« rendent hommage à l'honnêteté et à la sagacité d'un des plus éminents conservateurs dont la France puisse s'honorer. Ils regrettent la façon tronquée et spectaculaire dont la presse en général a rendu compte du douloureux problème de la succession Canson, en méconnaissant les procédures d'acquisition et d'enrichissement du patrimoine »*. Ce texte est signé par MM. Avigdor Arikha, Pierre Beres, Pascal Bonafoux, Yves Bonnefoy, Jean-Claude Casanova, Jean-Pierre Changeux, Pierre Daix, Bruno Foucart, Max Fumaroli, Michel Leiris, Jean Leymarie, Pierre Nora, J.-B. Pontalis, Claude Roy, Antoine Schnapper, Rafael Sorin, Werner Spies, Sam Szafran, Jacques Thuillier, Guy Thuillier.

Un démenti de Mme Pestel-Debord

Me Pestel-Debord dément *« catégoriquement »* le récit de la transaction sur un pastel de Maurice Quentin de La Tour, réalisée en 1987 au profit de Mme Pesnel, fait par Me Olivier Weber-Caflisch, de Genève, tel que nous l'avons rapporté (*le Monde* du 17 décembre).

« Contrairement à ce qui est indiqué dans votre article, écrit-elle, *je n'assistais » pas Mme Pesnel dans cette transaction, terme qui, dans la profession, a un sens bien précis et qui signifie que l'on représente le client, mais je ne faisais que l'accompagner dans une affaire où le cabinet Lombard, pour lequel je travaillais, n'est jamais intervenu bien qu'étant l'avocat de Mme Pesnel par ailleurs, Me Weber-Caflish ne m'a remis aucun chèque ni au porteur ni autrement libellé et n'avait d'ailleurs aucune raison de le faire pour les motifs que je viens d'exposer. En revanche, il a remis deux chèques en mains propres à Mme Pesnel — qui avait directement traité avec lui (...) comme vous l'avez d'ailleurs précisé vous-même. Enfin, et de la même manière, je démens catégoriquement avoir reçu la moindre somme d'argent en espèces des mains de mon confrère Weber-Calfisch, étant destinée à moi-même ou à quiconque. »*

POLICE

Un projet de circulaire du ministre de l'intérieur

L'alcool interdit dans les locaux de police

Les boissons alcooliques seront désormais interdites dans les locaux de police, à l'exception du vin et de la bière, qui ne seront admis qu'aux heures des repas. Tel est le contenu d'une circulaire sur *« la prévention de l'alcoolisme et l'hygiène alimentaire »* que devrait bientôt signer M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, et qui — fait exceptionnel — a reçu l'aval de l'ensemble des syndicats de police, lors d'un comité technique paritaire central, vendredi 16 décembre.

L'alcoolisme fut longtemps un sujet tabou dans la police nationale. Considéré comme une évidence folklorique plutôt que comme un signal d'alarme, il ne devenait préoccupant que lors d'un *« incident de police »*, dénomination pudique d'une *« bavure »* : quand, par exemple, un fonctionnaire « imbibé » commettait une faute et que la question de son désarmement était, à tout le moins, posée. Rajeunissement des effectifs, féminisation du personnel, modernisation et professionnalisation : les nouvelles orientations ministérielles, énoncées par M. Joxe depuis 1985, devaient inévitablement amener les responsables à regarder la réalité en face.

Le premier à le faire, multipliant les déclarations publiques contre l'intempérance et promettant des sanctions sévères, fut M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité du gouvernement Chirac. Un groupe de travail chargé d'étudier les *« problèmes sanitaires »* rencontrés par les policiers fut ainsi créé en septembre 1987. Ses participants furent unanimes pour proposer *« l'interdiction des boissons alcoolisées sur les lieux de travail à l'exception du vin et de la bière aux heures des repas »*. Un premier projet de ciruclaire fut présenté en septembre dernier, mais dut être remanié, à la demande des syndicats qui souhaitaient que la dimension répressive cède le pas à la formation et à la prévention.

C'est ce texte qui a été adopté à l'unanimité par les représentants des personnels, consensus syndical inhabituel venant conforter la continuité administrative, de M. Pandraud à M. Joxe. Se référant aux dispositions communes du Code de travail, la circulaire *« interdit à toute personne d'introduire ou de distribuer, de laisser introduire ou de laisser distribuer dans les locaux de travail, pour être consommées par le personnel, toutes boissons alcooliques autres que le vin, la bière, le cidre, le poiré, l'hydromel non additionné d'alcool »*.

Cependant, ajoute-t-elle, *« la bière et le vin ne peuvent être consommés qu'à l'occasion des principaux repas, comme accessoires à la nourriture »*.

Syndicats unanimes

Cependant, les syndicats — dont l'avis n'est que consultatif — ont demandé la suppression d'un paragraphe qui estimait *« nécessaire de s'acheminer vers l'instance disciplinaire (...) lorsque l'action conjuguée de l'environnement professionnel, du corps médical et du service social »* n'a pas réussi à faire changer d'attitude un policier intempérant.

La Fédération autonome des syndicats de police (FASP), notamment, estimant qu'il s'agit d'un problème médical et non disciplinaire, préfère que l'administration s'en tienne à des recommandations plus psychologiques. Non contestés, les paragraphes qui précèdent énoncent en effet : *« Dès les premiers signes d'intempérance, la hiérarchie doit intervenir auprès du fonctionnaire afin de l'amener à analyser son problème et à accepter, avec le maximum de bénéfice, la prise en charge médico-sociale. Ces actions peuvent revêtir différents aspects, de l'entretien personnel à la lettre de mise en garde. »*

Aux sanctions disciplinaires, les syndicats, devant un cas insoluble, préfèrent la réforme pour raison médicale. Leur belle unanimité mérite d'être soulignée, car leur position ne sera pas forcément populaire à la base. Envers du *stress* propre à cette profession, l'alcoolisme policier n'est-il pas aussi une source de revenus non négligeable, les caisses des bars installés dans certains commissariats permettant d'améliorer l'ordinaire des personnels, dont les conditions de travail laisent souvent à désirer ?

EDWY PLENEL.

Société

MÉDECINE

Quatre personnes sont mortes de méningite ces derniers jours en France

Des « bouffées épidémiques » de méningite cérébrospinale sont observées depuis quelques jours dans plusieurs régions françaises. Une dizaine de cas ont déjà été diagnostiqués, dont quatre mortels : un militaire du 18e Régiment d'Epinal (Vosges), un bébé et un écolier de Laval (Mayenne) ainsi qu'un lycéen de Dijon. Plusieurs campagnes de vaccination sont en cours chez les enfants et les personnes ayant été en contact avec les malades.

A la différence des méningites d'origine virale, la méningite cérébro-spinale est due à une bactérie – le méningocoque – dont on distingue plusieurs groupes (A, B et C) différenciables par leurs propriétés antigéniques. Ce germe très fragile ne peut survivre plus de 3 à 4 heures en dehors de l'organisme. On le trouve généralement dans le rhinopharynx d'où il peut infecter les méninges et le système nerveux. Cette maladie touche en général les enfants et les adolescents. Elle sévit sur un mode endémique et parfois épidémique, le plus souvent au sein de collectivités comme les écoles et les casernes.

L'urgence, face à une telle situation, consiste à faire au plus vite le diagnostic (fièvre élevée s'installant brutalement chez un enfant en bonne santé, frissons, maux de tête, vomissements et surtout raideur de la nuque) afin de prescrire au plus vite, après une ponction lombaire (pour identifier le germe en cause) un traitement antibiotique. Celui-ci est indispensable et presque toujours efficace lorsqu'il est administré à temps.

La question la plus difficile concerne la prévention en cas d'épidémie. La vaccination n'est actuellement possible que contre les méningocoques des groupes A et C alors que c'est le germe du groupe B qui est le plus fréquent en France. Les campagnes de vaccination des personnes ayant été au contact des malades n'ont donc de sens que lorsqu'il s'agit d'épidémie de méningite A et C. Le centre national de référence, dirigé à l'Institut Pasteur de Paris par M. Jean-Yves Riou, a pu confirmer que le foyer épidémique de la Côte d'Or était dû à un type C.

Selon les spécialistes, la désinfection des locaux concernés (fréquemment mise en œuvre dans le passé) n'est d'aucune utilité, compte tenu de l'extrême fragilité du virus. D'autre part, la prévention par antibiotiques (spiramycine notamment) demeure très controversée. *« Elle ne peut être efficace que si elle est mise en œuvre très tôt, c'est-à-dire dans les heures qui suivent le contact avec le malade*, explique M. Jean-Yves Riou. *Elle ne doit d'ailleurs concerner que les gens qui sont en étroite relation avec les malades. »* Le laboratoire de M. Riou n'a pas encore confirmé le type de méningocoque impliqué dans le foyer épidémique de Mayenne.

J.-Y. N.

SCIENCES

M. Roger Lesgards sera appelé à présider la Cité des sciences de La Villette

Un décret du 19 décembre renouvelle partiellement le conseil d'administration de la Cité des sciences et de l'industrie de *La Villette*. Parmi les cinq nouveaux membres figure M. Roger Lesgards qui devrait être nommé président de la Cité, en remplacement de M. Christian Marbach, récemment nommé directeur général de l'industrie.

M. Lesgards avait été chargé en 1982 d'établir avec Mme Lucette Degail un rapport sur La Villette, alors en construction. Plus tard, alors qu'il dirigeait la Société européenne de propulsion, il siégea au conseil d'administration de la Cité, au titre de personnalité qualifiée. Mais en 1987, il fut écarté par M. Jacques Valade, alors ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur.

[Né le 3 décembre 1935 au Creusot (Saône-et-Loire), ancien élève de l'ENA, M. Roger Lesgards est entré au Centre national d'études spatiales en 1973 comme directeur adjoint, chargé du personnel et de l'administration, puis en est devenu secrétaire général. En 1981, il est directeur-adjoint du cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie. Il est ensuite chargé de mission auprès du ministre quand M. Chevènement prend aussi la responsabilité de l'industrie, fonctions qu'il garde quand M. Laurent Fabius remplace M. Chevènement. En juin 1984 il devient PDG de la Société européenne de propulsion, mais doit s'effacer devant M. Sollier en mai 1986. Depuis six mois M. Lesgards dirigeait le cabinet de Mme Catherine Tasca, ministre délégué chargé de la communication.]

PARIS

De plus en plus d'accidents mortels

Le piéton en danger

La rue tue de plus en plus à Paris. Depuis le début de l'année, cent cinq accidents mortels ont eu lieu, contre quatre-vingt-onze pendant toute l'année dernière. Le nombre des victimes a lui aussi augmenté passant de quatre-vingt-sept, l'an dernier à cent quatorze depuis le 1er janvier 1988. Un tué sur deux et un blessé grave sur deux sont des piétons. 30 % des piétons tués l'ont été sur un passage « protégé »...

En commentant ces chiffres lundi 19 décembre au cours d'une réunion organisée par la préfecture de police sur la sécurité de la circulation à Paris, le délégué interministériel à la sécurité routière, M. Pierre Graff, a souligné *« l'urgence de la mobilisation »*. Le secrétaire d'Etat aux transports, M. Georges Sarre, devait reprendre le même thème pour appeler à combattre ce qu'il appelle un *« fléau »*, *« une catastrophe nationale »*.

Plus que l'alcool, à Paris, c'est la vitesse qui tue. Aussi, disent les responsables de la préfecture de police, l'action sur les infrastructures trouve-t-elle ses limites ; l'effort à faire porte davantage sur les comportements.

Première visée : la formation. Les jeunes conducteurs qui ont appris à conduire dès l'âge de seize ans sont meilleurs pilotes (92 % réussissent le permis à la première tentative, contre 50 % en moyenne). La formule de « conducteur accompagné » sera développée. Sur les trois cent soixante auto-écoles parisiennes, quatre-vingts ont déjà signé – et autant devraient le faire avant la fin janvier – un protocole d'accord avec les pouvoirs publics.

Pour les « deux roues », cyclomoteurs et motos, les représentants de la police nationale ont insisté sur l'importance de l'apprentissage en tous terrains, comme le font leurs propres motards. A Toulouse et à Nice, ils ont monté des circuits d'entraînement gratuits. Peut-être bientôt Paris...

Car les conducteurs de « deux roues » aussi sont de plus en plus touchés : vingt-six tués en onze mois et demi contre vingt en 1987. Pour eux, des aménagements matériels sont indispensables : remplacement des glissières de sécurité par des murets, moins meurtriers en cas de chocs, suppression des plaques métalliques sur les chantiers provisoires et des bandes plastiques glissantes, autre disposition du tuyau d'échappement des poids lourds qui, s'il était vertical, inciterait moins le motard au dépassement par la droite.

Contrôles accrus

Quand l'on sait que 41 % des tués à Paris sont des personnes âgées et 25 % des conducteurs de deux roues, on comprend le mot de M. Georges Sarre : *« Ces victimes sont ceux que nous devrions le plus protéger, les vieux, les jeunes et les enfants »*.

Il y a donc beaucoup à faire pour que Paris reste, ou redevienne *« une ville humaine, où il fait bon flâner »*, une capitale *« où l'automobile n'a pas complétement chassé l'homme »*. La mairie de Paris a lancé elle-même à l'automne une campagne de protection des piétons, avec le slogan : *« Un piéton touché, deux vies coulées »*.

Le secrétaire d'Etat a prévenu : au moment des fêtes, les contrôles d'alcoolémie et de vitesse seront accrus. L'expérience d'amendes à paiement immédiat, très controversée, sera tentée. Et la suppression des passe-droits qui soustraient une amende sur deux, promise. Le ministre de l'intérieur vient de le rappeler aux préfets.

CHARLES VIAL.

REPÈRES

Education

Sanctions au lycée de Louviers

Trois exclusions définitives de l'établissement et dix-huit renvois de neuf jours : telles sont les sanctions décidées par le conseil de discipline du lycée de Louviers (Eure), après l'agression dont avait été victime un professeur de mathématiques dans sa classe de seconde (*le Monde* du 14 décembre). L'élève du lycée professionnel qui avait jeté du trichloréthylène à la figure de l'enseignante et les deux élèves qui l'avaient « recruté » seront repris dans d'autres établissements de la région, à la rentrée de janvier. Les autres sanctions frappent les élèves de la classe qui s'étaient cotisés pour payer le « contrat ».

Outre cette punition – qui ne sera pas inscrite dans leur livret scolaire, – ils auront à faire un devoir. La réunion du conseil de classe, qui s'est tenue dans la nuit du 19 au 20 décembre, a duré près de huit heures et demie, chaque élève ayant été entendu individuellement.

Environnement

L'Angola importera cinq millions de tonnes de déchets par an

Le président de l'Entente européenne de l'environnement (EEE), M. François Roelants du Vivier, a révélé, lundi 19 décembre à Bruxelles, les termes d'un contrat en cours de négociation entre l'Angola et un courtier suisse pour l'importation de *« déchets chimiques toxiques »*. Aux termes de ce contrat, qui doit être signé le 26 décembre, le gouvernement de Luanda s'engagerait à recevoir cinq millions de tonnes de déchets par an, moyennant une redevance globale de deux milliards de dollars.

Les déchets, qui transiteraient par Namibe (ex-Porto-Alexandre), à l'extrême sud du pays, seraient ensuite entreposés et traités dans des installations *« conformes aux normes de la société Ciba-Geigy »* – le groupe suisse qui possède le plus grand incinérateur de déchets chimiques. Trois fours d'incinération devraient être construits dans les cinq ans, financés par deux banques américaines de Houston (Texas) et une compagnie d'assurances de Miami (Floride). L'EEE avait déjà révélé le premier contrat du genre, passé avec la Guinée-Bissau à l'automne dernier. – *(AFP, AP.)*

Espace

Entre Mir et l'Elysée

M. François Mitterrand s'est entretenu quelques minutes, lundi 19 décembre, avec le cosmonaute Jean-Loup Chrétien, qui devait quitter la station orbitale Mir le 21 décembre au matin. M. Mitterrand lui a notamment demandé si les cosmonautes avaient été tenus au courant des événements dramatiques qui ont frappé l'Arménie.

« Effectivement, l'équipage a été tenu au courant, pratiquement d'heure en heure, à chaque passage au-dessus de l'URSS, des événements en Arménie », a répondu Jean-Loup Chrétien. *« Mes collègues ont essayé de photographier, c'est-à-dire de participer à la recherche des évolutions géologiques de cette région.*

– Je n'oublie pas que votre mission s'appelle Aragatz, a poursuivi le président. *C'est le nom de la montagne la plus élevée, je pense, d'Arménie. – « Je vous souhaite maintenant une bonne fin de mission, elle ne sera pas le plus simple*, a conclu M. Mitterrand. *Vous laisserez le message à ceux qui sont autour de vous que les Français sont très fiers de vous tous. »*

Satellites américains sur fusées chinoises

Plus rien ne s'oppose désormais au lancement de satellites américains par des fusées chinoises. Pékin, apprend-on, a, en effet, accepté le samedi 17 septembre de se plier aux exigences du troisième et dernier accord imposé par l'administration américaine, aux termes duquel la Chine s'engage à respecter les pratiques commerciales en vigueur sur le marché international des lanceurs de satellites (*le Monde* du 13 septembre). Les deux précédents accords portant, l'un sur la garantie de non détournement de la technologie américaine, et l'autre sur la responsabilité financière de la Chine en cas d'échec, *ont été signés à cette occasion.*

Dès la signature officielle du troisième accord, et sous réserve d'un feu vert donné par le Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations vers les pays non communistes (Cocom), le constructeur de satellites américain Hughes Aircraft pourrait recevoir l'autorisa*tion de commercer* avec la Chine pour un satellite – le fameux Westar-6 – destiné à un consortium de Hongkong (Asiasat) et pour deux autres commandés par un groupe australien. La Chine s'est d'ailleurs engagée à ne pas lancer plus de neuf satellites étrangers au cours des six prochaines années.

Médecine

SIDA et mortalité infantile aux Etats-Unis

Selon un rapport officiel rendu public le lundi 19 décembre à Washington, le SIDA est devenu la neuvième cause de mortalité des enfants âgés de un à quatre ans et la septième parmi les jeunes âgés de quinze à vingt-quatre ans. Si la tendance actuelle se confirme, a déclaré l'auteur du rapport, le docteur Anto*nia Nevello, le SIDA deviendra bien*tôt la cinquième cause de décès des Américains entre la naissance et vingt-quatre ans. En outre, selon le rapport, ces statistiques sous-estiment le taux réel du SIDA parmi les enfants. Les spécialistes estiment que, d'ici à 1991, il y aura au moins dix mille à vingt mille enfants séropositifs aux Etats-Unis.

Informatique

Des puces pour le zoo d'Anvers

Les animaux du zoo d'Anvers ne pourront plus disparaître ni être volés impunément. Dès le printemps prochain, une grande opération de marquage d'un genre nouveau va être lancée : les six mille pensionnaires du zoo vont recevoir en implant sous la peau une puce informatique qui gardera en mémoire leur identité détaillée. Les zoos et postes de douane belges seront dotés de scanners qui permettront de repérer immédiatement les animaux en provenance du zoo d'Anvers. Les données inscrites sur les puces seront en outre transmises à la banque américaine de données ISIS, qui gère un fichier international d'identification des espèces animales. – *(AP.)*

Pharmacie

Le dentifrice interdit toujours en vente

La société de Nantes dont la pâte dentifrice, Tonicaryl Trifluoré 250, vient d'être interdite par le ministère de la santé (*le Monde* du 20 décembre) a annoncé, lundi 19 décembre, qu'elle continuerait de vendre ce produit et qu'elle attaquerait devant le Conseil d'Etat l'arrêté paru la veille au *Journal officiel*.

Le directeur de la Société application recherche en pharmacologie phytothérapie (SARPP), M. Jean-Pierre Raveneau, s'est déclaré *« outré »*, affirmant notamment que tous les tests ont prouvé la non-toxicité de son dentifrice, vendu en grandes surfaces. Un produit concurrent avec la même teneur de 250 milligrammes de fluor est vendu librement, sans ordonnance, en pharmacie, près du double du prix du Tonicaryl Trifluoré 250 en grande surface, a-t-il ajouté.

La SARPP, qui emploie soixante-huit personnes à Nantes, a réalisé en 1988 un chiffre d'affaires de 120 millions de francs selon son directeur.

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Jean Chabert,
Mme Brigitte Chabert,
Ses parents et alliés,
ont la tristesse d'annoncer le retour à Dieu de

M. Jean CHABERT,
administrateur civil hors classe
en retraite,
ancien élève de l'ENFOM,
sous-directeur honoraire
des Musées de France,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier des arts et lettres,
croix de guerre 1939-1945,

à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 décembre 1988, à 8 h 30, en l'église Saint-Esprit, 186, avenue Daumesnil, Paris-12e.

Ni fleurs ni couronne, des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, avenue du Général-Michel-Bizot.
75012 Paris.

– Mme Bernard Defrance,
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard DEFRANCE,

survenu le 18 décembre 1988, à l'âge de cinquante-six ans.

– M. et Mme Patrick Guis
et leurs enfants,
Mlle Elisabeth Nau,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Sylvain Couderc,
ses parents,
M. et Mme Jacques Marnier-Lapostolle,
leurs enfants et petits-enfants,
Le professeur Jean-Louis Couderc
et ses enfants,
ses sœur, frère, beau-frère, neveux et nièces,
Mme Hermine Martin,
Mme Aïcha Lazaar,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri GARNIER,
née Simone Couderc,

survenu *le 19 décembre 1988* en son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 21 décembre 1988, à 15 h 45, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Auteuil, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, avenue Georges-Mandel,
75116 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Georges HEMERET,
journaliste honoraire,
ancien navigant d'Air-France,
ancien officier des FAFL,
ancien directeur
de la compagnie aérienne
Aigle-Azur au Bourget,
ancien directeur de Radiodiffusion,

survenu le 30 novembre 1988, à Marsac-en-Livradois (Puy-de-Dôme).

– Mme Maurice Joly,
née Denise Neuilly,
son épouse,
Mme Lucienne Szobel,
sa sœur,
M. et Mme Marc Darnois,
ses sœur et beau-frère,
Mme Paule Jacques,
sa belle-sœur,
M. et Mme William Zaoui
et leurs filles,
ses neveux et petites-nièces.
Mme Solange Peter
et son fils,
sa nièce et petit-neveu,
font part avec douleur du décès de

M. Maurice JOLY,
professeur honoraire,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu le 14 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Boulogne-Billancourt.

1 *bis*, rue Casteja,
92100 Boulogne-Billancourt.

– Le baron Allard
et ses enfants,
M. et Mme Michel Allard
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère, belle-mère et grand-mère,

Mme Marguerite OZIL,
chevalier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 22 décembre 1988, à 10 h 30, dans la plus stricte intimité, en l'église Notre-Dame-d'Auteuil, place d'Auteuil, Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Bernard Pujo
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Meynier
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Pujo,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme la générale PUJO,
née Cécile Henriette Jarre,

survenu le 15 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Des messes seront célébrées ultérieurement à Paris et à La Ferrière-sur-Risle.

4, avenue de Montespan,
75116 Paris.

– Catherine Rondepierre,
Michèle Rondepierre,
Sa famille,
Ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

André RONDEPIERRE,
médecin des hôpitaux psychiatriques,
psychanalyste,

survenu brutalement à son domicile le 18 décembre 1988, dans sa soixantième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 21 décembre, au cimetière du Montparnasse, à 15 h 30.

– **André RONDEPIERRE,**

psychanalyste,
médecin des hôpitaux psychiatriques,

est décédé dans sa soixantième année.

L'association Cartels constituants de l'analyse freudienne, qu'il avait contribuée à fonder et à laquelle il ne cessait de donner son orientation éthique et scientifique, fait part avec une grande tristesse de la perte qu'elle vient de subir.

L'inhumation aura lieu à Paris, le mercredi 21 décembre 1988, à 15 h 30, au cimetière du Montparnasse.

– M. Marc Salmon,
Mme André Kauffmann,
Le docteur Francine Kauffmann,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Kauffmann,
Mélanie et Alain,
ont la grande douleur d'annoncer le décès de

Mme Marc SALMON,
née Thélézie Ulmo,

leur épouse, mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu le 18 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 20 décembre 1988, au cimetière parisien de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Le 21 décembre 1978,

Pierre-Henri CHAUMIÉ

nous quittait.

Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

– Il y a un an, à Bordeaux-Mérignac,

Guy MICHOUX

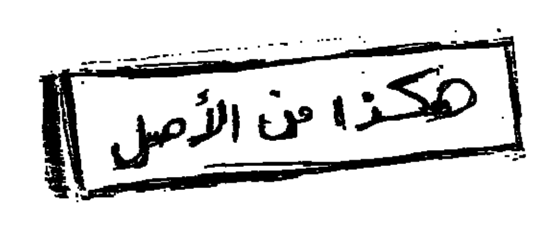
nous quittait accidentellement.

Son épouse, son fils, ses parents et beaux-parents, ses sœurs et ses frères, ainsi que tous ceux qui l'ont connu et aimé, pensent à lui.

Communications diverses

– **ORINO**
communique le nom de ses gagnants du tirage au sort du 17 décembre :
Mme Catherine Mouton à Paris-13e ;
Mme Nelly Soullier à Bois-d'Arcy ;
Mme Joelle Charpenet à La Celle-Saint-Cloud ;
M. Claude Heckmann au Vésinet.

Ces personnes seront prévenues individuellement et recevront un superbe cadeau Dupont briquet ou stylo.



هكذا من الأصل

Culture

ARTS

Le projet de Mario Botta pour la cathédrale d'Evry

Le prix de la peau de l'ours

Le Suisse Mario Botta est chargé par l'évêché d'Evry (Essonne) de construire la cathédrale de la ville nouvelle. Il a présenté un projet séduisant. Reste à recueillir les fonds.

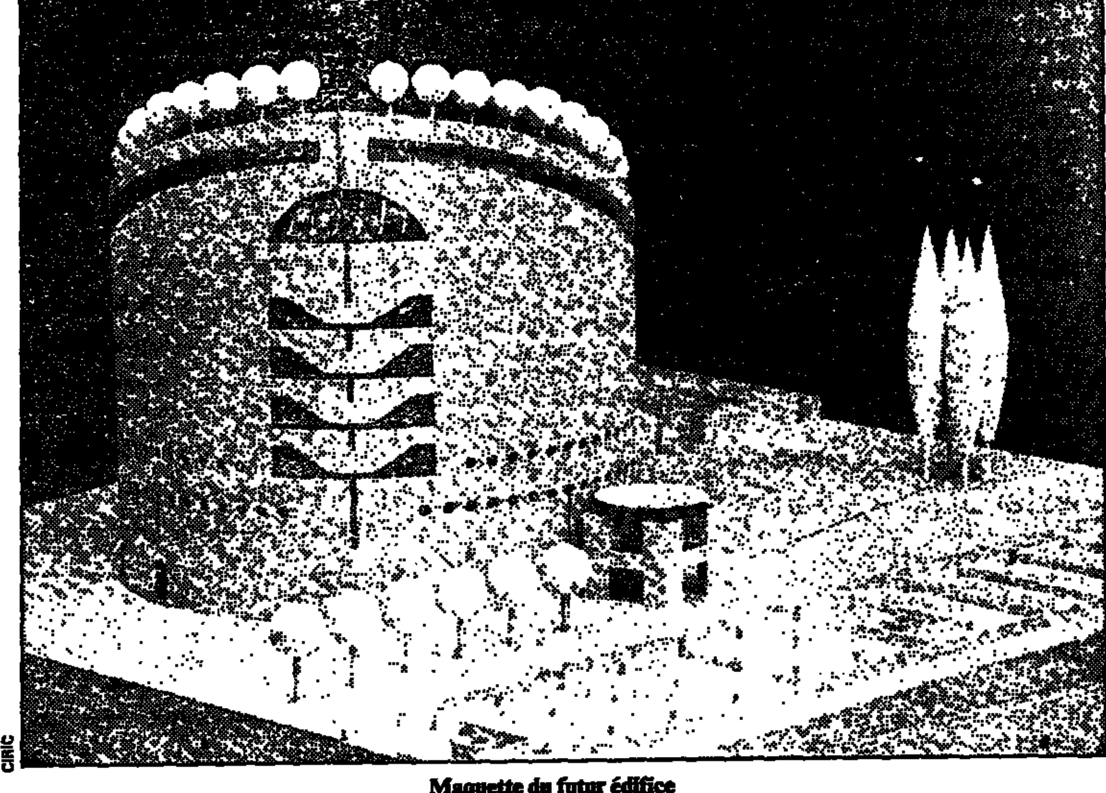
Depuis la construction du Centre Pompidou par Renzo Piano et Richard Rodgers, couple italo-britannique, qui inaugura la réconciliation de la France avec les maîtres d'œuvre étrangers, le paysage et les *traditions* de l'architecture ont, dans ce pays, complètement basculé. Ce n'est pas vraiment pour plaire à tous nos compatriotes, qui voient dans cette vague déferlante de barbares non seulement la cause possible d'une restriction des commandes, mais en outre la source de comparaisons souvent désagréables avec leurs propres créations. Avec les « grands travaux », le phénomène, qui ne concernait en fait que les constructions publiques d'une certaine taille – malheureusement pas l'habitat, – paraît évidemment s'être accéléré.

Carlos Ott, un Canadien d'origine péruvienne, nous construit l'Opéra de la Bastille. Otto von Spreckelsen, un Danois, a imaginé l'arche de la Défense. C'est à Ieoh Ming Pei, un Américain d'origine chinoise, qu'a été *confié le* plus prestigieux des chantiers, celui du Grand Louvre, symbolisé pour le commun des mortels par son énigmatique pyramide. Et le maire de Paris s'y est mis à son tour, qui a confié à Kenzo Tange, un Japonais, son « grand projet », place d'Italie.

A quoi l'on pourrait ajouter l'omniprésence d'un Catalan mégalo-classique. Et soupçonner enfin que tous nos vrais talents ne sont pas d'origine française, comme Henri Ciriani, pur et dur de l'architecture « moderne » contemporaine et l'un des professeurs de nos unités pédagogiques qui produit le plus de disciples à l'année. On n'est vraiment plus chez nous.

Le phénomène, en fait, ne concerne plus vraiment la province, dont les travaux, petits ou grands, sont généralement confiés à des Français (à l'exception, notable, de *notre Catalan*). Des Français qui, pour quelques-uns d'entre eux, ont su s'exporter, ou proposer à l'étranger une architecture qui fait souvent référence. Dans un sens comme dans l'autre, on est loin, pourtant, d'avoir acquis l'heureuse fluidité de la commande qui devra caractériser au moins l'Europe, et qui permettrait de parachever le passage de l'architecture du régime des styles nationaux à celui des styles personnels, après la longue et parfois cruelle transition qu'aura été le fameux « style international ».

Pour la cathédrale d'Evry, le choix de Mario Botta, un Suisse qu'on a vu, *via* Chambéry et Villeurbanne, s'approcher pas à pas de la région parisienne, est sans doute à lire dans ce double contexte de l'internationalisation des pratiques et de la personnalisation du style. Car il y a peu d'architectes dont la signature soit si évidente, si reconnaissable. L'exact inverse, en somme, des constructeurs des cathédrales de jadis, dont le nom a disparu. La personnalité de Mario Botta est forte. Comme son architecture, qui est de surcroît des plus portées sur les rondeurs. Lui aussi est rond, mais dans le sens plus jovial du terme. Agé de quarante-cinq ans, *« l'homme pétille derrière ses lunettes ; il est chaleureux, complice, en accord avec tout : les lieux, les gens, l'époque, le sol sous ses pieds et le temps qu'il fait »*, écrit François Chaslin dans l'ouvrage qu'il lui a consacré en 1982 avec Pierluigi Nicolin (1). *« Botta arque les bras, ploie le col ; il pèse des tonnes. Les poings fermés face à face, coudes levés dans un lent mouvement, mâchoire crispée, sérieux, tendu, les reins calés, il se fige un instant, et semble vivre dans son corps les tensions qui traversent ses constructions. Des poings aux coudes, et des coudes aux épaules, ses muscles bandés expriment des lignes de force, soutiennent des charges imaginaires, esquissent dans le vide les rapports qui unissent l'édifice et le soudent à la terre, les jeux spatiaux qui s'y déploient. »*


CIRIC

Maquette du futur édifice

40 millions de francs

« L'attitude exprime l'ineffable ; le corps vit les drames de la forme. Botta est compact, souple et solide, tout d'une pièce, authentique, il ressemble à son architecture. » Et c'est à cela que ressemblera la cathédrale d'Evry, tant l'anthropomorphisme, à travers la diversité de ses bâtiments, semble devoir être une constante de l'œuvre, ou de ses descriptions.

Elle lui ressemblera tout au moins si, des évêques au ministre de la culture, de l'humble fidèle, comme on dit, au prestigieux comité de parrainage *que s'est donné* le projet, chacun apporte sa pierre pour tuer l'ours avant d'en vendre la peau. Il faut en effet réunir la bagatelle de 40 millions de francs, chiffre évidemment trop rond, lui, pour être droit, et qui devra être précisé avec l'avancement du projet. Il serait en *tout cas* peu souhaitable, même par souci de modestie, qu'un tel projet soit réalisé à l'économie. *Les détails* en souffriraient. Or, si « Dieu est dans les détails », comme on apprend dans les écoles, le Grand Architecte risquerait alors de se fâcher tout rouge.

Mais un autre obstacle attend la cathédrale d'Evry. La bonne volonté constructive dont elle fait l'objet a en effet un illustre et lamentable précédent : l'église commencée par Le Corbusier à Firminy et qui n'a jamais pu être achevée, faute de fonds suffisants. Comme Botta, Le Corbusier était né en Suisse, et l'on associe souvent l'œuvre de Botta à ce Le Corbusier chez qui il a d'ailleurs travaillé en 1965. Il ne serait pas sage pour l'équilibre moral de l'Histoire qu'elle se répète une nouvelle fois et qu'Evry rejoigne demain Firminy dans le Panthéon des œuvres laissées inachevées (2).

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) *Mario Botta, 1978-1982, Laboratoire d'architecture*, par François Chaslin et Pierluigi Nicolin, Electa/Moniteur, 1982, ouvrage publié à l'occasion de l'exposition Mario Botta à l'Institut français d'architecture.

(2) Pour éviter pareille mésaventure, on enverra un chèque à l'ordre de « Cathédrale d'Evry-ADECE », au père Alain Bobière, évêché d'Evry-Corbeil, BP 170, 91006 Evry Cedex. Et comme il n'y a qu'un Dieu pour tous, on en enverra un autre tout pareil à la mairie de Firminy ou à la Fondation Le Corbusier (10, square du Docteur-Blanche, 75016), pour l'achèvement de l'église du Corbu.

● **RECTIFICATIF.** – *Le nouveau* Grand Prix national décerné lundi 19 décembre par Jack Lang récompense le responsable d'un établissement culturel ou d'une entreprise des industries culturelles – et non pas la création industrielle, couronnée depuis 1985. Ce premier Grand Prix de l'entreprise culturelle, donc, est *allé cette année* à la société Eden Panorama. Philippe Starck a reçu le Prix de la création industrielle.

Michaux et Alechinsky

L'empire du signe

Où se vérifie la connivence entre un peintre-poète surréaliste et un peintre venu de Cobra...

Ce n'est pas une découverte, assurément, mais une confirmation : Michaux a fait de son œuvre une sorte d'autobiographie picturale avec constance et le souci de ne pas tricher. N'étant pas par chance peintre de profession, n'ayant pas l'ambition de mener une carrière, il n'était embarrassé ni par la volonté de *« bien faire »* ni par le devoir de produire.

Il faisait ce qu'il voulait, quand il en sentait la nécessité. On ne connaît guère de peintres surréalistes ou surréalisants qui puissent lui être comparés de ce point de vue. Les meilleurs, Miro et Ernst, se sont parfois contraints à créer, quitte à faire quelque infidélité à l'esthétique du *« modèle intérieur »* venu de l'inconscient. Pas Michaux.

Discipline de simplicité

L'exposition actuelle, qui tend à la rétrospective, puisque l'on y trouve des encres de 1947, des gouaches des années 60 et des peintures des dernières années de sa vie, illustre ce principe d'absolue honnêteté. D'authenticité, si l'on préfère. Michaux ne joue pas avec ses instruments. Incapable de virtuosité, il ne répète ni n'enjolive ses trouvailles systématiquement. Papiers lavés où l'encre ne laisse que des traînées semblables à des dendrites, aquarelles troubles, frottis en désordre, formes fantomatiques d'êtres, de visages et d'animalcules spiralés, tout lui sert, à l'occasion. Peu importent l'abstrait ou le figuratif et les querelles officielles, peu importe qu'il n'y ait pas de « style Michaux », mais une suite de manières sans rapport entre elles, du moment que la main transcrit une vision saisie dans son état natif.

Une telle discipline de simplicité, à laquelle Michaux n'a pas renoncé malgré le succès, ne va pas sans danger. Il peut arriver que l'image suggère peu ou que la surface soit encombrée de traces et de signes jusqu'à la confusion. Le mystérieux a ses habitudes, lui aussi, ses échecs et ses périodes pauvres, où la tension est trop faible. Mais quand l'invention se coule souplement dans les gestes du peintre, quelle élégance dans ces apparitions ! Le meilleur de l'art de l'inconnu et de l'indicible cher à notre siècle est là, éloquent et très fragile à la fois.

Légèreté et esprit d'ironie

Pierre Alechinsky, qui a préfacé le catalogue d'Henri Michaux, en est convaincu, sans doute. Ses propres peintures récentes, bleu et noir sur plaques de lave émaillée, le prouvent. En dépit de la pesanteur du matériau et contre la tentation du décoratif, Alechinsky préserve dans ces œuvres la légèreté et l'esprit d'ironie qui le distinguent de ses contemporains depuis l'époque héroïque de Cobra (1).

On pouvait s'attendre à des majoliques modernes. Rien de tel : des panneaux circulaires et carrés éclaboussés de taches, striés de traits, des paysages, des objets et des mots. En dépit de l'adresse de l'artiste expert, il reste dans ces croquis monumentaux un peu de l'innocence presque intacte qui fait la noblesse de Michaux.

PHILIPPE DAGEN.

★ Galerie Lelong, 13 et 14, rue de Téhéran ; jusqu'au 14 janvier.

(1) Pierre Alechinsky vient de publier plusieurs documents inédits intéressant l'histoire du mouvement Cobra sous le titre *Dotremont et Cobra-forêt*, éd. Galilée, 110 p., 62 F.

VENTES

L'OPA des Britanniques sur le marché de l'art parisien

Alors que les commissaires-priseurs français s'enlisent dans des luttes intestines, leurs concurrents anglo-saxons préparent leurs plans de campagne pour investir le marché français de l'art.

« Toutes les conditions sont réunies pour que s'opère en 1993 une OPA sur le marché parisien », affirme François Curiel, le tout nouveau chef des bureaux européens de Christie's.

Une opération d'autant plus prometteuse qu'en 1987 le total des ventes des commissaires-priseurs français (385 millions de dollars) dépassait celui de Christie's aux Etats-Unis (331 millions de dollars). Près de 50 % des objets vendus à Londres chez Sotheby's proviennent de Suisse et de France, dont 90 % de Paris. D'ores et déjà, les deux grandes maisons anglo-saxonnes de ventes aux enchères (Sotheby's et Christie's) envisagent la conquête du marché français de façon différente. Alors que la première semble s'orienter vers une structure souple capable d'attirer à elle les grandes ventes comme la collection Tzara, Christie's espère bien implanter à Paris une succursale qui ne négligera aucun aspect du marché. *« On peut encore acheter des épingles de nourrice chez Harrods, comme chez l'épicier du coin... Pour Christie's, ce sera pareil »*, explique François Curiel.

Mais les deux grandes maisons d'outre-Manche ne veulent pas *négliger* la province, qui fait figure de mine d'or sous-exploitée, même si elle alimente régulièrement les ventes aux enchères parisiennes en livres, mobilier, tableaux anciens ou modernes.

« Le marché en province n'est pas toujours facile à pénétrer, constate Guillaume Duhamel, expert en tableaux modernes chez Christie's. *Il est fermement tenu par un réseau d'antiquaires en cheville avec des marchands parisiens, qui, à leur tour, se présentent aux ventes aux enchères. »* Sotheby's a, dans ce domaine, pris une longueur d'avance en intensifiant depuis un an ses visites régionales, à partir de son *antenne parisienne*, de loin la plus importante en Europe.

Cependant, il faudra plusieurs *mois*, voire *plusieurs* années, avant qu'une législation européenne ne se mette en place. En attendant, les commissaires-priseurs anglais envisagent avec plus ou moins d'enthousiasme de s'associer avec leurs confrères français. Pour Sotheby's, cette association ne se fera pas à n'importe quel prix ni avec n'importe *qui, sauf si* la loi les y oblige. *« Parler de Drouot est ridicule »*, dira Simon de Pury, responsable des bureaux européens de Sotheby's. *« En France, les ventes importantes sont l'œuvre de quelques grands commissaires-priseurs. Les autres ne comptent guère. »* François Curiel est plus nuancé : *« Je ne veux pas arriver comme un chien dans un jeu de quilles. Il va falloir s'adapter à la mentalité française. »*

Face au flou juridique et fiscal qui entoure l'ouverture du marché unique européen en 1993, les commissaires-priseurs britanniques en sont réduits à élaborer quelques scénarios possibles, au même titre que leurs confrères français. Au *mois de septembre*, la France a déjà, rappelons-le, fait un premier pas vers l'harmonisation de la fiscalité en abaissant le droit d'enregistrement de 7 % à 2 % en faveur des acheteurs, notamment de l'étranger. Une évolution que les Britanniques suivent avec intérêt, tout en faisant remarquer que le succès d'une vente *repose avant tout sur la qualité des* objets offerts par le vendeur. Pour Simon de Pury, *« Paris redeviendra un centre mondial du marché de l'art à condition que les vendeurs retrouvent le chemin de la capitale française »*. Accompagnés de leurs mentors britanniques ?

ALICE SEDAR.

Soldats de plomb pour Noël

Il y a un an, le Musée de la figurine *historique*, à Compiègne, tirait la sonnette d'alarme. Une collection de plus de 600 000 pièces, constituée par une famille parisienne pendant trois générations, était en passe d'être acquise par un amateur américain pour une valeur de 13 millions de francs. Il désirait leur consacrer un musée aux Etats-Unis. Le vendeur était prêt à geler ce transfert si le musée lui versait un acompte de 1 500 000 F. Aujourd'hui, 120 000 F seulement ont pu être récoltés et le propriétaire de cette fabuleuse collection attend une réponse définitive du musée, le 31 décembre au plus tard.

Les figurines civiles ou militaires, *plates ou en ronde bosse*, d'étain ou en plomb, ne sont plus depuis longtemps l'apanage des enfants sages. En France, on ne dénombre pas moins de 5 000 collectionneurs qui écument les ventes aux enchères à la recherche de la pièce rare. Tout est minutieusement étudié : la taille, la matière, la qualité de la peinture. L'époque enfin, du Moyen Age, à la seconde guerre mondiale, *en passant* par le *nec plus ultra* en la matière : le soldat de plomb Empire du fabricant Lucotte.

Il n'y avait pas de Lucotte, le lundi 19 décembre à l'hôtel des ventes de Dijon, mais quelques belles pièces de la société CBG, autre grande star de la production de figurines. Une boîte avec vingt Boers en ronde bosse, deux attelages avec canons et munitions, arbres, etc., est partie pour 6 000 F, soit deux fois son estimation. Ou encore, une boîte de vingt dragons à cheval en plomb, également de CBG, a été adjugée 5 800 F. Comme toujours, le cavalier s'est vendu plus cher que le piéton.

Même si la cote des figurines plates d'étain *amorce* une timide remontée, notamment pour les pièces de la guerre de 1914-1918, elles n'en restent pas moins à la traîne. Lundi après-midi, les petits soldats français ont remporté plus de succès que leurs rivaux germaniques. 4 boîtes de grenadiers, autant de tirailleurs, 22 canons-revolver et 17 crapouillots n'ont fait que 500 F. Même prix pour 52 soldats et un cavalier prussien de l'importateur Lelong. Les 19 lance-flammes, 3 canons, 15 obusiers et 18 mineurs allemands ne dépassèrent pas les 400 F.

Pourtant l'Allemagne, jusqu'à la Grande Guerre, aura été un des grands centres de création de ces figurines en « plat d'étain ». Une clause du traité de Versailles en 1919 met un terme à cette industrie florissante, en interdisant aux Allemands de fabriquer des « jouets de guerre ».

Même si les prix ont doublé en deux ans – un soldat en ronde bosse vaut à peu près 100 F, – les figurines ne font pas l'objet de spéculations intempestives. Elles ne concernent, à ce jour, qu'une poignée d'amateurs, passionnés d'histoire, nostalgiques de l'uniforme ou stratèges en chambre.

A. S.

★ Prochaine vente à Paris : le 3 février 1989.



Culture

PHOTO

Un numéro spécial de « la Recherche photographique »

L'alphabet des postures

Forme d'observation ou d'anthropologie, activité privée ou mercantile, la photo érotique délimite les frontières instables entre le nu et la photographie.

Au même titre que l'architecture, le paysage ou le portrait, l'érotisme est un thème majeur qui mérite d'être considéré comme un genre photographique à part entière. Aussi pour réévaluer son histoire, *la Recherche photographique* lui consacre-t-elle, sous la férule d'André Rouillé, une livraison spéciale.

En dépit de ses vertus plastiques, la photo érotique est souvent ravalée dans le ghetto clandestin du cliché licencieux. Ses auteurs furent frappés par la censure. Tout comme Baudelaire mais aussi Courbet, Manet, Ingres ou Delacroix, dont les études académiques s'inspiraient librement des images illicites.

Artisanal et confidentiel, ce type de photo a toujours existé. On en voit dès l'apparition du daguerréotype, colorié vers 1854 par le peintre aquarelliste Auguste Belloc, qui plantait ses modèles devant des toiles peintes. Les clichés interdits, pris dans les maisons closes ou dans les alcôves par des amateurs ou des pros, sont vendus (cher) sous le manteau. Rarement signés, impressionnés en secret, ils sont réservés à l'officine privée des collectionneurs.

L'érotisme reflète l'état des mœurs du Second Empire, de la Belle Epoque comme des années folles. Le carrousel des gestes est toujours le même. Seul, en couple ou en groupe, le corps révèle sans pudeur. L'objectif du photographe décrit avec humour l'incommodité des transports en commun ou les prouesses acrobatiques de ces trapézistes zélés,

Miré dans la glace, cuisses ouvertes, en bas, jupe troussée, croupe chevauchée, le modèle féminin est soumis à la science chirurgicale du cadrage. Singeant d'abord la peinture, le répertoire des poses évolue promptement vers un réalisme cru. Frontale, abrupte, sans apprêt, débordée par les appas du sujet, la photographie, talonnée par le cinéma, remplit une fonction non prévue par Niepce.

Le cliché érotique dresse l'autoportrait d'une époque. Il incite aussi à suivre l'évolution d'un art qui a ses traditions, ses règles et ses auteurs : Bayer, Perckammer, le mélancolique baron Von Goeden en Allemagne. Et, en France, Bruno Braquebais et surtout Jacques Moulin, pionnier dès 1851 du porno « hard ». Si le saphisme est fort exploité, l'homosexualité masculine est pudiquement réprouvée. Relayée par le polaroïd et la vidéo, la photo inconvenante force les barrières du dédain et du ricanement. Artistiquement maudite, elle jouit à la Bibliothèque nationale d'un *département particulier.*

Placée dans une perspective historique, il est donc légitime de consacrer une étude sérieuse à ce type de clichés. Dépassant libertinage et gaudriole, la distinction est ainsi faite entre la pornographie, qui privilégie le sexe, la photo de charme, qui veut séduire, et l'érotisme, basé sur le désir. L'érotisme est traité ici comme un fait culturel et esthétique à travers Bellmer, Lewis Carroll et Pierre Louys, auteur d'étonnantes prises à domicile. Outre un port-folio emblématique des années 50, ce numéro bénéficie d'une iconographie inédite avec les clichés SM de Charles-François Jeandel, vers 1890, et d'Yva Richard, en 1930. Les œuvres de Newton, Weber, Saudek et Mapplethorpe sont l'objet de réflexions précieuses.

P. R.

★ « L'érotisme », n° 5 de *la Recherche photographique*, éditée par les Presses universitaires de Vincennes, l'université Paris-VIII et Paris Audiovisuel, 104 p., 75 F.

COPYRIGHT TRUST MAN RAY COLLECTION LUCIEN TREILLARD

Man Ray : érotisme

Alain Fleig à La Villette

L'invitation au voyage

Le puzzle illusionniste d'un botaniste de quarante-six ans, fixé à Poitiers, qui adule Poussin et Mondrian.

Faussement bonhomme, rusé et malicieux, Alain Fleig tient un rôle à part dans le paysage photographique français. Volontairement marginal, il se veut le pourfendeur des valeurs établies et fut l'un des premiers, dans *les Cahiers de la photographie*, à s'attaquer aux humanistes des années 50. Coiffé de la double casquette de professeur et de critique, il tente dans son propre travail de mener de pair recherche esthétique et théorie.

En ce sens, *les Exotiques* est un autoportrait. Fondée sur l'idée d'accumulation, l'expérience confronte le réel et sa représentation. La photo pour Fleig est d'abord un matériau dont il joue comme *moyen de création*, et non de communication. Coupé, superposé, graffité, raturé, l'ekta est l'objet d'une réflexion ludique sur le fonctionnement de l'image.

L'ensemble présenté à La Villette réunit les travaux réalisés entre 1983 et 1988. Sous l'apparence touristique des clichés de voyage, il s'agit d'une rêverie sur la mémoire et le visage des lieux. Commencé dans la grande serre du Jardin des plantes, le projet a trouvé son ampleur sur place, en Egypte, au Maroc ou en Tunisie.

Traitée tel un motif, la nature convie à une épopée visionnaire, opéra ou féerie enchantée. Ce dispositif démultiplié s'apparente à la vocalise ou à l'art de la fugue. Chaque thème est repris, déconstruit, réexaminé. Entre le Douanier Rousseau et Monory, Fleig crée ainsi de toutes pièces, par le seul rythme du cadre, un incompressible ballet de formes disséminées dans l'espace.

Palmiers, piscines ou pyramides constituent une ode à la fécondité. Agencés en tableaux, les tirages originaux sont rehaussés au pastel gras, ou à la peinture acrylique. Malaisé à monter, cet ensemble composite de quarante pièces bénéficie à La Villette d'un dispositif original qui lui confère l'aspect rafraîchissant d'une forêt tropicale.

PATRICK ROEGIERS.

★ Alain Fleig, *les Exotiques*, Grande Halle de La Villette, en compagnie de Lucien Hervé et de Robert Doisneau, jusqu'au 22 janvier.

MUSIQUES

Boulez fête Elliott Carter

Un miroir où s'attarder

C'est un vieux monsieur très distingué, alerte et souriant, qui est apparu lundi sur la scène du Théâtre Renaud-Barrault où Boulez fêtait, avec l'Ensemble InterContemporain, les quatre-vingts ans d'Elliott Carter, le seul compositeur américain qui l'intéresse vraiment...

L'accueil du public aux œuvres de Carter fut comme toujours très chaleureux. Pourtant, bien des auditeurs restaient perplexes à l'écoute d'une musique, intéressante par bien des aspects, mais dont il est difficile d'épouser la pensée. Voilà près de dix ans que Pierre Boulez la magnifie et que l'on retrouve la même réticence.

Ainsi de *Penthode*, une partition pour cinq groupes d'instruments qui ont une vie indépendante, qui jouent en quelque sorte des concerts successifs ou superposés, avec des éléments unificateurs introduisant entre eux une certaine harmonie. Cette polyphonie et polyrythmie d'ensembles divers, qu'il faut entendre aussi simultanément que possible, est une proposition séduisante que malheureusement la substance musicale ne soutient pas au-delà de l'écriture.

Dans tous les concerts Carter, on se réconcilie avec le compositeur quand vient l'heure de *A mirror on which to dwell* (Un miroir où s'attarder), sur de très beaux poèmes d'Elizabeth Bishop. Le timbre magique de Phyllis Bryn Julson, l'écriture vocale ondoyante et subtile, intime, rêveuse, extatique, l'orchestre aux mouvements vifs, aux couleurs pulvérisées, jetées comme des volées de moineaux, ou bien phosphorescent, onirique, dans un temps *suspendu, tout cela s'inscrit* dans le meilleur de la tradition poétique anglophone.

Esprit rude-Esprit doux, la pièce pour flûte et clarinette de Carter pour le soixantième anniversaire de Boulez, remplaçait celle que Boulez avait projeté de composer en l'honneur de son aîné... Aimable divertissement où les deux instruments se contredisent, s'accordent, enchaînent leurs parties, s'imitent ou se défient ; un jeu assez vif, un peu sec.

C'était enfin la première française du *Concerto pour hautbois*, joué de façon éblouissante par son dédicataire, Heinz Holliger : il donnait un étonnant spectacle, la respiration pressée, les joues gonflées par le souffle de la virtuosité diabolique qu'il avait suscitée, d'autant que Carter ne l'avait pas ménagé, voulant ajouter *une couleur tragique* à son « gai chalumeau ».

Pendant vingt minutes, le hautbois mène le jeu, tantôt en longues mélodies dramatiques, lentes et intenses, tantôt avec des trémolos, des cascades, des octaviations forcenées; des culbutes en tout sens, au milieu d'un orchestre très fourni en cordes qui commente ses exploits, souvent avec violence, plutôt qu'il ne dialogue avec lui. A la longue, l'invention s'essouffle quelque peu et l'étoffe néoclassique fait regretter l'invention formelle de *Penthode*, *mais surtout la poésie innée*, immédiate, du *Miroir*.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Une rencontre avec Elliott Carter, animée par Robert Piencikowski, aura lieu mercredi 21 décembre, au Centre Georges-Pompidou, studio 5.

DIGRESSIONS, *par Bernard Frank*

Sans queue ni tête

1 *Un roi blanc*

A mon âge, l'on n'a plus vraiment de patron et c'est presque angoissant. Mais en ai-je jamais eu dans mon existence depuis cette majorité fixée alors à vingt et un ans ? Et même avant ? Il me semble que cette distraction courtoise envers l'autorité remonte à la fin de la troisième, en mai 1944, quand la milice, qui s'était installée — idée biscornue — à l'étage au-dessous de l'appartement où nous avions longtemps habité, était venue prendre en vain de nos nouvelles. L'ayant su, j'étais allé présenter mes respects à M. Tongasse, un nom comme ça, le censeur du lycée Emile-Duclaux, et lui dire qu'à mon grand regret, je ne pourrais pas finir l'année scolaire avec lui. Il avait juré, c'était une terreur, et m'avait renvoyé chez le proviseur, homme affable qui avait pris bonne note de cet empêchement qu'il espérait passager.

A cause de cette milice à l'étage au-dessous, ma vie — enfin ce que l'on appelle la vie — a été plus primesautière qu'organisée. Il y a donc eu un petit déraillement sans victime, mais le fait est que je n'ai jamais pu retrouver la voie principale, la carrière. Sartre, par exemple, qui aurait fait peser sur nos lettres à la Libération une oppressante dictature, quand je l'ai connu à l'âge de vingt ans, était tout ce que l'on veut sauf un patron. A sa façon, il me redoutait un peu. Quand il a essayé non sans succès que je travaille pour sa revue, il ne craignait pas tant ce que j'allais écrire, mais que j'aille faire des embrouilles dans les bureaux des *Temps modernes*. Les bureaux, le mot est vaste, il n'y en avait qu'un, rue de l'Université, au dernier étage et qui était tenu par Germaine Sorbet, une brave personne à qui je dois d'avoir si souvent eu depuis un c accolé à mon k.

Un jour — je n'ai dû pourtant passer que trois fois dans ce malheureux bureau — Germaine, je ne suis pas sûr de son nom, qui *regrettait* Etiemble, *on regrette toujours l'ancien* dans les bureaux, me dit d'un air malicieux : *« Merleau-Ponty voudrait vous toucher un mot à propos de vos deux derniers papiers. — Pas la peine, je vois Sartre dans trois jours. J'en parlerai avec lui. »* Je n'avais jamais rencontré Merleau-Ponty mais je me figurais que je ne l'aimais pas, et j'envisageais la réciproque sans déplaisir. Ce n'était qu'un professeur qui, par la grâce de Sartre, s'était hissé du col, et je n'allais pas condescendre à souffrir ses remarques, à passer par lui. Germaine aurait dû le comprendre.

Trois jours plus tard, mon innocente phrase avait fait le tour de la revue, et Sartre ne décolérait pas : *« Qu'avez-vous été encore raconter sur Merleau-Ponty ? On ne peut pas vous laisser seul deux minutes dans un bureau sans qu'aussitôt il y ait des drames ! »* Sartre était d'autant plus furieux qu'il allait se brouiller peu après avec Merleau-Ponty à propos de la guerre de Corée — c'était Merleau, au passage, qui avait raison, — et il lui semblait amer qu'en pleine querelle planétaire et idéologique avec son coéquipier, je m'interpose entre le Globe et eux.

A *l'Observateur* où je sévissais à la même époque, de patrons, il n'y en avait pas davantage. C'étaient des bourgeois libéraux bien trop courtois pour diriger qui que ce fût et surtout pas un « littéraire ». Ce n'est ni Roger Stéphane, ni Hector de Galard, ni Martinet qui se serait permis de me donner des consignes. D'ailleurs les deux derniers avaient la tête trop farcie de politique intérieure ou étrangère pour s'occuper de jeux de dames.

Bien des années après, quand nous étions devenus amis, Galard devait me raconter l'*effet surprenant* et un peu comique que lui avait fait ce jeune homme relativement grand qui marchait de long en large dans les bureaux étroits du boulevard Poissonnière en dictant d'une voix grave un papier qui n'en finissait pas sur les Journaux intimes de Benjamin Constant que Gallimard venait d'éditer. Seul Gilles Martinet, aujourd'hui ambassadeur de France, qui avait fait dans sa jeunesse ce stage obligatoire au PC qui bronze le cœur, sut tirer de son passé de militant l'autorité nécessaire pour arrêter mon feuilleton au troisième épisode au moment où j'allais vraiment parler des Journaux de Constant !

Il fallut toute l'arrivée de Maurice Nadeau pour qu'il y eût un semblant de discipline en littérature à *l'Observateur*. Hélas, j'ai alors quitté si vite la place que je n'ai pas eu le temps d'en apprécier les bienfaits. Sartre vit d'un bon œil ce départ précipité qui lui permit de me récupérer au moment où Nadeau, qui allait fonder sa propre revue, *les Lettres nouvelles*, l'irritait quelque peu. Sartre n'appréciait guère que l'ancien critique du *Combat* de Camus débauchât pour son compte les écrivains de gauche les plus lisibles, en général d'origine étrangère, dont il avait lui-même l'habitude de tartiner le pain parfois dur des *Temps modernes*, quand la guerre d'Indochine ou de Corée, *la décolonisation, la situation* des Noirs en Amérique, les numéros spéciaux de ses propres bavardages, dont on n'aurait jamais voulu voir la fin, lui en laissaient la place.

A droite, il y avait des problèmes identiques. Et la *Table ronde* de Mauriac, qui avait servi de refuge *aux écrivains mis au piquet à la* Libération, se désolait de voir ces ingrats reprendre leur vraie place dans la *NRF* renaissante ou se dissiper *à la Parisienne*. Les histoires de revue, ces rivalités, pour les comprendre il faudrait songer à la télévision d'aujourd'hui. On répète les mêmes slogans : *il y avait trop de revues, il y aurait trop de* chaînes. Où la ressemblance devient frappante, c'est quand on parle des émissions qui tournent autour des livres à la télé : le marché, dit-on, serait trop étroit pour qu'il y ait plusieurs animateurs. Ainsi Pivot aurait les coquetteries d'un Sartre ou d'un Mauriac et ne supporterait pas les infidélités. Et c'est vrai que l'esprit malicieux des revues les unes par rapport aux autres, il faudrait plutôt le chercher du côté de Polac, de P.-A. Boutang, de P.P.D.A. et, bien sûr, de Pivot, que du côté de *la vieille critique* littéraire trop occupée à couvrir l'actualité pour songer sérieusement à regarder ce qu'écrit le voisin.

A cette relative indifférence il y a une autre raison. Rares sont les lecteurs qui achètent plusieurs journaux par jour. Un supplément littéraire est relativement tranquille dans son coin. La finance et le manque de temps favorisent la fidélité. A la télévision, c'est le contraire. On peut sauter d'une chaîne à l'autre, presque sans bouger. La tromperie est naturelle comme la jalousie. J'ai peu regardé jusqu'à maintenant, pour des raisons qui me sont tristement personnelles mais que je dois partager avec de nombreux téléspectateurs, *Ex-libris* de Patrick Poivre d'Arvor : cette émission par son heure passe un peu au-*dessus de mon attention. Mais je pense*, quel que soit son avenir, et je le lui souhaite long et glorieux, qu'elle souffre d'un handicap plus dirimant que son heure tardive.

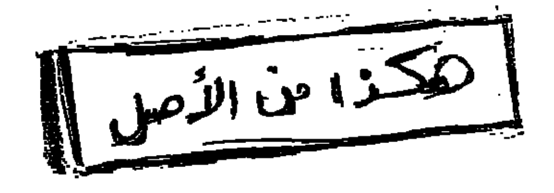
Le rival, l'ennemi de P.P.D.A., ce n'est pas tant Pivot. Pivot — c'est une question qui se posera si cette émission a le temps devant elle, dans un an ou deux, — c'est lui-même. En présentant le journal de vingt heures, en étant, ce jour-là, cocher et cuisinier, Poivre d'Arvor dévalue avant qu'elle n'ait commencé son émission de luxe. Le grand public, même quand il ne lit pas du tout, considère le livre, la lecture, l'auteur et celui qui le présente avec respect. La littérature, c'est sacré comme une église. C'est même ce respect et ce sacré qui non seulement empêchent le grand public de lire, mais qui lui font préférer telle émission de variétés sans façon aux augustes émissions culturelles qui passent à la même heure. Et pourtant, le plus souvent les deux émissions rivalisent d'ennui. N'empêche, il ne se sent pas digne d'assister dans sa tenue négligée, avec ses *baskets, à une si belle messe !*

Que fait Pivot ? Qu'a réussi Pivot ? C'est d'apporter la preuve chaque semaine que la littérature n'était pas si méchante que cela, qu'elle ne mordait pas, que l'on pouvait l'approcher. Que lui, Pivot, qui aimait les choses de la vie, le bourgogne comme le bordeaux, *le Pouilly comme le Tokay, le ballon* comme la bicyclette, la ratatouille comme le cassoulet, Robuchon comme Vergé, que lui Pivot qui était comme vous et moi, eh bien ! les livres ne lui faisaient pas peur, qu'il y prenait grand plaisir, et que ce soit Dard ou Yourcenar, on pouvait goûter de tout à condition *de n'abuser de rien.* Et ce qu'il y avait de plus fort, et à quoi on ne s'attendait pas du tout, c'est que ce plaisir était partagé. Les livres et leurs auteurs ne demandaient pas mieux que d'être lus. Et vus. Et de se raconter. Et de répondre. Et encore, et encore. Mêmes ceux qui ne parlaient pas ou qui parlaient mal aimaient revenir.

Malgré les écrivains qui souvent ne sont pas à la hauteur de l'émission, et j'en sais quelque chose, les téléspectateurs sont reconnaissants à Bernard Pivot d'avoir su amadouer la littérature dans son ensemble. Pivot par rapport à la littérature est devenu un peu le roi blanc à l'ancienne des bandes dessinées (et d'autant plus blanc que son encre est sympathique !) de la tribu de nègres que nous sommes. *Ex-libris* souffre d'une contradiction. C'est parce que Patrick Poivre d'Arvor est une vedette de la télévision que tant de personnes se sont donné le mal de regarder si tard une émission si longue. Sans lui, il n'y aurait pas eu d'émission littéraire de cette *importance* sur la première chaîne. Mais je crains qu'à la longue cette émission ait plus l'air d'un supplément qui n'en finirait pas et difficile à joindre au journal de vingt heures que d'une fête littéraire autonome. *J'espère me tromper.*

2 et 3 *« Pas nos figures »*

A propos de télévision, ces mots de Maupassant : *« Je me suis fait une loi absolue de ne jamais publier mon portrait toutes les fois que je peux l'empêcher. Les exceptions n'ont eu lieu que par surprise. Nos œuvres appartiennent au public, mais pas nos figures ».* Vous pouvez lire ces lignes dans l'édition *Bouquins* en deux volumes (près de 3 000 pages pour 240 F) des œuvres de Maupassant qui comprend l'intégralité des *Contes et nouvelles, Une vie,* et *Bel Ami*. Plus un Quid sur *Maupassant. Brigitte Monglond est le maître* d'œuvre de cette excellente édition. Je ne connais pas dans ce dix-neuvième siècle qui pourtant n'en manque pas de vie et de littérature plus sinistres que celle de Maupassant. Il a inventé la littérature américaine et le sida.



هكذا من الأصل

Culture

CINÉMA

« Les Liaisons dangereuses », de Stephen Frears

A temps pour les oscars

New-York a vu en avant-première les Liaisons dangereuses, *de Stephen Frears, avec John Malkovich et Glenn Close – liaison fatale.*

« C'est fou, les miracles qu'on peut accomplir quand on a à ses trousses un metteur en scène à oscars ; je vous le recommande », disait lundi soir, au Musée d'art moderne de New-York, le réalisateur anglais Stephen Frears qui, à cause du décalage horaire et malgré un sursaut d'élégance, ressemble toujours, selon l'actrice Glenn Close (Mme de Merteuil), à *« un stade après le match »*. Dans le match opposant *les Liaisons dangereuses* selon Frears (avec non seulement Glenn Close, mais John Malkovitch et Michèle Pfeiffer) et le *Valmont* de Milos Forman, tous deux inspirés du roman épistolaire de Choderlos de Laclos, c'est le Frears qui franchit le premier la ligne d'arrivée. Présenté le 19 décembre en avant-première de gala, il sort le 21 à New-York et Los Angeles – juste à temps pour se qualifier aux prochains oscars (le Forman devrait être prêt en automne 1989).

Partant de sa propre adaptation théâtrale (qui a été jouée à Paris par Bernard Giraudeau et Caroline Cellier), le scénariste et coproducteur Christopher Hampton se rapproche de l'œuvre de Laclos, reprenant par endroits la structure même des lettres de la marquise de Merteuil et du vicomte de Valmont. Il met en pratique les leçons apprises à la BBC et dans le film à petit budget. Frears, souvent associé à Hampton à la télévision, a choisi de raconter ce triangle dangereusement amoureux en conte cruel et intime, chuchotté et en plans serrés. *« Avec un texte pareil*, disait Stephen Frears, *ce qui importe, ce sont les mots et les visages »*.

Malgré les soies, les brocards et les châteaux somptueusement filmés par le Français Philippe Rousselot (*Diva*), *les Liaisons* de Frears et Hampton se situe aux antipodes du style traditionnel des pièces de la Restauration. *« C'est tout ce que je déteste*, dit Frears, *ça perpétue une image d'un monde qui ne correspond pas à ce qu'il était. »* Saisissant le moindre frémissement de ce nœud de vipères, Frears nous rend ses personnages aussi proches que les héros de *My Beautiful Laundrette*, *Prick up* ou *Sammy and Rosie Get Laid*... Selon lui, on retrouve dans *les Liaisons* le même mélange de romantisme et de cynisme. *« Margaret Thatcher ferait une excellente marquise de Merteuil »*, disait-il, ajoutant, le sourire en coin, *« si elle en avait l'intelligence et la classe »*.

HENRI BÉHAR.

« Moonwalker », de Jerry Kramer et Colin Shilvers

Michael Jackson sur la lune

Documents, photos et films sur un petit garçon aux joues rondes, un enfant de la balle, qui a dansé, chanté, roulé sa bosse devant tous les micros des Etats-Unis avant de savoir parler. Aussi, devenu adulte aux joues creuses, parle-t-il très peu. Superstar – trésor vivant, comme on dirait au Japon, – il s'est fait faire sur mesure un film où il n'a pratiquement rien à dire. Mais il danse, chante, fuit des fans, des grandes personnes qui sont des poupées grotesques, des sortes de monstres en pâte à modeler ramollie, puis sauve des enfants menacés par un trafiquant de drogue.

Michael Jackson ne dit pas grand-chose, mais sourit souvent, ce qui ne veut pas dire qu'il est heureux ou qu'il s'amuse. C'est simplement un grand sourire « cheese », qui arrive comme ça. Quand il ne danse pas ou ne chante pas, Michael Jackson ne sait pas quoi faire. Evidemment – on l'a vu dans les magazines spécialisés et les émissions de promotion – il se cache sous une tête de lapin, se transforme en robot cosmique – morceaux de bravoure des effets spéciaux, mais pas vraiment intéressants. Le moindre dessin animé japonais des après-midis à la télévision fait mieux.

On peut comparer, puisque le film manifeste les mêmes ambitions. Il est fabriqué avec les bons moments dans la vie de Michael Jackson. Son enfance donc, ses clips, ses concerts – où il est nettement plus voyou qu'en piéton de la lune – ses références cinématographiques – avec heureusement beaucoup de comédies musicales.

Il faudrait pouvoir regarder le film par morceaux, faire défiler certaines parties en accéléré, y revenir, arrêter l'image sur le bizarre visage tout froncé, sur la mèche glamour qui se tortille entre les sourcils. Les *Américains ne s'y sont pas trompés*, qui ne sortent pas *Moonwalker* en salle et le diffusent uniquement en vidéo-cassettes.

COLETTE GODARD.

★ La biographie de Michael Jackson, *Moonwalk* est éditée en français chez Michel Lafon. 285 p., 76 F.

Communication

M. Eddy Shah vend ses quotidiens

L'éditeur qui n'aimait pas la presse

LONDRES
de notre correspondant

L'homme qui est à l'origine de la révolution technologique de la presse britannique a fini par avouer qu'il n'aimait pas les journaux et ne *« s'était jamais intéressé à leur contenu »*. M. Eddy Shah, qui avait été le premier à utiliser les méthodes modernes d'impression dans son imprimerie de Warrington, près de Liverpool, au début de cette décennie, a fait cette confidence en annonçant, samedi 17 décembre, qu'il arrêtait la publication du quotidien populaire national, le *Post*, lancé il y a cinq semaines, et qu'il vendait en totalité la chaîne de vingt journaux locaux et régionaux qu'il possédait dans la région de Liverpool et de Manchester (*le Monde* du 20 décembre). Le groupe Reed International, déjà propriétaire de nombreux titres provinciaux, rachète cette dernière.

L'échec du *Post* a donc mis fin à la carrière de M. Shah dans la presse écrite. *« Je n'ai jamais compris ce qui faisait un bon journal. Je suis un visuel, et je sais ce qu'est de la bonne télévision. Je vais revenir maintenant à mes premières amours »*, a-t-il encore affirmé. M. Shah a fondé en 1988 une société de production de télévision, Messenger, qui a réalisé un feuilleton pour la chaîne privée ITV, qui sera diffusé au printemps prochain. La déréglementation du paysage audiovisuel britannique, annoncée le 7 novembre dans un Livre blanc par le gouvernement, pourrait lui permettre de se porter candidat à la reprise de chaînes de télévision régionales lorsque leurs licences d'exploitation viendront à échéance.

M. Shah avait commencé à faire parler de lui en 1983 lorsqu'il avait affronté le Syndicat des typographes dans son imprimerie de Warrington. Il avait osé briser le monopole d'embauche de ce dernier, ce qui provoqua de violents incidents entre syndicalistes et policiers. En mars 1986, il créait *Today*, un quotidien populaire à grand tirage, qui fut par la suite repris par M. Murdoch. Passionné de technologie, il tentait une seconde fois sa chance dans la presse nationale le 10 novembre, en lançant le *Post*, qui utilisait un système informatique expérimental, nettement moins coûteux que celui de ses concurrents. Pour le contenu, il partait d'un sondage selon lequel environ 10 % de lecteurs de journaux populaires étaient las des photos de femmes nues en troisième page, la grande innovation due à M. Murdoch après que celui-ci ait racheté le *Sun* en 1969.

Démenti par les lecteurs

M. Shah a cru qu'on pouvait faire l'équivalent du *Sun*, mais sans femmes nues. Il a été démenti par ses lecteurs. Ses faibles coûts de production lui permettaient de dégager un bénéfice s'il atteignait le seuil de 370 000 exemplaires, très bas par rapport à ses concurrents. Il plafonnait à 100 000, d'où sa décision de se retirer. Sa politique éditoriale était d'ailleurs plus qu'incertaine. Si les photos de pin-up étaient bannies, le principal article du premier numéro racontait par le détail, en feignant de s'en indigner, comment certains détenus parvenaient à faire entrer leur femme ou leur petite amie dans leur prison pour se livrer à des ébats passionnés sous l'œil intéressé des autres prisonniers. Le *Post* n'a visiblement pas trouvé son public. Le groupe Celebrity, qui fabrique des jouets, serait cependant intéressé à le reprendre, *« si le prix est raisonnable »*.

M. Shah a bouleversé, sans peut-être s'en rendre compte ni l'avoir voulu, la presse britannique. Son succès initial face au Syndicat des typographes a incité M. Murdoch à faire de même à grande échelle, en déménageant toutes ses imprimeries à Wapping, dans les anciens docks de Londres. Tous les autres titres l'imitèrent bientôt, abandonnant leurs locaux traditionnels de Fleet Street, dans le centre de Londres. La défaite du syndicat, qui ne pouvait plus imposer désormais le maintien d'effectifs considérables que les nouvelles techniques ne justifiaient plus, a également permis le lancement en octobre 1986 de l'*Independent*.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Pour financer l'achat de Macmillan

M. Maxwell vendrait 60 % de ses imprimeries britanniques

Selon la quotidien *Financial Times*, M. Robert Maxwell s'apprêterait à céder 60 % du capital de la société BPCC, qui contrôle ses imprimeries en Grande-Bretagne pour la somme de 200 millions de livres (environ 2 milliards de francs). L'acquéreur ne serait autre que M. John Holloran, principal dirigeant de la BPCC et vice-président de Maxwell Communication. L'éditeur britannique serait déterminé à conserver une part minoritaire dans ses imprimeries et à garantir les principaux contrats d'impression de la BPCC avec ses publications.

M. Maxwell avait annoncé son intention de se dégager de l'imprimerie pour se concentrer désormais sur les activités d'édition et financer l'acquisition du groupe américain Macmillan. Cette dernière opération qui se monte à 2,6 milliards de dollars (15,5 milliards de francs), doit en effet être financée, pour 1 milliard de dollars, par la vente d'actifs.

BPCC, qui est le premier imprimeur britannique, affiche pour 1987 environ 350 millions de francs de profits pour un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs.

Après sa mise en liquidation judiciaire en juillet

« Le Sport » racheté par le groupe Entreprendre

Le jeune quotidien *le Sport* devrait à nouveau paraître en avril 1989. Le tribunal de commerce de Paris a cédé le 13 décembre ce titre, en liquidation judiciaire depuis juillet, au groupe Entreprendre de M. Robert Lafont, pour 51 000 F. Editeur du magazine *le Journal Entreprendre* (cinquante mille exemplaires vendus) et de livres de gestion, le groupe de M. Lafont réalise un chiffre d'affaires de 15 millions de francs. Il a l'intention de réunir différents acteurs industriels et du monde de la communication afin de reconstruire le capital du *Sport*, dont il détiendra 51 %. 10 à 15 millions de francs d'investissement initial seront injectés dans la relance du *Sport*, à laquelle collaborera M. Xavier Couture, un de ses anciens dirigeants, ainsi que des salariés de l'ancienne équipe.

Pour M. Robert Lafont, *le Sport « constitue une opportunité pour* Entreprendre. *Il dispose d'un lectorat fidèle de cinquante mille personnes. Il a un rôle complémentaire à jouer vis-à-vis de* l'Équipe *et il peut drainer des ressources publicitaires. Nous allons lui appliquer les méthodes de gestion d'*Entreprendre ».

Désireux de donner un ton plus neuf au traitement journalistique du sport, le jeune quotidien lancé en septembre 1987 voulait aussi briser le monopole de *l'Equipe*. La faiblesse de ses ventes – quarante-cinq mille exemplaires – et de ses ressources publicitaires, ainsi que la contre-offensive allumée par le quotidien sportif du groupe Amaury lors de son lancement (quadrichromie, nouvelles rubriques sportives, etc.) avaient eu raison de lui, neuf mois plus tard. Des groupes de presse (Hachette, Maxwell, etc.) avaient semblé un temps être intéressés par la reprise du *Sport* mais sans y donner suite.

A Lille

Mobilisation des élus et des auditeurs pour Radio-Métropolys

LILLE
de notre correspondant

Accusée par la CNCL d'émettre avec une trop forte puissance (4 kW au lieu des 2 kW autorisés), et suspendue pendant dix jours, Radio-Métropolys, tête de pont lilloise d'un réseau émettant dans le Nord, refuse le verdict de la commission et en appelle au soutien de ses auditeurs. Samedi 17 décembre, un concert a réuni à Lille des auditeurs et des élus, venus protester contre l'interdiction provisoire d'émettre et exiger l'ouverture d'un dialogue avec la commission.

« Tout le monde triche, proteste M. Alex Turk, président de Métropolys, premier adjoint à la mairie de Marcq-en-Barœul et candidat RPR à la mairie de Lille. *Mais il faut connaître la réalité géographique. Avec deux kilowatts nous ne pourrions être entendus sur l'ensemble de la métropole ! Métropolys emploie soixante-dix personnes ; s'il faut cesser d'émettre pendant dix jours, et ne disposer ensuite que d'une puissance de deux kilowatts, nous ne survivrons pas. »*

Cinq mille personnes selon les organisateurs, ont défilé dans les rues de Lille aux cris de *« Touche pas à mon poste ! »* En tête du cortège, M. Alex Turk était entouré de nombreux élus RPR, dont M. Serge Charles, député (RPR), maire de Marcq-en-Barœul, M. Bruno Durieux, député (UDC) du Nord, également candidat à la mairie de Lille et concurrent de M. Turk pour l'investiture de l'opposition ainsi que M. Gérard Vignoble, député maire de Wasquehal en rupture de ban avec le PS depuis les législatives de juin.

Dans un communiqué publié le 19 décembre, la CNCL justifie la sanction contre Métropolys en évoquant notamment *« les nombreuses plaintes émanant aussi bien d'autres radios privées que d'auditeurs du service public »*. Le contexte du Nord et du Pas-de-Calais est, selon la commission, *« fondamentalement différent de celui de la région parisienne »* où des radios ont pu être autorisées à des puissances de quarante kilowatts. *« Aucune autre région de France ne peut prétendre regrouper le quart de la population nationale dans un cercle de quarante kilomètres de rayon »*, ajoute-t-elle, en soulignant, enfin, que l'importance de la vie associative locale l'avait contrainte à dégager dans le Nord *« un nombre important de fréquences »* et donc *« à limiter les niveaux de puissance autorisée »*.

J.-R. L.

● **M. Jacky Remond, nouveau PDG de « Centre-Presse. »** – M. Jacky Rémond, quarante-deux ans, a été élu lundi 19 décembre PDG de la société éditrice du quotidien *Centre Presse* (Rodez) qui dépend du groupe Midi libre (Montpellier). Ancien du groupe Havas – il dirigea notamment l'agence Havas-Midi-Libre –, M. Rémond est entré en 1985 au groupe Midi-Libre où il fut chargé de la stratégie et de la diversification du groupe auprès de la direction générale. Il remplace à la présidence de *Centre Presse* (23 924 exemplaires) et des trois hebdomadaires qui appartiennent à la société (*l'Aveyronnais*, *le Paysan tarnais* et *Volonté paysanne*) M. Alain Alméras. Celui-ci va diriger la chambre de commerce et d'industrie de Caen.

● **Hachette prend le contrôle de la revue espagnole *Fotogramas*.** – Le groupe Hachette, qui publie déjà cinq journaux en Espagne (*Teleprograma*, *Crecer Feliz*, *Futuro*, *TP Juegos*, *Elle*) vient d'ajouter un sixième titre, *Fotogramas*, à sa palette. Cette acquisition s'est faite par le biais d'une prise de participation majoritaire (74 %) dans la société éditrice de la revue, Comunicacion y Publicaciones SA. Mensuel spécialisé dans le cinéma et la vidéo, *Fotogramas* tire à cent dix mille exemplaires et est lu par trois cent cinquante mille lecteurs. Sa prise de contrôle par Hachette fait de ce groupe l'un des premiers éditeurs mondiaux de magazines consacrés au cinéma et à la vidéo. En France, Hachette édite *Première* et *Vidéo 7*. Il publie aussi *Première* aux Etats-Unis en association avec M. Rupert Murdoch.

● **M. Alain Lévy, vice-président exécutif de Polygram International.** – M. Alain Lévy, quarante et un ans, président de Polygram France, a été nommé vice-président exécutif du groupe *Polygram International*. Premier Français appelé à une telle responsabilité au sein de cette multinationale, M. Lévy dirigera à l'échelon mondial le domaine des variétés internationales de la société ainsi que les éditions Polygram Music et supervisera, enfin, les marchés français et allemand. Ingénieur des Mines, M. Lévy a été président de CBS France de 1979 à 1984 avant d'être nommé président de Polygram France à la fin 1984.



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ENVOYEZ LA PURÉE. Café d'Edgar (43-20-85-11), 20 h 15.

BONNE FÊTE PAULETTE. Au Bec fin (42-96-29-35), 22 h.

BIEN DÉGAGÉ AUTOUR DES OREILLES, S'IL VOUS PLAIT. Le Grand Edgar (43-20-90-09), 22 h.

LE VIOLON DU TEMPS QUI PASSE. Cinq Diamants (45-80-51-31), à 20 h 45.

CE SOIR ON ENLÈVE TOUT. Le Bourvil (43-73-47-84), 20 h 30 (20).

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30.

ARCHAOS, 91, bd de Charonne (43-67-56-56), 20 h 30, cirque.

ARLEQUIN (45-89-43-22). Un pré vert, un tourment, deux boules de billard Spectacle assuré si bon public ! : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Les Enfants du Soleil : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). ◇ Tonto 2 ou un petit peu plus tard le même jour : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Les Deux Jumeaux vénitiens : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Thermidor-Terminus d'après la mort de Robespierre : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). ◇ Le Violon du temps qui passe : 20 h 45.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Une femme sans histoire : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Fin de partie : 21 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre vingts jours : 20 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ELDORADO (43-68-32-26). ◇ Permis de vivre au profit de la fondation abbé Pierre : 15 h 30 et 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 19 h. La Rive d'en face : 21 h. Salle II. L'Annonce de Matthiah : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). *Quelle Famille !* : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal *Man's Apprentice* (les Aiguilleurs) : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Cet animal étrange : 18 h 30. Une dame aux camélias : 20 h 30. Etreintes : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. La Chevauchée élastique : 21 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30. Adieu Monsieur Tchékhov : 22 h 15.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Grande salle. Par les villages Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h. Petite salle. En face ou la chanson perdue : 19 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). ◇ Ce soir, on enlève tout : 20 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15. Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 22 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Le commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le *Monte-Plats : 18 h 30. La* Ténèbre : 20 h 30. Tonton Arthur : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Lecocq fait l'œuf à Marigny : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MOGADOR (48-78-75-00). Le Récit de la servante Zerline Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). La Vraie Vie : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Voyage au bout de la nuit : 20 h. Paroles : 21 h 15.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). *Le Prince de Hombourg* : 20 h 30.

ODÉON (43-25-70-32). Tête d'or : 19 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Les Mots amoureux : 18 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Les Vamps : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◇ Les *Sortilèges du verbe aimer Rencontres du* Palais-Royal : 14 h 30. Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN *(46-07-37-53).* Ténor : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). ◇ La Frousse : 20 h 45.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Albertine en cinq temps : 20 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Brassens, Brel : 22 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Tango : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ Le Tartuffe : 20 h 30. Salle II. ◇ L'Etranger : 20 h 30.

THÉATRE DES DEUX PORTES (43-61-24-51). ◇ Spectacle par l'Ecole supérieure du spectacle : 15 h et 19 h.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le Procès Louis XVI : 20 h 30.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). Andromaque : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Tu m'aimes combien ? : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Offenbach tu connais ? : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. D'Artagnan : 20 h 30. Théâtre Gémier. Ton Beau Capitaine : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grand Théâtre. La Nuit des chasseurs : 20 h 30. Petite salle. Tir et Lir : 21 h.

Mardi 20 décembre

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Retour au désert Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. M.I.T.. Claudel insolite : 18 h 30. Harcamone d'après le Miracle de la rose : 21 h. Petite salle. La Vie singulière d'Albert Nobbs : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15.

Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de Grenelle : 19 h. Ged Marlon : 20 h 30. Demain, j'arrête ! : 22 h 15.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 21 DÉCEMBRE

« Exposition Cézanne », 13 heures, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (M.-C. Lasnier).

« Vietnam, creuset indochinois », 6, place d'Iéna, 13 h 30 (Musée Guimet).

« Architecture de la Cité », 14 heures, 15 heures et 16 heures, 30, avenue Corentin-Cariou, Explora, point d'accueil nº 2 (Cité des sciences et de l'industrie).

« L'Egypte pharaonique racontée aux enfants », 14 h 30, Louvre, porte Denon (Arcus).

« Les Carmes », 14 h 30, 70, rue de Vaugirard (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Institut du monde arabe », 15 heures, entrée, angle rue des Fossés-Saint-Bernard/rue du Cardinal-Lemoine (M. Hager).

« Exposition : les Champs-Elysées et leur quartier », 15 heures, 158, boulevard Haussmann, hall d'entrée (Approche de l'art).

« L'Opéra de Charles Garnier », *13 h 45, hall d'entrée (M. Pohyer).*

« Hôtels rénovés du Marais », 14 h 30, 1, place des Vosges (Mme Cazes).

« Découvertes du quartier Balard-Lourmel », 14 h 30, métro Lourmel (V. de Langlade).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, entrée, rue Lobau (Ars conférences).

« Hôtels et cours du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« A la recherche des métiers d'autrefois : la tapisserie », 14 h 30, Musée de Cluny, place Paul-Painlevé (Paris et son histoire).

« *Hôtels et église de l'île Saint-Louis* », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La pyramide et l'aménagement du Grand Louvre », 14 h 45, métro Palais-Royal (M. Banassat).

« Le symbolisme », *14 h 50, Petit* Palais, avenue Winston-Churchill (L'Art pour tous).

« Histoires de mode », 15 h 30, 111, rue de Rivoli (M. Hager).

« Le siècle de Caravage dans les collections françaises », 16 h 30, sortie métro Champs-Elysées-Clemenceau (Arcus).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Le Musée d'histoire de la ville de Saint-Denis dans l'ancien Carmel rénové », 15 heures, hall du métro Saint-Denis-Porte-de-Paris.

« L'église Saint-Eugène et son quartier », 15 heures, devant le central téléphonique, 17, rue du Faubourg-Poissonnière.

« Le palais de Chaillot », 15 heures, Musée des monuments français, place du Trocadéro.

« Notre-Dame, chef-d'œuvre du premier art gothique », 15 heures, portail central.

« La Villette : le parc et la Cité des sciences et de l'industrie », *15 heures,* sortie métro Corentin-Cariou, numéros pairs.

POUR LES JEUNES

« La vie quotidienne au Moyen Age », 14 h 30, Musée de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, dans la cour (Monuments historiques).

« L'histoire de la poste, des postillons aux ballons », 14 h 30, *Musée de la* poste, 34, rue de Vaugirard.

JEUDI 22 DÉCEMBRE

« La peinture italienne du dix-septième siècle », 11 heures, métro Champs-Elysées-Clemenceau (M.-G. Leblanc).

« Exposition Cézanne », 13 h 15, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (M.-C. Lasnier)

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-84-24-24)

Toi c'est moi (1936), de René Guissart, 16 h ; Découverte et sauvegarde du cinéma britannique : The Brothers (1947, v.o.), de David McDonald, 19 h.

SALLE GARANCE
CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Les Années sombres 1938-1948 : Après-guerre : Lettre de Paris (1946), de Roger Leenhardt, les Portes de la nuit (1942), de *Marcel Carné, 14 h 30 ; Actualités de l'épo*que, les Dames du bois de Boulogne (1944), de Robert Bresson, 16 h 30 ; Actualités de l'époque, les Américains en Amérique (1948), Berlin Express (1948), de Jacques Tourneur, 18 h 30 ; les Enfants du paradis (1943-1945), de Marcel Carné, 20 h 30.

Les exclusivités

ACHIK KERIB (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; *14 Juillet Bastille, 11e* (43-57-90-81).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts *II*, 6e (43-26-80-25).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet *Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79).

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE CHEMIN DU SERPENT (Su., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, *9e (47-42-56-31) ; Les Mont*parnos, 14e (43-27-52-37).

DANS LES TÉNÈBRES (Esp., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DEAR AMERICA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, *6e (42-22-87-23) ; George* V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : *Saint-Germain Stu*dio, 5e (46-33-63-20).

DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-*19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e* (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

DUO A TROIS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

EPIDEMIC *(Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e* (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ETUDIANTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES FORMES DE L'AMOUR (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis *Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. :* Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

HAMLET GOES BUSINESS (Fin., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LE HASARD (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'INSOUTENABLE *LÉGÈRETÉ DE* L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC *Odéon, 6e* (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

KRYSAR, LE JOUEUR DE FLUTE (tchèque, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA LECTRICE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA MAIN DROITE DU DIABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MANGECLOUS (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *Images, 18e* (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES MODERNES *(A., v.o.) : Lucernaire,* 6e (45-44-57-34).

MORT A L'ARRIVÉE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ONIMARU (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *Max Linder Panorama, 9e* (48-24-88-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-Can.-Chin., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, *14e (43-20-12-06) ; UGC Convention,* 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PAYSAGE DANS LE BROUILLARD (Gr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PELLE LE CONQUÉRANT *(Dan.,* v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

***PETITE* REVANCHE** (vénézuelien, v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount *Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobe*lins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAGGEDY (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

RAMBO III (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE SUD (Arg.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TOM WAITS BIG TIME (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TOSCANINI (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

TROIS PLACES POUR LE 26 (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont *Ambassade, 8e* (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

UNE POIGNÉE DE CENDRE (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

VOLS D'ÉTÉ (Eg., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE VOYAGE (Su.-Can., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

BACH ET BOTTINE. Film canadien d'André Mélançon : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BEETLEJUICE. Film américain de Tim Burton, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *14 Juil*let Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

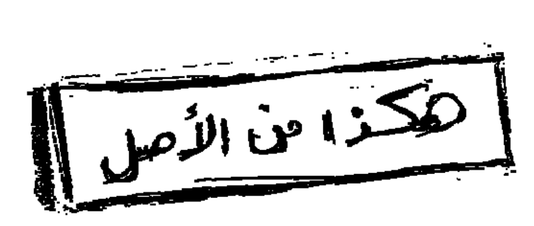
MOONWALKER. Film américain de Colin Chilvers, Jerry Kramer, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; *Mistral, 14e* (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NE RÉVEILLEZ PAS UN FLIC QUI DORT. (*) Film français de José Pinheiro : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; *Images, 18e (45-22-47-94)* ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SANS PEUR ET SANS REPROCHE. Film français de Gérard Jugnot : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; *UGC Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UN ÉTÉ CHEZ GRAND-PÈRE. Film Taiwan de Hou Hsiao Hsien, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

WILLOW. Film américain de Ron Howard, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01)* ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 20 décembre

TF 1

20.35 Cinéma : Hold-up ■ Film français d'Alexandre Arcady (1984). Avec Jean-Paul Belmondo, Guy Marchand, Kim Cattrall, Jean-Pierre Marielle. **22.30 Magazine : Ciel mon mardi !** Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : *Marin Karmitz*. Sujets : Témoignage de William Martin (cinquante jours de prison pour trafic de drogue), La fauche *dans les grands magasins*. Prédictions pour 1989 par quatre grands voyants. **23.50 Journal, Bourse et Météo. 0.10 Magazine :** *Livres en tête. De Joseph Poli et Jacques* Duquesne. *De 0.20 à 6.27 Rediffusions.* **0.20 Série : Drôles d'histoires. 0.45 Série : L'homme à poigne. 1.40 Série : Papa et moi. 2.05 Documentaire : Histoires naturelles. 2.55 Série : Drôles d'histoires. 3.25 Documentaire : Histoires naturelles. 4.15 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 5.30 Série : L'homme à poigne.**

A 2

20.30 Les dossiers de l'écran : Exodus ■■ Film américain d'*Otto Preminger (1960)*. Avec Paul Newman, Eva Marie-Saint, Ralph Richardson, Peter Lawford. **23.40 Débat : Un bateau pour la terre promise.** Avec le Capitaine Ike Arane (capitaine de *l'Exodus*), Yossi Harel (a monté l'opération Exodus pour le compte de la Haganah), Noah Klieger (journaliste, ancien déporté), M. et Mme Pertzov et leur fille Hana Pinchau (rescapés du ghetto de Varsovie), Mordechaï Rozman (a organisé l'immigration clandestine), M. et Mme Pintchuk, Avri Ben Shalom, Jacom Bettinger, M. et Mme Guez, Michèle *Gourarier*, *Rina Singer*, *Jacques Derogy* (journaliste), le capitaine Tony Bailey (commandant du destroyer *Childer*), Avy Livney (marin américain, membre d'équipage de l'*Exodus*), Shawl Biber (commandant de la Haganah à Port-de-Bouc), le professeur Zeev Hadari (a organisé l'immigration clandestine depuis la France). **0.45 Informations : 24 heures sur la 2 et Météo. 0.50 Magazine :** Du côté de **chez Fred** (rediff.).

FR 3

20.30 Cinéma : la Colère de Dieu ■ Film américain de Ralph Nelson (1972). Avec Robert Mitchum, Frank Langella, Rita Hayworth, John Colicos. **22.25 Journal. 22.50 Cinéma : Ginger et Fred** ■■■ Film italien de Federico Fellini (1985). Avec Giulietta Masina, Marcello Mastroianni, Franco Fabrizzi. **0.50 Musiques, musique.** Avec l'Orchestre d'Auvergne. **1.00 Documentaire : Architecture et géographie sacrée.** 2. Versailles, le palais temple du Roi-Soleil.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : l'Affaire Chelsea Deardon ■ Film américain d'Ivan Reitman (1986). Avec Robert Redford, *Debra Winger*, Daryl Hannah, Brian Dennehy. **22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : Noyade interdite** ■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1987). Avec Philippe Noiret, Guy Marchand, Elizabeth Bourgine. **0.05 Cinéma : Du sang dans les souliers** ■ Film américain de Charles E. Sellier Jr (1984). Avec Robert *Brian Wilson, Lilyan Chauvin, Gilmer* McCormick. **1.20 Cinéma : Cœurs croisés** ■ Film français de Stéphanie de Mareuil (1987). Avec Caroline Loeb, Roger Mirmont, Julie Jezequel.

LA 5

20.30 Téléfilm : Ator. De David Hills, avec Miles O'Keefe, Sabrina Siani. **22.20 Magazine : Ciné cinq.** ▶ **22.30** *Cinéma :* **les Lanciers noirs** □ *Film italien de Giacomo* Gentilomo (1961). Avec Mel Ferrer, Leticia Roman, Yvette Furneaux. **0.00 Journal de minuit. 0.05 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.10 Un ours pas comme les autres** (rediff.). **2.05 Petit déjeuner compris** (rediff.). **3.00 Journal de la nuit. 3.05 Vive la vie !** (rediff.). **3.20 Voisin, voisine** (rediff.). **4.15 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.05 Voisin, voisine.**

M 6

20.30 Téléfilm : *Le droit chemin.* D'Alf Kjellin, avec Glenn Ford, Julie Harris, David Carradine. **22.00 Série : Drôles de dames. 22.50 Magazine : Turbo** (rediff.). **23.25 Magazine : Adventure** (rediff.). **23.50 Journal. 0.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les saintes chéries** (11e épisode). **2.25 Feuilleton : La kermesse des brigands** (1er épisode). **2.50 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires.** *3.15 Magazine : Quand la science mène l'enquête* (rediff.). **4.05 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires. 4.30 Variétés : Carabine FM. 4.55 La kermesse des brigands** (rediff.). **5.20 Les saintes chéries** (rediff.). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel Science. Or blond, or noir : archipel science à Pau. **22.40 Nuits magnétiques.** Les serveuses. 1. Patronnes et serveuses. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Keith Richards.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Sch. op. 2, Fugue sur le carillon des heures de la cathédrale de Soissons et Prélude sur l'introït de l'Epiphanie, de Duruflé ; Commotio op. 58 de Nielsen ; Passacaille de Fryklof : *Toccata de Nordal* ; Passacaille d'Englund ; Te Deum de Tournemire, par Aude Heurtmatte, orgue. *22.30 Récital. Beata Halska, violon. Barbara Halska, piano.* Sonate pour violon et piano en sol mineur de Debussy ; Sonate libre en deux parties enchaînées pour violon et piano, op. 68, de Schmitt ; Berceuse sur le nom de Fauré pour violon et piano et Habanera pour violon et piano de Ravel. *23.07 Club d'archives.* Ernest Bour, à partir des Symphonies de Beethoven. (2) **1.00 La dynastie Puccini.** (2) Concerto pour clavecin ou *pianoforte et instruments de Domenico* Puccini : Kyrie à quatre voix avec ténor et orchestre, de Michele Puccini ; Messa di gloria, extrait, de Giacomo Puccini.

Mercredi 21 décembre

TF 1

13.35 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Club Dorothée après-midi. 17.55 Série : Matt Houston. 18.45 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 19.55 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Variétés : Sacrée soirée. Invités : Michel Drucker, Line Renaud, Ornella Muti. **22.30 Magazine : Ex libris.** Invitée : Tatiana Tolstoï ; Expliquez-moi (avec Marcel Jullian et des images d'archives de Léo Ferré, Brassens, Guillaume Appolinaire) ; Exploration (Paul Eluard) ; Extérieur livre (une sélection de livres-cadeaux) ; Extra et ordinaire (les coups de cœur de la semaine : PPDA reçoit également Yves Rocard (père du premier ministre) pour son nouveau livre et nous entraîne à la découverte de la bibliothèque de Jean-Claude Carrière. **23.35 Journal et Météo. 23.55 Série : Drôles d'histoires. 0.20 Série : L'homme à poigne. 1.05 Série : Papa et moi. 1.40 Documentaire : Le chemin des Indiens morts. 2.35 Documentaire : Histoires naturelles. 3.05 Série : Drôles d'histoires. 3.30 Musique. 3.50 Documentaire : Histoires naturelles. 4.40 Le chemin des Indiens morts. 5.30 Série : L'homme à poigne.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Série : Les mystères de l'Ouest. 15.20 Documentaire : La planète miracle. 16.20 Flash d'informations. 16.25 Magazine : Invités en fête. 17.55 Série : V. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.05 INC. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Plaisir de rire : Loft story. 20.00 Journal et Météo. 20.40 Feuilleton : Nord et Sud II. De Kevin Connor, avec James Read, Patrick Swayze. **22.15 Flash d'informations.** ▶ **22.20 Magazine : Autrement dit.** De Guillemette de Sairigné et Claude Gallot. Feu de Dieu ! Une communauté charismatique, l'Emmanuel. **23.20 Informations : 24 heures sur la 2. 23.40 Magazine : Figures.** *De Jacques Chancel. Invité : Daniel Barenboïm*, directeur artistique et musical du Nouvel Opéra Bastille.

FR 3

13.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 13.57 Flash d'informations : Spécial Bourse. 14.00 Magazine : Une pêche d'enfer. 14.30 Jeu : Cherchez la France. 15.00 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale. 17.00 Flash d'informations : Spécial jeunes. 17.05 Dessin animé : Petit ours brun. 17.10 Série : Tom Sawyer. 17.30 Série : Zoom, zoom. 18.00 Ascenseur pour l'aventure. 18.05 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information. 19.53 Dessin animé : Les contes magiques. 20.02 Jeu : La classe. 20.30 Opéra : le Trouvère. Opéra en quatre actes de *Giuseppe Verdi*, livret de Salvatore Cammarano, avec Eva Marton, Dolora Zajick, Luciano Pavarotti, Sherrill Milnes, Jeffrey Wells, Loretta di Franco, Mark Baker et les chœurs et l'Orchestre du Metropolitan Opera (Retransmis en simultané et en stéréo sur France-Musique). **23.00 Journal et Météo. 23.25 Magazine : Océaniques.** Cycle Glenn Gould. **23.50 Documentaire :** *Mémoires d'émaux. Les faïenceries de Longwy.*

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Poker d'enfer à Noël. De Pupi Avati, avec Diego Abatantuono, Gianni Cavina. **15.05 Série : Stalag 13. 15.30 Téléfilm : Le serment du sang.** De Paul Wendkos, avec Melissa Gilbert, Joe Penny. **17.10 Documentaire : Le retour de la loutre de mer. 17.40 Cabou cadin. 18.25 Dessin animé : Virgul. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Bandes annonces cinéma dans les salles. 21.00 Cinéma : l'Equipée du Cannonball** □ Film américain *de Hal Needham (1981). Avec Burt Reynolds, Roger* Moore, Farrah Fawcett, Dom de Luise. **22.35 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : le Jour des morts-vivants** □ Film américain de George A. Romero (1985). Avec Lori Cardille, Terry Alexander, Joseph Pilato. **0.20 Cinéma : le Milliardaire** ■ Film américain de George Cukor (1960). Avec Marilyn Monroe, Yves Montand, Tony Randall, Frankie *Vaughan (v.o.).* **2.05 Concert : David Bowie.** *Glass Spider* Tour.

LA 5

13.30 Série : Les épées de feu. 15.25 Série K 2000. 16.25 Le tour du monde de Lydie. 16.50 Pollyanna. 17.15 Creamy, merveilleuse Creamy. 17.40 Magazine : En route pour l'aventure. 18.05 Dessin animé : Les aventures de Claire et Tipoume. 18.30 Dessin animé : Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : Ali Baba. *19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm :* Les gradés de Top Gun. D'Uli Lommel, avec Jim Eldert, Cully Holland. **22.15 Téléfilm : Chasse à l'homme.** De Clive Donner avec Peter O'Toole, John Standing. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Les épées de feu** (rediff.). **1.55, Un ours pas comme les autres** (rediff.). **2.50 Journal de la nuit. 2.55 Petit déjeuner compris** (rediff.). **3.50 Vive la vie !** (rediff.). **4.05 Voisin, voisine** (rediff.).

M 6

13.40 Dessins animés : Graffi'6. 14.05 Variétés : Hit 92. **15.05 Variétés : Fréquenstar. 15.45 Hit, hit, hit, hourra !** *17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari.* **19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Campus show. 20.30 Téléfilm :** Panique dans l'ascenseur. De Jerry Jameson, avec James Farentino, Don Stroud. Angoisse, suspense. **21.45 Série : Drôles de dames. 22.35 Magazine : Ondes de choc. 23.00 Série : Portraits crachés.** Ronald Reagan, la reine d'Angleterre, Margaret Thatcher... Personne n'échappe à l'humour corrosif de John Blair et John Lloyd. **23.25 Journal.** *23.35 Musique : Concert. Nicole Croisille.* **0.25 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les saintes chéries. 2.25 Feuilleton :** *La kermesse des brigands. 2.50 Documentaire : S'il te* **plaît, montre-nous nos histoires. 3.15 Documentaire : Portrait d'homme d'Etat.** Giulio Andreotti. **4.05 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires. 4.30 Variétés : Carabine FM. 4.55 La kermesse des brigands** (rediff.). **5.20 Les saintes chéries** (rediff.). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue ! Le latin, mort ou vif ? **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse, du Canada. **22.00 Communauté des radios publiques de langues françaises. 22.40 Nuits magnétiques.** Les serveuses. 2. La *manager et les serveuses.* **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Keith Richards.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 octobre au Metropolitan Opera de New-York) : Le trouvère, de Verdi, par le chœur et l'orchestre du Metropolitan Opera de New-York, dir. James Levine ; sol. : Eva Marton, Dolora Zajick, Luciano Pavarotti, Scherrill Milnes (*diffusé en simultané sur FR3*). **23.07 Jazz club.** En direct du village (7, rue Gozlin, Paris-6e) : le trio du *pianiste Michel Graillier.*

Audience TV du 19 décembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

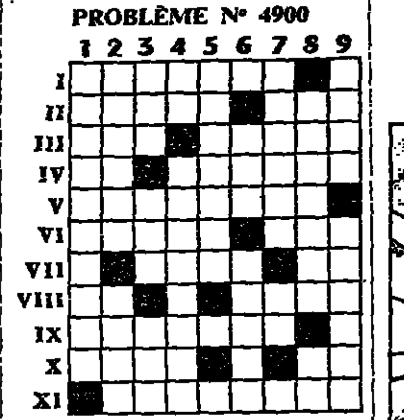
Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	52.3	Santa-Barbara 19.5	Actuel. région. 10.3	Actuel. région. 11.8	Top 50 4.3	Ali Baba 3.3	Routes paradis 3.3
19 h 45	57.6	Roue fortune 30.8	Loft story 9.7	19-20 info 7.6	Nulle part 4.0	Boulev. Bouvard 2.4	Routes paradis 3.4
20 h 16	69.8	Journal 32.1	Journal 15.6	La classe 11.5	Nulle part 2.8	Journal 4.4	Campus show 3.5
20 h 56	76.2	Dernière image 20.1	Marche siècle 16.4	Homme colère 29.7	Le Passager 1.8	Visiteur nuit 5.6	Roller boogie 3.9
22 h 8	58.1	Chocs 10.8	Marche siècle 19.4	Homme colère 17.3	Flash 1.1	Accords diable 4.4	Roller boogie 8.5
22 h 44	27.1	Chocs 10.6	La Traviata 7.5	Journal 2.2	Bobsgolfoot 1.2	Le voyageur 2.4	Drôles de dames 3.3

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4900



HORIZONTALEMENT

I. Un qui en vient souvent aux *mains*. – II. Serait bien malheureux si on lui supprimait le sel. N'avait même pas une copine. – III. Peut se *faire* aborder par maints hommes. On s'en sert pour jouer. IV. Est vite achevé en tricotant. Passe parfois sous silence. – V. Moitié qui ne compte pas qu'à moitié ! – VI. Pour celui qui met le doigt sur la plaie. Est couvert de bosses. – VII. Peut faire partie d'un paquet. Limite ses efforts. – VIII. Prend le temps d'agir. Fait tache d'huile. – IX. Présent dans le pâté. – X. Est haut placé. Pronom. – XI. Nombreux étaient ceux qui lui mettaient la main dessus avec plaisir.

VERTICALEMENT

1. Avec lui, pas besoin d'être mélomane pour apprécier les morceaux de flûte. – 2. A un but à atteindre. Pâques et la Trinité. – 3. Désormais en mesure de se faire entendre. Fait mauvais effet quand il y a de l'abus. Elément d'une échine. – 4. Pronom. Chattes ou souris. – 5. Inciter à fumer ou bien gêner parce que l'on fume. – 6. Qui ne saurait nous en faire voir de toutes les couleurs. Pour celui qui a l'intention de s'attaquer à un gros morceau. – 7. Rend les tartines moins indigestes. Symbole. – 8. Totalement opposé au bleu. Obligeait à desserrer les lèvres. – 9. Apporte sur un plateau. L'attirance qu'on a pour elle la condamne à disparaître.

Solution du problème n° 4899

Horizontalement

I. *Ruminants.* – II. *Aménité.* – III. Vandale. – IV. Ardu. Alpe. – V. Elan. En. – VI. Da. Titane. – VII. *Eus. Ni.* – VIII. *Ubuesque.* – IX. Sa. Liures. – X. Edam. Esse. – XI. Séné.

Verticalement

1. Ravaudeuses. – 2. *Umar.* Aubade. – 3. Mende. Su. An. – 4. Indult. Elme. – 5. Nia. Ainsi. – 6. *Atlantique.* – 7. *Néel. URSS.* – 8. Pensées. – 9. Silène. Sec.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 18 décembre 1988 :

UN DÉCRET

● N° 88-1125 du 14 décembre 1988 portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Cananda relatif à l'institution d'une procédure de médiation en matière de pêche, fait à Ottawa le 30 avril 1988.

UN ARRÊTÉ

● *Du 7 décembre 1988* portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans le département du Territoire de Belfort.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du lundi 19 et du mardi 20 décembre 1988 :

DES DÉCRETS

● N° 88-1127 du 14 décembre 1988 portant publication de l'accord de coopération *en matière* économique et financière entre le gouvernement de la République française et *le gouvernement de la République* gabonaise, signé à Paris le 14 avril 1983.

● *Du 14 décembre 1988* portant modification des limites territoriales de communes et de cantons du département du Var.

UN ARRÊTÉ

● Du 15 décembre 1988 relatif à la composition et à l'appel de la fraction de contingent 1989-02.

DES LISTES

● Des élèves de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1987.

● Des élèves de l'Ecole nationale d'ingénieurs de *Saint-Etienne* ayant obtenu le diplôme d'ingénieur en 1985 et en 1986.

MÉTÉOROLOGIE

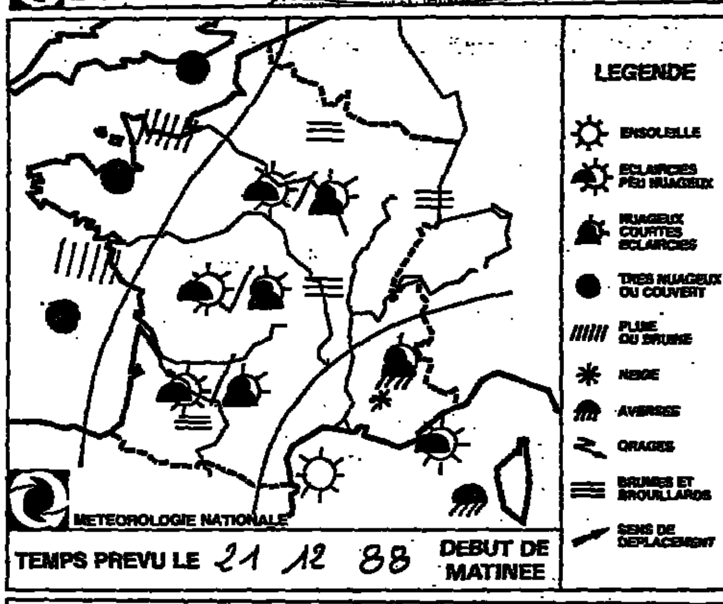
A la suite d'un incident technique, nous ne sommes pas en mesure de publier les commentaires de la Météorologie nationale. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

SITUATION LE 20 DÉCEMBRE 1988 A 0 HEURE TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 22 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 19-12-1988 à 6 heures TU et le 20-12-1988 à 6 heures TU — le 20-12-1988

Ville	Max.	Min.	Temps
FRANCE			
AJACCIO	14	9	A
BIARRITZ	10	10	P
BORDEAUX	7	7	P
BOURGES	6	1	D
BREST	12	7	N
CAEN	12	7	N
CHERBOURG	11	7	C
CLERMONT-FERR.	5	1	P
DIJON	8	1	N
GRENOBLE St-M-H	4	1	P
LILLE	11	5	N
LIMOGES	5	7	P
LYON	6	3	P
MARSEILLE-MAR.	12	7	D
NANCY	6	4	C
NANTES	13	5	C
NICE	12	3	D
PARIS-MONTS.	12	2	C
PAU	7	2	P
PERPIGNAN	12	9	A
RENNES	12	4	P
ST-ETIENNE	10	3	P
STRASBOURG	5	2	C
TOURS	10	3	D
TOULOUSE	6	4	P
POINTE-A-PITRE	30	22	A
ÉTRANGER			
ALGER	13	5	D
AMSTERDAM	10	4	A
ATHÈNES	10	4	D
BANGKOK	30	22	O
BARCELONE	12	2	N
BELGRADE	5	1	P
BERLIN	6	0	*
BRUXELLES	11	4	A
LE CAIRE	17	8	N
COPENHAGUE	5	-4	D
DAKAR	31	20	D
DELHI	22	18	P
DJERBA	14	10	N
GENÈVE	4	0	N
HONGKONG	20	17	D
ISTANBUL	3	1	N
JÉRUSALEM	7	5	P
LISBONNE	13	4	D
LONDRES	12	4	C
LOS ANGELES	15	7	D
LUXEMBOURG	6	2	P
MADRID	11	-5	B
MARRAKECH	20	4	D
MEXICO	23	6	B
MILAN	10	-2	N
MONTRÉAL	-3	-14	D
MOSCOU	-3	-5	*
NAIROBI	26	17	C
NEW-YORK	5	-3	D
OSLO	-2	-14	D
PALMA-DE-MAL.	15	4	N
PÉKIN	9	0	C
RIO-DE-JANEIRO	35	25	N
ROME	11	5	P
SINGAPOUR	31	24	N
STOCKHOLM	-1	-13	D
SYDNEY	28	22	D
TOKYO	13	4	N
TUNIS	15	7	P
VARSOVIE	3	1	P
VENISE	4	3	N
VIENNE	3	1	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Mir : un bail pour les cosmonautes

Les Soviétiques, qui viennent de porter le record de durée dans l'espace à un an, pensent qu'un séjour de deux années en orbite est possible.

LE cosmonaute français Jean-Loup Chrétien doit revenir sur Terre, mercredi 21 décembre, après un séjour d'un peu moins d'un mois en orbite. Il reviendra à bord d'un vaisseau Soyouz en compagnie de Vladimir Titov et de Moussa Manarov, qui viennent de passer un an à bord de la station orbitale Mir. Une performance exceptionnelle qui dépasse celle déjà étonnante (trois cent vingt-six jours en orbite) accomplie l'an dernier par Youri Romanenko. Peut-on aller plus loin encore sans risques ? C'est ce que nous avons demandé au professeur Arkadi Ouchakov, qui travaille à l'Institut des problèmes médico-biologiques, dépendant du ministère soviétique de la santé.

« Les vols de longue durée dans l'espace se multiplient. L'an dernier, Youri Romanenko établissait un nouveau record avec trois cent vingt-six jours passés en orbite. Demain, Vladimir Titov et Moussa Manarov vont redescendre sur Terre après un an passé à bord de la station orbitale Mir. Croyez-vous que des vols habités plus longs encore soient possibles sans risques pour l'organisme des cosmonautes ?

— Quand Youri Romanenko est rentré sur Terre, il était en très bonne santé. Dans un état presque meilleur que d'autres cosmonautes qui ont passé moins de temps que lui en orbite. Son poids n'avait pratiquement pas changé, et les muscles de ses jambes avaient moins fondu que ceux de ses camarades ayant participé aux précédents vols de longue durée. Quant à son système cardiovasculaire, l'une des principales cibles des effets de l'apesanteur, il n'avait guère subi de modifications plus importantes que celles observées lors de missions de plus courte durée. Les examens pratiqués dans les jours qui suivirent son retour ne montrèrent pas de dérives alarmantes, tant en ce qui concerne la composition de son sang que certains autres paramètres biochimiques.

» Cela tient sans doute à la discipline que s'est imposée — plus que d'autres peut-être — Youri Romanenko, en suivant à la lettre les recommandations des médecins et en menant à bien tous les exercices destinés à contrebalancer en orbite les effets néfastes de l'apesanteur sur l'organisme. D'autre part, il serait faux de dire qu'avec cette mission nous plongions dans l'inconnu. Nous avions pris, en effet, toutes les dispositions pour nous y préparer sur Terre.

» Dix chercheurs de notre institut avaient ainsi passé toute une année — d'avril 1986 à avril 1987 — dans des conditions de faible mobilité, couchés la tête en bas sur des lits inclinés de 4 degrés pour simuler les effets de l'apesanteur sur le système cardiovasculaire et mettre au point de nouveaux moyens de les pallier : appareils d'entraînement, produits pharmaceutiques, scaphandres exerçant une pression au niveau des membres inférieurs...

» La suite est bien connue. Le succès de la mission de Romanenko nous a permis de lancer un vol plus long, qu'achèvent ces jours-ci Vladimir Titov et Moussa Manarov. Vol qui nous permet de recueillir de nouvelles données pour gravir une nouvelle étape sans prendre de risques. Je pense d'ailleurs que, en l'état actuel de nos connaissances, l'homme doit pouvoir travailler en orbite entre un an et demi et deux ans. Ce qui, bien sûr, suppose que soient résolus nombre de problèmes socio-psychologiques dont on peut raisonnablement penser qu'ils prendront le pas, pour de tels vols, sur les problèmes physiologiques ou biologiques.

— Pendant les vols de longue durée, les cosmonautes souffrent de nombreux malaises neuro-sensoriels, notamment d'un déséquilibre postural. Tentez-vous de réduire ces symptômes à l'aide de drogues pharmaceutiques ou d'un entraînement spécial, ou pensez-vous qu'il s'agit d'un aléa inévitable des vols spatiaux ?

— Au plan physiologique, le vol peut être divisé en plusieurs étapes, selon les modifications fonctionnelles subies par l'organisme. Pendant les six premiers jours, la plupart des cosmonautes souffrent d'un déséquilibre postural plus ou moins prononcé, dû aux perturbations provoquées par l'apesanteur sur le système vestibulaire. Ce malaise, dont le caractère et la durée varient selon les individus, entraîne une baisse de l'aptitude au travail, et cela à une étape où le cosmonaute doit effectuer les opérations les plus importantes pour diriger le vaisseau spatial.

Opérations de survie

» Il s'agit donc d'un problème sérieux, qui est étudié de très près, tant en URSS qu'aux Etats-Unis. Des progrès ont déjà été enregistrés, en particulier grâce aux entraînements au sol qui permettent de réduire les symptômes. Mais le malaise ne disparaît pas totalement. C'est pourquoi l'on utilise dans l'espace tout un arsenal de médicaments afin de réduire, durant les premiers jours, l'excitation du système vestibulaire. Nous évitons cependant l'emploi de narcotiques, dont l'éventuel effet dépresseur pourrait rendre le remède pire que le mal.

— Au cours de leur séjour dans l'espace, les cosmonautes souffrent d'une hypertrophie musculaire et d'une déminéralisation de leurs tissus osseux. Les vols de longue durée aggravent-ils ces phénomènes ?

— Dans l'espace, les charges physiques imposées à l'organisme sont plus facilement supportées que sur Terre, où la gravité se fait sentir. Les efforts faits demandent donc moins de dépenses d'énergie, puisque les cosmonautes flottent en apesanteur. Aussi se développe avec le temps une atrophie fonctionnelle des muscles et notamment de ceux des jambes et du dos, qui commandent l'équilibre postural de l'homme. C'est pourquoi nous exigeons de nos cosmonautes qu'ils fassent, dans la station orbitale Mir, du vélo, du jogging sur tapis roulant et toutes sortes d'exercices physiques. C'est dur, terriblement dur, et les équipages ont parfois envie de s'y dérober. Mais c'est la garantie d'une réadaptation plus facile lors du retour sur Terre.

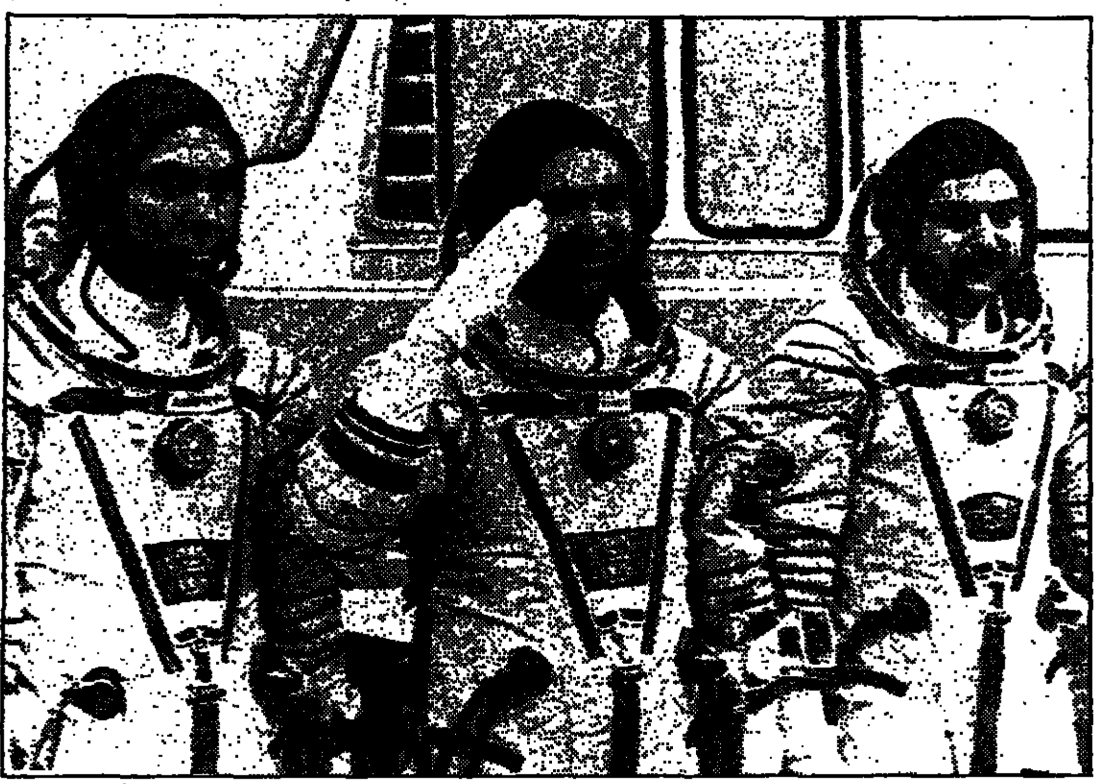
» Quant aux modifications du squelette, consécutives à la perte de calcium et de potassium, on peut dire qu'elles n'ont pas encore pris de caractère dangereux, même pendant les vols les plus longs. Néanmoins, avec l'augmentation de la durée des missions, le processus de déminéralisation des os ne se stabilise pas. Aussi travaillons-nous à la recherche de solutions permettant de pallier ce phénomène, notamment par la mise au point de nouveaux exercices physiques et l'administration de médicaments spéciaux, car il ne faudrait pas que ces perturbations soient un obstacle insurmontable à la conduite de missions spatiales beaucoup plus longues.

— Compte tenu de toutes ces difficultés, sur quels critères sélectionnez-vous vos cosmonautes ?

— Le principal critère de sélection est, bien entendu, l'état de santé du candidat. Mais tout de suite derrière viennent les aspects psychologiques. Nous nous efforçons de les préparer à leur future mission, d'une part en les soumettant à des opérations de survie pour tremper leur volonté et leur apprendre à décider vite, avec souplesse et sang-froid ; d'autre part, en leur faisant effectuer de longs séjours en milieu clos, pour les habituer aux phénomènes de pénurie sensorielle.

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(Lire la suite page 22.)


AFP/EPA/JPS

Le colonel Vladimir Titov (qui salue), l'ingénieur Moussa Manarov et le chercheur Anatoly Levtchenko, qui allèrent en décembre 1987 remplacer Youri Romanenko, alors recordman de la vie en orbite avec trois cents jours à bord de Mir. Levtchenko est déjà revenu sur Terre. Titov (nouveau recordman avec un an passé sur orbite) et Manarov redescendent en compagnie de Jean-Loup Chrétien dans le vaisseau spatial ce 21 décembre.

LA FIÈVRE DU RETOUR

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

VENT, températures inférieures à moins vingt degrés, visibilité de 50 à 100 mètres. *« Même si les services météorologiques espèrent une certaine amélioration d'ici à mercredi,* a déclaré Dimitri Demyanenko, lieutenant-général de l'armée de l'air soviétique, *il faut se préparer au pire »* pour la récupération du cosmonaute Jean-Loup Chrétien et de *ses deux compagnons, les Soviétiques* Vladimir Titov et Moussa Manarov. Autant dire que le service de récupération et de sauvetage qu'il dirige a déployé les *grands moyens en prévision de* l'atterrissage en douceur du vaisseau Soyouz à bord duquel les trois hommes prendront place pour rejoindre la Terre.

Rien moins que cinquante équipages — avions et hélicoptères — auxquels s'ajoutent les personnels de plusieurs véhicules tout terrain attendent déjà dans la région d'Arkalic (Kazakhstan) où s'effectuera la récupération. Au total plus de trois cents personnes — parmi lesquelles des techniciens, des médecins, mais aussi des hommes grenouilles pour le cas inattendu où la capsule dériverait vers le lac voisin de Tenguiz — seront présentes pour accueillir et fêter les derniers héros de l'espace.

Fêter tout d'abord notre héros national Jean-Loup Chrétien, récemment promu commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur, pour ses hauts faits spatiaux. N'est-il pas en effet, Soviétiques et Américains exceptés, le premier cosmonaute à être allé par deux fois dans l'espace, dont une fois — celle-ci — pour une mission d'un peu plus de trois semaines. Fêter ensuite Vladimir Titov et Moussa Manarov, nouveaux recordmen de l'espace, qui, avec un an passé à bord de la station orbitale Mir, vont faire oublier le *remarquable record (326 jours)* établi l'an dernier par leur camarade Youri Romanenko.

Pour ces trois hommes, les dernières journées du vol ont été particulièrement éprouvantes. Eprouvantes pour tous parce qu'il leur fallait préparer leur retour et transférer dans leur vaisseau Soyouz les films, les photos, les bandes magnétiques d'enregistrement des expériences (en tout 50 kilos de matériel). Eprouvantes surtout pour Titov et Manarov qui, en prévision de leur retour sur Terre ont été soumis ces derniers jours à un véritable régime d'athlètes : quatre séances de gymnastique quotidienne d'une heure chacune. *Sans compter le port régu*lier, et sans doute contraignant, du costume à vide « Chibis », sorte de pantalon boudiné de type « bonhomme Michelin » qui, *en exerçant une succion vers le* bas des jambes, permet, comme sur Terre, aux vaisseaux des membres inférieurs de se réhabituer à recevoir plus de sang *qu'en situation d'apesanteur.*

Forts de l'extraordinaire vitesse à laquelle Youri Ramanenko avait, en décembre dernier, récupéré de son long séjour dans l'espace, les responsables soviétiques sont confiants et considèrent que Vladimir Titov et Moussa Manarov ne devraient pas faire l'objet de soins médicaux particuliers. Seul changement au programme : la décision de ramener directement les trois hommes à Moscou et non à Baïkonour où, d'habitude, ils effectuent la première partie de leur programme de réadaptation aux conditions terrestres. Pourquoi ? Tout simplement, parce qu'après un long séjour dans l'espace, l'organisme résiste moins bien aux agents infectieux et que sévit actuellement dans la région de Baïkonour une épidémie d'hépatite B et de gastro-entérite.

CATHERINE VINCENT.

Les ambiguïtés de la méthadone

Un produit de substitution, administré à certains héroïnomanes, provoque des remous parmi les spécialistes de la lutte contre la drogue.

L'EPIDÉMIE de SIDA réactualise les polémiques soulevées par l'emploi de la méthadone. Absorbé par voie orale, cet analogue synthétique de la morphine est délivré sous contrôle médical à certains héroïnomanes dans de nombreux pays. Ce procédé, expérimental en France depuis 1973, est aujourd'hui défendu par ceux qui refusent la contamination des toxicomanes par voie intraveineuse.

*La distribution légale d'un pro*duit qui induit une dépendance provoque toutefois des remous parmi les spécialistes de la lutte contre la drogue. Intervenant lors d'un colloque consacré au SIDA et à la toxicomanie, les 9 et 10 décembre, M. Claude Evin, ministre de la santé, a fait état de ses *« réserves »* quant à l'utilisation de la méthadone. D'un emploi très délicat, ce produit demeure une arme ambiguë, dont il semble dangereux de généraliser l'usage.

Mis au point en Allemagne durant la seconde guerre mondiale, le chlorhydrate de méthadone est un opiacé de synthèse dont l'action est essentiellement antalgique. Contrairement à l'héroïne, ce produit peut être absorbé oralement, et une seule prise par vingt-quatre heures est suffisante. Ses effets sur la vigilance et son action euphorisante sont moindres que ceux de l'héroïne.

Utilisée aux Etats-Unis dès le début des années 60, la méthadone s'est ensuite rapidement répandue en Europe, notamment aux Pays-Bas. Les médecins qui l'administrent à leurs patients comptent sur son pouvoir stabilisant, l'effet de manque après le sevrage d'héroïne étant annulé. A la suite des travaux d'une commission de l'INSERM, des « programmes méthadone » ont été mis en place en France au début des années 70 à Fernand-Widal et à Sainte-Anne, deux hôpitaux parisiens possédant des services spécialisés pour les toxicomanes.

Consommation sur place

Le sevrage immédiat n'est pas l'objet de ces programmes, qui doivent plutôt permettre aux héroïnomanes de retrouver une vie structurée avant d'entreprendre un « décrochage ». Fernand-Widal et Sainte-Anne accueillent en tout une quarantaine de toxicomanes, qui sont tenus de respecter un contrat bien précis. Chaque jour, ces patients particuliers se rendent à l'hôpital pour ingérer un verre de liquide brunâtre sous l'œil vigilant du personnel infirmier. Les doses de méthadone, présentées sous forme de sirop afin de ne pouvoir être injectées, doivent être absorbées sur place pour ne pas faire l'objet de transactions à l'extérieur.

Les toxicomanes, qui reçoivent en moyenne 40 milligrammes de produit par jour, sont régulièrement soumis à des analyses permettant de vérifier qu'ils ne prennent aucun autre opiacé en parallèle. La chose se produit pourtant relativement souvent, comme le souligne le docteur Jean Dugarin, responsable du programme de Fernand-Widal. Ces ruptures de contrat n'entraînent cependant pas l'exclusion définitive, les médecins cherchant plutôt à discuter avec leurs patients pour connaître les causes de la rechute. Toute prise en charge comporte un soutien psychothérapique et des contacts fréquents avec les médecins.

Découragés par leurs très grosses difficultés quotidiennes, par la nécessité de trouver les sommes astronomiques qu'ils emploient à acheter leur dose d'héroïne et par la dépendance face aux dealers, de nombreux drogués souhaitent pouvoir participer à ces programmes. Les listes d'attente sont longues et les élus plutôt rares.

RAPHAËLLE RÉROLLE.

(Lire la suite page 23.)

Trente-deux millions de doigts dans un ordinateur

L'année 1989 verra le développement en vraie grandeur du traitement automatisé des empreintes digitales par la police nationale

LA toute récente mésaventure de M. William Martin, quarante-quatre ans, infirmier, maintenu durant deux mois en prison après avoir été, à tort, inculpé de complicité de trafic de stupéfiants (*le Monde* du 17 décembre), vient, une nouvelle fois, rappeler les difficultés auxquelles se heurtent quotidiennement les spécialistes de l'identité judiciaire. Toutefois, si l'informatique tient ses promesses, l'affaire Martin pourrait être l'une des dernières de ce type. M. Jacques Genthial, responsable de la sous-direction de la police scientifique et technique, et M. Jean-Claude Caillou, chef du service de l'identité judiciaire (Direction centrale de la police judiciaire), viennent en effet de faire le point à Nice sur les prochains développements du traitement informatisé des empreintes digitales de la police nationale (1).

Ce système n'aura, en définitive, nullement été victime de l'alternance politique : initialement autorisé en 1984 par la commission Informatique et libertés, officiellement créé par décret en avril 1987, puis présenté en mars dernier par MM. Pasqua et Pandraud (*le Monde* des 23-24 septembre 1984 et du 18 mars 1988), ce système sera développé en vraie grandeur à partir de l'an prochain. Mise au point à la fin du dix-neuvième siècle, la technique des empreines digitales vise, en criminologie, à identifer l'auteur d'un crime ou d'un délit ou à établir son identité à partir de caractéristiques cutanées présentes sur les pulpes digitales. Ces empreintes, obtenues après encrage et application sur une feuille de papier (les dessins qu'elles permettent ainsi d'obtenir correspondent aux figures linéaires variées représentant le dessin des crêtes papillaires), sont spécifiques de chaque individu et immuables chez une personne donnée. Elles constituent donc bien, au même titre que les toutes récentes empreintes génétiques établies à partir de l'ADN des chromosomes, une véritable « signature biologique » d'un être humain.

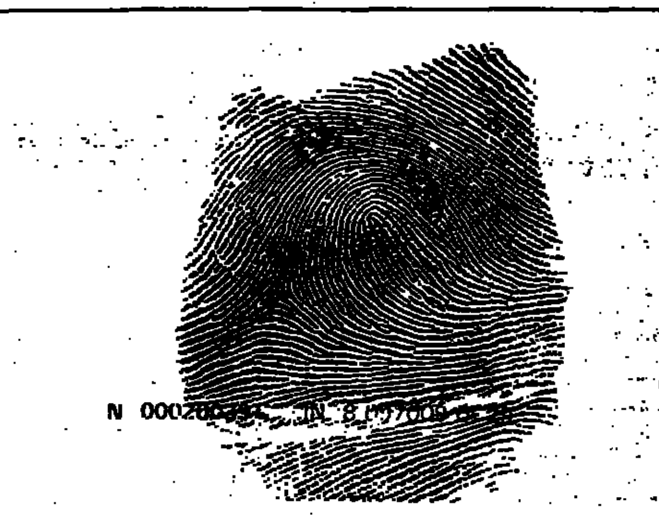
Classées en différents groupes, en fonction de leurs caractéristiques morphologiques, elles permettent aussi de distinguer certains points particuliers (des arrêts de lignes et des bifurcations) qui, lorsqu'ils sont retrouvés en nombre suffisant et de manière concordante, permettent, par comparaison, d'identifier de manière irréfutable un individu donné.

Théoriquement parfait, ce système se heurtait en pratique à un double obstacle : la difficulté croissante de la consultation des fichiers en fonction de leur volume et la redondance en différents points du territoire des informations contenues par des fichiers non centralisés. Le développement des techniques informatiques, couplées à celles de traitements de l'image (développées par les sociétés IBM et Morphosystems), devrait permettre de fournir une solution grâce à la création d'une bande unique informatisée.

« *Le système*, explique M. Caillou, *est basé sur la détection, doigt par doigt, à partir d'un codeur, des points particuliers des empreintes digitales. Ce fichier centralise à la fois le fichier dit* « alphanumérique », *qui comprenait les indications d'état-civil, la nature, la date et les circonstances de l'affaire, et le fichier dit* « décadactylaire », *réunissant les empreintes digitales de huit doigts, à l'exception des deux auriculaires, dont les traces sont rarement relevées par les services de l'identité judiciaire.* »

Un tel système permet, d'ores et déjà, d'envisager plusieurs types de recherches et de vérifications : identification à partir de la comparaison de deux empreintes ou identification à partir de l'introduction dans le système informatisé des données établies sur les deux doigts d'un individu interpellé (suivi de la comparaison immédiate faite avec l'ensemble de la mémoire « deux doigts » du système et de la proposition de « candidats », technique qui permettra de détecter immédiatement tous les individus qui utiliseraient des alias).

Mais la grande innovation de ce nouveau système porte sur l'identification à partir de la consultation de traces relevées sur les lieux des délits ou des crimes. « *L'acquisition d'une ou plusieurs traces lisibles par les enquêteurs*, explique M. Caillou, *permettra de les placer sous l'œil de la caméra, puis, après traitement par un codeur et l'informatisation, de proposer une série de* « candidats » *déjà en mémoire dans la base des données. L'aide fournie à l'enquêteur sera considérable. Il faut toutefois souligner que, même si la machine permettra effectivement de mettre en cause telle ou telle personne, c'est le spécialiste de l'identité judiciaire qui, dans tous les cas, effectuera la validation des résultats.* »



Ce scénario a déjà permis l'identification et l'arrestation de plusieurs personnes impliquées dans des affaires de terrorisme et ayant séjourné à Paris ou en Corse dans des appartements dits « conspiratifs » où ils avaient laissé nombre de traces d'empreintes digitales.

Outre celui de réunir en un même site toutes les fiches décadactylaires établies dans les différents SRPJ, le grand avantage de ce nouveau système sera de permettre — enfin — l'unification des fichiers de la police nationale et de la préfecture de police de Paris qui — pour des raisons historiques, explique-t-on, ne fonctionnaient pas selon les mêmes principes de classification. Lorsqu'il travaillera à plein régime, il permettra l'identification en temps réel des individus interpellés par les services de police et déjà connus de ces derniers. Depuis quelques semaines, sur le site du service central de l'identité judiciaire, 25 000 fiches décadactylaires (soit 200 000 doigts) ont été mises en mémoire, ce qui a déjà permis de confirmer parfaitement les performances du procédé. Dans les mois qui viennent, le « fonds historique » le plus significatif (agressions sur la voie publique, cambriolages, vols à main armée), soit 200 000 à 300 000 fiches des services de police, sera aussi mis en mémoire. Puis, à raison de plusieurs centaines de fiches par jour établies par les services de la police nationale et de la préfecture de police de Paris (où un second site sera installé), la mémoire du système sera régulièrement alimentée.

Au vu des résultats obtenus et des services rendus, le système sera progressivement décentralisé à partir de 1990 et, en quelques années, les informations correspondant à un million de fiches (8 millions de doigts) seront stockées. Au total, le système, doté d'une mémoire évolutive (la CNIL a imposé que les données ne soient pas conservées au-delà de vingt-cinq ans suivant la dernière effraction) pourra engranger les informations correspondant à 4 millions de personnes (32 millions de doigts), ce qui correspond approximativement à ce que l'on estime être en France la population potentiellement criminogène. Si l'on excepte les difficultés actuelles opposant police et gendarmerie (cette dernière a cessé l'an dernier toute collaboration avec les services de police sur ce système qui, assurent les policiers, « *reste toujours ouvert à la gendarmerie* » et l'harmonisation à l'étude entre les systèmes européens, la grande question soulevée est celle de la compétition entre « empreintes génétiques » et « empreintes digitales informatisées ». « *Je crois au futur des empreintes digitales*, assure M. Caillou ; *il y en aura toujours sur les lieux d'infraction et nous disposerons en outre, à l'avenir, de méthodes, grâce au rayonnement laser notamment, qui nous permettront de relever des empreintes qui nous sont actuellement inaccessibles et inconnues.* »

JEAN-YVES NAU.

(1) Journées internationales police et haute technologie, Nice du 7 au 9 décembre.

Point de vue

L'EXPÉRIMENTATION SUR LES COMATEUX

La loi relative « *à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales* », récemment votée à l'unanimité par le Parlement (*le Monde* du 14 décembre), est à l'origine d'une nouvelle et curieuse polémique sur les conditions dans lesquelles pourraient dorénavant s'effectuer des expérimentations sur les sujets en état de « mort cérébrale ». « *Rien ne s'oppose désormais à de telles expérimentations* », estime, avec d'autres, le professeur Alain Milhaud (CHU d'Amiens).

Une affirmation que dément ci-dessous le docteur Louis René, président du Conseil national de l'ordre des médecins, alors que les professeurs Jean-Roger Le Gall et Benoît Eurin soulignent les avantages de cette loi aux yeux des réanimateurs.

Une loi claire et précise

par les professeurs JEAN-ROGER LE GALL et BENOIT EURIN (*)

SANS recherche clinique, il n'est pas de progrès possibles en médecine. La réanimation médico-chirur-gicale n'échappe pas à cette règle, car les médicaments employés et les appareillages utilisés sont de plus en plus performants.

L'essai d'un médicament sur l'homme succède à la phase d'expérimentation animale nécessaire pour en étudier la toxicité éventuelle. L'étude de l'absorption et de l'élimination d'un nouveau produit sur le volontaire humain permet de préciser la posologie. L'étape suivante étudie l'efficacité proprement dite du médicament sur la maladie et précise sa tolérance.

L'autre étape de recherche clinique est l'observation physiopathologique : quel est le fonctionnement cardiaque d'un malade gravement infecté ? Quel est le mécanisme de l'insuffisance rénale aiguë ? Comment s'explique l'hypoxie des embolies pulmonaires ? La réponse à ces questions est capitale pour améliorer les traitements ; si le malade exploré n'en tire pas toujours bénéfice, il ne subit aucun préjudice.

La recherche clinique en réanimation doit souvent se faire sur des malades comateux. Jusqu'à présent, la législation, exigeant le consentement éclairé, était en contradiction avec la nécessité de faire progresser nos connaissances en réanimation.

La récente loi Huriet, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 12 décembre 1988, marque une étape que les réanimateurs attendaient depuis plus de vingt ans. En effet, cette loi a le mérite de la clarté : oui, il est possible d'effectuer des recherches cliniques sur des patients inconscients ; oui, il est possible que le malade n'en tire aucun bénéfice direct, pourvu que les résultats soient applicables à d'autres malades. La loi met des conditions très strictes à cette recherche, qui doit être approuvée par le Comité d'éthique médicale et ne doit pas être nuisible pour le malade. Il convient également que la famille soit informée et donne son consentement.

Le plus souvent, les essais thérapeutiques appliqués à des malades inconscients — qu'il s'agisse de comas de brève durée ou de comas prolongés — sont bénéfiques au patient lui-même. L'essai d'un nouvel antibiotique ne peut se faire que sur un malade infecté, de même que l'efficacité d'un médicament cardio-tonique ne peut s'apprécier que sur le malade en insuffisance cardiaque.

Cependant, l'observation physio-pathologique n'est généralement pas utile au malade lui-même. Par exemple, l'étude de la production de gaz carbonique en fonction du régime alimentaire a été effectuée sur des malades en coma prolongé, sans risques ni souffrances, cette étude ne leur étant pourtant d'aucun profit. Néanmoins, elle a permis ultérieurement d'améliorer les conditions de sevrage de certains insuffisants respiratoires, en modifiant les apports caloriques. Les nouvelles techniques non invasives (échocardiographie, Döppler pulsé) peuvent être essayées sur des patients comateux.

Cette loi comble une lacune. Elle a le mérite de répondre clairement à des questions jusque-là esquivées. Elle va dans le sens de la rigueur scientifique et du respect du patient grâce au contrôle d'un comité d'éthique indépendant et objectif. Elle protège les malades comateux en les mettant à l'abri d'expérimentations injustifiées parce que non scientifiques, inutiles ou dangereuses.

(*) Réanimateur médical et anesthésiste-réanimateur, hôpital Saint-Louis, Paris.

Raison garder

par le docteur LOUIS RENÉ (*)

LA France a enfin une loi assurant « *la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales* ». Elle était nécessaire. Elle est l'aboutissement d'années de réflexion au sein de multiples instances éthiques et scientifiques. Elle a été précédée de nombreuses tentatives sans résultat. Ce texte veut concilier le respect de la personne humaine et la sauvegarde de la recherche médicale. Celle-ci est à l'origine de la révolution diagnostique et thérapeutique de ces dernières décennies.

La promulgation de la loi amènera une modification de l'article 19 du code de déontologie, qui limite les essais chez un malade aux seuls cas où « *cette thérapeutique peut présenter pour la personne un intérêt direct* ». Les conditions légales viennent de changer profondément. Le code de déontologie, qui est un décret, ne saurait être en contradiction avec la loi en vigueur. D'où une modification qui va d'ailleurs dans le sens des commentaires du code de déontologie adopté, il y a deux ans, par le Conseil national.

Mais le législateur a-t-il trouvé le point d'équilibre que suppose toute éthique ? Déjà certains affirment, par exemple, que rien ne s'oppose plus aux expériences sur les sujets « *en état végétatif chronique* », qui devraient même se banaliser. Est-ce la conséquence imprévue d'une loi dont l'objet est « *la protection des personnes soumises à la recherche biomédicale* » ? Rappelons que les comateux en état végétatif chronique sont des « *êtres humains qui ont d'autant plus droit au respect dû à la personne humaine qu'ils se trouvent en état de grande fragilité* ».

L'enjeu de la discussion est trop grave pour ne pas dénoncer d'abord les amalgames partisans, fruits des omissions liées sans doute à une lecture rapide du texte.

En premier lieu, la loi ne concerne que les vivants et nullement les sujets dont la mort cérébrale a été constatée, puisqu'ils sont décédés, comme le rappelait, à l'Assemblée nationale, M. Bernard Charles, rapporteur de la proposition de loi.

Tenons-nous strictement aux situations envisagées par la nouvelle loi. Pour les personnes en état végétatif chronique, le Parlement, à la quasi-unanimité, n'a pas cru pouvoir poser le principe d'une interdiction absolue de toute recherche n'ayant pas pour objet l'amélioration directe de *leur* état. Cette prise de position théorique est entourée de garde-fous multiples ; l'inobservation de ces conditions sera punie de peines de prison ou d'amendes lourdes. Il convient de donner toute la publicité qu'elles méritent aux conditions très strictes imposées ;

L'expérimentation doit :

● ne présenter aucun risque prévisible ;

● être utile à des personnes présentant les mêmes caractéristiques de handicap ;

● ne pouvoir être réalisée autrement (ou tout simplement n'avoir pas été déjà réalisé dans d'autres conditions).

Mais d'autres verrous ont également été mis :

● avis préalable obligatoire d'un comité d'éthique compétent officiellement reconnu ;

● consentement — s'il s'agit d'un mineur ou d'un majeur sous tutelle — du tuteur autorisé par le conseil de famille ou le juge des tutelles ;

● transmission au ministre de la santé d'une lettre d'information sur l'expérimentation projetée ;

● surveillance du déroulement de l'expérience par des médecins inspecteurs de la santé.

Toutes ces dispositions, quelle que soit leur sagesse, ne dispensent pas d'une extrême vigilance le comité consultatif chargé de donner son avis, le corps médical, les proches de la personne sollicitée pour participer à un essai. Sans oublier l'ordre des médecins, qui est décidé à assumer sa mission : veiller au respect de l'éthique et de la déontologie, en portant la plus grande attention aux textes d'application et à la jurisprudence à venir.

(*) Président du Conseil national de l'ordre des médecins.

Mir : un bail pour les cosmonautes

(*suite de la page 21.*)

» Mais s'il est clair que les critères de sélection sont d'une certaine manière les mêmes pour tous, force est de reconnaître que l'organisme de chacun ne réagit pas de la même manière à l'environnement spatial, notamment en ce qui concerne les réactions du système cardiovasculaire, le mode de déminéralisation du squelette... Aussi l'augmentation progressive de la durée des vols nous a-t-elle conduits à tenir de plus en plus compte de ces particularités individuelles pour faire nos choix.

— La complexité de tous ces problèmes médico-biologiques vous a-t-elle conduits à travailler avec d'autres spécialistes que les Français qui participent à l'accumulation des connaissances, notamment par le biais de la mission confiée à Jean-Loup Chrétien ? Si oui, avez vous des échanges à ce sujet avec les Américains ?

— Dans ce domaine de la médecine et de la biologie spatiales, la coopération internationale est très large. Il n'est que de reprendre les résultats obtenus avec les quatorze équipages internationaux qui ont volé à bord de vaisseaux soviétiques pour s'en convaincre. Mais au-delà de ces expériences spectaculaires, nous travaillons plus en profondeur. En particulier avec les Etats-Unis. Un groupe de travail américano-soviétique a été créé à cet effet et son rôle s'accroît d'année en année, dans la mesure où cette coopération va bien au-delà du simple échange d'informations.

» Certains chercheurs américains ont participé à l'élaboration de différentes expériences sur les satellites « biologiques » soviétiques. Et il est envisagé d'aller plus loin, en faisant tester des méthodologies, des techniques et des instruments mis au point par des Américains et embarqués à bord de stations orbitales soviétiques. En retour, les Etats-Unis ont proposé que des projets de biologie spatiale soient menés sur le Spacelab. Tout ceci témoigne donc de l'internationalisation progressive des recherches en biologie et médecine spatiales, qui se traduit, entre autres, par des échanges sur ces thèmes au niveau de l'Europe.

— Compte tenu de l'expérience des savants soviétiques, pensez-vous qu'une expédition habitée vers Mars est possible dans un avenir prévisible ? Si c'est le cas, dans quels domaines faudrait-il conduire des recherches supplémentaires ?

— Si l'humanité décide un jour d'envoyer une mission vers Mars, ce sera un voyage vers l'inconnu. On devra donc s'appuyer sur l'étude la plus scrupuleuse, la plus méticuleuse. Aujourd'hui, nous en savons beaucoup sur les réactions de l'organisme à l'apesanteur et nous sommes optimistes sur la possibilité de prolonger des expéditions spatiales pendant deux ans, deux ans et demi, voire trois ans. Pour de tels vols, on peut envisager dans les vaisseaux une gravitation artificielle. Les expériences faites dans des satellites « biologiques » ont montré qu'une brève centrifugation permet de rectifier le métabolisme et de ramener à la normale l'état physiologique de l'organisme. Certains pensent donc qu'une centrifugeuse de bord aiderait les cosmonautes à mieux supporter l'absence de pesanteur.

Une centrifugeuse de bord

» Mais il vaudrait mieux que cette gravitation soit permanente. Or d'autres problèmes, avant tout techniques, se poseraient dans ce cas. Il faudrait construire un habitacle en forme d'anneau dans lequel l'homme serait attiré vers le plancher par une force centrifuge équivalente à la pesanteur terrestre. Cependant, pour certaines expériences, la station devrait posséder une partie où régnerait l'apesanteur. Il y aurait donc des problèmes pour le cosmonaute quand il passerait d'une partie à l'autre. C'est une question à étudier.

» Bref, beaucoup reste à faire avant d'aborder de près l'organisation d'une pareille expédition. D'autant qu'aux problèmes précédemment évoqués s'ajoute une kyrielle de questions d'ordre psychologique et physiologique et même radiologique, dans la mesure où il faut protéger l'organisme humain des rayonnements dangereux produits dans le cosmos. »

Propos recueillis par JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU avec l'aide d'APN.

هكذا من الأصل

Le raccommodage des gènes

Il existe dans les cellules vivantes des « équipes » chargées de réparer les mutations génétiques. C'est un phénomène plus universel qu'on ne le croyait.

LES biologistes n'en sont eux-mêmes pas revenus. A force d'étudier sous toutes les coutures le patrimoine héréditaire des bactéries, ils ont découvert que ce dernier était l'objet de remaniements incessants. Des changements qui peuvent être drastiques, déplaçant ou délétant des sections entières de l'information génétique. Mieux : il existerait dans la cellule des systèmes biochimiques hautement spécialisés, chargés en permanence de lutter contre ce désordre.

S'il se confirme que ces remaniements et leur correction, qui concernent des fragments entiers de gènes, existent chez tous les êtres vivants, les conséquences de cette découverte peuvent être considérables. Au plan fondamental, car ces modifications génétiques à grande échelle jouent sans doute un rôle essentiel dans l'évolution des espèces et de la matière vivante. Au plan des applications, car ce phénomène, utilisé à bon escient, pourrait simplifier l'utilisation des biotechnologies. Au plan médical enfin, en étant impliqué dans le développement de maladies graves, telles que le cancer ou la myopathie.

Ce n'est pas la première fois, loin s'en faut, que l'on découvre que des erreurs de transmission peuvent affecter le patrimoine héréditaire. Tous les êtres vivants, on le sait, écrivent leur histoire biologique dans un même livre : celui de l'ADN (acide désoxyribonucléique), interminable escalier en spirale à double hélice qui chemine au cœur de nos chromosomes, et dont les marches sont formées de quatre unités chimiques : les bases nucléiques A (adénine), C (cytosine), G (guanine) et T (thymine).

C'est l'enchaînement de ces quatre lettres le long du filament d'ADN qui détermine la « séquence » des gènes, les « mots » dont l'orthographe, à son tour, déterminera la structure des protéines dont ces gènes gouvernent la synthèse. Et l'on sait depuis longtemps qu'une multitude d'agents extérieurs, physiques (rayons X, ultra-violets) ou chimiques (drogues, fumée de cigarette) sont capables, à forte dose, d'altérer profondément le matériel génétique. Notamment au cours de la « réplication » de l'ADN, cette phase d'intense activité qui précède la reproduction cellulaire au cours de laquelle l'information contenue dans les chromosomes est intégralement « recopiée », répliquée à une vitesse faramineuse.

Lors du recopiage de ce gigantesque livre biologique (celui de l'*Homo sapiens* contient quelque 3,5 milliards de caractères !), des erreurs de typographie peuvent en effet s'introduire, spontanément ou sous l'influence nocive de l'environnement. L'une des quatre lettres A,C,G,T de l'alphabet de la vie, par exemple, se substituera à une autre ; ou encore formera un « pont » chimique avec la base voisine ; à moins qu'elle ne soit au contraire séparée d'elle par un agent intercalant, ou par une cassure du brin d'ADN sur lequel elle se trouve.

Une découverte fortuite

Or ce sont précisemment ces quatre lettres, groupées trois par trois, qui commandent l'assemblage, selon un ordre rigoureusement défini, des acides aminés, les « briques » élémentaires constitutives des protéines. Qu'une seule lettre vienne à changer (on parle alors d'une mutation « ponctuelle »), et c'est ainsi un autre acide aminé qui viendra s'immiscer dans la protéine en cours de synthèse. Intrus qui, peut-être, modifiera profondément sa configuration et sa fonction finale... s'il ne bloque pas purement et simplement sa fabrication.

La nature faisant bien les choses, ces erreurs sont en fait, la plupart du temps, automatiquement réparées par la machinerie cellulaire. *« Cette dernière, en effet, héberge une véritable armada de molécules enzymatiques, chargée de veiller en permanence sur la molécule d'ADN et, le cas échéant, de réparer les lésions dont elle est l'objet »*, précise Alain Sarasin, directeur du laboratoire de génétique moléculaire de l'Institut de recherche scientifique contre le cancer (IRSC) de Villejuif.

A travers une cascade de réactions chimiques effroyablement complexes, quatre équipes de dépannage distinctes se répartissent ainsi le travail : outre un « système SOS » chargé de réparer, en urgence, les plus grosses erreurs, celles-ci sont respectivement spécialisées dans la réparation par « excision-resynthèse », par « photoréactivation » et par « recombinaison post-réplicative ». Un jargon quelque peu rébarbatif qui cache un système biologique d'une redoutable efficacité, puisque cette batterie enzymatique, en temps normal, fait disparaître jusqu'à 99 % des lésions ponctuelles survenant sur l'ADN.

Tout cela, on le savait déjà. Et si l'on continue d'étudier de très près ces lésions ponctuelles pour mieux comprendre leur genèse (voire pour pallier un jour les déficiences survenant parfois dans leurs systèmes de réparation), les biologistes moléculaires se sont depuis longtemps familiarisés avec ces fautes d'orthographe, inversions de syllabes et « coquilles » qui parsèment la bible de la vie. Leur dernière découverte, en revanche, les a brusquement transportés dans une autre dimension. Pensez ! L'existence de « *super-erreurs* » de transmission, ne concernant plus des mots, ni même des phrases, mais des pages, voire des chapitres entiers brutalement inversés, dupliqués ou supprimés au hasard...

Comme bien souvent dans la genèse des grandes découvertes, ce fut une constatation fortuite qui, au départ, mit la puce à l'oreille des chercheurs. C'était en 1975, l'une de ces années, charnières au cours desquelles les biologistes moléculaires voyaient s'accomplir, au fond de leurs éprouvettes, la naissance du génie génétique. Aujourd'hui directeur du laboratoire de génétique microbienne de l'Institut de biotechnologies de l'INRA, à Jouy-en-Josas, Dusko Ehrlich travaille alors à l'université de Stanford, en Californie, dans l'équipe du prix Nobel américain Joshua Lederberg.

C'est là, lors d'une expérience visant à introduire un gène intéressant dans une bactérie, que les chercheurs découvrent un beau jour le premier indice : après multiplication de ladite bactérie, ils constatent que les trois quarts des clones obtenus présentent une information génétique remaniée autour du gène sélectionné. Anomalie biologique ? Erreur d'interprétation ? Loin de là. *« Peu après, les études fondamentales menées simultanément dans plusieurs laboratoires démontraient que la fréquence des mutations par remaniements génomiques était en fait, chez la bactérie, cent fois supérieure à celle des mutations ponctuelles ! »*, raconte Dusko Ehrlich. Très vite, une poignée de chercheurs s'enthousiasment, flairent l'importance de la découverte. Une, cinq, dix équipes de recherche se mobilisent de par le monde. Et, très vite, les résultats se précisent.

« Dans la cellule, la molécule géante d'ADN que constitue un chromosome interagit sans cesse avec des molécules plus petites, des protéines qui assurent l'expression et la préservation de l'information qu'elle contient », explique Dusko Ehrlich, qui n'a cessé, depuis son retour des Etats-Unis, de travailler sur ce sujet. *« Diverses interactions entre l'ADN et les protéines peuvent se dérouler d'une façon erronée. Comme dans le cas des mutations ponctuelles, les erreurs sont particulièrement fréquentes au cours de la reproduction de l'ADN : le taux de remaniements géniques peut être alors tellement élevé qu'en quelques heures, chaque individu d'une population microbienne — soit des milliards d'individus ! — en est affecté. »*

Point final d'une belle découverte ? Loin s'en faut. Pour les chercheurs, cette révélation ne représente en fait que la partie émergée de l'iceberg : *« En effet, si les erreurs admises dans la reproduction de l'ADN étaient d'ordinaire aussi fréquentes, la vie serait tout bonnement impossible »* !, poursuit Dusko Ehrlich. Comme dans le cas des mutations ponctuelles, il fallait donc supposer l'existence d'un mécanisme de réparation interne capable de corriger la majeure partie de ces malfaçons — ces dernières ne portant plus cette fois sur une poignée, mais sur des milliers de bases nucléiques.

Interactions

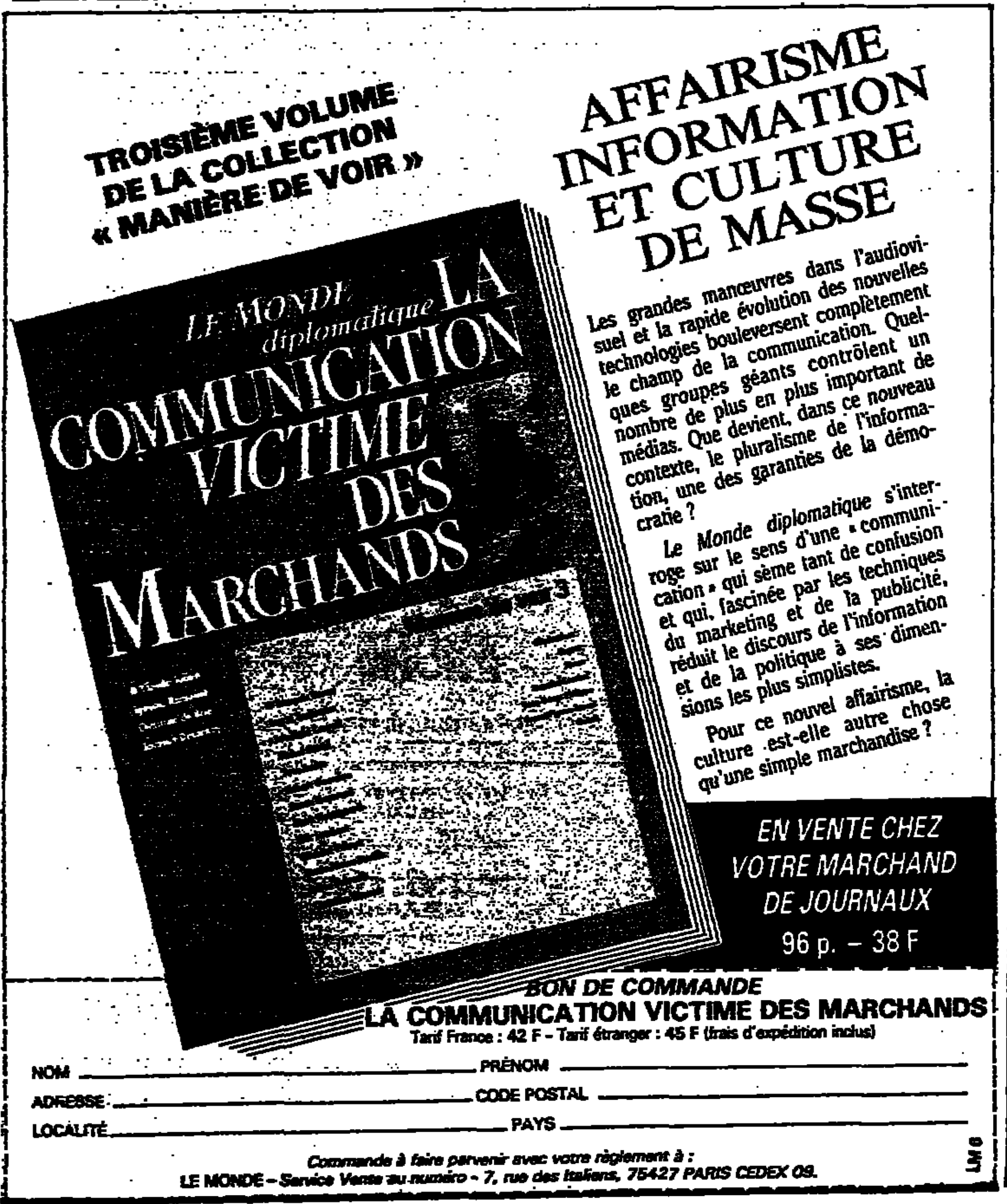
Ce mécanisme correcteur imaginé par les biologistes, l'équipe de Dusko Ehrlich vient tout juste de le mettre en évidence. Tradition oblige, c'est à *Escherichia coli*, colibacille vedette des généticiens, qu'est revenu cette fois encore l'honneur de la démonstration. *« La partie-clé de ce mécanisme de réparation est une enzyme, nommée « hélicase », qui ouvre la double hélice d'ADN en séparant de façon transitoire les deux chaînes qui la forment »*, précise Dusko Ehrlich.

Reste à savoir, bien sûr, si ce phénomène découvert chez la bactérie se révélera commun à tous les êtres vivants. Les mécanismes de réparation de l'ADN à grande échelle, certes, risquent d'être nettement plus difficiles à mettre en évidence chez les mammifères — dont l'homme — que chez les micro-organismes. Mais l'issue de ces recherches ne fait guère de doute pour les spécialistes : *« Tous les schémas de réparation de l'ADN aujourd'hui connus chez l'homme ont été définis à partir de ce qui se passait chez la bactérie*, rappelle Alain Sarasin. *De même, la quasi-totalité des progrès effectués en génétique bactérienne ont été retrouvés, dix à vingt ans plus tard, dans les cellules de mammifères... »*

Les conséquences à long terme de cette découverte sont innombrables. Pour les fondamentalistes, ces remaniements génétiques pourraient bien, de par leur caractère transmissible et universel constituer l'une des clés de voûte de l'évolution des espèces. Pour les adeptes des biotechnologies, la perspective de pouvoir un jour utiliser les mécanismes de réparation de l'ADN imaginés par la nature permet d'espérer une meilleure maîtrise des techniques du génie génétique.

Enfin, tous les spécialistes sont aujourd'hui convaincus que de tels remaniements, s'ils ne suffisent pas à eux seuls à provoquer l'apparition d'une tumeur, peuvent être impliqués dans le développement du processus cancérigène. Et peut-être dans celui de certaines maladies héréditaires, telle la myopathie de Duchenne, cette grave affection neuromusculaire qui, dans 50 % des cas, provient de la délétion d'un fragment de gène situé sur le chromosome X. Un domaine dans lequel l'essentiel des recherches reste à venir, qui permettront peut-être un jour de prévenir et guérir des maladies mortelles, menaçant non seulement un être humain mais tous ses descendants.

CATHERINE VINCENT.



Les ambiguïtés de la méthadone

(Suite de la page 21.)

« Si nous avions plus de vingt patients, il nous faudrait une autre structure, souligne le docteur Xavier Laqueille à Sainte-Anne. *Il s'agit en effet d'une prise en charge très lourde, qui s'apparente presque à celle d'un hôpital de jour. »*

Les médecins choisissent les « méthadoniens » parmi les héroïnomanes relativement insérés, motivés et ayant déjà essayé de décrocher sans succès. La durée du traitement n'est généralement pas définie à l'avance, mais elle n'est pas pour autant illimitée. *« Il faut éviter des prises en charge trop longues, dans la mesure du possible*, affirme le docteur Laqueille. *Au bout de quelques mois, si nous constatons une évolution positive, nous diminuons progressivement les doses. »*

Ce type d'encadrement a l'avantage, selon les médecins qui le pratiquent, d'établir des liens durables entre un toxicomane et une institution. Le patient peut ainsi acquérir la capacité de ne plus vivre dans l'immédiat, d'organiser sa vie professionnelle et d'améliorer ses relations sociales. *« Il s'agit de stabiliser une aventure folle »*, observe le docteur Dugarin, tout en soulignant que ce genre d'expérience *« n'est pas une médication, mais une ambiguïté qui permet de parler de la toxicomanie tout en entretenant une façon de masquer le symptôme. »*

Un pis-aller

Au-delà de l'intérêt particulier des héroïnomanes intégrés dans ce programme, la méthadone est considérée par certains comme un rempart contre les conséquences sociales de la toxicomanie. Aux Etats-Unis, le produit a longtemps été conçu comme un barrage contre la délinquance et, en France, la peur du SIDA incite certains spécialistes à réclamer une étude approfondie du problème.

Après les déclarations du professeur Léon Schwartzenberg sur la nécessité d'élargir la distribution de méthadone, le docteur Claude Olievenstein, responsable du Centre Marmottan, envisage la possibilité de concevoir une *« drogue propre » : « Il existe des gens qui veulent se désintoxiquer, et pour eux l'appareil institutionnel doit continuer de fonctionner. Mais il y a aussi des personnes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas se désintoxiquer tout en souhaitant ne pas être « contaminantes ». Celles-là ne doivent pas faire l'objet d'une ségrégation. »*

Selon le docteur Olievenstein, la mise en vente libre des seringues doit être complétée par un développement maîtrisé de l'usage de la méthadone. *« La méthadone n'est pas un traitement mais un pis-aller qui ne devrait pas toucher plus de deux cents à trois cents personnes en France. Je ne suis pas très enthousiaste*, ajoute ce médecin, qui avait pris position contre le produit au début des années 70, *mais le problème numéro un, aujourd'hui, c'est le SIDA, et non pas la toxicomanie. »* Le docteur Olievenstein estime qu'il faut inclure cette question dans un programme d'ensemble sur la toxicomanie et le SIDA.

Futurisme ou raison ? Un grand nombre de spécialistes s'insurgent contre cette solution et dénoncent les risques d'une régularisation de la toxicomanie pour des motifs d'ordre social. Faut-il sacrifier l'individu au groupe ? s'interrogent certains, tandis que d'autres rejettent l'idée d'un toxicomane incurable, conduit comme tel à absorber des médicaments. L'utilisation de la méthadone contredit en partie la « méthode française » de lutte contre la toxicomanie, fondée sur le principe que le drogué n'est pas un malade et que sa situation ne peut être améliorée grâce à des médicaments. La crainte est grande que le développement de ce genre de programme ne vienne discréditer les efforts accomplis depuis des années par les institutions spécialisées.

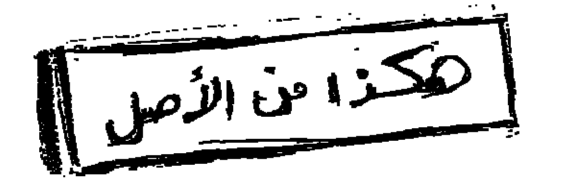
Pour beaucoup, la méthadone est un piège qui permet à certains toxicomanes de sortir d'un état catastrophique tout en les empêchant, à terme, d'abandonner définitivement la drogue. *« Quand on donne une drogue légale à un toxicomane*, explique le docteur Francis Curtet, *on perd toute chance de le voir mettre à plat les raisons pour lesquelles il se drogue. »*

Comment faire admettre qu'une substance est dangereuse ou bénéfique selon le lieu où elle est dispensée ? La morphine aussi devait initialement servir à sevrer l'opiomane, et l'héroïne à lutter contre les effets de la morphine.

« Vouloir résoudre un problème complexe par la seule délivrance de cette molécule est un leurre, a affirmé le docteur Perron, médecin à Sainte-Anne, lors du colloque des 9 et 10 décembre. *C'est un moyen et non une fin en soi. En aucun cas, il ne doit s'agir d'un traitement visant directement la protection sociale. »* Si la méthadone peut offrir une aide temporaire à certains toxicomanes, il reste à étudier de près son mode d'utilisation.

RAPHAËLLE RÉROLLE.





هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

PEUGEOT S.A.

NOTRE DIRECTION INFORMATIQUE
TÉLÉCOMMUNICATIONS ET AUTOMATISMES

recherche

Spécialistes télécommunications

MISSION :

- ASSURER l'interface avec FRANCE-TÉLÉCOM ;
- Mettre en place les méthodes, les procédures et les outils logiciels pour le suivi au niveau groupe de l'utilisation des services de FRANCE-TÉLÉCOM ;
- Etudier et proposer l'utilisation de services FRANCE-TÉLÉCOM plus avantageux.

PROFIL :

- Ingénieur grande école ou universitaire, 32 ans minimum ;
- Connaissance dans le domaine de la conception des systèmes d'information ;
- Expérience de 5 à 7 ans dans le domaine des télécommunications ;
- Autonomie de comportement et capacité à convaincre sont nécessaires pour ce poste.

La société et le groupe offrent de larges perspectives de carrières.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à
PEUGEOT S.A. - Gestion du personnel, 75, avenue de la Grande-Armée,
75116 PARIS.
Réponse rapide et discrétion assurée.

SYBEL INFORMATIQUE

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
INGÉNIEURS INFORMATICIENS

185 / 250 KF +

Notre Société, à taille humaine (80 personnes), souhaite développer ses activités électroniques où elle a acquis une compétence et une renommée internationale.

Elle collabore avec les plus grandes banques françaises pour la mise au point des technologies de demain (ETEBAC 5, RNIS).

Jeunes ou avec une première expérience, vous êtes SUPELEC, ENSI, CENTRALE, TELECOM, passionnés d'électronique numérique, analogique et/ou d'informatique et vous souhaitez :

- Développer rapidement des projets pointus (carte à mémoire, carte modem),
- Participer à l'analyse, à la réalisation et à la mise en place chez nos clients de produits performants,
- Acquérir des compétences au sein d'une équipe jeune et dynamique qui saura vous faire confiance.

Nous vous offrons une opportunité exceptionnelle de parcourir chez nous une carrière à la mesure de vos ambitions.

Pour nous rejoindre, adressez : lettre, CV, photo et prétentions à
SYBEL-INFORMATIQUE, M. RALLIERE, 60 rue de Richelieu - 75002 PARIS

Nouveaux marchés, Nouvelles techniques...
Le challenge des Nouveaux Métiers !

Rejoindre l'Equipe MATRA, c'est au présent participer à l'aventure du futur. Notre Branche Défense recherche pour sa Direction des Programmes de Contre-Mesures

Ingénieurs Logiciel

Vous travaillerez sur des logiciels systèmes Temps réel embarqués de générations successives. Vous participerez à la définition de l'architecture de ces nouveaux systèmes et vous établierez les spécifications de besoins logiciels. Vous suivrez le développement, l'intégration et la validation logiciel.

Ingénieur de formation, vous possédez 3 à 5 ans d'expérience en conception et réalisation de logiciels Temps réel. Votre goût du travail en équipe, vos qualités de méthode et de rigueur seront des atouts supplémentaires pour évoluer dans notre Groupe.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. IL.1912LM à E. CHEDAL - MATRA DEFENSE - centre de Montigny - 3 av. du Centre - 78182 SAINT QUENTIN

MATRA
DEFENSE ESPACE

publicis annonces

A R I A N E S P A C E

Première société commerciale de transport spatial

recherche pour son Département Exploitation au sein de la Direction Industrielle, un(e)

INGENIEUR EXPLOITATION VOL

Le Département Exploitation est responsable :
- du diagnostic de fonctionnement de chaque lanceur en vol,
- de l'étude des causes d'anomalies,
- et de l'initiation des actions correctives.

Votre fonction :
▷ assurer les missions d'Exploitation pour certains vols,
▷ diriger le traitement des anomalies,
▷ critiquer l'analyse et les méthodes d'exploitation vol.

Ingénieur Mécanicien Grande Ecole, vous justifiez d'une expérience de 3 à 5 ans dans l'Industrie (projets, essais), d'une maîtrise de systèmes propulsifs, et d'une pratique professionnelle de l'anglais.

MEDIA-SYSTEM



Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence DL88.33 à Jacques Werschiné, ARIANESPACE, Relations Humaines, Boulevard de l'Europe, B.P. 177, 91006 Evry Cedex.

arianespace

SOYEZ L'ARTISAN D'UNE MAINTENANCE OPTIMISEE.

A 2 heures au Nord Est de Paris

Nous sommes l'un des leaders européens de tôles électrorevêtues pour l'automobile (550 personnes - 800 MF de CA). Notre force : la souplesse d'une petite structure bénéficiant de l'appui d'un grand groupe.

Impliquées, dynamiques, autonomes, nos équipes évoluent dans un contexte qui parie sur les circuits courts et l'adaptabilité.

Nos atouts : une longue expérience alliée aux technologies les plus performantes dans notre domaine, une forte capacité de recherche et développement, une situation géographique privilégiée au carrefour de grands axes autoroutiers européens. Prenez les commandes d'un service-clé et soyez l'un des acteurs déterminants de notre développement.

RESPONSABLE DU SERVICE MAINTENANCE

En s'appuyant sur un effectif de 130 personnes, il dirige, gère, organise et optimise la stratégie de la maintenance de nos installations de fabrications (curative, systématique et préventive) et veille dans l'esprit d'excellence à accroître la productivité et la rentabilité en y *assimilant l'esprit sécurité.*

Ce poste suppose un Ingénieur diplômé électromécanicien ou électrotechnicien (AM/INSA/HEI/IDN/INPG ou équivalent) de 35 ans *minimum, maîtrisant l'anglais,* et doté d'un savoir faire réel et prouvé dans la direction d'un service de maintenance s'appuyant sur des techniques modernes d'animation et gestion des hommes, acquis dans l'industrie lourde (cimenterie, sidérurgie, sucrerie, papeterie).

Prière d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé avec photo et salaire actuel sous réf. 1980/BEM à notre Conseil : 17, *rue Courmeaux - 51100 REIMS*

MORENO CONSULTANTS
REIMS - PARIS - LYON

Assistance publique Hôpitaux de Paris

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE L'ILE-DE-FRANCE
QUI REGROUPE 40 ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS

recherche

2 INGÉNIEURS HOSPITALIERS SUBDIVISIONNAIRES

DANS LE SECTEUR : TRAVAUX - MAINTENANCE TECHNIQUE
pour les établissements ci-après :

Hôpital René-Muret, av. du Docteur-Schaeffner, 93270 Sevran ;
Hôpital Jean-Verdier, av. du 14-Juillet, 93140 Bondy ;
Garage et ateliers centraux, 14, rue du Port-aux-Lions, 94220 Charenton ;
Tous les postes comportent le bénéfice d'un logement de fonction.

VOS MISSIONS SONT DIVERSES :

Maintenance des bâtiments et équipements immobiliers ;
Participation à l'élaboration du plan directeur technique des travaux d'entretien, de réparation et d'améliorations courantes ;
Rôle de conducteur d'opérations pour les opérations d'investissements déconcentrés ;
Vous faites partie de l'équipe de direction des établissements auxquels vous êtes rattachés et participez aux études générales consécutives à l'application des différentes techniques utilisées en milieu hospitalier.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES S'ADRESSER A :

LA DIRECTION DU PERSONNEL (Service de la gestion des personnels, bureau des personnels d'encadrement),
2, rue Saint-Martin, Paris-4e, de 9 h à 17 h 30.
Tél. : 40-27-45-03/40-27-45-37.

NORD DE LA FRANCE

PLASTIQUES ELASTOMERES

Nous sommes une PME, filiale d'un Groupe dont le siège est en RFA, leader dans notre gamme de produits (films polyéthylène).
Nous recherchons notre

INGENIEUR CHIMISTE

Ingénieur chimiste diplômé, vous serez chargé de veiller au respect de la qualité de nos fabrications pour assurer la satisfaction de nos clients.
Progressivement vous serez appelé à seconder le responsable production/maintenance, tout en gardant vos responsabilités en matière de qualité.
Après une première expérience professionnelle, vous souhaitez intégrer une PME dynamique, exigeante, mais gratifiante.
La disponibilité, le sens du contact, une autorité naturelle, sont des qualités que vous savez mettre en œuvre.
Vous avez une parfaite connaissance de la langue allemande et de bonnes notions d'anglais.
Pour ce poste basé à proximité de Valenciennes, nous avons chargé notre Cabinet Conseil AXONE, de traiter confidentiellement votre candidature sous la référence 88.111.

AXONE
Immeuble métropole
Place Salvador Allende
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

LILLE-PARIS-LYON-STRASBOURG-NANTES-MARSEILLE

MEDIA BA

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE
RÉGION PARISIENNE

recherche pour son département Structure

JEUNE INGÉNIEUR

(ETP, INSA ou équivalent)

Débutant ou justifiant d'une première expérience pour :
- études de structure (béton armé, charpente métallique) ;
- conception et direction de projets bâtiment.

Importantes perspectives d'évolution pour les candidats ayant le sens des responsabilités et l'aptitude au travail en équipe.

Adresser candidature manuscrite + C.V. et prétentions à O.P.F. UNIVAS, 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Schlumberger Industries

LA QUALITÉ TREMPLIN DE CARRIÈRE DANS L'INDUSTRIE

SCHLUMBERGER INDUSTRIES est le premier fabricant mondial dans les domaines des compteurs d'électricité, d'eau et de gaz, des cartes à mémoire, des systèmes de paiement électronique, des systèmes de défense...

Notre unité industrielle de Pont-Audemer (Eure), chargée de fabriquer pour SCHLUMBERGER des équipements électroniques de haute technologie, renforce son équipe Qualité par un

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

De préférence électronicien de formation, vous êtes débutant ou vous avez une première expérience industrielle.

Vous êtes convaincu de l'importance de la Qualité, particulièrement en Production et vous saurez en convaincre tous les Services de notre Département. Dans ce contexte vous prendrez une part active au développement de notre politique Qualité.

La dimension internationale de SCHLUMBERGER, de ses *produits et de ses marchés offre de réelles possibilités d'évolution* à un candidat de valeur, déterminé à réussir en Production.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, sous la référence MQ/2012, au Service du Personnel

SCHLUMBERGER INDUSTRIES
Division Techniques et Productions
125, rue de Paris 91300 MASSY

AD'COM.

Établissement membre d'un puissant groupe financier international, nous intervenons sur les marchés pour la négociation des valeurs mobilières. Pour notre département organisation et informatique – 7 personnes – vecteur majeur de notre développement, nous recherchons un

Ingénieur informaticien débutant

informatique financière

Vous intégrez l'équipe "Études" – 4 personnes – chargée d'appréhender et de répondre aux besoins des différents services en termes d'organisation et d'informatique – direction des opérations de marchés, département de back-office, services centraux...
Après une prise de connaissance de l'organisation et des métiers de l'établissement, nous vous proposons une formation aux méthodes et techniques mises en œuvre au sein du département.
Vous participez ensuite à la réalisation puis à la conception des applications.
L'architecture générale des systèmes d'information fait appel au matériel DIGITAL – VAX 8530, 6210, MICROVAX 2000... et à de multiples réseaux de télécommunications – centres serveurs de la profession, réseaux internationaux du groupe...

Nous confierons ce poste à un jeune ingénieur grande école débutant, un an d'expérience maximum, désireux de s'investir dans un établissement à taille humaine – 170 collaborateurs – doté d'une expertise reconnue sur les marchés financiers et équipé de moyens techniques adéquats.

MDA.

***Christine TRINQUAND** étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 8812.234 au cabinet M.D.A. 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.*

Conseil en ressources humaines.

JEUNE, INGENIEUR, AUTOMATICIEN,...

Nous sommes la filiale française performante (progression de 20% par an) d'un important Groupe international fabricant des produits pharmaceutiques de haute technologie.

Un très important programme d'investissements est planifié sur les 4 prochaines années pour faire face au développement d'activités propres et au transfert d'activités nouvelles.

Dans ce contexte, nous recherchons notre **Responsable Automatisme**

Rattaché au Responsable Production, il assure la responsabilité des **performances** et de la **productivité du Parc Machine :**
- réglage et automatisme : définition, organisation et suivi des travaux de réglage des automatismes de production et logistique.
- projets d'automatisme : définition et mise en place dans les secteurs Fabrication, Conditionnement et Logistique.

JEUNE INGÉNIEUR, il a une première expérience "automatisme" (BE, méthodes, fabrication, maintenance) dans un domaine d'activité proche.

Nous recherchons des candidats à forte personnalité et potentiel pour évoluer vers des fonctions élargies.
Le poste est situé à 60 kms au Sud-Ouest de Paris (proximité Rambouillet)

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. SPE/110 M à préciser sur l'enveloppe, à KEY MEN - 10 rue de Rome - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC



GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS



recherche

- Pour sa **Direction Recherche et Développement** située dans la Région Parisienne :

1 CHEF DE PROJET CONCEPT

Cet Ingénieur Etudes de formation mécanique sera chargé :
- d'analyser les demandes clients,
- de préparer et concrétiser la phase d'étude du produit,
- de planifier les tâches Etudes du projet,
- de réaliser le dossier économique.

Le candidat à ce poste doit connaître :
la CAO et le DAO, être familiarisé avec les procédures AMDEC, FMEA et pratiquer l'anglais.
Une expérience de 5 à 10 ans est souhaitée.

1 INGENIEUR CALCUL

Formation ENSIAM, ICAM, ENSI ou équivalent, connaissant la CAO et le DAO.
Il sera chargé d'effectuer les calculs nécessaires à la conception et au développement des produits.

- **Pour son Service Commercial plusieurs**

INGENIEURS DIPLOMES

ayant une bonne connaissance de l'anglais et de l'allemand.
Ils seront chargés, au sein de la Direction Commerciale :
- d'assurer les relations technico-commerciales auprès des donneurs d'ordre français et étrangers (Constructeurs automobiles, Equipementiers, Industrie électronique), dans les domaines de l'emboutissage, assemblage, mécanique et tôlerie de précision.

- Pour ses **Usines situées** respectivement dans le **Nord**; le **Calvados** et le **Cher** :

INGENIEURS DIPLOMES

pour des postes en Fabrication. Quelques années d'expérience en Emboutissage, Assemblage, Automatisation, sont souhaitées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à la Direction des Affaires Sociales
GROUPE COFIMETA
40 Bd Henri Sellier
92156 SURESNES Cedex.



CONTESSE

C'est promis, le nouvel Airbus ne décollera pas sans vous !

JEUNES INGENIEURS DEBUTANTS OU PREMIERE EXPERIENCE

SFENA, *Groupe AEROSPATIALE, étudie et met en œuvre des systèmes de pilotage* et de navigation. Pour faire décoller le programme AIRBUS, SFENA développe ses équipes et vous propose de les rejoindre.

INGENIEURS D'ETUDES : Spécialisés en automatisme pour des applications *aéronautiques, civiles et militaires, engins ou gyrolaser. réf. 633M.*

INGENIEURS LOGICIELS : Ingénieurs ou universitaires (DEA, DESS informatique et automatique) pour développer en équipe des applications en temps réel supportées par des matériels embarqués. réf. 934M.

INGENIEURS SYSTEME/PRODUIT : Ingénieurs grandes écoles pour définir, analyser et rédiger les spécifications des systèmes avioniques puis suivre leur développement et leur validation. réf. 101M.

INGENIEURS ELECTRONICIENS : Expérimentés en conception électronique analogique et numérique pour étudier et développer la partie "matériel" des calculateurs embarqués. Réf. 641M.

Vous êtes débutants ou bénéficiez d'une première expérience (1 à 3 ans), venez faire décoller vos compétences dans notre espace high-tech.

Merci de nous adresser votre candidature à SFENA Gestion des Cadres Aérodrome de Villacoublay, BP 59, 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex, en précisant la référence du poste choisie.



NOUS SOMMES LE CERVEAU DES TÊTES BIEN FAITES

MEDIA-SYSTEM

ADMINISTRATEUR DE DONNEES

IBM 30xx - MVS/XA - COBOL - CICS - DL1

Membre d'un groupe international, NSM est une banque commerciale privée à forte vocation financière. A une clientèle de haute qualité, nous offrons un service personnalisé, alliant tradition et innovation (nous engageons nos noms depuis 300 ans).

ADMINISTRATEUR DE DONNEES. *Vous êtes chargé de gérer l'ensemble des données informatiques de la Banque et d'assurer la cohérence de notre système d'information. Rattaché à notre cellule Méthodes, vous avez un rôle moteur tant dans la gestion des données que dans l'étude et la mise en place d'outils permettant d'améliorer la qualité des développements. Vous participez aux projets et validez les données définies en liaison avec les utilisateurs. Enfin, vous avez une action de sensibilisation auprès des Etudes sur la mise en œuvre de méthodes (de conception).*

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs (ou Bac +5), vous faites preuve d'une grande faculté d'écoute et de persuasion. A un esprit créatif et autonome, vous savez associer rigueur et méthodologie. Après une expérience de 5 ans environ (banques, établissements financiers, assurances) vous êtes aujourd'hui analyste confirmé ou jeune chef de projet et voulez évoluer vers une fonction plus globale.

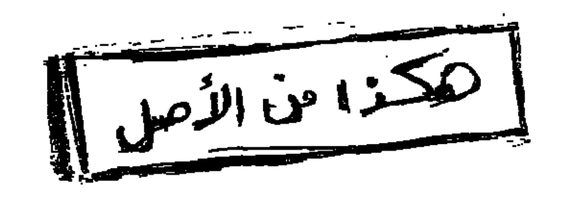
Nous vous remercions d'adresser votre CV détaillé et prétentions sous la réf. AD 1288/LM, *à notre Service Recrutement*, NSM, BP 46608, 75008 PARIS.
Votre candidature sera étudiée en toute confidentialité.





GROUPE ABN BANK

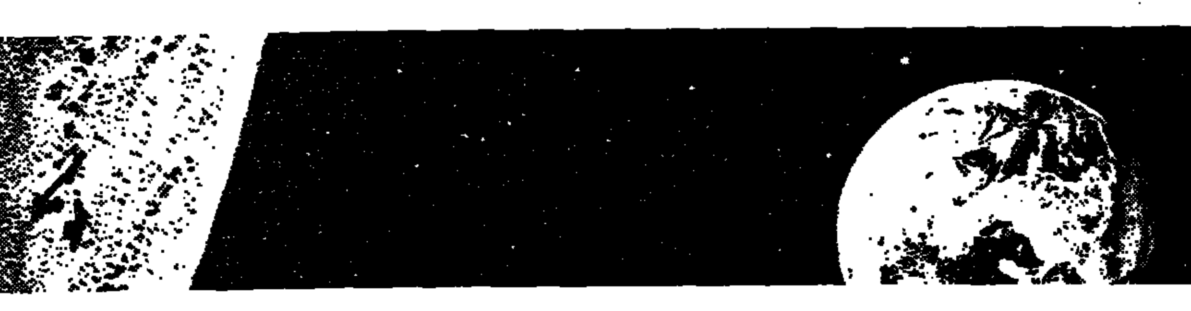
MEDIA-SYSTEM





SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



ALCATEL ESPACE

L'univers des grands projets

Dans le cadre des programmes spatiaux auxquels nous sommes associés, nous continuons à renforcer l'équipe de la LIGNE de PRODUITS ANTENNES SPATIALES. Nous recrutons pour TOULOUSE :

Un ingénieur spécialiste en conception mécanique

Pour assumer son rôle d'étude et de développement, **cet INGENIEUR est déjà spécialisé dans les problèmes de MECANIQUE et THERMIQUE des STRUCTURES AERONAUTIQUES ou SPATIALES.** Il connait les spécificités de conception et de technologie liées à l'utilisation des Matériaux composites.
En collaboration très étroite avec les Ingénieurs Responsables de Produit spécialistes radio-électriciens, il conçoit l'Architecture Mécanique d'Antennes embarquées sur les SATELLITES.

Il pilote les Etudes, les Essais mécaniques, thermiques et technologiques, en tenant compte des contraintes de fonctionnement en orbite, de faisabilité industrielle, des normes de qualité... le but étant d'aboutir à la réalisation des projets.
Il respecte scrupuleusement les critères de coûts et de délais.
Il encadre des Ingénieurs, Techniciens et Dessinateurs... et contrôle les Sous-Traitants.
Profil : **Ingénieur diplômé ENSAE, ECP, ENSAM ou autre... vous avez 2 à 3 ans d'expérience en conception du DESIGN mécano-thermique de structures.** Vous travaillez déjà sur les mécanismes de déploiement, les matériaux composites, le contrôle thermique... en assurant le suivi des dépenses et des plannings...

Référence : M 8102.

Un ingénieur méthodes de modélisations antennes hyperfréquences

Dans le cadre des Axes de RECHERCHE et du DEVELOPPEMENT de nouveaux CONCEPTS d'ANTENNES, **le RESPONSABLE des METHODES de MODELISATIONS** est chargé, au sein du **SERVICE ANTENNES SPATIALES**, de mettre en place une stratégie de RECHERCHE et d'ETUDES "AMONT" dans le domaine des Antennes Hyperfréquences.
Il appréhende toutes les informations sur "l'Etat de l'Art" à travers les Conférences, Congrès, Publications...

Il collabore avec différents partenaires, ou experts extérieurs, pour la conception, l'adaptation ou l'optimisation des Méthodes de Modélisations. Il pilote l'équipe d'INGENIEURS qui lui est rattachée.
Après analyse des besoins, il participe à l'établissement de la politique LOGICIELS ANTENNES.
Il prévoit les moyens futurs afin de mettre à disposition des INGENIEURS d'ETUDES et de PROJETS des outils performants.
Il réalise ou fait réaliser les logiciels par des sous-traitants.
Il a pour mission de former les Utilisateurs et de les assister.
Ce poste s'adresse à un **Ingénieur diplômé Grande Ecole ou Université, Mathématicien et Scientifique confirmé, hautement spécialisé dans le domaine des ANTENNES HYPERFREQUENCES.**

Référence : M 8065.

Pour ces deux postes, ***LA LANGUE ANGLAISE PARLEE EST INDISPENSABLE,*** *et des déplacements de courte durée sont à prévoir.*
Merci de faire parvenir, **sous la référence correspondante,** lettre manuscrite + CV détaillé (photo) + salaire souhaité à notre **Conseiller d'Entreprise**

Marie-Françoise LAUTREC LEPY "Division Recrutement" 35 rue des Couteliers
31000 TOULOUSE qui vous assure de sa réponse et de sa totale discrétion.

ALCATEL ESPACE



CIGIE

MEDIA-SYSTEM



L'intelligence de la décision

INGENIEURS DEVELOPPEMENT

Première société d'études de marchés au plan mondial, leader en France avec un CA de 350 millions en forte progression chaque année, NIELSEN conseille plus de 400 clients et analyse plus de 300 marchés.
Cette parfaite maîtrise en matière de décisions stratégiques lui permet de développer des gammes de produits et des services toujours plus performants créant ainsi une sorte d'intelligence globale, l'intelligence de la décision.

Participez de la même exigence en intégrant une équipe développement chargée de la qualité statistique et de la fiabilité des données collectées au moyen de nouveaux systèmes électroniques (crayons lecteurs, terminaux portables, terminaux points de vente scanner...).

■ *Responsable du contrôle qualité et de la fiabilité de l'information issue du panel de consommateurs, vous intégrez l'équipe chargée de développer et de mettre en place les standarts de qualité de l'échantillon.* ***Réf. 1/M***

■ *Une première experience des études quantitatives, vous permet de participer à l'élaboration et à l'optimisation d'outils statistiques facilitant l'intégration des données dans un processus de production en profonde mutation.* ***Réf. 2/M***

Pour ces 2 postes, l'anglais est indispensable.

Ouverts aux nouvelles technologies, vous manipulez les chiffres avec aisance et vous possédez des connaissances en informatique et micro-informatique, liées à un environnement IBM. Hommes de contact, vous jouerez un rôle d'interface entre le terrain et la production.

Merci d'envoyer votre CV accompagné d'une photo et de vos prétentions sous référence à NIELSEN, Alain MAROT - 44, bld de Grenelle 75015 PARIS.



Nielsen Recherches Marketing

CONTESSE

En Alsace

ANIMER un SERVICE INFORMATIQUE dans une ENTREPRISE INDUSTRIELLE pleine de PROJETS...



, filiale française du groupe GRACE, nous concevons, fabriquons et commercialisons des produits techniques haute performance en matériaux composés, destinés à des marchés industriels très diversifiés.

500 personnes, 20 % de croissance annuelle, 70 % du CA à l'export : notre développement s'accompagne de nombreux projets informatiques.

Notre schéma directeur, mis en place il y a 3 ans, a été conçu pour accompagner les objectifs stratégiques de la société.

Le principe est un système de gestion intégré et interactif, basé sur le concept de base de données d'entreprise.

Nos axes *principaux de développement : gestion de la production, de la technologie, le marketing, la gestion financière, la bureautique* et la communication...

C'est dans ce contexte que nous vous proposons le poste de **Responsable Informatique** : il s'agit de diriger une petite équipe polyvalente très professionnelle, structurer et organiser les projets, conduire les études et choix d'investissements matériels et logiciels, assurer la coordination avec les spécialistes informatiques au niveau Groupe.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de gestion, vous avez tous les atouts de votre côté si votre expérience (5 ans au moins) de Chef de Projet confirmé ou Responsable Informatique en entreprise industrielle ou SSII vous a donné une bonne maîtrise de l'analyse fonctionnelle, du développement ou de l'adaptation de logiciels, de la conception de bases de données, des applications GPAO.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Notre Conseil ALGOE nous aide dans notre recherche.
Merci d'adresser votre candidature (précisant votre rémunération actuelle) à Carole de CHILLY sous la référence 289 MI.

ALGOE, 9 bis route de Champagne, 69134 ECULLY Cédex.

ALGOE
DE L'IDÉE... À L'ACTION

MEMBRE DE SYNTEC

DESSAIN

Systèmes et Services en CFAO



INDUSTRIE FRANCE

CIG FRANCE

Filiale française de CIG-INTERSYS Group

cherche pour l'extension de ses activités CFAO à PARIS :

DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX
en CFAO Mécanique

DES INGÉNIEURS D'APPLICATION
en CFAO Mécanique

UN(E) SECRÉTAIRE
Bilingue Français/Anglais

Merci d'adresser votre lettre de candidature, C.V. et prétentions à :
CIG INDUSTRIE FRANCE
129, av. Barthélémy-Buyer, 69005 LYON.

CIG-INTERSYS GROUP est un groupe européen d'ingénierie et de services, spécialisé dans la mise en œuvre des technologies de l'information. Avec un chiffre d'affaires de 4 milliards de FB des activités d'exportation et un effectif d'un millier de personnes. CIG-INTERSYS GROUP dispose de ressources étendues pour contribuer à l'efficacité des entreprises et des organisations publiques.





LA MAITRISE DE L'INGENIERIE

1 500 personnes dont 80 % d'ingénieurs et techniciens supérieurs, 2 milliards de C.A.

Notre Société met en œuvre des technologies de pointe dans des secteurs aussi variés que le nucléaire, l'aéronautique, le transport, le verre,... et souhaite accueillir rapidement un

INGENIEUR SPECIALISTE EN CHAUDRONNERIE
30-35 ans

dont l'expérience, acquise de préférence dans le milieu nucléaire, lui a permis d'acquérir de solides compétences en conception, calcul et réalisation d'équipements chaudronnés.
A terme, cette fonction devrait lui permettre de prendre des responsabilités importantes au sein du service.
Merci de nous adresser votre candidature sous réf. IC.M.
SGN, Service du recrutement
1, rue des Hérons - Montigny-le-Bretonneux
78182 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.

Dans les médias audiovisuels : notre responsable infocentre.

Notre société d'études développe des approches nouvelles dans le domaine de l'audiovisuel et des médias, pour lesquelles l'informatique joue un rôle important.

Responsable d'une équipe qui assure l'analyse, le développement et l'exploitation de nos applications dans un contexte infocentre, vous prendrez en charge l'extension de notre système et la mise au point de nouveaux services ainsi que la négociation avec les partenaires et les prestataires extérieurs.

De formation supérieure (ingénieur ou MIAGE), vous possédez une expérience de cinq *ans environ dans la* conduite de projets et l'encadrement d'une équipe. Motivé par les applications liées aux études statistiques, avec le sens des contacts et des compétences gros systèmes et micro-informatique, ce poste vous apportera un travail varié et passionnant.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions sous la référence PJ 0602 à Patrick JOUAN - ON LINE - 117, rue de Rennes - 75006 PARIS.

ON LINE



Nous changeons la nature du développement logiciel !

JEUNES INGENIEURS INFORMATICIENS

De formation supérieure, vous maîtrisez une méthode moderne de conception et le langage C, vous avez vécu une première expérience réussie de développement de logiciel (de préférence dans le domaine des bases de données).

Rejoignez rapidement l'équipe européenne EUREKA de développement d'un atelier intégré de Génie Logiciel (40 personnes) basé sur les concepts les plus récents. Pour vos travaux, vous bénéficierez d'un environnement matériel exceptionnel.

Envoyez C.V. à
Société Française de Génie Logiciel - 98, rue du Château - 92100 BOULOGNE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Quel rapport entre un scoop, un satellite et un ingénieur commercial H.P ?

LA REUSSITE. Celle du journaliste télé qui a décroché l'interview exclusive d'un chef maquisard, celle du CNES à Toulouse qui, avec son satellite SPOT, a permis qu'elle nous parvienne en direct, celle enfin de l'ingénieur commercial qui vient de conclure la vente de 36 ordinateurs HP 9000 chargés du contrôle au sol des trajectoires de satellites.

Cette réussite, c'est celle que vous connaîtrez chez Hewlett-Packard : monter et concrétiser de grands projets informatiques, conquérir de nouveaux marchés, et enfin vous épanouir dans un métier riche en émotions.

Pour y parvenir vous ne serez pas seul. Vous aurez avec vous la force des équipes HP (Administration, Marketing, Avant-Vente, Support) mise au service des technologies les plus pointues, en particulier en informatique technique : UNIX (HP y est pionnier), CAO électronique et mécanique, génie logiciel et système de développement, automatisation industrielle et contrôle qualité.

Des femmes et des hommes enthousiastes et motivés, une technologie unanimement reconnue, rien d'étonnant à ce qu'HP soit aujourd'hui le leader mondial des stations de travail et détienne la 2ème base installée en GPAO au monde. C'est aussi cela notre réussite.

Véritable conseil d'une clientèle scientifique et industrielle, et de bureaux d'études de haut niveau, l'ingénieur commercial HP évolue dans un *environnement ouvert et chaleureux, où confiance et autonomie sont privilégiées*. Notre structure, suffisamment souple et évolutive pour répondre à la réalité de notre croissance, offre à chacun la possibilité d'évoluer dans des métiers différents, selon ses aspirations et ses compétences.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs (formation en gestion appréciée), avec une expérience de 3 ans au moins de la vente de matériels informatiques et une bonne connaissance de nos marchés (électronique, chimie, automobile, aérospatial...), décollez avec HP, vers la réussite.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence SF01/LM, à Hewlett-Packard France, Etablissement Commercial, Service Recrutement, 2 avenue du Lac, 91040 Evry Cedex.

MEDIA-SYSTEM



HOMME-CLE D'UNE PETITE STRUCTURE AMBITIEUSE

Haute-Normandie
Eure (27)

Filiale d'un grand groupe, nous sommes spécialisés dans la fabrication et la distribution d'une gamme de produits pour l'industrie du bâtiment. Souplesse d'une structure à taille humaine; capable de s'adapter aux besoins du marché et soutien d'un groupe solide : tels sont les atouts sur lesquels nous fondons notre réussite... et bientôt la vôtre.

JEUNE INGENIEUR
AM, ICAM, ECAM...

Responsable de la fabrication, vous organisez votre mission autour de 2 axes, *et assurez* :

• Le plein emploi des facteurs de production (hommes, équipements) dans le respect des contraintes coûts, délais et qualité.

• Gestion des flux (stocks, matières premières, produits finis).

Bénéficiant d'une connaissance de la gestion de production informatisée, vous êtes débutant ou justifiez d'une première expérience industrielle. Votre autonomie, votre dynamisme et votre implication feront de vous un homme-clé de notre réussite commune.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé avec photo et salaire actuel sous réf. 1975/SM à notre Conseil :
17, rue Courmeaux - 51100 REIMS
34, rue du Colisée - 75008 PARIS

MORENO CONSULTANTS
REIMS - PARIS - LYON

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



Ingénieurs d'application

Nous vous proposons de devenir le ***Conseiller Technique*** *de vos clients.*

Ingénieur généraliste, débutant ou première expérience, vous interviendrez auprès d'entreprises industrielles importantes et diverses.

Votre mission principale sera, en étroite collaboration avec les spécialistes commerciaux, de participer au développement de nos ventes : préconisations, études d'application, organisation de la maintenance, etc...

Vos connaissances technologiques et mécaniques, votre goût des contacts et du challenge vous permettront de valoriser pleinement votre formation.

L'expérience de haut niveau que vous acquerrez vous ouvrira d'importantes possibilités d'évolution polyvalente au sein d'un grand groupe pétrolier.

L'anglais courant et la mobilité géographique seront naturellement un plus.

Prière d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. 18.64 à Mobil Oil Française - Service Recrutement - Tour Septentrion - 92081 Paris - La Défense Cedex 09.

CONTESSE

Sans attendre, Chef de Département Organisation

Notre activité : la gestion de l'énergie. Nous comptons parmi les très grands de la profession, réalisant, avec 2000 personnes, un CA de 1,6 milliard de francs.

La fonction de Chef de Département *proposée tourne globalement autour de 2 grands axes* :
- amélioration de la productivité administrative
- optimisation de la micro, mini informatique, la bureautique et l'ensemble des systèmes de communication.

Elle doit convenir à un candidat *jeune*, éventuellement doté d'une première expérience professionnelle. Son *potentiel*, associé au *dynamisme de la société*, seront les garants à terme d'une véritable évolution de carrière.

Le poste est basé au siège à Paris 8e, et comporte quelques déplacements.

Nous vous prions d'adresser, sous référence 5537 votre dossier de candidature à l'agence Dessein, 15 rue du Louvre, 75001 Paris qui transmettra.

DESSEIN



La passion de la recherche

LEP

LES LABORATOIRES D'ELECTRONIQUE ET DE PHYSIQUE APPLIQUEE - 350 personnes - ont pour mission d'assurer aux équipes de développement de Philips les bases scientifiques et technologiques indispensables à l'innovation.

INGENIEURS DIPLOMES DE GRANDES ECOLES

Vous avez acquis des connaissances de très haut niveau et êtes *passionnés par la recherche* : *entreprenez* avec nous une carrière ouverte sur le monde industriel dans un environnement international.

Nous vous offrons des opportunités dans nos *divisions* ***"Architecture de microprocesseurs et de VLSI"*** et **"traitement numérique du signal"** pour des études dans les domaines suivants :
- microprocesseurs RISC - processeurs spécialisés pour le traitement d'images temps réel - atelier logiciel et langage de spécifications - codage d'images de télévision haute définition, et dans notre division **"Acquisition et exploitation du signal"** pour la conception de circuits intégrés pour le traitement du signal dans le domaine de l'imagerie professionnelle infrarouge.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à : **LEP** - M. Bourges, 3 avenue Descartes, BP 15, 94451 Limeil-Brévannes Cedex.

"Philips en France, c'est plus de 21 milliards de C.A., 27 000 personnes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique".



PHILIPS

Philips c'est déjà demain.

MEDIA-SYSTEM

هكذا من الأصل



SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

UNIX et micro H.P : votre opportunité d'évolution.

INGENIEUR INFORMATICIEN

La micro représentera 35 % du C.A. total de Hewlett-Packard en 1988 avec une progression de 80 % par rapport à 1987. Commercialement axée sur les grands comptes, elle se caractérise par une gamme - VECTRA - la plus complète du marché, associée à l'offre périphérique la plus large.

A ces résultats, nous associons la volonté permanente d'un service client performant et reconnu : DATAPRO a classé HP n°1 des constructeurs en satisfaction clientèle, en 1987.

Pour maintenir son niveau de qualité, la DIVISION TECHNIQUE recrute de jeunes ingénieurs (diplômés d'une grande école d'ingénieur) ayant acquis une première expérience de 3 ans minimum dans des fonctions d'ingénieur logiciel, technico-commercial, support avant-vente... en systèmes de gestion des mini, sous UNIX, incluant les PC et le monde hétérogène. Après une période de formation, nous leur proposons d'apporter conseils et solutions à nos clients, dans leur spécialité.

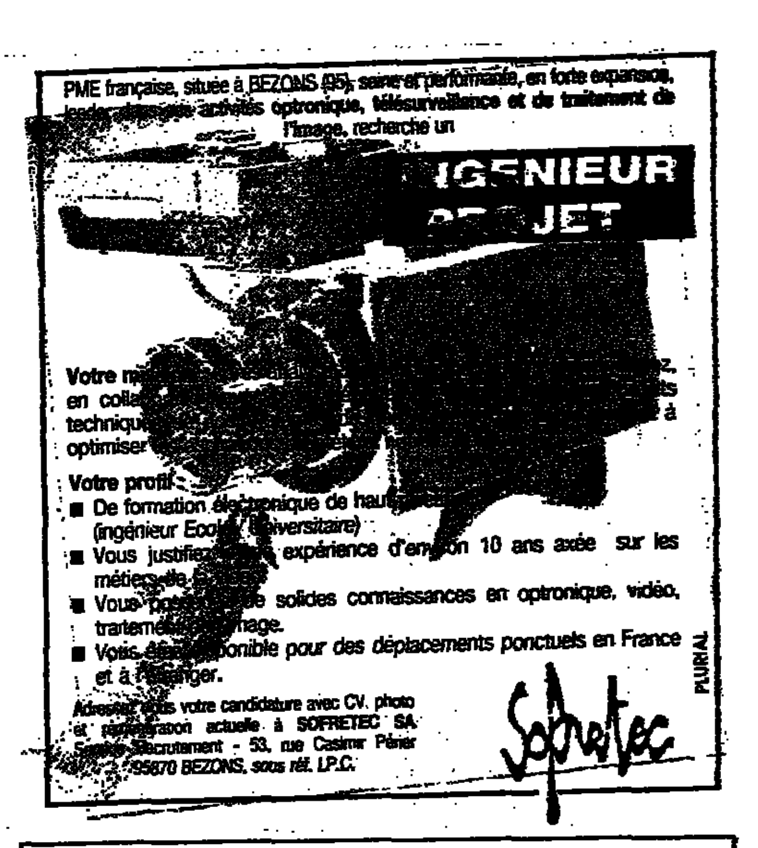
Identifier les besoins d'un client, le qualifier techniquement, bâtir et proposer des solutions, convaincre par une démonstration, faire évoluer les applications existantes... autant de missions qui les conduiront à gérer un portefeuille de clients, à développer leurs compétences sur un ou plusieurs domaines au sein d'équipes de professionnels. D'intéressantes opportunités leur seront ensuite offertes au sein d'H.P. : Expertise technique, Vente, Management, Marketing, Production...

De nombreux postes sont à pourvoir sur Paris et Lyon.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence AEO/01/LM, à Hewlett-Packard France, Etablissement Commercial, Service Recrutement, 2 avenue du Lac, 91040 Evry Cedex.



MEDIA-SYSTEM



A AIX-EN-PROVENCE, UNE SSII "HIGH TECH"

Nos activités : ingénierie de systèmes, développements clé en main

Deux ingénieurs temps réel

▼ 1 à 5 ans d'expérience
Compétences logiciel embarqué
Connaissances ADA appréciées

▼ 2 à 5 ans d'expérience
Connaissances en architecture VME
et environnement SUN

sont recherchés pour rejoindre notre équipe d'Alcatel TITN Provence (50 personnes)



TITN

Ecrivez-nous :
Ariane Chartier Alcatel TITN 1, rue Galvani 91301 Massy

Si l'univers médical vous attire...

apportez-lui vos compétences d'ingénieur en intégrant un groupe prestigieux : Général Electric CGR.
Notre Direction des Etudes et des Produits Nouveaux recherche en effet, pour plusieurs de ses départements, des

Ingénieurs Electroniciens Informaticiens Mécaniciens

Grandes Ecoles débutants et confirmés

Vous intégrerez l'une de nos équipes «High Tech» étudiant et développant des produits d'imagerie médicale dans plusieurs domaines :
• produits numériques et traitement d'images associées, • électronique de puissance, • développement de logiciels sur système à base de 68 000 (PASCAL), • mécanique et automatisme - développement industriel -, • électronique analogique.

Notre seule exigence, hormis votre diplôme d'une grande école, est une volonté affirmée de vous investir, votre faculté à vous adapter dans un groupe qui évolue rapidement, votre dynamisme. Compte tenu de notre dimension internationale, la pratique de l'anglais est également nécessaire.

Avant de rejoindre nos équipes, adressez votre candidature (lettre man., CV, salaire souhaité), en précisant le domaine qui vous passionne à Françoise LEMAIRE - Responsable Ressources Humaines - GE CGR, 283 rue de la Minière 78350 BUC.



General Electric CGR

DESSEIN

Ingénieurs, bienvenue sur nos réseaux



Le Groupe T.R.T. conçoit, développe et produit la plupart des matériels et systèmes qu'il commercialise. TRT est spécialisé depuis plus de dix ans dans le domaine des réseaux privés ou militaires, nationaux ou internationaux. Vos opportunités de carrières :

Chef de groupe études matérielles
Vous avez 5 ans d'expérience ou plus en réalisation d'ensembles logiques à microprocesseurs. (Réf. CGM)

Ingénieurs d'études
Vous avez 2 à 3 ans d'expérience dans l'un ou l'autre de ces domaines. (Réf. IE)

Chef de groupe études logicielles
Vous avez 5 ans d'expérience ou plus dans le domaine de la commutation de données et/ou en commutation téléphonique. (Réf. CGL)

Pour tous ces postes, vous utiliserez les techniques de commutation **synchrones** (circuits) et **asynchrones** (paquets rapides), et si vous ne le connaissez pas déjà, vous vous familiariserez très vite avec le **langage ADA**. Vous serez chargés de la conception et du développement de réseaux multiservices, nationaux et locaux.
Pour nous rejoindre, envoyez votre candidature (lettre manuscrite, CV) avec référence des postes choisis à **TRT**, Direction du Personnel, Centre Technique, 5 Avenue Réaumur, 92350 Le Plessis-Robinson.



Le groupe TRT, c'est près de 4 Mds de CA dont 1/3 à l'exportation, 5900 personnes, des activités de pointe : les télécommunications, l'informatique, l'électronique militaire et l'avionique, et des opportunités d'évolution dans un contexte international.

MEDIA-SYSTEM

REJOIGNEZ FRANCE TELECOM !

Jeunes diplômé(e)s, Futur(e)s diplômé(e)s de l'enseignement supérieur

UNIVERSITÉS DEUG, Licence ou Maîtrise Scientifique

I.U.T. D.U.T. de génie électrique mesures physiques-génie civil

FRANCE TÉLÉCOM vous propose en **Ile-de-France** des emplois de cadre dans divers secteurs d'activité : commutation, transmission, recherche, technico-commercial.

Un concours se déroulera début Mars 1989

Renseignez-vous dès à présent





05 21 11 11
ou 05 21 31 41

ALLIEZ VOTRE GOUT DE LA METHODE A LA CONDUITE DE PROJETS



L'univers des matériaux
L'avenir des biotechnologies

Nous sommes l'un des leaders de l'industrie Française (Ciments - Matériaux - Biotechnologies) présent dans le monde entier. ORSAN, notre branche BIOTECHNOLOGIES, réalise un C.A. de 1.8 milliard de F. Pour son secteur spécialisé dans la biochimie, nous recherchons un

CHEF DE PROJETS INFORMATIQUES

- Vous avez une formation supérieure d'ingénieur ou de commerce et disposez d'au moins 5 ans d'expérience avec une pratique confirmée de la conduite de projets. Vous maîtrisez une méthodologie d'analyse et de développement.
- Vous serez responsable de la mise en oeuvre de normes et de méthodes au sein de notre équipe informatique et vous conduirez en direct certains de nos projets en animant des équipes de 3 à 5 personnes.
- Outre votre sens de la méthode, ce sont vos qualités d'organisation, de suivi d'équipe et de contact, qui feront votre réussite dans le poste.

Vous trouverez chez nous des opportunités de carrière grâce à la diversité de nos métiers et de nos implantations. Poste basé à Paris.

Pour en savoir plus sur notre groupe et sur notre offre, téléphonez du lundi au vendredi de 9h à 18h ou écrivez sous la référence 1009/M à notre Conseil OUTSIDER - 10, rue Vignon - 75009 PARIS



OUTSIDER ☎ 42.68.13.13
Conseil en recrutement, Organisation et Informatique

Politique

Après les déclarations de M. Rocard sur l'exercice du droit de grève dans le secteur public

Le Sénat souhaite la mise en place d'un service minimum dans les transports en commun

Le Sénat a adopté, après l'avoir modifié en nouvelle lecture, le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (DMOS), lundi 19 décembre, la gauche votant contre. Sur proposition de M. Pasqua un amendement sur le service minimum dans les transports a été adopté par 79 voix (RPR) contre 78 (PS et PC). En revanche, le Sénat n'a pas examiné le projet de loi relatif au délai de réorganisation des services extérieurs de l'Etat, à la composition paritaire du conseil d'administration du centre national de la fonction publique territoriale et aux fonctionnaires à temps complet ni la demande de constitution d'une commission d'enquête sur les opérations financières portant sur le capital des sociétés privatisées auxquelles ont participé des organismes publics. La discussion de ces deux textes a été reportée au mardi soir 20 décembre.

De trente-trois articles, le DMOS s'est alourdi en cours de discussion parlementaire. Il en compte quatre-vingts dans la version approuvée par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 17 décembre). Le Sénat y a ajouté un texte sur le service minimum dans les transports en commun. Défendu par **M. Jean Simonin** (RPR, Essonne), l'amendement de **M. Charles Pasqua**, président du groupe RPR, a été adopté par 79 RPR (Mme Missoffe et M. Philippe de Gaulle s'abstenant de même que les centristes, les républicains et indépendants et les membres de la Gauche démocratique) contre 78 (PC et PS). Cet amendement dispose, que dans les villes ou agglomérations de plus de cinquante mille habitants, la direction des services ou sociétés de transport en commun est tenue en cas de grève d'assurer un service minimum avec les deux tiers du matériel roulant mis à la disposition des usagers de 7 heures à 9 h 30 et de 17 heures à 19 h 30.

Les sénateurs ne se sont pas opposés au report du 1er mars au 1er septembre de l'entrée en vigueur de la loi Chalandon réformant l'instruction pénale, ni à la possibilité donnée à la chambre d'accusation, saisie d'un premier appel d'une demande de mise en liberté provisoire, d'évoquer toutes les autres demandes pendantes pour juger de toutes les demandes à la fois.

Après que la demande d'abrogation pure et simple de la loi Méhaignerie, formulée par Mme **Marie-Claude Beaudeau** (PC, Val-d'Oise), a été repoussée, les sénateurs ont approuvé le dispositif introduit par les députés pour contenir la hausse des loyers (*le Monde* du 2 décembre).

A la suite d'une seconde délibération, le Sénat a, sur proposition de sa commission des affaires sociales, supprimé purement et simplement l'article 2 du projet dans la mesure où ses propositions de modification avaient été déclarées irrecevables. Le déplafonnement des cotisations d'allocations familiales proposé par le projet de loi dans le but de favoriser la création d'emplois a constitué le principal point d'achoppement entre le Sénat et le gouvernement. Il en est résulté l'échec de la commission mixte paritaire. En effet, **Mme Hélène Missoffe** (RPR, Val-d'Oise), rapporteur de la commission *des affaires sociales, et* **M. Jean-Pierre Fourcade** (RI, Hauts-de-Seine), président de cette commission, souhaitaient *« supprimer le plafond pour les entreprises, tout en prévoyant que les effets de la réforme devront être écrêtés s'ils excèdent un certain pourcentage de la masse salariale difficilement supportable par les entreprises de pointe »*, maintenir totalement hors du dispositif les travailleurs indépendants et *« épargner au spectacle vivant et à la production cinématographique et audiovisuelle les conséquences pénalisantes de la réforme proposée »*.

A la demande de **M. Claude Estier** (Paris), président du groupe socialiste, les sénateurs en accord avec le gouvernement ont supprimé la limitation à deux ans de la possibilité de maintenir les handicapés adultes dans les établissements d'éducation spéciale.

C'est en vain que **M. Daniel Hoeffel** (Bas-Rhin), président de l'Union centriste, a tenté d'introduire dans le DMOS un certain nombre de dispositions *du projet sur les services extérieurs* de l'Etat et de la fonction publique territoriale, par voie d'amendements. L'objectif de M. Hoeffel, rapporteur de la commission des lois, laquelle ne s'estimait pas prête à examiner ce projet, était d'en rendre la discussion inutile et surtout de ne pas débattre des amendements qui y avaient été ajoutés à l'initiative des députés socialistes et portant notamment sur une extension aux communes de deux mille cinq cents habitants du mode de scrutin municipal en vigueur dans celles de plus de trois mille cinq cents habitants.

Déclarées irrecevables par le gouvernement, les propositions de M. Hoeffel n'ont donc pas été soumises au vote. Un compromis a été mis au point : la commission des lois a obtenu un délai de vingt-quatre heures pour étudier le projet sur la fonction publique territoriale, inscrit à l'ordre du jour prioritaire et le Sénat pourra ensuite discuter de la demande de commission d'enquête inscrite à l'ordre du jour complémentaire, mardi soir.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Les dirigeants socialistes expriment des réserves sur la proposition du premier ministre

Oui, non, peut-être : les partis *politiques couvrent toute la palette* des réactions possibles après les propos tenus par M. Michel Rocard, dimanche 18 décembre à TF 1, sur *la création, après concertation* avec les syndicats et par la loi, d'un service minimum dans le secteur public en cas de grève.

L'approbation vient du RPR qui, au Sénat, a adopté un amendement de M. Charles Pasqua favorable à un service minimum dans les transports en commun des agglomérations de plus de cinquante mille habitants. Le ministre du travail, M. Jean-Pierre Soisson, s'y est opposé en vain. Les centristes, les républicains indépendants et la gauche démocratique se sont abstenus. Communistes et socialistes ont voté contre. Compte tenu du rapport des forces à l'Assemblée nationale, cet amendement devrait être repoussé par les députés. Un député RPR, M. Christian Estrosi (Alpes-Maritimes), a déposé une proposition de loi, signée par des députés appartenant à tous les groupes de l'opposition et destinée à *« assurer la continuité du service public en cas de grève »*.

Toujours au RPR, M. Edouard Balladur *« approuve »* sans réserve l'initiative annoncée par M. Rocard. Cet enthousiasme a été fortement *nuancé* par M. Philippe Séguin, ancien ministre (RPR) des affaires sociales de M. Chirac. Selon lui, M. Rocard devra être *« très prudent parce que le droit de grève est un droit imprescriptible »*. M. Séguin aimerait que le premier ministre lui explique ce que voudrait dire un service minimum dans le métro : *« Un métro sur trois, c'est peut-être plus encore de pagaille que pas de métro du tout »*, a-t-il remarqué à Antenne 2. Il souligne enfin qu'une *telle idée ne peut pas être mise en* œuvre *« contre l'avis de la majorité des organisations syndicales »*.

C'est bien ce qui tracasse, justement, les socialistes, qui manifestent sur ce sujet réserve et prudence. Selon M. Jean-Jacques Queyranne, il n'y aura pas de réforme du droit de grève *« de manière autoritaire »*. Le porte-parole du PS souhaite *« la recherche d'un accord approfondi »* avec les syndicats et même *« un accord préalable »* avant le passage à l'acte législatif. Or M. Rocard avait déclaré : *« J'espère légiférer dans des conditions d'accord négocié. Je crains d'avoir à légiférer sans un tel accord. Nous verrons ! »*

L'hostilité du PC

M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, émet lui aussi quelques réserves. Il fait référence à une décision du Conseil constitutionnel qui, en 1979, avait accordé une valeur à la fois au droit de grève et à la continuité du service public (1), et ajoute : *« Il va falloir essayer de concilier ces deux principes. Ce n'est pas commode. »*

Seuls les communistes sont résolument hostiles. Mme Gisèle Moreau, membre du bureau politique, affirme : *« On ne réglera pas les problèmes sociaux par une limitation du droit de grève. Les usagers des transports parisiens ont besoin d'un service maximum et non pas d'un service minimum. »*

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Georges Marchais souligne que l'initiative du premier ministre intervient alors même que le conflit de la RATP paraît en voie de règlement. S'il avait *« souhaité envenimer les choses alors qu'elles pouvaient s'améliorer avec un peu de bonne volonté de sa part, il ne s'y serait par pris autrement »*, remarque-t-il. L'affaire fait son apparition, modestement, mardi 20 décembre, à la « une » de *l'Humanité*, en tête de sommaire.

Le quotidien du Parti communiste parle du *« service minimum anti-grève »*.

(1) Dans sa décision du 25 juillet 1979 relative à la continuité du service public de la radio et de la télévision, le Conseil constitutionnel déclarait : *« La reconnaissance du droit de grève ne saurait avoir pour effet de faire obstacle au pouvoir du législateur d'apporter à ce droit les limitations nécessaires en vue d'assurer la continuité du service public qui, tout comme le droit de grève, a le caractère d'un principe de valeur constitutionnelle. »*

Le Conseil constitutionnel avait repris la même formulation dans sa décision du 28 juillet 1987, qui invalidait certaines dispositions de l'amendement Pelchat-Lamassoure inspiré par le mécontentement dû à la longue grève des aiguilleurs du ciel.

● **PRÉCISION.** — Dans les articles consacrés aux déclarations du premier ministre à « Sept sur sept » (TF 1), dans *le Monde* du 20 décembre, nous avons repris les propos de M. Rocard, selon lesquels le total des augmentations salariales accordées aux agents de l'Etat était d'environ 4,9 %.

Il convient de préciser que cette augmentation de 4,9 % se rapporte aux années 1988 et 1989.

L'ISF et les droits de succession en Corse à l'Assemblée nationale

M. Charasse l'emporte sur « la chorale d'Ajaccio »

Les députés ont adopté en seconde lecture, après échec de la commission mixte paritaire, le projet de budget pour 1989 par 277 voix « pour » (après rectification) et 269 voix « contre ». Le groupe socialiste et quatre élus divers gauche ont voté le projet de loi de finances. Le PCF s'est abstenu comme en première lecture tandis que toute la droite (UDF, UDC, RPR) votait contre avec six députés non-inscrits divers droite. Le budget 1989 devrait être adopté définitivement mercredi après être passé une nouvelle fois au Sénat. Les députés sont revenus pour l'essentiel au texte tel qu'ils l'avaient voté en première lecture, le Sénat ayant profondément modifié leur copie dans le sens d'une baisse drastique des dépenses publiques. Une partie de la soirée a donné lieu à une offensive du clan corse de l'Assemblée à propos de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).

M. Michel Charasse, ministre du budget, qui avait déjà dû au Sénat faire face à l'offensive de la garde impériale corse, était venu, le lundi 19 décembre, avec la musette garnie de munitions. Objet du litige : le calcul de l'ISF. Le rapporteur général du budget, **M. Alain Richard** (PS, Val-d'Oise) proposait par amende*ment de revenir au dispositif sup*primé par le Sénat de façon à éviter que le calcul de l'ISF en Corse ne bénéficie du mode de calcul très avantageux qui y règne en matière de droits de succession (les déclarations de successions n'y sont pas obligatoires puisque non soumises à un délai, et le calcul des biens revient à une évaluation forfaitaire qui atteint au maximum 25 % de la valeur réelle des biens).

En face, il ne manquait plus, comme le dira M. Charasse, que *« la chorale d'Ajaccio »* pour s'opposer à l'amendement Richard. De **M. Jean-Paul Rocca Serra** (RPR, Corse-du-Sud), à **M. Emile Zuccarelli** (app. PS, Haute Corse), en passant par **MM. José Rossi** (UDF, Corse-du-Sud) et **Pierre Pasquini** (RPR, Haute-Corse), toute la Corse (menacée) était rassemblée comme un seul homme pour s'opposer à l'« inique » projet. A entendre M. Pasquini, la Corse malade du terrorisme ne méritait pas que l'on touche à l'un de ses privilèges. Il était donc, selon lui, urgent d'attendre le statut fiscal de la Corse (discuté au printemps prochain) avant d'imposer l'obligation de déclaration de l'ISF et son calcul d'évaluation pour les biens immobiliers, selon les normes du continent. M. Zuccarelli était disposé à faire la *moitié du chemin vers le gouverne*ment, en acceptant l'obligation de déclaration, mais non l'abandon d'un calcul avantageux de l'ISF.

Cent personnes

MM. Richard et Charasse ont voulu tout d'abord remettre les pendules à l'heure, en rappelant que l'ISF en Corse ne toucherait qu'une centaine de personnes : le clientélisme a ses limites, avaient-ils l'air de suggérer. Le rapporteur général s'est montré toutefois rassurant en insistant sur le fait qu'il n'y aurait pas de contagion de l'ISF sur le mode de calcul des successions (qui ne se font pas sur la valeur vénale des biens immobiliers mais à partir d'un forfait).

Les élus corses ont accueilli avec satisfaction cette précision, tout en poursuivant leur offensive pour le maintien d'un régime dérogatoire pour le calcul de l'ISF. M. Richard s'est interrogé ensuite sur la notion de justice fiscale : *« Si un patrimoine est imposable dans la République française, peut-il répondre dans cette même République à deux définitions différentes ? »* Il a réfuté les arguments avancés, selon lesquels cette mesure plongerait la Corse dans *une inquiétude profonde : « [Cela] n'a pas suscité en Corse la moindre émotion populaire (...). L'adoption de mesures très dérogatoires ne serait pas de nature à renforcer les liens entre la communauté que* [vous] *représentez et l'ensemble de la nation »*.

M. Charasse devait quant à lui se livrer à un cours magistral de fiscalité corse, ce qui n'a pas manqué d'égayer une séance de nuit un peu tristounette. Il a estimé qu'il n'était pas question de *« subordonner l'application dans l'île de nouvelles dispositions fiscales à une révision »* du statut fiscal de l'île de Beauté qui est le fruit de sédimentations successives dont la plus ancienne remonte au décret impérial de 1812... Les élus corses eurent beau défendre une nouvelle fois la spécificité de leur île, le ministre, impavide, demanda à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur l'ensemble de l'article *concernant* l'ISF *en en excluant* les amendements corses.

D'autre part, le gouvernement a *fixé la majoration* des droits du permis de conduire à 160 F, le Sénat souhaitait 180 F, l'Assemblée 150 F. S'agissant de *« l'amendement Coluche »* l'Assemblée nationale a étendu la portée du dispositif : pour les revenus 1988 (imposable en 1989) la déduction fiscale est autorisée pour la fourniture d'aides alimentaires en France. Pour les dons effectués à partir du 1er janvier 1989, la déduction pour la fourniture de repas gratuit est valable quel que soit le pays bénéficiaire (le tiers-monde notamment).

Le taux de prélèvement sur le produit de la TVA destiné au financement de la DGF a été fixé à 16,591 %. Enfin, le code des douanes a été modifié de façon à renforcer les peines prévue pour le blanchiment de l'argent provenant du trafic de drogue.

PIERRE SERVENT.

Mission impossible

Le débat sur la mise en place d'un service minimum en cas de grève dans le secteur public est-il mort-né ? A peine lancé par M. Rocard, il semble déjà condamné, tant les réticences des syndicats, avec lesquels le premier ministre aura des *« contacts officieux »*, paraissent grandes. M. Rocard a engagé une partie d'autant plus délicate qu'il a posé la problématique en termes plutôt abrupts en indiquant que, si le projet de loi n'était pas précédé par un accord avec les syndicats, il s'en passerait.

Le mardi 20 décembre, à Antenne 2, M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, s'est voulu rassurant : *« Le gouvernement souhaite une politique contractuelle. Il est évident que la négociation prime. »* Mais il a surtout apporté des précisions sur la méthode : la question sera examinée début janvier 1989 au sein de groupes de travail administration-syndicats qui étaient déjà prévus à la suite de la publication du rapport Guilhamon sur la politique contractuelle dans la fonction publique.

Pour l'ensemble du secteur public, chaque ministère négociera *« dans le cadre de ses spécificités »*. Tout en assurant qu'il n'y aurait pas d'abrogation de l'amendement Lamassoure (sur les retenues salariales en cas de grève) en contrepartie du service minimum, M. Durafour a ajouté : *« Il faut remettre la fonction publique dans les règles du code du travail, mais, en même temps, il faut qu'il y ait garantie de la continuité du service public. »*

A moins de recevoir un appui important des usagers, improbable en l'absence de nouvelles grèves au moment des discussions, MM. Rocard et Durafour auront bien des difficultés pour obtenir un début de consensus syndical. Même si les sondages montrent que l'opinion comme les agents concernés sont favorables au service minimum. Seule la CGC a clairement soutenu *« le principe d'un service public minimum pour toutes les activités indispensables à la vie du pays »*. La CFDT reste ouverte à la discussion mais fermement opposée *« à toute décision législative »*. Pour la CFTC, *« la grève est l'ultime recours et doit être proportionnée à l'objectif poursuivi. (...) Dans cet esprit, la question de réglementer le service minimum ne se pose pas. »* FO a également réaffirmé son opposition.

Le bureau confédéral de la CGT a appelé tout simplement *« la levée en masse »* pour *« barrer la route au principe même d'un tel projet. La remise en cause du droit de grève dans les services publics ne se discute pas, elle se combat »*, conclut-elle. M. Rocard devra naviguer au plus près pour arriver au compromis recherché. Mission impossible ?

MICHEL NOBLECOURT.

Le parquet de Rouen ouvre une information pour fraude électorale au Petit-Quevilly

Le parquet de Rouen (Seine-Maritime) a ouvert une information *judiciaire, à la suite d'incidents* lors du déroulement du vote des élections cantonales de septembre dernier dans la ville du Petit-Quevilly à *direction communiste* (*le Monde* du 8 octobre). Selon M. François Zimeray, candidat du PS soutenu par M. Laurent Fabius, qui avait porté plainte pour fraude électorale, *« c'est la première fois qu'une information judiciaire est ouverte contre un secrétaire fédéral du PCF, conseiller municipal proche du sénateur et maire, Robert Pagès, président de bureau de vote au moment des faits »*.

D'après le candidat socialiste, devancé de 157 voix au premier tour dans ce canton par son concurrent communiste, M. Henri Levillain, la présidente du onzième bureau de vote (école Pablo Picasso), Mme *Monique Léger*, avait été surprise avec, dans sa poche, une liasse d'enveloppes et de bulletins prêts à l'emploi. Cette observation a été portée au procès-verbal de ce bureau. Selon les responsables socialistes locaux, *« l'enquête de police a permis de relever un très grand nombre d'irrégularités dans la plupart des bureaux de vote tenus par des conseillers PC ; dans sept bureaux sur treize, le nombre de votants ne correspond pas au nombre de bulletins »*.

Cette affaire a provoqué la démission d'un adjoint socialiste, M. Alain Le Vern, député, en signe de protestation contre M. Pagès, qu'il considère comme *« complice »*.

هكذا من الأصل

Politique

Un entretien avec M. Georges Marchais

(Suite de la première page.)

– Michel Rocard a publiquement accusé la CGT et le PCF au sujet de ces grèves. Avez-vous la conscience parfaitement tranquille ?

– Totalement. Le Parti communiste, et Michel Rocard le sait très bien, s'est toujours placé du côté des salariés. Nous existons pour cela, quels que soient les *gouvernements* en place.

» J'affirme donc nettement que voir dans cette attitude un comportement machiavélique qui serait lié aux élections municipales est une erreur profonde.

– Cela veut-il dire que, passé les fêtes, les grèves vont continuer *et que cela ne s'arrêtera pas là ?*

– Ce n'est pas nous qui décidons des grèves, ce sont les salariés concernés. Ceux-ci sont de plus en plus désireux de décider eux-mêmes du contenu de leurs revendications et de la conduite de leurs actions, et ils ont raison. *Ils* savent qu'ils ont le soutien du PCF parce que nous considérons que leurs revendications correspondent à leurs intérêts et à l'intérêt national. Tous les gens raisonnables admettent qu'il y a un mécontentement social légitime. Il faut que le gouvernement et le patronat *en tirent les conséquences* pour engager des négociations sérieuses avec les salariés dans l'action.

– Concrètement, aujourd'hui, *cent soixante-dix* ouvriers des ateliers de réparation du métro paralysent quatre lignes de métro et gênent près d'un million de personnes, qui sont des usagers et des travailleurs. Cette situation est-elle admissible ?

– Non, et la responsabilité en *incombe au gouvenement. J'ai* écrit le 15 décembre à Michel Rocard pour lui faire prendre conscience de l'exaspération des usagers et du fait que l'accord au rabais signé dix jours auparavant n'avait rien réglé, qu'il importait d'aboutir vite à une réelle solution *avec les personnels en lutte. J'ai* noté que la CGT, pour sa part, avait avancé, vendredi dernier, de nouvelles propositions conformes aux intérêts des usagers et des salariés de la RATP. Et voilà que, le dimanche soir, à la télévision, le premier ministre fait preuve d'*insolence à l'encontre* des salariés en lutte et de la CGT, et qu'il annonce un projet de loi sur le service minimum ! Si Michel Rocard avait souhaité envenimer les choses alors qu'elles pouvaient s'améliorer avec un peu de bonne volonté de sa part, il ne s'y serait pas pris autrement.

– Comment conciliez-vous votre discours social très revendicatif et votre pratique politique à l'Assemblée ? Vous imputez au gouvernement la responsabilité d'une politique néfaste et vous lui donnez les moyens de l'appliquer en ne faisant pas obstacle, par exemple, au vote du budget. Ou en ne votant pas la motion de censure.

– Notre objectif n'est pas de renverser le gouvernement Rocard. Il est regrettable que le président de la République n'ait pas pris en considération la proposition qui nous lui avions faite de prendre nos responsabilités au gouvernement sur la base d'une majorité de gauche à l'Assemblée nationale pour mettre en œuvre une politique nouvelle...

– *Vous n'avez pas beaucoup insisté...*

– Nous avons fait cette proposition au président de la République, et celui-ci a fait un choix *inverse*. Il a laissé les *communistes* dehors et il a fait entrer au gouvernement des gens qui appartiennent à la droite, à l'UDF, tels Stoléru, Soisson, Rausch ou Durafour. Nous ne sommes donc pas dans la majorité gouvernementale, pas non plus dans la majorité présidentielle. Pour autant, nous ne sommes pas dans l'opposition.

– C'est un peu difficile à comprendre.

– Je ne le pense pas. Notre objectif n'est pas d'abattre ce gouvernement. *Il ne nous plaît pas*, nous en aurions préféré un autre, mais il est là, et nous vivons avec. Sur quelles bases ? A chaque fois que nous parvenons à obtenir que des mesures positives soient prises, nous les soutenons. Lorsque les décisions sont contraires aux *intérêts populaires* et nationaux, nous les combattons.

« Michel Rocard a agressé notre parti »

– Alors, le budget ?

– Globalement, il n'est pas bon. *C'est un budget d'austérité* et de poursuite d'une politique de surarmement. Dans sa discussion, nous avons obtenu des améliorations dans certains domaines, néanmoins il reste mauvais. Je ne veux pas anticiper mais, personnellement, je ne pense pas que *nous le voterons. Pour autant*, nous ne ferons pas cause commune avec la droite, qui, elle, souhaite un budget encore plus dur dans tous les domaines. Les choix que nous avons à faire ne nous réjouissent donc pas – au fond, il faut choisir un comportement de *moindre mal*, – mais nous sommes des gens responsables. Nous ne voterons jamais pour la droite car nous savons que sa politique serait pire encore.

– Vous dites ne pas faire partie des majorités présidentielle et gouvernementale avec le PS et pourtant vous voulez participer aux majorités municipales avec le même Parti socialiste. Ne craignez-vous pas que votre électorat ne comprenne pas bien votre démarche ?

– Notre électorat nous comprend parfaitement. Il n'est pas partisan de la politique du pire. Quant aux élections municipales, la question posée au PS et au PCF est la suivante : est-ce que nous allons nous mettre d'accord pour conserver les mairies que nous gérons ensemble et en gagner d'autres sur la droite, ce qui est possible ? Ou bien le *PS* va-t-il continuer à suivre sa ligne actuelle et en définitive faire le jeu de la droite, c'est-à-dire, à coup sûr, faire perdre des municipalités *non* seulement au PCF mais aussi à lui-même ? Car c'est bien clair : sans accord entre les *communistes et les socialistes*, nous perdrons des municipalités les uns et les autres au profit de la droite. Si nous nous mettons d'accord, communistes et socialistes conserveront toutes leurs municipalités et en gagneront d'autres. Quant à la possibilité de gérer ensemble les communes malgré les divergences nationales, la vie a déjà tranché. Entre 1983 *et 1988, il y a eu notre départ du* gouvernement en 1984, la « cohabitation » de 1986 à 1988, et maintenant le gouvernement Rocard. Ce sont de sérieuses turbulences. Elles n'ont pas conduit à empêcher notre gestion commune des municipalités. Pourquoi ne pourrions-nous pas continuer ?

– Les conditions que vous posez ne sont-elles pas déjà elles-mêmes un obstacle ? *On pourrait dire que* vous voulez le beurre et l'argent du beurre : le confort d'une position purement revendicative, car vous n'êtes pas au gouvernement, et la préservation des municipalités qui sont actuellement conduites par un maire communiste. Vous pensez les socialistes assez masochistes pour vous dérouler un tapis rouge au moment où vous leur tapez sur la tête ?

– Nous ne tapons pas sur la tête : nous argumentons. Et nos arguments ne sont pas sans valeur, puisque nous avons été les premiers à mettre en garde contre *la montée du mécontentement*. C'est bien nous qui avions raison et qui avons servi la cause de la gauche en nous plaçant dès le début aux côtés des salariés ! Cette position s'avérera sûrement utile pour l'avenir. Cela dit, puisque vous employez l'expression *« taper sur la tête »*, je suis bien forcé de revenir à l'émission de dimanche soir de Michel Rocard et aux propos proprement inadmissibles qu'il a tenus à notre égard.

– Au sujet de la direction du PCF qui « propose une vision stalinienne de l'avenir ? »

– Oui. Il y avait longtemps qu'un premier ministre de la France n'avait commis une telle agression contre notre parti. Car les *mots ont un sens. Staline* et le stalinisme, cela a voulu dire en Union soviétique des millions de victimes – notamment de militants communistes – arrêtés, déportés, assassinés. Avoir *« une vision stalinienne de l'avenir »*, cela veut dire vouloir faire la même chose en France. Autrement dit, les dirigeants du PCF sont des assassins, ou rêvent de l'être. Quant aux électeurs communistes, soyons magnanismes : ce sont de *« braves citoyens »*, des simples d'esprit qui suivent comme des moutons la direction du PCF bien qu'ils ne soient pas du tout de *son avis* ! Voilà la « vision rocardienne » de la réalité. Elle est d'une incommensurable stupidité.



» Voyez-vous, l'injure est si grave et si injustifiée que nous aurions été en droit, à notre tour, de geler toute discussion avec la *direction* du PS. Nous *ne* le faisons pas car nous savons que seule la droite profiterait de nouveaux retards dans la constitution de listes d'union. Mais il faut faire preuve, contrairement à celui qui nous insulte, de beaucoup d'esprit de responsabilité pour ne pas dévier de ce chemin.

» Cela dit, je reviens à votre question. Si on la posait comme vous *le* faites, il faudrait admettre qu'aucun accord ne serait possible entre communistes et socialistes si ceux-ci n'étaient pas d'accord sur tout ! Le PS ne peut pas exiger que nous nous rallions à sa politique nationale, pas plus que nous ne lui demandons de revenir à ses objectifs d'Epinay en 1971, qui étaient d'en finir avec le capitalisme et de construire en France *une société socialiste. Il faut* admettre que la gauche est pluraliste. Il y a un Parti socialiste et il y a un Parti communiste. Nous avons des intérêts communs ; il faut donc savoir se rassembler et agir ensemble ; mais en respectant les positions de chacun. Et *nous affirmons que nous pouvons* sans difficultés nous mettre d'accord sur des programmes municipaux élaborés démocratiquement avec les populations.

– En 1983, il y avait eu une réévaluation des listes par rapport à 1977, alors qu'en 1989 vous demandez que ces listes soient figées à leur niveau de 1983. Il s'est passé quand même un certain nombre de choses en six ans. N'avez-vous pas l'impression de demander tout simplement au PS la préservation de votre patrimoine municipal ?

– Non. Il faut tenir compte du fait qu'il s'agit d'élections municipales, qu'il faut juger comme telles. On ne va tout de même pas comparer la réélection d'un maire avec l'élection d'un président de la République ! Comme André Lajoinie n'avait aucune chance d'être élu, des électeurs communistes ont voté dès le premier tour pour François Mitterrand. Croyez-moi, ces électeurs n'ont pas voulu dire que, les élections municipales venues, ils voteraient *contre leur maire !* Quant au rapport des forces électorales entre le PS et le PCF, on peut considérer, en comparant les élections cantonales de 1982 à celles de 1988, qu'il est à peu près identique à celui de 1983.

« Il n'y aura aucune primaire de notre fait »

– Cela signifie-t-il que vous revendiquez la tête de liste dans les villes à direction communiste que *vous avez perdues en 1983* au profit de la droite dans lesquelles les socialistes sont, maintenant, devant vous ?

– Dans la plupart de ces villes, le PCF est repassé devant. Cela dit, je répète que le PS nous fait perdre du temps. La droite, elle, est déjà pratiquement prête : des listes sont au point. A gauche, il y a du retard du fait du PS. Cela fait plus d'un mois que nous lui avons dit : *« Nous sommes prêts immédiatement à une rencontre. »* S'il s'agit d'adopter un texte commun dans lequel nous dirons : *« L'union réalisée en 1983 est reconduite ; nous demandons à nos fédérations, à nos organisations locales, d'engager la discussion et de se mettre d'accord sur un programme conforme aux intérêts de la ville ; et nous sommes d'accord pour nous voir au cas où il y aurait quelques litiges »*, nous sommes immédiatement prêts à cette déclaration. En quarante-huit heures, cela peut-être réglé.

– Le PS n'accepte pas que vous fassiez le tri entre ses propres candidats, notamment que vous récusiez ceux qui, n'appartenant pas au PS, se réclament de la *majorité présidentielle*.

– Il semble que, pour les municipales, il s'agira d'un nombre de cas extrêmement limité. On ne nous convaincra jamais qu'on peut faire une politique de gauche avec des hommes de droite. Les communistes d'Auxerre n'accepteront pas de figurer sur la liste de Soisson, ou ceux de Metz sur celle de Rausch, c'est évident. Cela dit, nous ne sommes pas pour limiter nos listes à un tête-à-tête avec les socialistes. Il y a les radicaux de gauche, il y a des gens de progrès qui ne se situent pas à gauche, à qui nous pouvons élargir ces listes.

– Est-ce que vous pouvez les élargir à d'anciens membres du Parti communiste ?

– A partir du moment où quelqu'un a quitté le PCF et a adhéré au PS, il est membre du PS. Si le PS le propose comme candidat, il le propose. Sur son contingent, et à condition, bien sûr, que ce candidat ne se réclame plus de l'étiquette « communiste ». Non, nous ne choisissons pas entre les candidats du PS...

– Jusqu'où êtes-vous prêts à pousser ce bras-de-fer avec le PS ?

– Il n'y aura aucune primaire de notre fait. Je dis bien aucune. Si le PS prenait cette responsabilité, elle serait bien regrettable, car ce *serait la droite* qui en profiterait. Nous sommes d'autant plus opposés à l'idée de primaires qu'on peut les éviter partout. L'union dans tous les cas : telle est notre proposition.

« La perestroïka l'emportera »

– Parlons de l'URSS et du *nouveau cours soviétique*. Comment appréciez-vous cette seconde révolution, et soutenez-vous les efforts de Gorbatchev ?

– Oui, nous soutenons résolument et fermement la perestroïka. Pourquoi ? Mais parce que nous l'appelons de nos vœux depuis des années et des années. En 1975, nous avons, sur le fond, condamné le stalinisme de manière irrémédiable. En 1976, au 22e congrès du PCF, nous avons dit *« notre désaccord avec les mesures répressives »*. *« Nous ne pouvons admettre*, disions-nous, *que l'idéal communiste puisse être entaché par des actes injustes et injustifiés. »* 1977, conférence de Jean Kanapa : *« L'analyse du stalinisme a été menée en URSS de façon partielle et superficielle. Il existe entre le PCUS et le PCF une divergence sur la conception que nous avons les uns et les autres du socialisme. »* 1978 : nous apportons notre soutien à un ouvrage collectif critique, *l'URSS et nous*. 1979 : *« bilan globalement positif »*, mais *« méconnaissance persistante de l'exigence démocratique dont le socialisme est porteur »*. 1980, *rencontre* Marchais-Brejnev : savez-vous que j'ai refusé de rencontrer la direction du PCUS pendant cinq ans pour une seule raison, c'est qu'elle n'acceptait pas la rédaction d'un communiqué commun faisant état de l'existence des *divergences que je viens de rappeler* ?

» Même chose pour la Pologne, où nous avons constamment réaffirmé la nécessité des réformes. Il a eu tort de ne pas vouloir nous rencontrer, Walesa ! Au moment le plus crucial, nous avons apporté *un appui politique raisonné et* réfléchi en faveur du droit de grève, de l'existence de syndicats pluralistes. Ainsi, toute notre politique depuis 1975 va dans le sens de l'exigence de réformes profondes en URSS, aux plans économique, social, démocratique.

– *Pourquoi* alors y a-t-il eu confusion sur votre attitude à l'égard de Mikhaïl Gorbatchev ? Ne faut-il pas y voir la conséquence, précisément, de ce « bilan globalement positif » *que vous rappeliez, alors que Gorbatchev, apparemment, porte plutôt un jugement négatif sur les années qui ont précédé ?*

– Non. Dans son discours au soixante-dixième anniversaire de la révolution d'Octobre, il a porté une appréciation positive sur ce qui s'est passé depuis 1917. Et j'ai vérifié : le soixante et onzième anniversaire vient d'être célébré, et on retrouve la même appréciation. Evidemment, l'URSS est *confrontée* – c'est ce que *nous* disions – à des problèmes nouveaux. Il en est ainsi, comme dans *toutes les sociétés*, du développement des sciences et des techniques, des aspirations croissantes à la justice, à la liberté. Et, en même temps, il faut surmonter des défauts qui entravent la marche en avant du socialisme. Le stalinisme n'a pas empêché que l'URSS avance, mais cela a créé des comportements, des habitudes, auxquels il faut résolument *s'attaquer. La formule de Gorbatchev « la révolution continue »* est d'ailleurs significative.

» Les obstacles sont doubles. Il y a ceux qui ne veulent pas changer. Gorbatchev a, c'est *clair*, une opposition dans l'appareil d'Etat de la part des bureaucrates, qui profitent du système et ne veulent pas lâcher leurs avantages. Il faut les battre. D'autre part, les défauts du socialisme ont créé des mentalités dans le peuple soviétique, qui *entravent* la *marche en* avant : un certain désintérêt à l'égard du travail, un engagement insuffisant... Les gens attendent que tout vienne d'en haut. Il faut un véritable bouleversement dans les mentalités. Mais j'ai la certitude que la perestroïka l'emportera. D'ailleurs, *il* y a un début de prise de conscience que c'est dans cette voie-là qu'il faut aller.

» Bien sûr, pour avancer plus rapidement, il faut obtenir des résultats palpables. Il y a déjà la transparence. Mais il faut une amélioratin rapide des conditions de vie.

– Cette amélioration, manifestement, l'URSS la recherche à l'Ouest, par des crédits importants, et par l'introduction de recettes capitalistes, par le retour des lois du marché dans le système. Votre appobation va-t-elle *jusque-là ?*

– Que se développe la coopération entre l'Est et l'Ouest, on ne peut que s'en féliciter. *Quant aux* recettes économiques, il ne me semble pas que ce soit dans le monde capitaliste, dans la CEE par exemple, avec ses dix-sept millions de chômeurs, qu'on les trouvera pour construire une société correspondant à la vision que j'ai d'un socialisme au service de l'homme. Gorbatchev a dit : *« Ce dont nous avons besoin, ce n'est pas de moins de socialisme, mais de plus de socialisme »*. Je partage tout à fait sa façon de voir.

– Comment qualifieriez-vous le brejnevisme ? *Dans l'Humanité, on en parle maintenant comme d'une période de « stagnation »*.

– C'est absolument vrai, surtout dans les dernières années. La période nouvelle a commencé avec Andropov. C'est ce que j'avais retenu de mon entretien avec lui à Moscou.

– Vous sentez-vous plus proche de Gorbatchev ou de Fidel Castro ?

– J'ai de très bons rapports avec les deux. Gorbatchev, c'est plus récent : l'amitié qui me lie à Castro date de vingt-cinq ans. Je suis invité en URSS en 1989, et je vais me rendre à Cuba très prochainement.

– Depuis le début des années 80, le PCF a été secoué par une série de crises successives. Estimez-vous que cette période est achevée et que la situation est assainie à l'intérieur du parti ?

– Vous dites « crises ». Effectivement, nous avons eu des moments difficiles dont nous avons donné les raisons. Aujourd'hui, la situation du parti est bonne, je dirai même excellente. Je ne prétends pas que tous les communistes, sans exception, sont d'accord à 100 % sur la politique et *l'activité de leur parti*. Les communistes ne sont pas des robots. Mais ils jugent sur les actes. Ils constatent qu'aucune décision importante n'a été prise en dehors d'eux et que la politique qu'ils ont décidée ensemble est mise en œuvre. Dans les moments *difficiles, ils ont pu constater que* nous n'avons jamais eu recours à des méthodes coercitives. Enfin, *ils* constatent que cette politique porte ses fruits : le PCF joue son rôle au service de notre peuple, il renforce son influence, lentement mais durablement, et il voit ses effectifs s'accroître. Les communistes sont donc bien dans leur peau et contents d'être dans ce parti.

– Et vous, vous êtes content d'être resté secrétaire général. Vos rivaux potentiels, Charles Fiterman et André Lajoinie, ont été laminés. L'horizon est-il clair pour vous ?

– Je vous laisse la responsabilité *de votre question, qui ne* correspond pas à ce que je ressens. Je n'ai jamais considéré mes camarades *comme des rivaux*. Je reste tant que j'ai la confiance de mon parti. Je reste parce que je m'y sens bien et, d'autre part, j'ai bien conscience que nous venons de passer une période très dure et qu'il y a beaucoup d'efforts à faire pour que le parti retrouve l'influence qui était la sienne. Je considère que je n'ai pas fini. »

Propos recueillis par
OLIVIER BIFFAUD
et **JEAN-MARIE COLOMBANI.**

Au Conseil d'Etat

Pêche et liberté

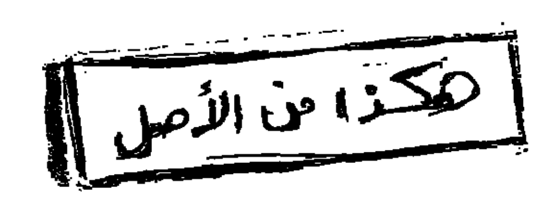
Le Conseil d'Etat vole au secours des pêcheurs en eau douce professionnels. Il a, par décision du vendredi 16 décembre, annulé les dispositions du décret du 11 décembre 1985 qui avaient instauré, pour adhérer à une association agréée de pêcheurs professionnels en eau douce, des conditions telles qu'*« être majeur »* ou *« justifier de la capacité professionnelle requise »* (soit par trois ans d'exercice professionnel soit par la possession d'un brevet de capacité).

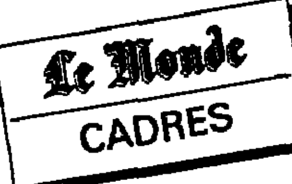
Les personnes qui se livrent à la pêche à titre professionnel doivent adhérer à une association agréée de pêcheurs professionnels, les seuls autorisés à vendre le produit de leur pêche.

Pour autant, a estimé le Conseil d'Etat, le gouvernement ne pouvait, *« en l'absence d'une habilitation expresse, soumettre l'accès à l'exercice de l'activité de pêcheur professionnel à d'autres limitations »* que celles qui découlent de la loi sans porter atteinte *au principe* de la liberté du commerce et de l'industrie.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.





Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

UNE BANQUE PARISIENNE TRES ACTIVE DANS LE DOMAINE FINANCIER, FILIALE DE DEUX GROUPES EUROPEENS A VOCATION INTERNATIONALE, RECHERCHE, POUR ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DE SA POLITIQUE DE PARTICIPATIONS :

UN JURISTE H/F

Le poste :

Assurer la responsabilité directe :

- du suivi de la vie sociale des filiales du Groupe (opérations courantes et spécifiques)
- de la gestion administrative de ses participations sur le plan juridique, comptable et fiscal, en liaison avec les départements spécialisés de la banque.

Le candidat :

Devra s'adapter rapidement à ses fonctions et s'appuyer à cet effet sur une Maîtrise en Droit des Affaires, une expérience d'environ 5 ans du secrétariat juridique des sociétés et sur de bonnes connaissances fiscales et comptables. Lui seront en outre indispensables un solide sens de l'organisation (pratique de la micro-informatique appréciée) et de très bons contacts humains.

Le titulaire du poste, après une expérience réussie, pourra au terme de quelques années évoluer s'il le souhaite dans les autres activités de la Banque.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 34050 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

INGENIEUR D'AFFAIRES, VENDEZ DES BIENS D'EQUIPEMENTS PERFORMANTS

● Premier constructeur français, leader européen sur le marché de l'énergie électrique de substitution, nous commercialisons des biens d'équipement performants couvrant les besoins d'une clientèle très diversifiée (centre hospitalier, grands chantiers...).

● En liaison avec l'usine, vous analysez les besoins de vos interlocuteurs pour proposer et vendre le produit le plus adapté. A partir de notre agence commerciale située près de PARIS, vous développez notre clientèle Parisienne et animez nos agents sur plusieurs départements en grande RP.

● 30 à 35 ans, de formation électrique ou électromécanique, vous avez occupé, dans le secteur des biens d'équipement, une fonction technique (fabrication, après-vente...) pendant cinq ans minimum, et ensuite démontré vos capacités d'autonomie commerciale.

Pour ce poste, basé en proche banlieue NORD-OUEST de PARIS, écrivez sous réf. C/490 à CONCORDANCES 91, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS

CONCORDANCES
Les missions de confiance

Jeune agence de communication
(Paris-7e)
en fort développement
recherche une

JEUNE SECRÉTAIRE ASSISTANTE

Autonome, méthodique, pratique de Word sur Mac et possible Excel. Disponible rapidement.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo, prétentions à : M. GRIFFON, 96, rue Tafrere, 92210 SAINT-CLOUD, qui transmettra.

TéléDiffusion de France

TDF1 : Mission accomplie
TDF : le défi !

TDF — 1er diffuseur de radio et télévision — innove de la pointe de l'actualité à la pointe de la technique, en créant de nouveaux services (satellite de diffusion directe, radiomessagerie, radio-téléphone, diffusion de données, réseaux câblés...). Société Anonyme, 4000 professionnels de l'audiovisuel, un savoir-faire exporté dans le monde entier, un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs. TDF : LA PASSION D'ENTREPRENDRE.

ASSISTANT DE COMMUNICATION

Dans une entreprise ayant de multiples implantations géographiques sur la totalité du territoire national, situé à Paris, ce poste d'assistant de communication consiste à rechercher l'information (enquêtes, interview...) et à assurer la rédaction des articles pour les différents supports de communication interne.
Il nécessite par conséquent de réelles qualités de rédaction, un intérêt pour les techniques de télécommunication, un goût des contacts diversifiés et des capacités à travailler de manière autonome.
Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'études supérieures, ayant acquis une première connaissance de ce métier grâce à des stages en entreprise et désirant commencer sa carrière au sein de la fonction Ressources Humaines d'une grande entreprise.

Merci d'adresser votre dossier à : TDF-Direction des Ressources Humaines 21/27, rue Barbès, BP 518 - 92542 MONTROUGE Cedex.

TDF : LA DIFFUSION DES IMAGES, DU SON ET DES DONNÉES.

SECTEURS DE POINTE

ALSTHOM

LES CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE A SAINT-NAZAIRE
recherchent

UN CHEF DE PROJET INFORMATIQUE DE GESTION

Bac + 5 avec option Informatique. 2 à 5 ans d'expérience en conduite de projets informatiques.
Configuration MVS/XA - 64 Megs - 20 Mips - 600 terminaux.

Adresser CV aux
CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE
(à l'attention de Monsieur DEMEAUX)
B.P. 400 - 44608 ST-NAZAIRE Cedex

CGE

Saint-Gobain Vitrage

Leader du verre plat sur les marchés de l'Automobile et du Bâtiment.

Ingénieur généraliste, vous possédez une expérience de 5 ans sur un site industriel où vous avez acquis une sérieuse compétence en plasturgie, en automates programmables et en contrôle de process.
Outre votre sens des responsabilités, vous avez un goût très prononcé pour les communications internationales (anglais courant indispensable et autres langues souhaitables) et pour la pédagogie.
Saisissez l'opportunité que nous vous proposons :

UN PROJET : RAISONNEZ EUROPE !

Vous participerez au developpement des équipements nécessaires au surmoulage de vitrages automobiles.
En vous intégrant dans une équipe dynamique et motivée, votre mission portera en effet jusqu'à la mise en exploitation industrielle de ce projet sur nos sites européens.
C'est pourquoi rigueur, autonomie et surtout une grande disponibilité sont des qualités indispensables pour réussir et évoluer dans cette fonction.
Rejoignez au plus vite notre centre de développement industriel implanté à 100 km au Nord-Est de Paris. Pour cela, adressez votre dossier de candidature sous référence 2857 LM à :

SOURCES
108, rue Saint-Honoré - 75001 Paris,
qui transmettra.

SAINT-GOBAIN

Le département du Val-de-Marne recrute par voie de concours sur titres ou par voie de détachement

DEUX BIBLIOTHÉCAIRES

pour le Service social du personnel départemental (5.000 agents)

CONDITIONS :

● **Pour le concours sur titres :**
- être titulaire d'une licence et du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire ;
- être de nationalité française ;
- être âgé(e) de 18 ans au moins et de 45 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours.

● **Par détachement :**
- être bibliothécaire titulaire dans une autre administration ou collectivité territoriale.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPRENANT :
- un curriculum vitae détaillé,
- une photographie d'identité,
- une photocopie des diplômes,
- deux enveloppes timbrées portant nom et adresse

devra être adressé au plus tard le **13 JANVIER 1989**, le cachet de la poste faisant foi, à :

L'HOTEL DU DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE DIRECTION DU PERSONNEL DÉPARTEMENTAL
1er Bureau - Recrutement
Avenue du Général-de-Gaulle, 94000 CRÉTEIL.
Tél. : 43-99-84-00 - Poste 84.16.

Dans le cadre de son développement
GROUPE DE PRESSE SPECIALISEE
Recherche pour revues professionnelles
FUTUR CHEF DE PUBLICITÉ
Ecrire [Ss réf. 977819 R] à Régie Presse 7 rue de Monttessuy - 75007 PARIS
qui transmettra

GRENOBLE

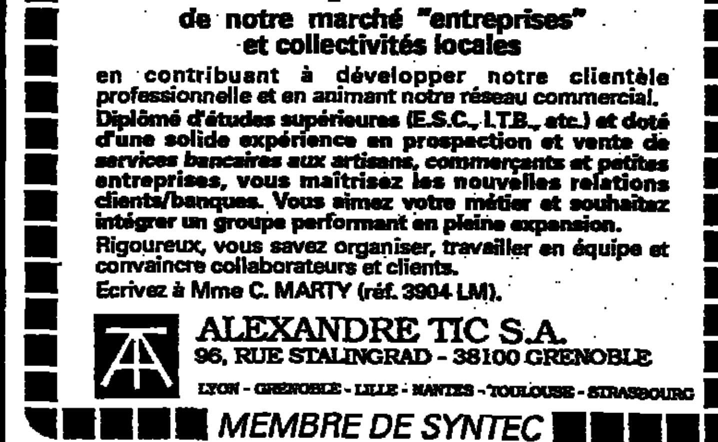
Caisse d'Epargne

Banquier confirmé, devenez

le responsable

de notre marché "entreprises" et collectivités locales

en contribuant à développer notre clientèle professionnelle et en animant notre réseau commercial. Diplômé d'études supérieures (E.S.C., I.T.B., etc.) et doté d'une solide expérience en prospection et vente de services bancaires aux artisans, commerçants et petites entreprises, vous maîtrisez les nouvelles relations clients/banques. Vous aimez votre métier et souhaitez intégrer un groupe performant en pleine expansion. Rigoureux, vous savez organiser, travailler en équipe et convaincre collaborateurs et clients.
Ecrivez à Mme C. MARTY (réf. 3904 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
96, RUE STALINGRAD - 38100 GRENOBLE
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

Lyon

Ingénieur responsable de programmes

Filiale d'un grand groupe, cette société de PROMOTION IMMOBILIERE (350 MF de CA, 40 personnes) doit son fort développement à une équipe de professionnels de bon niveau, à la qualité de ses programmes et à un souci permanent de développer de nouveaux produits.

Intégré à l'une des directions opérationnelles, vous intervenez à tous les niveaux du montage et de la réalisation des programmes : rédaction des cahiers des charges, négociation avec les prestataires, suivi des chantiers. Vous êtes le garant du respect de la qualité, des délais, des budgets définis.

Agé de 28 à 35 ans, vous êtes diplômé d'une école d'ingénieur TP (INSA, ECAM, ENSL), vous avez acquis une première expérience du montage technique des dossiers et souhaitez accéder à des responsabilités plus globales et évolutives.

Si vous souhaitez participer à ce recrutement, merci d'envoyer votre CV sous la référence 4267 à Média System, 55 Place de la République, 69002 Lyon qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

DEMANDES D'EMPLOIS

IMPORT-EXPORT
jeune femme, 35 ans, grande exp., responsable de relations transitaires, banque, chargeurs, douanes, transporteurs. Contact fournisseurs, clientèle. *Trilingue portugais, espagnol.*
Cherche poste équivalent. 69-21-51-47, après 17 h.

J.H., dipl. Sc. Po, Eco-fi., *angl. courant, exp. marketing* Hong-kong, ch. poste mark., conseil, à Paris. Tél. : 47-53-71-00. P. Bès, 13, av. Bosquet, 75007 PARIS.

CHEF DE PUBLICITÉ

expérimenté, ch. poste stable. 47-05-06-79 le matin. LIONEL, 6, av. Breteuil, 7e.

HEBDOMADAIRE recherche

JOURNALISTE

(anglais indispensable.)
Format. et/ou exp. en mat. d'économie des transports.

Ecrire sous le n° 8 065
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

IMPORT-EXPORT

Jeune femme 35 ans, gde exp., responsable de relations transitaires, banque, chargeurs, douanes, transporteurs. Contact fournisseurs, clientèle. Trilingue portugais, espagnol, cherche poste équivalent. *Après 17 h : 69-21-51-47.*

CHALLENGER
Sens de la responsabilité, profil secr. général, exp. proff. multidisciplinaire, large culture, trilingue français, italien, anglais: 46 ans, études sup. lettres, sc. éco. Totalement libre, étudie tte proposition de situation.
Ecrire sous le n° 8 062
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

J.F., 24 a., bac + 5, DESS, Sc. Po. et relat. intern., stage min. coopération et Antenne 2. Bilingue esp., cherche poste édition presse-culture. 42-64-30-32.

Recherche poste

STATISTICIEN-ISUP

+ maîtrise de maths. 4 ans exp. de l'industrie, possède un 386 à domicile. Etudie toute proposition.
M. Moutiers, 39-11-20-85.

FORMATRICE

en écriture, spécialiste illétrisme. Etudie ttes propositions. 43-79-70-50.

MBA-INSEAD

maître sc.-éco., 31 a., bilingue franç.-angl. Camerounais d'origine. *Triple expérience d'Audit* en cabinet anglo-saxon de Banque et Marketing France, étranger sp Afrique. Tél. : 43-49-00-06.

J.H., dipl. Sc. Po., ECO-FI, angl. cour. Exp. market. Hongkong. cherche poste mark., conseil à Paris.

47-53-71-00, P. BES, 13, av. Bosquet, PARIS-7e.

ATTACHÉE DE DIRECTION
16 a. exp., étude commerciales sup. ch. poste à resp., initiat., bon contact tél. et humain. 43-41-01-43.

J.F., 26 ans, bon. présent., ch. emploi stable. DESS droit européen, maît. droit, affaires, dipl. Cambridge. Libre immédiatement. *Tél. : 42-29-15-29.*

Ing. grande école scient., 50 a., journal. spécial. analys.-synthès. hispaniq. Nomb. relat., ch. activ. mi-tps, M. T. HENRY, B.P. 126, 75265 Paris Cedex 06.

L'AGENDA

Bijoux

Traiteur

Vacances

Tourisme

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

FORMATION PROFESSIONNELLE

secrétaires

Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes

appartements achats

locations non meublées offres

pavillons

villas

maisons de campagne

viagers

propriétés

bureaux

Locations

terrains terrains



Economie

SOMMAIRE

Avec l'achat de 25,2 % d'enterprise Oil

ELF prend une option sur le pétrole britannique

Mme Thatcher n'a décidément pas de chance avec ses privatisations pétrolières ! Après Britoil, gobé par BP pour échapper à l'américain ARCO, après BP, lui-même sauvé de justesse des visées koweïtiennes par l'intervention, aussi peu « libérale » que possible, de la commission des monopoles, c'est au tour de la troisième compagnie britannique du secteur, Enterprise Oil, ex-filiale de British Gas, privatisée en 1984, de faire l'objet des appétits d'un groupe étranger : Elf-Aquitaine. *(Le Monde* du 20 novembre).

Certes pour l'heure la participation acquise par le groupe français ne lui donne pas le contrôle de l'affaire : « *25,2 % ce n'est pas suffisant pour gérer une entreprise* », a expliqué lundi 19 décembre M. Michel Pecqueur, PDG d'Elf. Mais, bien que les dirigeants français se soient gardés de préciser leurs intentions, il est clair qu'ils n'entendent pas en rester là. « *Cet achat est un pas nouveau pour préparer l'avenir et nous assurer des positions en mer du Nord* » a commenté M. Pecqueur, ajoutant qu'il s'agissait « *d'une opération raisonnable qui s'intègre dans [la] stratégie du groupe* ».

Or il n'est pas dans les habitants d'ELF de se contenter d'une position de partenaire dormant. Dans toutes ses acquisitions passées, de Texas Gulf en 1981, à ses tentatives infructueuses (Robins, Tricentrol, Saga, etc.)

Elf a toujours cherché à acquérir au moins une majorité de contrôle, sinon la totalité du capital.

Elf, contrairement aux groupes financiers, ne cherche pas à faire des coups ou de bons placements mais à consolider à long terme son portefeuille de réserves pétrolières, ceci pour prendre le relais des gisements de Lacq et de Frigg qui seront épuisés dès le milieu des années 1990. « *Nous ne sommes pas des Icahn, des raiders. Nous ne cherchons pas à faire de l'activité financière une source de profit essentiel* » nous assurait M. Pecqueur en juin dernier.

Il y a donc fort à parier que le groupe français cherchera tôt ou tard à prendre le contrôle total d'Enterprise, d'autant plus que les deux entreprises sont largement complémentaires. Elf a beaucoup de gaz, Enterprise surtout du pétrole, le groupe français dispose d'une main d'œuvre et de moyens techniques et financiers puissants alors qu'Enterprise fonctionne avec des moyens réduits (170 personnes). Enfin les principaux gisements d'Elf en Mer du Nord s'épuisent — sauf Alwyn — alors que ceux d'Enterprise (Nelson et Beryl) entreront en production au début des années 1990.

Une bonne alliance donc... à condition que les autres actionnaires acceptent de vendre. Ce n'est pas impossible. Le plus important, presqu'à égalité avec Elf, est le groupe chimique ICI, qui a pris une participation dans Enterprise en décembre 1986 en échange de la cession de ses actifs pétroliers (notamment 15 % du champ de Ninian), qu'il ne voulait pas gérer directement. Il s'était engagé pendant deux ans à ne pas les céder. Mais il sera dès janvier délivré de ses engagements, comme sera à la même date levée la « *golden share* » prise par le gouvernement britannique afin d'éviter toute OPA indésirée.

Proie pour les OPA

Dès le début de 1989, Enterprise deviendra donc une proie rêvée pour toutes les OPA. D'autant plus convoitée que ses résultats, comme ses perspectives, sont, de l'avis de tous les analystes, excellents, et que l'action paraît largement sous-cotée. ELF, qui s'est de son côté engagé à ne pas lancer d'OPA pendant un an, sauf en cas d'attaque surprise ou d'augmentation massive de capital, est à l'évidence bien placée en cas de « *raid* ». Le risque est si vrai qu'ELF et le vendeur des parts, Lasmo, ont convenu de se partager les bénéfices éventuels de la revente si ELF était finalement contraint de céder ses 25,2 % d'Enterprise dans le cadre d'une OPA...

Quel que soit l'avenir, ELF, dont c'est la plus importante acquisition depuis le rachat en 1981 de Texas Gulf, paraît donc avoir réalisé une excellente opération, ne serait-ce qu'en payant sa participation à un prix (450 pence par action, soit au total près de 4 milliards de francs) inférieur au cours de bourse. Un prix motivé d'une part par l'urgence : Lasmo, qui venait juste d'échapper à une OPA hostile de British Gas avait un besoin urgent de liquidités. D'autre part par les conditions de paiement particulières demandées par Laomo : Elf donnera en paiement des obligations en livres sur l'Euromarché, cotées à la bourse de Luxembourg, donc cessible à tout moment sans attirer l'attention du fisc britannique...

Grâce au rachat au début de l'année de RTZ Oil and Gaz, Elf était déjà la cinquième entreprise du secteur en Grande-Bretagne tous hydrocarbures confondus (pétrole et gaz). De son côté Enterprise est neuvième et cinquième si on ne retient que les réserves en pétrole. Si le groupe français parvient au bout du compte à prendre le contrôle de ce puissant partenaire il se classera dans les tous premiers rangs du pétrole britannique, où seuls jusqu'ici les Américains étaient parvenus à se glisser.

VÉRONIQUE MAURUS.

● **ELF : grève de vingt-quatre heures à la raffinerie de Donges.** — Un plan de restructuration prévoit la suppression de 1 400 emplois dans la branche raffinage du groupe ELF, dont une centaine, sur 618 salariés, dans la raffinerie de Donges (Loire-Atlantique), l'une des trois unités en France. Depuis lundi 19 décembre au matin, et pour vingt-quatre heures, la production est arrêtée à Donges, à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT-FO. Le chargement des camions-citernes est interrompu mais le mouvement n'affecte pas l'approvisionnement des stations-service.

En prenant le contrôle d'IN2

Siemens accroît sa présence en France

Le groupe allemand Siemens doit annoncer prochainement le rachat d'IN2, la filiale informatique d'Intertechnique qui occupe la première place sur le marché français des mini-ordinateurs. Siemens, écarté du marché hexagonal des télécommunications il y a dix-huit mois,prend ainsi sa revanche en France, un marché difficile pour lui.

Et de trois ! Après l'offre publique d'achat lancée sur Plessey, en Grande-Bretagne, la reprise aux Etats-Unis de Rolm, la filiale d'IBM spécialisée dans le téléphone, Siemens annonce sa troisième acquisition en un mois : en France, cette fois, et dans l'informatique. Le géant bavarois devait en effet annoncer qu'il rachète à Intertechnique (équipements aéronautiques, systèmes militaires et transmissions) sa filiale spécialisée dans l'informatique, IN2 (1,1 milliard de francs de chiffre d'affaires consolidé). Les négociations duraient depuis plusieurs semaines et la signature était attendue incessamment, sauf accident de dernière minute.

Cette opération constituera pour Siemens une formidable revanche : le groupe avait très mal vécu la façon dont il avait été écarté du marché français des télécommunications lors du (mauvais) feuilleton de la CGCT (Compagnie générale de constructions téléphoniques), il y a dix-huit mois. Candidat contre l'américain ATT (American Telegraph and Telephone) et le suédois Ericsson à la reprise de cette société, il s'était vu préférer le groupe nordique après moult hésitations, pressions et aller-retour des autorités françaises. Les dirigeants de Siemens en avaient conçu une grande amertume, estimant que les qualités techniques de leurs centraux téléphoniques avaient été sous-évaluées.

Dans l'entretien qu'il nous avait accordé quelques jours après son opération britannique *(le Monde* du 13 décembre), le président du directoire, M. Karlheinz Kaske, le disait clairement : à ses yeux, la France demeurait un pays « *fermé* ». Certes, expliquait-il, son groupe rencontrait des succès dans certains domaines (les automatismes, les arts graphiques), « *là où il n'y a pas d'industries contrôlées par l'Etat* ». Mais l'impression générale des dirigeants de Siemens était que leur entreprise avait, dans l'Hexagone, une taille bien trop petite (entre 2 et 3 milliards de francs de chiffre d'affaires) au regard du reste du groupe (200 milliards de francs de chiffre d'affaires). M. Christian Fayard, ancien dirigeant chez Thomson, entré il y a quelques mois dans la filiale française de Siemens, s'était vu explicitement confier la mission de remédier à cet état de choses.

Informatique de gestion

Le nom de Siemens avait donc été cité dans plusieurs dossiers ouverts ces derniers mois (Télémécanique, équipements automobiles...), mais rien ne s'était concrétisé. Aujourd'hui, le groupe a trouvé l'entreprise qui lui permet de se renforcer en France, dans la perspective du grand marché unique de 1993. IN2 a vu le jour à la mi-août 1985 grâce à l'apport par Intertechnique de sa branche informatique. Mais l'origine de cette branche remonte bien plus tôt : dès 1975, le président d'Intertechnique avait lancé un département informatique pour diversifier son groupe.

Tournée vers l'informatique de gestion, IN2 (un millier de collaborateurs) a annoncé il y a quelques jours à peine qu'il détenait 96,48 % de Léanord, une ex-filiale de Creusot-Loire spécialisée dans les micro-ordinateurs. Mais le constructeur est surtout connu pour sa place sur le marché hexagonal des mini-ordinateurs, où il est le premier fabricant. Il y occupe une position un peu à part, ayant opté pour un logiciel d'exploitation (Pick) très particulier : il y a quelques jours, son patron, M. Edmond Marchegay, annonçait néanmoins que l'entreprise prenait un tournant technologique et optait pour le logiciel d'exploitation le plus en vogue, Unix.

IN2, qui a affiché pour le premier semestre une perte de 42,9 millions de francs, prend donc un virage fondamental, sur les deux plans de la technique et de l'actionnariat. Elle rejoint un groupe qui occupe en Europe la deuxième place dans l'informatique, avec 25 à 30 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1987 *(Le Monde* du 18 août), derrière l'américain IBM... à quelques encâblures du champion français Bull, qui voit le géant bavarois se renforcer sur son marché de prédilection.

FRANÇOISE VAYSSE.

Grâce à un échange d'actions ITT détient 2,8 % de la CGE

ITT (International Telephone and Telegraph) a pris une participation de 2,8 % dans le capital de la Compagnie générale d'électricité (CGE) à la suite du reclassement, la semaine dernière, des parts détenues par la Société générale de Belgique dans Alcatel NV *(le Monde* du 13 décembre). Les titres entre les mains de la Société générale de Belgique (5,2 %) avaient été cédés à la CGE et à ITT, mais on ne savait pas alors comment ils se répartissaient entre les deux groupes. En fait, ITT a échangé les 843 000 actions Alcatel NV qu'il détenait contre des titres CGE : il se trouve donc actionnaire de la Compagnie, à hauteur de 2,8 %.

Celle-ci voit, en contrepartie, sa position renforcée dans Alcatel NV : cette société, numéro deux mondial du téléphone, est désormais possédée à 61,5 % par la CGE, à 37 % par ITT et 1,5 % par le Crédit lyonnais. Alcatel NV, rappelle-t-on, est née du rachat, il y a deux ans, des intérêts d'ITT dans les télécommunications. Ce qui explique la forte présence de l'américain à son capital.

L'entrée d'ITT dans le capital de la CGE constitue un « *investissement financier* » et ne signifie pas une modification des relations entre les deux entreprises, précisait-on lundi 19 décembre à la CGE. Celle-ci en profite pour consolider encore un peu plus son noyau d'actionnaires stables, qui peut être désormais estimé entre 35,6 et 36,6 % (compte tenu de l'actuelle augmentation de capital réservée aux salariés en cours).

Le gouvernement se félicite de l'accord Peugeot-Fiat

MM. Roger Fauroux, ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, et Jacques Chérèque, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions, se sont félicités de la signature, le 19 décembre *(le Monde* du 20 décembre), d'un accord entre le français Peugeot SA et l'italien Fiat pour implanter une usine de production de véhicules utilitaires légers sur le site d'Hordain, près de Valenciennes dans le département du Nord. « *L'industrie réaffirme ainsi le rôle majeur qu'elle peut tenir dans le redressement de la situation de l'emploi en France.* »

De son côté, M. Michel Delebarre, ministre des transports et premier vice-président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, estime que cette décision, après celle de Pechiney de construire une usine d'aluminium à Dunkerque, est le résultat « *des politiques de redressement et de modernisation économique de notre pays, mises en œuvre depuis 1981 par les gouvernements de Pierre Mauroy, Laurent Fabius, et poursuivis aujourd'hui par notre gouvernement* ».

Un investissement de 3,4 milliards de francs

L'Humanité, pour sa part, considère que l'accord PSA-Fiat « *est lourd de menaces pour Chausson* », filiale commune à Peugeot et Renault, « *qui justement a pour raison d'être de fabriquer des véhicules utilitaires* ».

PSA et Fiat ont précisé, après la signature de leur accord, lundi 19 décembre à Turin, qu'il visait à doubler la production de véhicules utilitaires légers de leur filiale commune SEVEL, pour la porter à plus de mille véhicules par jour en 1994-1995 dans trois usines : celle, actuelle, de Val-di-Sangro (Abruzzes), qui fabrique cinq cents véhicules par jour, la future unité d'Hordain qui en produira quatre cent cinquante par jour, enfin, celle de Pomigliano-d'Arco, près de Naples, héritée d'Alfa Romeo depuis sa reprise par le groupe Fiat en 1987, et qui sera entièrement restructurée.

M. Jacques Calvet, patron de PSA, a indiqué que l'aide de l'Etat français s'élèverait à 250 millions de francs, au titre de l'aménagement du territoire, conformément aux législations européenne et française, sur un investissement total de 3,4 milliards de francs. Selon lui, cette nouvelle usine, dont les travaux commenceront à mi-1990 et la production à mi-1993, créera cinq mille emplois, trois mille pour l'usine elle-même quand elle tournera à plein régime en 1994-1995, et deux mille autres pour les emplois induits.

● **Devanlay en Espagne.** — Le groupe Devanlay vient d'annoncer une prise de participation de 40 % dans la société espagnole Ferrys, qui tient la première place sur le marché de la chaussette et du sous-vêtement féminin et masculin en Espagne. Avec un chifre d'affaires de 380 millions de francs par an et 26 millions de bénéfices, cette entreprise est plutôt spécialiste des produits bas de gamme. Le groupe Devanlay (2 milliards de francs de chiffre d'affaires) a, lui, une politique de marques et de produits haut de gamme. Dès janvier 1989, les deux sociétés devraient créer une filiale de distribution dont Devanlay sera l'actionnaire majoritaire, et qui diffusera ses produits sur le marché européen.

TRANSPORTS

Le gouvernement lui ayant interdit de desservir l'Europe

UTA contre-attaque devant la CEE

Interdite d'Europe, par décision du gouvernement français, la compagnie aérienne UTA a résolu de porter son dossier à Bruxelles. Elle porte plainte devant la direction générale de la concurrence de la CEE contre la décision de M. Michel Delabarre, ministre des transports, en date du 24 novembre, de lui refuser d'ouvrir des lignes aériennes en Europe *(le Monde* du 25 novembre). UTA est, depuis vingt-cinq ans, spécialisée dans la desserte du Pacifique et de l'Afrique noire. M. Delabarre avait justifié son refus en ces termes : « *La logique d'UTA est celle d'une concurrence franco-française qui conduit [les compagnies] à se voler mutuellement des parts de marché (...). Je ne remets pas en cause les droits actuels d'UTA qui lui sont permis, je crois, de réaliser des résultats positifs. Je ne menace donc pas son existence.* »

M. René Lapautre, PDG d'UTA, nous a déclaré à propos de la plainte qu'il vient de déposer à Bruxelles : « *La décision du gouvernement français de nous refuser des droits de trafic tourne le dos au Traité de Rome et à l'Acte unique. Elle ne respecte pas les règles de la libre-concurrence et renforce la position dominante d'Air France et des compagnies étrangères qui exercent leurs activités sur les lignes européennes. Le ministre ne s'est pas comporté, le 24 novembre, en ministre des transports de la France, mais en ministre d'Air France. J'exerce donc les droits de recours de tout citoyen européen.* »

Au ministère des transports, on se déclare convaincu que la protestation d'UTA est infondée et qu'elle ne sera pas reçue par la commission. « *Nous n'avons aucune obligation à l'égard de quelque compagnie française que ce soit* », dit-on dans l'entourage du ministre.

Les risques pour le gouvernement français peuvent pourtant venir de la Commission de Bruxelles. Un administrateur d'Air Inter, M. Louis Gaucher, a saisie celle-ci de la concertation accrue entre Air Inter et son principal actionnaire Air France en matière de desserte, de tarifs et de fréquences en France comme en Europe. Il demande à la Commission si ces « *pratiques concertées* » ne constituent pas une violation des articles 85 et 86 du Traité de Rome puisqu'elles restreignent la concurrence et le libre échange.

M. Lapoutre et M. Gaucher trouveront, à Bruxelles, un allié de poids en la personne de M. Peter Sutherland, commissaire à la concurrence qui a écrit dans un livre : « *La première caractéristique de l'organisation actuelle du transport aérien en Europe est d'interdire, en pratique, l'entrée de nouvelles compagnies dans la compétition ainsi qu'une fixation des prix en fonction du marché, ce qui ne peut qu'accroître les charges que les compagnies font supporter à leurs clients, notamment sous forme de prix plus élevés (...). Tuant la concurrence dans l'œuf, le système actuel du transport aérien empêche le libre marché et va directement à l'encontre de la réalisation d'un grand marché intérieur* » (1).

On savait la décision du gouvernement français précaire. UTA s'efforce aujourd'hui de la rendre caduque avant le 1er janvier 1993, date de la disposition des frontières à l'intérieur de l'Europe des Douze.

AL F.

(1) *1er janvier 1993 : ce qui va changer en Europe*, de Peter Sutherland. PUF. Coll. Libre échange. 95 F.

SOCIAL

Avant le renouvellement de la convention avec les Caisses d'assurance-maladie

M. Evin fait un signe aux médecins

M. Claude Evin, ministre de la santé et de la protection sociale, vient de faire un signe aux médecins libéraux. A l'occasion du renouvellement de la convention entre les caisses nationales d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, travailleurs indépendants) et les deux principaux syndicats médicaux, il a souhaité, dans un communiqué publié lundi 19 décembre, que l'on puisse améliorer la situation des médecins conventionnés.

Ce signe n'est pas désintéressé : le ministre de la santé ne peut rester silencieux sur le sujet et il s'inquiète de l'accroissement du nombre de médecins conventionnés choisissant les « *honoraires libres* » — au moment où une nouvelle période de choix va s'achever, le 31 décembre prochain.

Cette possibilité a été ouverte par la convention médicale de 1980 comme soupape de sécurité, pour faire rentrer l'ensemble des médecins dans le système. Jusqu'à 1985, leur nombre est resté marginal, et la croissance compensait seulement la diminution du nombre de médecins ayant par leurs titres ou leur ancienneté, droit à un « *dépassement permanent* » des tarifs conventionnels. Fin 1986, non seulement la proportion de médecins « *à honoraires libres* » s'est sensiblement accrue, passant de 14,4 % à 21,2 % (1) — contre 11,2 % encore en 1984 — mais le nombre de médecins conventionnés ordinaires a commencé à diminuer (de 1,50 %).

Actuellement, comme le souligne M. Evin dans son communiqué, « *dans certains départements, la proportion de médecins à « honoraires libres » dépasse 40 %*. C'est le cas en Seine-et-Marne (50 %), à Paris, dans les Yvelines, dans les Alpes-Maritimes, et on l'approche dans le Rhône. Dans certaines spécialités, les médecins demandant strictement les tarifs conventionnels sont minoritaires : c'est le cas des endocrinologues (moins de 20 %), des neuro-chirurgiens (22 %), des internistes (26 %), des urologues (30 %), des chirurgiens (44 %), et presque des otorhino-laryngologistes (50 %).

Selon des sondages de la Caisse nationale d'assurance-maladie, la proportion de médecins pratiquant les « honoraires libres » pourrait maintenant atteindre 25 %. Ce développement pourrait menacer l'« *équilibre* » de la convention : tous les assurés sociaux, quel que soit leur lieu de résidence, doivent, souligne M. Evin, pouvoir trouver un médecin conventionné ordinaire (dit de « secteur 1 ») : « *cette forme d'exercice doit demeurer le mode normal de la médecine ambulatoire* ». Il appuie l'intention affirmée dans le dernier bilan de la convention *(le Monde* du 29 novembre) de remédier aux déséquilibres géographiques et de préciser la notion de « *tact et mesure* » qui limite les honoraires « *libres* ».

Mais pour que l'équilibre subsiste, il faut « *améliorer les conditions d'exercice des médecins, notamment des généralistes* ». Pour cela, M. Evin reprend les orientations prescrites dans la convention de 1985 et du « *bilan conventionnel* » : développer la formation continue, en donnant des avantages (notamment financiers) aux médecins qui la pratiquent, ouvrir des tâches (et donc rémunérations) nouvelles aux médecins libéraux (prévention, urgences, soins à domicile). Cette ouverture doit — comme le propose aussi le « *bilan conventionnel* » — aller de pair avec une meilleure maîtrise des dépenses de santé : l'autodiscipline *(« autorégulation »)* des médecins doit être accompagnée d'un « *intéressement* » à l'évaluation des soins.

Pour tout cela, M. Evin laisse l'initiative aux caisses d'assurances-maladie et aux médecins, qui doivent agir en « *partenariat* », mais il s'affirme décidé à les soutenir : en gage de bonne volonté, il annonce de nouveaux tarifs pour le dépistage et le suivi des maladies sexuellement transmissibles (notamment le SIDA), le traitement des traumatismes et les actes d'ophtalmologie.

Pas un mot en rev[nche sur des revalorisations des actes médicaux en général. M. Evin entend séparer amélioration des conditions d'exercice et maintien du pouvoir d'achat : les médecins n'ont-ils pas bénéficié de relèvements importants (13 % pour les consultations en 1987, 17,6 % pour les visites à domicile en 1988) ? Mais ce raisonnement sera-t-il entendu par les intéressés ? Une partie des spécialistes — ceux qui pratiquent des actes techniques — se plaignent de ne pas avoir bénéficié des dernières revalorisations ; quant aux généralistes, ils voient leur activité plafonner ou se restreindre quand de jeunes professionnels arrivent sur le marché.

GUY HERZLICH.

(1) 24,3 % pour les spécialistes, 13,8 % pour les généralistes.

● **Le nouveau bureau de l'Ajibat.** — L'Ajibat (association des journalistes de l'habitat, du bâtiment et de l'immobilier) a élu son nouveau bureau. Le président en est Daniel Ducher (*Urbapress*), assisté de trois vice-présidents : Jocelyne Devedjian (*Diagonal*), Soraya Méhiri (*HLM Aujourd'hui*) et Jean Peyzieu (*Antenne 2*). Le secrétaire général, François Lamarre (*Architecture Actualité*), le trésorier, Jeanne Vallée (*Indicateur Bertrand*). Les autres membre du bureau sont Michel Bénichou (photographe indépendant), Florence Bertrand (*Investir*), Viviane Cartairade (*le Particulier immobilier*), Michèle Fourret (*le Magazine de la construction*), Bruno Ischer (*Murs, murs*), Catherine Nérassis (*De particulier à particulier*), Jean Pierlé (*France-Soir*), Catherine Pierre (*Architecture, mouvement, continuité*) et Francis Rambert (*Architectes, architecture*).

L'Etat et les siens

Transports : des machines et des hommes

(Suite de la 1re page.)

Tous les acteurs du monde des transports complètent ce panorama par la calamiteuse organisation politico-administrative qui régit les transports publics en France. Car l'Etat met plus que son nez de propriétaire ou de bailleur de fonds dans les affaires d'Air France, de la SNCF, de la RATP et des entreprises de transports urbains.

Il a étendu à ces entreprises des règles contraignantes en matière de relations salariales. Il détermine le pourcentage d'augmentation, invente des garde-fous comme le fameux « GVT » (1) et contrôle les effectifs. Comment les dirigeants se sentiraient-ils responsables de la gestion sociale dans ces conditions, puisqu'ils ne sont pas en mesure de négocier avec les syndicats. Ni les salaires ni les effectifs. M. Paul Reverdy, président de la RATP, a dit, dans ces colonnes, le poids de cette déviation institutionnelle (*le Monde* du 14 décembre).

Il n'est donc pas étonnant que les responsables gèrent à la petite semaine les problèmes de relations humaines, qu'ils n'ont pas été formés à traiter, réservant toute leur énergie pour les questions techniques plus gratifiantes. Un ministre des transports communiste veut-il qu'on embauche à la SNCF ? On embauche à tour de bras. Un ministre socialiste décide-t-il que ce fardeau va à contre-courant de l'évolution ? On débauche au rythme de dix mille emplois par an.

Et tant pis si ces coups d'accordéon et une pyramide des âges aberrante mettent le feu aux poudres en désespérant les jeunes et les diplômés. L'important, c'est que les trains arrivent à l'heure. Le décalage entre des outils techniques de plus en plus modernes et performants et une gestion sociale archaïque est devenu véritablement déterminant.

Le « syndrome de Laborit »

Ce cocktail de tensions et d'aberrations dans l'organisation déclenche chez les salariés ce que M. Emmanuel Edou, ancien directeur du cabinet du ministre des transports, Jacques Douffiagues, appelle le « *syndrome de Laborit* » (2).

« *Lorsqu'on soumet une souris blanche à des électrochocs, elle survit sauf si on la coince complètement*, analyse-t-il. *C'est la même chose pour les hommes qui n'ont plus de perspectives. Or c'est ce qui se produit dans plusieurs secteurs des transports. Les salariés voient les augmentations indiciaires réduites à peu de chose par la fin de l'inflation galopante. Ils n'ont plus d'espoir d'avancement, car les exigences de la productivité ont stoppé l'embauche. Enfin, le système hiérarchique en vigueur dans les entreprises publiques de transport n'est pas loin de l'âge de la pierre et il paralyse tout le monde : les ingénieurs bloquent les contrôleurs aériens qui, à leur tour, bouchent l'horizon des électroniciens de la navigation aérienne.* »

Dans un monde en mutation rapide, les grilles et les statuts deviennent des barreaux de prison auxquels s'accrochent les syndicats. Impossible de les aménager puisque ceux-ci demanderaient aussitôt l'extension des avantages reconnus pour tel corps à l'ensemble de la fonction publique. L'immobilisme devient la règle.

Les grèves actuelles rappellent la pertinence du mot de Chateaubriand : « *L'amour-propre en souffrance a fait de grands révolutionnaires.* » Les salariés de la RATP ont été présentés comme des nantis ; depuis 1986, on leur a dit qu'ils avaient, eux, la garantie de l'emploi et qu'ils généraient des déficits colossaux ; on les a astreints à des efforts de productivité. Ils en ont assez d'être coupables et mal payés. Ils se rebellent.

Toujours à la RATP, les ouvriers d'entretien en ont eu assez de voir que les conducteurs du RER pouvaient obtenir 250 francs de primes diverses pour l'unique raison qu'ils étaient en mesure de paralyser la ligne A, alors qu'il est déjà plus facile et confortable d'être conducteur qu'ouvrier qualifié. A Air France, les ouvriers d'entretien des avions ne comprennent pas que la compagnie ne soit pas en mesure d'améliorer leur ordinaire alors qu'elle réalisera en 1988 plus de 1 milliard de francs de bénéfices. Ne sont-ils pas parmi les plus mal payés d'Air France ?

Ces frustrations et ce sentiment d'injustice culminent dans le témoignage d'un jeune guichetier de la SNCF de la gare de Lyon, M. Michel Mosca, ancien élu CGT et secrétaire adjoint de la section socialiste d'entreprise : « *Nous sommes, à la gare de Lyon, de nombreux bacheliers en situation d'échec*, explique-t-il. *Nous sommes entrés à la SNCF en 1983. Nous avons vingt-huit-trente ans et, primes comprises, nous sommes payés entre 6 200 et 7 400 F brut. Notre encadrement vient d'arrêter la notation pour les 260 agents de niveau 3 capables de passer au niveau 4. Quatorze ont été notés et, compte tenu du petit nombre de départs à la retraite, trois ou quatre seulement seront promus. Nous ne demandons pas mieux que de travailler avec plus d'efficacité, mais nos efforts ne serviraient à rien.* »

« *De temps en temps*, poursuit-il, *nous, les agents commerciaux, nous nous jetons des défis. Ce sera à qui jouera au meilleur vendeur. C'est à qui proposera au client une place de première, une carte de réduction, une carte Kiwi ou un repas dans le TGV. Huit fois sur dix, ça marche parce que nous sentons bien les attentes du voyageur qui nous fait face. Qu'est-ce qu'on nous octroie quand nous nous défonçons comme ça ? 7 francs par carte Kiwi placée au-delà de trente-deux, et notre chef nous propose de nous récompenser en nous payant un repas ! Pourquoi nous donner du mal puisque nous ne serons pas payés de nos efforts ? Nous voudrions une formation adéquate et un intéressement aux résultats. Nous voudrions que la SNCF considère le métier de vendeur comme un vrai métier.* »

Mise en concurrence

Que peuvent faire les entreprises publiques en général et les transports en particulier pour sortir de cette désespérance ? « *Le seul gisement de productivité qui subsiste dans ces entreprises, c'est la motivation du personnel*, répond M. Alain Chupin, secrétaire national de la CFDT pour l'économie, la communication et la fonction publique. *Pendant longtemps, la croissance automatique leur avait évité de se poser la question. Aujourd'hui, elles ne progressent plus si elles ne rendent pas à leur personnel des perspectives d'avenir. La clé de ce déblocage, c'est la mobilité. Il faut faire changer de métier et de lieu des personnes qui sont enfermées. Et la clé de la mobilité, c'est une formation digne de ce nom.* »

« *Il convient aussi*, ajoute M. Chupin, *de faire évoluer le service public, sinon ce sera la privatisation assurée. De ce point de vue, l'attitude de la CGT est un sacré handicap parce qu'elle empêche tout assouplissement pour répondre aux besoins des usagers. Prenons EDF : les déménagements se faisant pendant le week-end, il serait préférable de ne pas couper le courant lorsque quelqu'un quitte son appartement et de régulariser avec son successeur. La CGT s'oppose à cette simplification parce que cela risquerait de supprimer des emplois. Les directions, qui n'ont pas de stratégie sociale, emboîtent le pas pour ne pas avoir d'ennui et mettent en porte à faux les organisations syndicales qui souhaitent une mise à jour.* »

Tout le monde ne prône pas cette voie. M. Emmanuel Edou estime que le salut ne peut venir dans un premier temps que d'une décentralisation, puis d'une mise en concurrence. « *Par exemple*, dit-il, *la RATP pourrait consulter l'entreprise privée de Dietrich pour vérifier que ses propres ateliers d'entretien du métro sont au bon niveau. On substituerait un dialogue économique au dialogue réglementaire. Air France pourrait aussi filialiser l'entretien de ses avions.* »

Pour MM. Strobel et Colin, il n'est plus possible de poursuivre le laisser-faire actuel. « *Dans la société moderne, les systèmes de transports sont redondants* », disent-ils. *La SNCF peut se substituer à Air Inter en grève : la voiture individuelle peut remplacer le métro. En matière de marchandises, le chargeur a une multitude d'opérateurs et d'itinéraires à sa disposition. Quand la poste est en panne, le coursier express s'y substitue, mais cela coûte dix fois plus cher. Si l'on ne met pas à plat le système actuel, si on ne prend pas garde aux dysfonctionnements sociaux qu'il génère, on assistera à une multiplication des incidents qui ne pénaliseront pas les gros usagers, les détenteurs de l'information et les riches. Il ne serait pas admissible que les plus mal lotis de la société se retrouvent avec des transports au rabais.* »

En définitive, ce remue-ménage dans les transports prouve que le temps de la réflexion est venu et que celle-ci ne devra plus porter exclusivement sur la fée technique ou sur l'économie rigoureuse, mais qu'elle devra intégrer l'homme, machine fragile et affective qui obéit à des lois aussi impératives que celles de la physique ou des comptes.

ALAIN FAUJAS.

Demain : le mal-être des postiers
par FRANÇOISE VAYSSE.

(1) Glissement vieillesse technicité.
(2) Henri Laborit, biologiste et écrivain.

L'intéressement à Air France

Parmi les mesures capables de donner aux personnels des entreprises publiques motivation et sentiment de travailler à une tâche collective, figure l'intéressement aux bénéfices et la participation. Air France pourrait distribuer, au titre de 1988, 162,5 millions de francs, soit 4 655 francs par salarié.

M. Bernard Attali a fait approuver, le 29 novembre, par le comité central d'entreprise une modification de l'accord de participation et le lancement d'un système d'intéressement.

★ *Participation.* En fonction du bénéfice net, du niveau du capital social, de la masse salariale et de la valeur ajoutée de l'exercice, une réserve spéciale de participation est constituée chaque année au bénéfice du personnel.

Selon l'ancien système, cette réserve pouvait ne pas suivre l'évolution du bénéfice net. Ainsi, en 1986, celui-ci s'était-il élevé à 677 millions de francs et la participation à 52,2 millions, mais en 1987, les chiffres respectifs s'établissaient à 717 millions et à 49,3 millions.

L'application des nouvelles modalités permettra de répartir 90 millions de francs, soit 2 640 francs par salarié. Conformément à la loi, cette somme sera bloquée pendant cinq ans.

★ *Intéressement.* La prime d'intéressement variera en fonction de l'évolution du rapport entre l'excédent d'exploitation et le chiffre d'affaires. Plus ce rapport sera élevé, plus importantes seront les sommes versées. Dans un deuxième temps, le montant sera minoré en cas de bénéfice net inférieur à 750 millions de francs et majoré en cas de bénéfice supérieur à 1 milliard de francs. Deux indices prenant en compte les parts de marché prises par la compagnie et la ponctualité de ses avions pourront améliorer la prime jusqu'à 40 %.

Dans un troisième temps, la somme obtenue est répartie en deux parts égales, l'une centralisée et l'autre décentralisée dans les services qui pourront majorer ou minorer de 20 % le résultat. Le versement de la part décentralisée fera, sauf pour 1988, l'objet d'une retenue de 1 % par jour d'absence dans l'année.

L'hypothèse 1988 prévoit de distribuer 72,5 millions de francs, soit 2 015 francs par salarié.

AL. F.

هكذا من الأصل

Économie

Un entretien avec John-Kenneth Galbraith

« La nature même de l'agression internationale a changé »

nous déclare l'économiste américain

« Ce qui se passe entre l'Est et l'Ouest constitue l'un des plus profonds changements que j'ai connus dans ma vie. » Cette déclaration serait anodine si elle n'émanait de John-Kenneth Galbraith. A quatre-vingts ans, l'économiste américain n'a perdu ni sa verve ni son ton polémique. Une longue et brillante carrière l'a mis à l'abri des modes et des réactions épidermiques. A Paris, pour présenter un livre sur les heurs et malheurs du capitalisme et du communisme, fruit d'un dialogue avec l'économiste soviétique Stanislav Menchikov (1) M. Galbraith étend ses jambes interminables et abandonne son demi-sourire ironique pour résumer sa fascination pour une époque où se conjuguent *« trois phénomènes extraordinaires »*.

« Le capitalisme n'a plus peur du communisme et les socialistes discutent des concessions à faire aux lois du marché », souligne-t-il, visiblement ravi. *« On ne parle plus d'infériorité ou de supériorité militaire des Etats-Unis et de l'URSS. Chacun a accepté de s'installer autour d'une table de négociations pour écarter une guerre nucléaire qui détruirait les deux systèmes. »* Bien sûr, *« il y aura toujours des idéologues pour polémiquer, après une catastrophe sur la part des cendres communistes ou capitalistes »*. Mais *« l'impérialisme est un art dépassé »*. Ce troisième point mérite l'attention. Les deux superpuissances ont découvert les *« limites de leur influence »* et le poids de la *« volonté d'indépendance »* de chaque pays, en Amérique centrale pour les Etats-Unis ou en Afghanistan pour l'URSS. La tentation de l'extension territoriale, évidente durant l'*« ère agricole »*, semble devenue impossible avec l'*« ère industrielle »*.

Fort de sa propre expérience durant l'occupation américaine des pays vaincus de la dernière guerre, Japon et Allemagne, M. Galbraith précise à qui ne le suivrait pas : *« L'URSS ne pourrait jamais prendre le contrôle d'une économie aussi complexe que celle du Japon... ni les Etats-Unis prendre en charge une économie aussi compliquée que celle de la Pologne. »* Sans clore le débat, M. Galbraith estime que, *« la nature même de l'agression internationale a changé. »*

Ce triple constat se retrouve en filigrane tout au long du livre écrit avec M. Menchikov. Mais depuis la fin de ce dialogue de l'été 1987, entre le vieil enfant terrible des économistes américains et le fils d'un ambassadeur soviétique à Washington devenu membre de l'appareil en URSS, glasnost et perestroïka ont fait du chemin. *« Nul, aujourd'hui, ne peut plus estimer excessif le terme de « révolution » utilisé il y a dix-huit mois par Menchikov pour qualifier l'expérience Gorbatchev »*, jubile M. Galbraith. *« Depuis lors, l'intelligentsia, ceux qui veulent être entendus ont apporté leur soutien aux grands desseins »* du numéro un soviétique.

Sur le plan économique cette *« caution morale »* a trouvé un prolongement *« étonnant »* avec *« la décision de réduire les forces armées »* permettant de dégager les moyens financiers et humains dont *« les Soviétiques ont désespérément besoin pour produire »*.

Le défi de M. Gorbatchev

Car le défi de Mikhaïl Gorbatchev se heurte à deux problèmes majeurs : *« Casser les résistances d'un appareil bureaucratique de quelque quarante millions de personnes qui vivent bien et n'ont guère envie de voir remis en cause leurs privilèges »* ; *« offrir des biens de consommation et des services dont l'Ouest est devenu le modèle »* alors que le *« plan soviétique ne peut en gérer rapidement la production »*. En ce sens, et contrairement aux *« rétrogrades »* de son pays, M. Galbraith se déclare *« très favorable aux crédits proposés par la France »* et d'autres pays européens pour faciliter l'accélération d'un processus qui *« demandera du temps »*.

S'il veut que *« Gorbatchev réussisse »*, le professeur de Harvard reste lucide. *« Il est un fait fondamental et simple »*, résume-t-il : *« Le capitalisme produit généralement plus de biens que d'argent pour les consommer alors que le communisme génère plus de liquidités que de produits. »* Ce phénomène rendra long et *« très difficile la convertibilité du rouble »*. Quelques jours après l'annonce d'une dévaluation de 50 % au 1er janvier 1990 de la devise soviétique et d'un programme permettant son libre échange à l'horizon 1995, M. Galbraith fait tranquillement part de son scepticisme. *« Je ne crois pas cela possible »*, dit-il simplement. Avant de lancer, l'œil malicieux : *« Trop de Soviétiques possèdent trop de roubles. Si la monnaie devient convertible, le pays connaîtra, devant les banques, les queues les plus longues qu'il ait connues. »* Réformer dans les faits le système des prix, alléger la bureaucratie, réapprendre les règles de la gestion et de la concurrence oubliées durant soixante-dix ans de centralisme et de planification, autant d'obstacles redoutables pour l'équipe Gorbatchev et les réformistes.

Fasciné par l'URSS, dont le système a eu l'avantage sur le capitalisme, d'assurer moins d'inégalités des revenus et moins de chômage, M. Galbraith ne manque pas de jeter un œil critique sur la situation de son propre pays. L'accent mis durant les deux mandats du président Ronald Reagan sur le marché de l'offre et la gestion de l'économie à court terme par les taux d'intérêt ? Un *« phénomène de mode »*, selon lui. Il s'en explique longuement dans la seconde partie de son livre, consacré au capitalisme et tout particulièrement aux Etats-Unis.

Favorable à une réduction rapide du déficit budgétaire par la hausse des impôts et une réduction des crédits militaires, il se fait l'avocat d'une augmentation des crédits sociaux pour pallier *« les carences américaines en matière de logement bon marché, de transports, d'éducation primaire de qualité »*. Le président élu, George Bush, suivra-t-il, même partiellement, de telles recommandations ? M. Galbraith devient féroce. *« Il n'aura ni le courage de relever les impôts ni l'intelligence de viser une politique à long terme de bas taux d'intérêt pour encourager l'investissement. »* Le futur président républicain n'a qu'un avantage : *« Contrairement à Ronald Reagan lors de son arrivée à la Maison Blanche, George Bush ne semble pas déterminé à plonger le pays dans la récession. »* Une telle récession serait *« dangereuse, compte tenu de l'énorme endettement accumulé par les entreprises »*. La *« meilleure stabilité des pays occidentaux »* devrait constituer un garde-fou. Mais il est toujours difficile d'abandonner une *« part de son leadership, alors qu'un groupe de vieux politiciens continue d'analyser la situation mondiale en croyant intacte la puissance américaine »*. Il leur faudra bien un jour découvrir qu'à l'étranger *« on ne pense plus au leadership des Etats-Unis pour leurs troupes, mais pour leur musique, leur mode, leur télévision. Un peu aussi pour leur système universitaire et pour leur technologie... »*.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) *Capitalisme, communisme et coexistence. De l'antagonisme à l'entente.* Interéditions, 224 pages, 112 F.

Malgré la riposte annoncée par les Américains

Les Douze maintiennent leur interdiction d'importation de viande aux hormones

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

A compter du 1er janvier 1989, la commercialisation et donc l'importation de viande nourrie aux hormones seront interdites dans la Communauté. Malgré la perspective de représailles commerciales américaines, les ministres des affaires européennes des Douze ont en effet confirmé, lundi 19 décembre, leur intention d'appliquer la directive communautaire approuvée en décembre 1985 dont la mise en œuvre avait déjà été différée d'un an.

Le Royaume-Uni, le Danemark, l'Italie, les Pays-Bas auraient volontiers envisagé un nouveau report de l'entrée en vigueur de la directive. M. Willy De Clercq, le commissaire chargé des relations extérieures, appuyé par la majorité du conseil et en particulier par la France, a expliqué que la Communauté se discréditerait si elle ne s'en tenait pas à sa propre décision. En outre, a ajouté le commissaire, autoriser les Etats-Unis et le Canada à livrer à la CEE des viandes élevées aux hormones reviendrait à discriminer les producteurs communautaires qui, depuis un an, n'ont pas le droit, eux, d'administrer des hormones à leur bétail. Ce serait également discriminer les fournisseurs des pays tiers qui, contrairement aux Etats-Unis et au Canada, ont adapté leurs productions afin de tenir compte de l'embargo communautaire, autrement dit sont aujourd'hui capables d'exporter des viandes sans hormones.

Afin d'essayer de limiter l'affrontement avec les Etats-Unis, les Douze ont décidé d'exclure du champ d'application de la directive les viandes destinées aux animaux domestiques. Celles-ci représentent plus du tiers des livraisons américaines. Les Etats-Unis ont clairement indiqué que, dans le cas où la CEE persisterait à vouloir appliquer sa directive, ils riposteraient en relevant jusqu'à 100 % les droits de douane perçus sur un certain nombre de produits dont les conserves de tomates et les boissons fermentées. Les importations qui seraient ainsi sanctionnées représentent un volume de commerce d'environ 150 millions de dollars.

La Communauté s'est déclarée depuis longtemps décidée à appliquer des contre-représailles qui viseraient le miel, les noix, les fruits secs, le maïs en boîte. Fallait-il donner le feu vert à la Commission pour qu'elle les mette en œuvre de façon automatique dès lors que les Américains déclencheraient leurs mesures de rétorsion ? Dans cette affaire qui les embarrasse plus qu'autre chose, les Douze voudraient sincèrement éviter l'incident et ont donc préféré se donner un temps de réflexion supplémentaire. Ils apprécieront la situation en janvier en fonction de ce qu'auront fait les Etats-Unis.

PHILIPPE LEMAITRE.

FINANCES

A l'Assemblée nationale

Les fonds communs de créances

Les députés ont adopté le texte de la commission mixte paritaire sénateurs-députés sur le projet de loi relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). C'est la première fois depuis le début de la législature qu'une CMP parvient à concilier les points de vue de l'Assemblée nationale et du Sénat. Les députés socialistes, RPR et UDF ont voté pour ce texte (l'UDC n'était pas présente dans l'hémicycle), tandis que le groupe communiste s'y opposait.

Ce texte prévoit notamment la création de fonds communs de créances (FCC) sur le modèle anglo-saxon. La *« titrisation »* autorise les banques à négocier les créances qu'elles détiennent.

Le texte proposé par la CMP est très proche de celui adopté en première lecture par le Sénat. La CMP a adopté deux articles nouveaux : l'un est destiné à favoriser un *« développement harmonieux »* des prêts de titres en France ; l'autre autorise les entreprises d'assurance mutuelle à émettre des titres participatifs.

POINT DE VUE

L'Europe se trompe de réforme fiscale

par Patrick de Freminet
directeur
à la Banque Paribas

L'EUROPE fiscale est mal partie, entend-on dire par certains qui dénoncent pêle-mêle les égoïsmes nationaux, les déclarations de Mme Thatcher ou de M. Rocard curieusement réunis. Et il est vrai que le projet européen de suppression des frontières fiscales relatif à la TVA et aux accises (droits sur les alcools, le tabac et les produits pétroliers) est si loin de faire l'unanimité que sa réalisation paraît retardée bien au-delà de 1993.

Avant de se lamenter sur le nouveau mauvais coup qui serait porté à l'Europe, peut-être faudrait-il savoir ce qui est en jeu. S'agit-il d'un grave échec de la construction européenne ou seulement de l'échec d'un projet mal conçu, celui du marché intérieur unique ?

Le projet de la Commission consiste à uniformiser les taux des accises et à réduire les taux de TVA à 2 ou plutôt à 2 fourchettes de taux (4 à 9 % et 14 à 20 %) afin de supprimer tout contrôle aux frontières. Il n'y aurait donc plus de taux 0 à l'exportation dans la CEE (1). Cependant TVA et accises continueraient à frapper les consommations nationales, et tout un système de compensation serait mis en place pour que chaque Etat reçoive son dû.

Ce projet a schématiquement trois mérites : une valeur de symbole par la disparition apparente de la frontière, ce qui est très important pour l'union des Européens ; un nouvel espace de liberté et de choix avantageux pour les citoyens en tant que consommateurs ; la suppression de certains coûts administratifs.

Mais face à ces mérites que de défauts ! Le premier qui saute aux yeux, ce sont les écarts de taux. Aujourd'hui la TVA est totalement neutre puisque le même taux s'applique au produit fabriqué dans le pays, importé de la CEE ou hors de la CEE. Avec le projet de la Commission, cette neutralité disparaîtra pour les produits venant d'un autre pays CEE. Ainsi les automobiles sont, en France, toutes provenances confondues, taxées à 28 %. Si l'on décide de baisser le taux à 20 %, M. Tout-le-Monde et M. Calvet seront ravis. Mais si en même temps on peut acheter en RFA (en y allant ou par correspondance) une voiture avec un taux de 14 %, M. Tout-le-Monde sera encore plus ravi, alors que M. Calvet, tous les cadres, ouvriers et employés de Peugeot seront effondrés. Quelle sera cette concurrence faussée par un élément sur lequel les producteurs ne peuvent agir ? A quoi leur servira-t-il de se battre pour réduire de 1, 2 ou 3 % le prix de revient, si l'écart de taux de TVA vient ruiner leurs efforts ?

A cette évidence, la Commission n'oppose qu'un argument : il existe aux Etats-Unis entre les Etats des écarts comparables de taxes indirectes. L'exemple américain est évidemment absurde.

Une administration se surajoutant

L'essentiel de la fiscalité — la fiscalité fédérale — est uniforme, alors qu'en Europe il y a douze fiscalités nationales disparates. De plus les taxes locales américaines sont particulièrement archaïques, et ce pays est un des derniers grands pays à ne pas avoir sauté le pas de la TVA comme l'ont fait plus de soixante-dix pays, dont le Japon récemment. En fait, dans bien des cas, c'est le taux de l'Etat de destination qui est utilisé, ce qui rend faux l'argument « américain » de la Commission.

Deuxième défaut : la TVA est un impôt de consommation qui doit aller dans le budget du pays des consommateurs. Qu'on le veuille ou non, le mécanisme de compensation (2) prévu sera une source de complexité qui non seulement « mangera » les économies de coûts administratifs à la frontière mais aboutira à créer une administration européenne se surajoutant aux autres.

Troisième défaut, le système proposé crée une insécurité de la recette. Tout d'abord, la compensation ne maîtrise pas les pertes de recettes des Etats importateurs nets. En effet, la TVA payée sur les achats directs faits par les particuliers se déplaçant à l'étranger ne sera jamais compensée faute de moyens de la connaître. Il en sera peut-être de même des achats faits par correspondance ou à distance, sauf à mettre en place de nouvelles formalités.

Le projet ne manquera pas de développer la fraude fiscale. C'est, tous les spécialistes le savent, le point faible de cet impôt remarquable. La ligne TVA figurant au bas d'une facture vaut chèque sur le Trésor. Si l'auteur de la facture ne paie pas, le système grippe. Les fausses factures, fraude nationale endémique, sont limitées car circonscrites à un Etat bien quadrillé par les services fiscaux. La suppression de la frontière rend possible une fraude transnationale puisque le mécanisme de déduction de la TVA sera transnational. Sur ce sujet, le projet de la Commission ne prévoit rien, ce qui relève d'une certaine irresponsabilité.

Le quatrième défaut du projet de la Commission est celui mis en valeur par M. Rocard. Les Etats peuvent-ils perdre leur pouvoir de décision sur une recette nationale qui représente de 25 à 50 % ? Cette « paupérisation de l'Etat » résulte du fait que d'une part certains Etats, tel la France, devront baisser les taux jusqu'au bas des fourchettes européennes pour ne pas auto-discriminer leurs propres entreprises, d'autre part que dans le futur les Etats n'auront plus de marge de manœuvre sur une part substantielle de leurs recettes, sauf à obtenir un accord unanime des douze.

Trouvez l'erreur

On comprend les critiques et les réserves de beaucoup d'Etats et de nombreux spécialistes : rapport du CNPF de juin 1986, rapports David (octobre 1987) et Boiteux (février 1988), prises de position d'hommes aussi divers que Maurice Lauré, Dominique de La Martinière ou Pierre Uri.

Au point où nous en sommes, il n'est pas inutile de jouer au jeu « trouvez l'erreur ». Tout d'abord, la Commission est partie d'un contresens. La frontière fiscale n'est pas une frontière avec les attributs de la puissance publique permettant de refouler un individu indésirable ou de refuser la commercialisation d'un bien non conforme aux normes nationales. La TVA n'a jamais arrêté le moindre produit. Or c'est au nom de la libre circulation que la Commission veut réformer le seul impôt qui ne la perturbe pas. Quel paradoxe !

La seconde erreur résulte de la volonté de rendre communautaire un impôt, tout en maintenant national son produit. C'est la quadrature du cercle où Ubu est roi !

A partir de telles prémices comment s'étonner que l'on parvienne à déstabiliser un des impôts les plus modernes et les plus efficaces ? Nous serions presque tentés de dire : le projet fiscal de la Commission est mort, vive la TVA ! Le bilan négatif des mérites et des défauts du projet de la Commission ne justifie pas les efforts budgétaires ou politiques demandés aux Etats.

Faut-il pour autant renoncer à toute harmonisation fiscale ? A l'évidence non. Il y a d'immenses champs à explorer.

La politique fiscale de l'épargne est prioritaire. Ici, il faut une harmonisation minimale pour réussir la libre circulation des capitaux, test en vraie grandeur de la capacité de l'Europe à s'unir.

Après cette priorité absolue, il est indispensable de faciliter les relations fiscales transfrontalières si l'on veut que la coopération industrielle et commerciale entre sociétés européennes dépasse le stade des envolées lyriques.

Or c'est en permanence que des paiements transfrontaliers ont lieu entre entreprises ou entre les sociétés et leurs actionnaires ou prêteurs. Les intérêts, les dividendes et les redevances, pour citer les cas les plus connus, franchissent-ils les frontières sans encombre ? La réponse est non car ils subissent des retenues à la source variant d'un pays à l'autre, et qui, surtout, ne sont pas toujours totalement imputables ou remboursables. Ce phénomène connu des spécialistes sous le nom de « frottements fiscaux » crée des doubles-impositions et fait de la frontière un obstacle fiscal réel.

De même si deux entreprises européennes s'associent pour réaliser un travail en commun, un ouvrage ou une production, il n'y a aucune neutralité. Ce travail en commun sera réalisé dans l'un des deux pays, et il va générer des pertes d'abord, puis des bénéfices. Pour celui des associés qui est résident du pays, pas de difficulté : les pertes ou les gains se compenseront avec ses propres pertes ou gains. Mais pour son partenaire étranger, la frontière crée l'opacité, les pertes ne pourront pas la franchir pour s'imputer sur ses résultats propres. Quant aux gains, ils devront subir l'impôt au lieu de l'activité commune sans pouvoir toujours se compenser avec des pertes dans son propre pays. Après cela on s'étonne encore que l'Europe industrielle n'existe pas !

Est-il vraiment impossible, pour faire le marché unique européen, de s'attaquer à ces vraies frontières fiscales plutôt que de consacrer tant d'efforts à une TVA pour laquelle il y a fluidité frontalière parfaite ?

La tâche est aussi difficile qu'indispensable. Qu'on pense aux conventions qui régissent ces relations fiscales transfrontalières différentes d'un Etat à l'autre : 66 au total, alors qu'une seule pourrait suffire. La fiscalité des groupes s'arrête aux filiales du pays, c'est-à-dire à la frontière. En l'étendant aux filiales européennes on déplorerait peut-être moins l'absence de grands groupes européens face aux américains ou aux japonais.

Enfin, au-delà de la fiscalité transfrontalière, il faut rapprocher les régimes fiscaux en faisant porter l'effort non sur de grandes fresques concernant les grands impôts mais sur des point limités pouvant être traités isolément. Des exemples comme le droit d'apport, le report en arrière des pertes, l'impôt de Bourse ou la taxe sur les conventions d'assurances paraissent de bons sujets.

Ne nous faisons pas d'illusions, le travail sera long dans un domaine où les décisions doivent être prises à l'unanimité. Comme le FMI donne des conseils de politique économique, ne pourrait-on pas créer une sorte de FMI fiscal européen réunissant des experts indépendants capables de conseiller à tel Etat de réduire l'IR ou de l'augmenter, de majorer ou de modérer ses cotisations sociales ?

L'Europe fiscale est mal partie, mais la Commission ne peut s'en prendre qu'à elle-même. Il y a autre chose à faire que de rejoindre le chœur des pleureuses européennes, à moins de préférer décidément le spectacle à l'action.

(1) A l'heure actuelle une marchandise exportée ne subit jamais la TVA dans le pays de départ (taux 0) mais lors du franchissement de la frontière et au taux du pays importateur.

(2) Il faudra notamment savoir de quels pays vient la TVA déduite en France pour en réclamer le montant à ces pays, mais chacun de ceux-ci nous présentera aussi sa propre facture, se compensant ou non avec la nôtre. Comment vérifier tout cela sans déclarations précises et formalités de contrôle !

NDLR. — Maurice Lauré est l'inventeur de la TVA. Dominique de La Martinière a été directeur des impôts de 1967-1973. Pierre Uri qui a été professeur à l'université Dauphine et conseiller économique et social, a écrit plusieurs ouvrages d'économie, notamment sur la fiscalité.

REPÈRES

Commerce

Echanges records entre la Chine et Taïwan...

Les échanges commerciaux entre la Chine et Taïwan dépasseront en 1988 la barre des 2 milliards de dollars pour atteindre sans doute 2,5 milliards de dollars, un record absolu, indique le quotidien *China Daily*. Un institut du commerce international de Pékin M. Wan Rui souligne que le commerce des deux côtés du détroit de Taïwan continuera d'augmenter, les dirigeants de Taipeh ayant décidé d'étenre la liste des produits du continent autorisés à l'importation notamment au charbon, au coton et à l'acier. Ces échanges restent largement déficitaires pour la Chine et transitent, pour leur plus grande part, par Hongkong.

...Accord entre la CEE et la Tchécoslovaquie

La Communauté européenne et la Tchécoslovaquie ont signé, lundi 19 décembre à Bruxelles, un accord sur quatre ans pour libéraliser leurs échanges. Cet accord marque une nouvelle étape dans le dégel entre le Marché commun et le CAEM (Conseil d'aide économique mutuelle ou Comecon selon le sigle américain). La CEE, qui a procédé à une reconnaissance mutuelle avec le CAEM, en juillet dernier, a déjà conclu en septembre un accord avec la Hongrie et deux autres doivent être négociés avec l'URSS et la RDA.

Aux termes du texte signé avec la Tchécoslovaquie, Prague favorisera l'accès de son marché aux produits européens et la CEE s'engage à éliminer une partie des restrictions imposées aux importations de produits industriels tchécoslovaques et à « *suspendre* » d'autres restrictions qui sont le fait d'Etats membres. Une clause de sauvegarde est prévue en cas de situation critique de l'une des deux partis. Les échanges entre la Tchécoslovaquie et la CEE se sont soldés en 1987 par un léger déficit de 22,64 millions d'écus (160 millions de francs) pour Prague.

Croissance

Ralentissement en Grande-Bretagne au troisième trimestre

Au cours du troisième trimestre, le produit intérieur brut (PIB) de la Grande-Bretagne a augmenté de 1,2 % par rapport aux trois mois précédents, et de 3,4 % par rapport au troisième trimestre de 1987. Au deuxième trimestre de 1988, la croissance du PIB britannique avait atteint 4 % en rythme annuel. Ces statistiques sont toutefois basées sur l'évolution de la production, en prix constants au troisième trimestre et non, comme d'habitude, sur celle des dépenses des revenus et de la production.

Commentant ces résultats, le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson s'est déclaré satisfait du ralentissement, et a affirmé sa détermination à mener une politique monétaire aussi serrée que nécessaire pour garder l'inflation sous contrôle.



“Pour la CGE, il faut être aujourd'hui un leader incontesté pour aborder de nouveaux continents.”

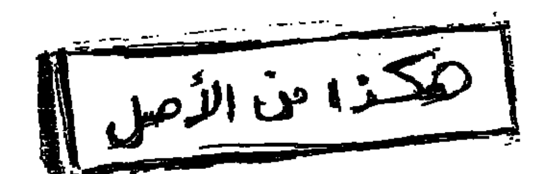
GROUPE CGE

L'esprit de Conquête

Aujourd'hui, la bataille est économique. Pour chaque nouvelle conquête, hors de nos frontières, il faut obtenir un leadership incontesté, développer les percées technologiques, élargir son champ d'action. Aujourd'hui, les hommes de la CGE partagent une même volonté : se donner, *aux quatres coins du monde, les moyens de gagner.*
Pour toute information, taper 36.15 code CGE.

Épée française à garde ciselée. Vers 1545-1550 école de Fontainebleau.

HDM



Marchés financiers

Aux Etats-Unis

Augmentation des acquisitions d'entreprises par des étrangers

La part des investisseurs étrangers dans les acquisitions d'entreprises américaines a fortement augmenté au cours des dernières années. Telle est la conclusion d'une étude du General Accounting Office (GAO), organe du Congrès chargé des investigations financières, qui estime que 13 % des 1543 achats de sociétés enregistrés aux Etats-Unis au cours des six premiers mois de 1988 ont été réalisés par des étrangers. Ce pourcentage n'atteignait que 6 % en 1984.

La proportion des acquisitions hostiles a également augmenté, tout en restant minoritaire puisque, au cours du premier semestre de 1988, seuls six des deux cent trois achats étrangers n'étaient pas amicaux. L'opération la plus importante réalisée cette année par les étrangers aux Etats-Unis a été le rachat de la chaîne de distribution Federated Stores par le groupe de l'investisseur Canadien Robert Campeau, pour 6,6 milliards de dollars (40 milliards de francs).

L'étude du GAO témoigne également du fort pourcentage de réussite des offres d'achat hostiles, puisque *de 1984 à 1988, 68 % d'entre elles se* sont soldées par un succès.

Premiers résultats décevants pour Sema Group

Sema Group, deuxième société de services informatiques en France, née du mariage du français Sema Metra et du britannique Cap Group, le 31 mars dernier, affiche des résultats décevants pour l'exercice 1988 : au lieu des 146 millions prévus lors de la fusion, le bénéfice sera inférieur à la centaine de millions. Selon un communiqué publié en France, la faute en incombe à la partie britannique.

L'ex-Cap Group, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, n'apportera pas « *une contribution significative aux résultats du nouveau groupe* ». Les deux divisions services financiers et industrie sont particulièrement incriminées. En revanche, le militaire et le conseil scientifique ont atteint un haut niveau d'activité, a indiqué le directeur général de Sema Group, M. Pierre Bonelli.

Ceci expliquant cela, on apprenait *le jour même de la publication* de cette information le départ de M. Mike Smith, codirecteur britannique de Sema Group. M. Bonelli, qui partageait avec lui la direction générale, reste donc seul à ce poste. Selon lui, le fléchissement des résultats est « *un accident de parcours que l'on a bien maîtrisé* » (soixante-dix suppressions d'emplois ont été annoncées, il y a quelques jours). Dans un communiqué, la société indique que la croissance des bénéfices devrait reprendre dès 1989... Cap Gemini Sogeti, actionnaire indésiré de Sema Group (pour 20 %), peut se rassurer.

F. V.

● **Monoprix gérera Télémarket et Caditel.** – Monoprix (du groupe Galeries Lafayette), qui détient 21 % de TGA, propriétaire de la licence Télémarket, vient d'acquérir 50,1 % de la société TSA, filiale de TGA, qui gère l'enseigne Télémarket sur Paris et depuis peu Caditel. En effet, Caditel est depuis septembre dernier filiale à 93 % de TSA. L'objectif de Monoprix est de multiplier par six la taille de l'affaire d'ici trois à cinq ans. Le chiffre d'affaires des deux enseignes en 1988 est de 50 millions de francs et devrait passer à 80 millions en 1989. Les deux enseignes de supermarché à domicile aussurent de 7 000 à 8 000 livraisons en moyenne par mois avec un « panier » moyen d'environ 750 F.

NEW-YORK, 19 décembre ↑

Reprise en fin de séance

Début de semaine en fanfare à New-York. Après avoir piétiné une bonne partie de la journée, le Dow Jones s'est subitement senti pousser des ailes. A la clôture, il s'établissait à 2 172,68, soit à 21,97 points au-dessus de son niveau précédent. Le bilan général a été comparable. Sur 1 961 valeurs traitées, 841 ont progressé, 598 ont fléchi et 522 *n'ont pas varié*.

D'après les professionnels, les investisseurs ont *été* encouragés à reprendre des positions par l'apparente décision du Reserve federal board de ne pas modifier ses conditions de crédit. Les liquidités sont, en effet, abondantes en cette période de l'année, et beaucoup attendaient une espérance ou un signal.

Reste que les taux d'intérêt sont élevés et que, dans ce contexte, les initiatives ont peu de chances de se développer.

L'activité a diminué pour porter sur 162,25 millions de titres, contre 196,49 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 16 déc.	Cours du 19 déc.
Alcoa	53 1/2	54 5/8
A.T.T.	29 5/8	30 1/8
Boeing	61 1/8	61 1/8
Chase Manhattan Bank	28 1/8	28 3/8
Du Pont de Nemours	86 5/8	87 3/8
Eastman Kodak	45 1/8	45 5/8
Exxon	46 1/2	46 1/8
Ford	30 3/4	51 5/8
General Electric	45	46
General Motors	88	87 7/8
Goodyear	48 3/4	48 3/8
I.B.M.	121 1/4	122 7/8
I.T.T.	51 3/4	51 3/4
Mobil Oil	45 7/8	45 3/4
Pfizer	58 3/8	58 5/8
Schlumberger	32 1/4	32 7/8
Texaco	51 3/8	52
UAL Corp. ex-Allegis	108 3/4	108 1/4
Union Carbide	24 7/8	24 7/8
U.S.X.	28 7/8	28 7/8
Westinghouse	52 3/4	52 5/8
Xerox Corp.	57	57 7/8

LONDRES, 19 décembre ↓

Légère baisse

La semaine a débuté sur une légère baisse au Stock Exchange et l'indice FT a clôturé en recul de 3,2 points, à 1 770,5. Le niveau d'activité est demeuré faible avec 369 millions de titres échangés. La publication des chiffres de la masse monétaire britannique, mardi, et surtout ceux du commerce extérieur, vendredi, *incitaient les investisseurs* à la prudence. De plus, la forte baisse des cours d'Enterprise Oil, après la vente de la participation de 25 % de cette firme détenue par Lamso à Elf-Aquitaine, a pesé sur les indices dès le début de la journée. L'annonce d'une enquête lancée par les autorités britanniques sur le rôle joué par deux filiales de la National Westminster, lors du rachat, en *1987*, de *Manpower* par Blue Arrow, a également pesé sur la cote. Les valeurs tournées vers l'exportation ont été affectées par la fermeté de la livre sterling, tandis que l'évolution des cours dans les autres secteurs (assurances, banques, immobilières, alimentaires) était irrégulière. Rank Organisation progressait après avoir payé 40 millions de livres (402 millions de *francs) pour une participation* de 49 % dans la compagnie canadienne Film House Group. Eurotunnel se distinguait à *la hausse*.

PARIS, 19 décembre =

Calme

Début de semaine calme à la Bourse de Paris. L'indicateur instantané, qui avait ouvert sur une légère note positive (+ 0,03 %), progressait jusqu'à 0,2 % avant de revenir à 0,12 % en clôture. Pour la septième semaine consécutive, les valeurs françaises poursuivent leur mouvement de *consolidation, qui intervient* après une hausse moyenne de 15 % durant neuf semaines. Le volume des transactions *est donc demeuré peu élevé, ce qui est* normal à l'approche des fêtes de Noël et surtout à quelques jours de la fin du terme *boursier de décembre. Les opérations* de liquidation débuteront en effet mercredi 21, et cette perspective n'incite pas les opérateurs à prendre de nouvelles initiatives. Pour l'instant, le mois de décembre se traduit par une progression de 1,27 % de l'indice général. Si l'avance se poursuit jusqu'à mercredi, ce mois sera le dixième de l'année à s'achever sur un score positif (les deux seuls négatifs ayant été janvier *et mars*).

Dans cette ambiance teintée d'attentisme et de prudence, les hausses étaient emmenées par Elf-Aquitaine. Le groupe annonçait à 12 heures son entrée à hauteur de 25, 24 % dans le capital de la compagnie pétrolière britannique indépendante Enterprise Oil, en reprenant la participation que détenait la société Lasmo. Le secteur automobile continuait de se distinguer, que se soit Michelin, bénéficiant de rumeurs sur une introduction sur de nouvelles places étrangères, *Epéda-Bertrand-Faure qui reste en* dessous de son niveau d'OPEA, et Peugeot dans l'attente d'une association avec Fiat pour la construction de véhicules commerciaux. Les principales baisses étaient peu significatives, s'effectuaient avec peu de volumes, que ce soit pour UIC, Lesieur, Essilor International et les Avions Dassault.

Sur le second marché, l'introduction des certificats d'investissement du Crédit agricole de Loire-Atlantique s'est effectuée au cours de 182 F. Les cotations de Distriborg étaient quant à elles suspendues.

Enfin, tendance indécise sur le MATIF, le contrat de mars s'apprécie de 0,09 %.

TOKYO, 20 décembre ↑

Reprise

Après trois journées de baisse, le marché japonais s'est redressé dans le courant de la séance de mardi. Le mouvement, toutefois, s'est ralenti. En fin de matinée, l'indice Nikkei enregistrait une avance de *151 points*. A la *clôture*, il s'inscrivait à 29 567,94, soit à 97,86 points au-dessus de son niveau précédent.

La hausse du dollar et de Wall Street ont rassuré les opérateurs. Mais, comme le faisait remarquer un courtier, ça n'a pas été la ruée. « *Les participants sont plutôt contents de n'avoir pas grand-chose à faire* », a-t-il ajouté.

Les sidérurgiques, les pharmaceutiques, les alimentaires, les imprimeries et les immobilières ont *été relativement fermes*.

L'activité a été assez modérée avec moins de 1 milliard de titres échangés.

VALEURS	Cours du 19 déc.	Cours du 20 déc.
Akai	710	690
Bridgestone	1 380	1 390
Canon	1 520	1 520
Fuji Bank	3 440	3 460
Honda Motors	2 140	2 110
Matsushita Electric	2 650	2 610
Mitsubishi Heavy	985	981
Sony Corp.	7 190	7 140
Toyota Motors	2 680	2 640

FAITS ET RÉSULTATS

● **Deutschebank : forte hausse des résultats.** – La Deutschebank, premier institut bancaire ouest-allemand, annonce une hausse de 24,2 % de son résultat d'exploitation consolidé pour les dix premiers mois de l'année. Comme c'est la tradition en RFA, la banque n'a pas donné de chiffre absolu. Au niveau des seules opérations clients, *le* groupe a enregistré une croissance de 3 % de son résultat d'exploitation. Celui-ci a atteint 2,384 milliards de deutschemarks (contre 2,313 milliards). *Le président du directoire*, M. Alfred Herrhausen, a qualifié l'ensemble de ces résultats de « bons », tout en relevant qu'ils n'atteignaient pas le niveau de *1986, meilleure année* de l'histoire de la banque. La Deutschebank a enregistré des résultats « *satisfaisants dans les opérations réalisées à son propre compte* », a ajouté le chef de l'institut bancaire. L'année dernière, du fait du krach boursier d'octobre 1987, la première banque ouest-allemande avait particulièrement souffert au niveau de ses *propres* transactions. Sur les dix premiers mois de l'année, le volume d'affaires du groupe a progressé de 9,8 %, pour s'élever à 298,9 milliards de deutschemarks. *Le* volume de crédit a augmenté de 7 %, à 204,8 milliards de deutschemarks. Les capitaux propres atteignaient 11 milliards de deutschemarks au 31 octobre 1988 (+ 1 %). En ce qui concerne la maison mère, la Deutschebank AG, le résultat d'exploitation global (y compris les opérations réalisées par la banque pour son propre compte) a progressé de 35 %. Le bénéfice d'exploitation partiel (opérations *clients*) a augmenté de 7,4 %, à 1,568 milliard de deutschemarks.

● **Le Koweït a trois ans pour céder ses actions BP.** – Le ministère du commerce et de l'industrie britannique a assoupli sa position *sur l'injonction faite au Koweït*, début octobre, de diminuer de plus de moitié sa participation dans le capital de la compagnie pétrolière British Petroleum. Le *ministre du commerce*, lord Young, a, en effet, annoncé que le KIO (Koweït Investment Office – l'office d'investissement du Koweït) disposait de trois ans, *et non plus d'un an comme* annoncé initialement par le DTI, pour abaisser de 21,68 % à 9,9 % sa participation dans BP. Un porte-parole du DTI a expliqué que lord Young avait assoupli sa position après avoir entendu les recommandations du directeur du bureau de la concurrence et après avoir évoqué la question avec des membres du gouvernement koweïtien. Le DTI a précisé que le délai de trois ans commençait à courir dès octobre dernier, date de l'injonction officielle faite au KIO, et que *le* Koweït devait, dès à présent, limiter à 9,9 % ses droits de vote dans British Petroleum. Le KIO avait acquis progressivement [illegible] BP à la suite de l'échec de la privatisation de la dernière tranche de la compagnie, en pleine crise boursière à l'automne 1987.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Asseit & Associés	....	456	La Commande Electro.	234	231
Asystel	256	255	Le gd livre du mois	....	279
B.A.C.	350	350	Loca Investissement	278	278
B. Demachy & Assoc.	561	559	Locamic	....	146
B.I.C.M.	501	486	Metallurg. Minière	....	145
B.I.P.	....	695	Métrologie Internat.	....	500
Boiron	460	440	Métroservice	154	157 50
Bolloré Technologies	815	799	M.M.B.M.	850	840
Buitoni	1060	1050	Molex	200 10	203
Câbles de Lyon	1485	1480	Navale-Delmas	...	705
Calberson	731	731	Olivetti-Logabax	....	225
Cardif	850	850	Om. Gest.Fin.	....	326 40 e
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	318 50	Pinault	358	364 90
C.A.T.C.	135 50	135	P.F.A.S.A.	401	405
C.D.M.E.	1249	1249	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	101
C. Equip. Elect.	371	369	Présence Assurance	486	485
C.E.G.I.D.	720	730	Publicat. Filipacchi	....	470
C.E.G.E.P.	....	218 30	Razel	680	860
C.E.P.-Communication	1530	1530	St-Gobain Emballage	....	1510
C.G.I. Informatique	1010	1015	St-Honoré Matignon	....	214
Ciments d'Origny	519	500	S.C.G.P.M.	....	....
C.N.I.M.	....	417	Segin	396	400
Concept	258	261	Sélection Investissem.	....	....
Conforama	....	837	S.E.P.	....	355
Creeks	403	405	S.E.P.R.	....	1200
Delias	167 50	200 d	S.M.T.Goupil	....	279
Dauphin	....	1100	Sodiforg	715	715
Devanlay	901	880	Supra	....	221
Deville	590	575	TF 1	340	339
Duménil-Leblé	1050	1050	Unilog	175	172
Editions Belfond	....	114 10	Union Financ. de Fr.	418	419 80
Financor	215	213			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	235	235			
Guintoli	....	502			
I.C.C.	....	222			
IDIA	225	225			
I.G.F.	97	97 90			
IM2	249	258			
Int. Metal Service	....	527			

Marché des options négociables le 19 décembre 1988

Nombre de contrats : 8 632

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	480	82	–	–	–
CGE	360	36	49	–	5,50
Elf-Aquitaine	280	–	97	–	–
Lafarge-Coppée	1 400	8,50	62	25	–
Michelin	164	19	25,50	0,40	3,50
Midi	1 645	12	83	60	–
Paribas	440	16,50	40,50	2	13
Peugeot	1 300	2	45	88	97
Saint-Gobain	600	–	11	53,50	63
Société générale	560	8,50	20	43	60
Thomson-CSF	180	35	40	0,10	1,90

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 déc. 1988
Nombre de contrats : 20 907.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	106,50	105,75	105,15
Précédent	106,45	105,75	105,15

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS D'ACHAT Juin 89	OPTIONS DE VENTE Mars 89	OPTIONS DE VENTE Juin 89
104	2,02	2,03	0,25	0,91

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,04 F ↑

Le dollar a poursuivi son avance, mardi 20 décembre, sur toutes les grandes places internationales. A Paris, il a coté 6,0450 F (contre 6,0145 F la veille). Selon les cambistes, les besoins de couverture en fin d'année continuent à tirer le dollar vers le haut. Calmes d'autre part, les marchés paraissent avoir déjà anticipé un relèvement du taux d'escompte américain.

FRANCFORT	19 déc.	20 déc.
Dollar (en DM)	1,7558	1,7600
TOKYO	**19 déc.**	**20 déc.**
Dollar (en yens)	124,02	124,70

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (20 déc.)	8 1/2-8 5/8 %
New-York (19 déc.)	8 15/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)

	16 déc.	19 déc.
Valeurs françaises	136,3	136,4
Valeurs étrangères	116,1	116,5
(*SBF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	393,4	394
(*SBF, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 476,63	1 479,81
(*OMF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	408,64	409,44

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 150,71	2 172,68

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 436	1 434,6
Mines d'or	163,1	163
Fonds d'Etat	86,85	87,81

TOKYO

	19 déc.	20 déc.
Nikkei Dow Jones	29 470,08	29 567,94
Indice général	2 276,02	2 280,39

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0490	6,0510	– 68	– 53	– 100	– 70	– 250	– 168
$ can.	5,0417	5,0454	– 103	– 61	– 201	– 142	– 652	– 516
Yen (100)	4,8400	4,8435	+ 155	+ 179	+ 318	+ 358	+ 925	+ 1040
DM	3,4156	3,4186	+ 80	+ 98	+ 163	+ 198	+ 491	+ 563
Florin	3,0260	3,0285	+ 71	+ 84	+ 142	+ 166	+ 407	+ 469
FB (100)	16,2870	16,2960	+ 113	+ 198	+ 258	+ 417	+ 814	+ 1216
FS	4,0448	4,0485	+ 109	+ 133	+ 227	+ 261	+ 708	+ 799
L (1 000)	4,6441	4,6493	– 164	– 117	– 289	– 232	– 887	– 686
£	10,9547	10,9644	– 431	– 374	– 815	– 731	– 2212	– 1992

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 5/8	8 7/8	9 11/16	9 13/16	9 7/16	9 9/16	9 7/16	9 9/16
DM	4 7/8	5 1/8	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8
Florin	5 3/4	6	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
F.B. (100)	6 1/2	7	7 1/4	[illegible]	7 3/8	[illegible]	7 1/2	7 7/8
F.S.	2 7/8	3 3/8	4 15/16	[illegible]	[illegible]	[illegible]	4 13/16	4 15/16
L (1 000)	11 1/2	[illegible]	11	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
£	12	12 1/4	12 3/4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	12 7/8
F. franç.	8 3/8	8 3/4	8 5/8	8 3/4	[illegible]	[illegible]	8 3/4	8 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 19 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 48

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3642	C.N.E. 3% ★	3671	3651	3651	− 0 54
1048	B.N.P. T.P.	1055	1055	1054	− 0 09
1146	C.C.F. T.P.	1168	1168	1168	....
1076	Créd. Lyon. T.P.	1089	1090	1090	+ 0 09
1385	Renault T.P.	1449	1462	1453	+ 0 35
1630	Rhone-Poul. T.P.	1697	1672	1695	− 0 12
1271	St-Gobain T.P.	1295	1298	1298	+ 0 23
1274	Thomson T.P.	1299	1299	1299	....
525	Accor	554	558	557	+ 0 54
525	Air Liquide	550	550	548	− 0 36
2400	Alcatel ★	2400	2417	2400	....
1460	Als. Superm.	1550	1575	1575	+ 1 61
310	A.L.S.P.I.	310 50	317	312	+ 0 48
370	Alsthom ★	364	364	360	− 1 10
2250	Arjom. Prioux ★	2178	2175	2158	− 0 92
570	Ausedat-Rey ★	559	550	550	− 1 61
1040	Aux. Entrepr. ★	1041	1049	1035	− 0 58
625	Av. Dassault ★	670	658	675	+ 0 75
....	BAFIP ★	404	395 10	396 50	− 1 85
290	Bail-Equipem. ★	290	291	297 50	+ 2 59
860	Bail Investiss.	830	845	825	− 0 60
290	B.N.P. C.I. ★	278	280	278	....
475	Cie Bancaire ★	486 10	486 10	487	+ 0 19
540	Bazar H.-V.	482	480	486	+ 0 82
510	Béghin-Say ★	520	515	518	− 0 38
905	Berger (Ms)	869	874	872	+ 0 35
820	Bic ★	806	801	812	+ 0 74
2160	B.I.S.	2096	2095	2090	− 0 29
2720	Bongrain S.A. ★	2906	2910	2940	+ 1 17
575	Bouygues ★	564	565	561	− 0 53
64	B.P. France ★	71 60	71	71 20	− 0 56
5600	B.S.N. ★	5690	5700	5770	+ 1 41
580	Canal Plus	581	581	586	+ 0 86
2300	Cap Gem. S. ★	2333	2280	2332	− 0 04
515	Carnaud ★	524	524	526	+ 0 38
2750	Carrefour ★	3040	3025	3060	+ 0 66
177	Casino	175 10	173	175	− 0 06
120	Casino A.D.P.	125 90	125	125 50	− 0 32
830	Castor. Dub. Inv.	865	880	865	....
1030	C.C.M.C.	1073	1060	1050	− 2 14
615	Cetelem	600	600	600	....
390	Cerus ★	416 90	418	415 20	− 0 41
1810	C.F.A.O. ★	1930	1925	1931	+ 0 05
390	C.G.E.	396 10	395 10	391	− 1 29
1270	C.G.I.P. ★	1278	1275	1255	− 1 80
1220	Chargeurs S.A. ★	1145	1130	1130	− 1 31
1080	Ciments franç. ★	1128	1129	1131	+ 0 27
490	Club Méditerr. ★	508	508	505	− 0 59
176	Codetel ★	187 30	188	187 40	+ 0 06
345	Cofimeg	345 50	345 20	346	+ 0 14
650	Coles ★	652	650	649	− 0 46
225	Compt. Entrepr.	211	208	207	− 1 90
765	Compt. Mod. ★	793	792	791	− 0 25
880	Créd. Foncier ★	830	843	844	+ 1 69
455	C. F. Internat. ★	445	450	451	+ 1 35
168	C.C.F.	180	178	180	....
460	Cr. Lyon. (CI) ★	467	467	463 10	− 0 84

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
895	Crédit Nat. ★	932	943	939	+ 0 43
575	CSEE (ex-Sign.) ★	572	574	560	− 2 10
465	Crouzet ★	468	464 80	432 60	− 5 55
3300	Damart S.A. ★	3290	3298	3295	+ 0 15
1700	De Dietrich	1596	1591	1590	− 0 38
220	Dév. R.d.C. (Li)	225	224 90	224 90	− 0 04
425	D.M.C.	416	416	416 10	+ 0 27
....	Drouot Assur. ★	318	320	320	+ 0 63
2560	Docks France ★	2620	2615	2613	− 0 27
720	Dumez ★	723	710	717	− 0 83
1470	Eaux (Gén.)	1538	1540	1558	+ 1 30
1600	Ecco ★	1707	1700	1711	+ 0 23
860	Electrofinanc. ★	850	850	850	....
405	El. S. Dassault	413	406	414 50	+ 0 36
345	Elf-Aquitaine	369 90	374	369	− 0 24
305	— (certific.) ★	330	320 50	358	+ 8 48
....	Epeda B.-F.	1090	1135	1135	+ 4 13
3330	Essilor	3390	3381	3395	+ 0 15
1700	Essilor Int. (DP)	1760	1700	1748	− 0 68
280	Esso S.A.F. ★	296	295	295	− 0 34
1500	Eurafrance	1420	1428	1423	+ 0 21
1350	Eurocom ★	1340	1312	1334	− 0 45
2250	Euromarché	2271	2288	2344	+ 3 21
625	Europe n° 1 ★	611	620	615	+ 0 65
45	Eurotunnel ★	47 35	47 65	48 50	+ 2 43
1230	Exor ★	1150	1165	1140	− 0 87
1100	Facom	1065	1060	1059	− 0 56
995	Fichet-Bauche	985	998	995 c	+ 1 93
198	Finextel ★	203	205	203 90	+ 0 44
153	Fives-Lille ★	151	151	152 40	+ 0 93
1480	Fromageries Bel	1605	1600	1590	− 0 93
1340	Gal. Lafayette ★	1162	1190	1151	− 0 95
425	Gascogne	420	423	423	+ 0 71
1700	Gaz et Eaux	1611	1620	1611	....
440	Géophysique ★	469 90	468	462	− 1 68
535	Gerland	540	532	532	− 1 48
3100	Groupe Cité ★	3254	3215	3260	+ 0 18
790	GTM-Entrepose	773	771	781	+ 1 03
740	Guyenne-Gas. ★	705	705	705	....
280	Hachette ★	262 90	263 50	263	+ 0 04
695	Havas ★	681	689	682	+ 0 15
575	Hénin (La)	556	565	556	....
1160	Hutchinson ★	1090	1100	1092	+ 0 18
280	Imétal ★	275 10	276	277 90	+ 1 02
320	Imm. Plaine-M.	327	320 50	320	− 2 14
340	Ingénico ★	285	279	277	− 2 81
5280	Inst. Mérieux	6200	6100	6400	+ 3 23
540	Interbail ★	540	543	541	+ 0 19
1300	Intertechnique	1431	1431	1431	....
980	J. Lefebvre	968	968	968	....
890	Labinal ★	815	811	817	+ 0 25
1530	Lab. Bellon	1693	1660	1650	− 2 54
1340	Lafarge-Coppée	1378	1375	1373	− 0 36
1200	Lebon ★	1200	1199	1200	....

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3220	Legrand ★	3226	3250	3224	− 0 06
2420	Legrand (DP) ★	2380	2360	2355	− 1 05
970	Leroy-Somer ★	1060	1061	1060	....
2100	Lesieur	2045	2045	1996	− 2 44
710	Locabail Immob.	721	720	718	− 0 42
415	Locafrance ★	433	433	430	− 0 69
865	Locindus	857	857	856	− 0 12
290	Luchaire	290	290	288	− 0 69
3170	L.V.M.H. ★	3185	3180	3180	− 0 16
1420	Lyonn. Eaux ★	1500	1500	1500	....
58	Mais. Phénix	56 80	57	57	+ 0 35
205	Majorette (Ly)	199	198	198	− 0 50
365	Mar. Wendel ★	358	357 10	355	− 0 84
220	Matra ★	237 50	238	236 40	− 0 46
3260	Merlin-Gerin ★	3200	3171	3199	− 0 03
....	Metaleurop	82	83	81 50	− 0 61
174	Michelin	180	183	180	....
1580	Midi (Cie)	1589	1590	1590	+ 0 06
182	Midland Bk SA ★	182 10	183	184	+ 1 04
410	Min. Salsig. (Ms)	402	400	400	− 0 50
103	Moulinex	97 40	97 50	97 10	− 0 31
1180	Navig. Mixte ★	1135	1145	1130	− 0 44
121	Nord-Est ★	131 10	133	132 80	+ 1 30
395	Nordon (Ny)	370	362 40	362 40	− 2 05
690	Nouvelles Gal.	597	599	584	− 2 18
730	Occid. (Gén.) ★	760	755	755	− 0 66
1410	Omn. F. Paris	1419	1405	1420	+ 0 07
395	Olida-Caby ★	412	408	410	− 0 49
3790	Oréal (L')	3994	3951	3990	− 0 10
455	Paribas	461 50	452	460 50	− 0 22
420	Paris-Réesc. ★	404	400 10	398	− 1 49
1080	Pechelbronn ★	1013	1012	1053	+ 3 95
370	Penhoet	350 50	351	360	+ 2 71
1180	Pernod-Ricard ★	1190	1178	1170	− 1 68
1200	Peugeot S.A.	1203	1208	1213	+ 0 83
585	Poliet ★	582	585	581	− 0 17
1070	Prétabail Sic.	1134	1120	1130	− 0 35
680	Primagaz	641	660	634	− 1 09
580	Printemps ★	585	577	587	+ 0 35
2500	Promodès	2568	2574	2570	+ 0 04
680	Radiotechn. ★	601	601	609	+ 1 33
67	Raff. D. Total ★	74	74	72 20	− 2 43
3070	Redoute (La) ★	3171	3170	3155	− 0 50
325	Robur Financière	315	317	317	+ 0 63
1290	Roussel-Uclaf ★	1260	1259	1270	+ 0 79
865	R.-Uclaf-CNI ★	833	833	836	+ 0 36
3340	R. Impériale (Ly)	3125	3100	3100	− 0 80
170	Sade	170	170 10	170 10	+ 0 06
1630	Sagem ★	1618	1618	1627	+ 0 49
530	Saint-Gobain	543	543	544	+ 0 18
1040	St-Louis ★	1020	1010	1030	+ 0 98
2030	Salomon	2130	2100	2100	− 1 41
670	Salvepar	675	648	648	− 4
770	Sanofi ★	735	734	730	− 0 68

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
800	S.A.T. ★	837	836	839	+ 0 24
280	Saul.-Chât. (Ki) ★	260 70	260	259	− 0 65
1000	Saupiquet (Na)	950	900	900	− 5 26
550	Schneider ★	571	568	574	+ 0 53
50	S.C.O.A.	49 25	49	48 50	− 1 52
650	S.C.R.E.G. ★	671	670	660	− 1 64
770	Seb ★	775	770	770	− 0 65
425	Sefimeg ★	441 50	440	440 80	− 0 16
1400	S.F.I.M.	1486	1500	1456	− 2 02
167	S.G.E.	158 10	156	155	− 1 96
730	Silic	710	720	715	+ 0 70
665	Simco-U.P.H. ★	534	534	535	+ 0 19
1210	Skis Rossignol	1191	1190	1164	− 2 27
815	Sligos ★	827	827	827	....
525	Société Générale	520	527	531	+ 2 12
138	Sodexco	141	140 50	140 50	− 0 35
170	Sodero (Na)	175 50	175	175	− 0 28
2950	Sodexho ★	2911	2929	2915	+ 0 14
108	Sogenal (Ny)	106 50	108	108	+ 1 41
285	Sogerap	299	292 10	293	− 2 01
2260	Somm.-Allib. ★	2145	2149	2147	+ 0 09
1300	Source Perrier ★	1340	1335	1353	+ 0 97
665	Sovac ★	655	663	653	− 0 31
445	Spie-Batignol. ★	436	439	423	− 2 98
750	Strafor ★	775	781	770	− 0 65
310	Suez	304	304 90	302 90	− 0 36
390	Synthelabo ★	367	364	369	+ 0 54
....	Talcs Luzenac ★	1235	1215	1211	− 1 94
4120	Tél. Elect.	3730	3745	3745	+ 0 40
199	Thomson-C.S.F.	213 10	215	216	+ 1 36
305	Total (CFP) ★	335	336	337	+ 0 60
72	— (certific.)	73 40	73 50	74	+ 0 82
1120	T.R.T. ★	1350	1365	1370	+ 1 48
370	U.F.B.-Locab. ★	352	352	351	− 0 28
840	U.I.C. ★	848	842	830	− 2 12
545	U.I.F. ★	537	532	532	− 0 93
825	U.I.S.	845	850	850	+ 0 59
170	U.C.B. ★	176	176	176	....
705	Unibail	730	734	729	− 0 14
605	Valéo ★	552	550	551	− 0 18
240	Vallourec ★	237	232	228	− 3 80
365	Via Banque	366	362	360 90 c	+ 2 29
675	Elf-Gabon ★	709	710	705	− 0 56
133	Amax Inc.	131 10	130	130	− 0 84
160	Amer. Express	161	160 50	160	− 0 62
164	Amer. Teleph.	174 50	176 50	176 20	+ 0 97
91	Anglo Amer. C.	91 10	92 50	92 50	+ 1 54
415	Amgold	409	404	404	− 1 22
930	BASF (Akt)	945	957	957	+ 1 27
1010	Bayer	1008	1028	1028	+ 2 19
78	Buffelsfont.	73 50	73 50	73 50	....
163	Chase Manh.	164 80	167	167	+ 1 33
89	Echo Bay Mines	81 90	83 20	83 20	+ 1 59
62	De Beers	62 30	64	64	+ 1 91

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1740	Deutsche Bank	1840	1890	1899	+ 3 21
985	Dresdner Bank	1020	1034	1037	+ 1 67
51	Driefontein Cld	50 50	50 95	50 95	+ 0 89
480	Du Pont-Nem.	506	516	516	+ 1 98
270	Eastman Kodak	268 50	270 50	270 50	+ 0 74
27	East Rand	26 05	25 10	25 10	− 3 65
250	Electrolux	289	292 50	292 50	+ 1 21
315	Ericsson	334 90	341	340	+ 1 52
255	Exxon Corp.	267 50	271	269 90	+ 0 90
295	Ford Motors	304 50	301 60	301 60	− 0 95
47	Freegold	45 45	46	45	− 0 99
90	Gencor	91	91	91	....
265	Gén. Electr.	267 80	269 80	269 80	+ 0 75
690	Gén. Belgique	730	720	720	− 1 37
480	Gen. Motors	508	515	515	+ 1 38
128	Goldfields	136	134	134 90	− 0 81
49	Gd Metropolitain	47 90	46 90	47	− 1 88
36	Harmony	35 20	34 30	34 50	− 1 99
73	Hitachi	77	78	78	+ 1 30
1020	Hoechst Akt.	1029	1038	1034	+ 0 49
107	Imp. Chemical	107 90	106 70	106 80	− 1 02
685	IBM	720	725	728	+ 1 11
290	ITT	307 90	309 50	309 50	+ 0 52
199	Ito-Yokado	210 10	210	209 90	− 0 10
275	Mac Donald's	287	283 10	283 10	− 1 36
112	Matsushita	122 90	126 60	124	+ 0 90
325	Merck	340 10	345 20	345	+ 1 44
365	Minnesota M.	365	370 50	370 50	+ 1 23
250	Mobil Corp.	271	272 60	272 60	+ 0 59
205	Morgan J.P.	217	216	216	− 0 46
26840	Nestlé	27510	27200	27330	− 0 65
1220	Nixdorf	989	991	991	+ 0 20
95	Norsk Hydro	103 30	101 50	102	− 1 26
121	[illegible]	110 20	111	111 80	+ 1 27
2070	Petrofina	2153	2146	2146	− 0 33
555	Philip Morris	584	590	597	+ 2 23
92	Philips	96	97 10	97 50	+ 1 56
77	Placer Dome	76 70	78 40	78 50	+ 2 35
375	Quilmes	360	358	370	+ 2 78
420	Randfontein	391	389 50	390 50	− 0 13
660	Royal Dutch	689	698	698	+ 1 31
47	Rio Tinto Zinc	43 95	43 65	43 75	− 0 46
38	Saat. & Saatchi	34 80	34 95	34 95	+ 0 43
46	St Helena Co	44 10	44	44 10	....
193	Schlumberger	190 50	193	194 90	+ 2 31
104	Shell transp.	111 50	111	111	− 0 45
1620	Siemens A.G.	1775	1780	1780	+ 0 28
295	Sony	340 10	345	344	+ 1 15
46	Telefonica	46 10	46 25	46 30	+ 0 43
196	T.D.K.	235	237 50	235	....
47	Toshiba Corp.	48 40	49	49	+ 1 24
340	Unilever	342 50	346	346	+ 1 02
230	Unit. Techn.	240	243	244 50	+ 1 88
410	Vaal Reefs	400	394	400	....
335	Volvo	377 50	379 50	378	+ 0 13
156	West Deep	159 50	162	162	+ 1 57
320	Xerox Corp.	343	343	343	....
194	Yamanouchi	207	210	209 90	+ 1 40
2 10	Zambia Corp.	2 16	2 15	2 16	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	125	5 063
9,80 % 78/93	102 40	4 296
10,80 % 79/94	105 35	3 136
13,25 % 80/90	104 10	7 224
13,80 % 81/89	100 34	12 782
16,20 % 82/90	107 69	15 093
16 % juin 82	110 08	8 480
14,60 % fév. 83	111 88	12 047
13,40 % déc. 83	119 18	13 327
12,20 % oct. 84	111 43	2 407
11 % fév. 85	113 80	9 077
10,26 % mars 86	107 87	7 927
ORT 12,75 % 83	1997	..
OAT 10 % 2000	107 84	5 644
OAT 9,90 % 1997	108 17	0 163
OAT 9,80 % 1996	105 75	8 675
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 35	4 321
CNB Paribas	102 90	4 321
CNB Suez	102 90	4 321
CNI janv. 82	102 25	4 321
PTT 11,20% 85	111 80	0 683
CFF 10,30% 86	105 70	8 480
CNE 11,50% 86	108 80	5 643
CNT 9% 86	....	5 681
CRH 10,90% déc. 85	....	9 515
C.N.C.A. T.P.	1086	105
Drouot Ass. Obl. conv.	2338	224
Mécalogie I. 6% 6/7	....	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1710
A.G.F. (St Cent.)	....	590
Applic. Hydraul.	....	800
Arbel	500	520
Astorg	230 40	235
Avenir Publicité	890	900
Bain C. Monaco	331	326
Banque Hypoth. Eur.	400	405
Béghin-Say (C.I.)	352	350 20
Blanzy-Ouest	....	....
B.N.P. Intercontin.	229	238 50
Bénédictine	6050	6050
Bon-Marché	....	....
B.T.P.	....	114
Calf	648	649
Cambodge	....	610
C.A.M.E.	147	151
Carbone-Lorraine	690	690
Case-Poclain	....	30 o
C.E.G.Frig.	....	550
Centen. Blanzy	....	1620
Centrest (Ny)	215	215 50
Cerabati	....	165
Champex (Ny)	158	155 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	185
C.I. Maritime	....	700
Ciram (B)	2000	2015
Clause	....	720
Cofradel (Ly)	1170	1175
Cogifi	....	341
Comiphos	....	348 50
Cie Industrielle	....	2945
Comp. Lyon-Alem.	....	456
Concorde (La)	....	710
C.M.P.	....	15
Créd. Gén. Ind.	516	500
Cr. Universel (Cie)	....	....
Créditel	....	160
Darblay S.A.	....	....
Degremont	....	249
Delalande S.A.	....	1206
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	1850
Didot-Bottin	....	901
Eaux Bass. Vichy	....	960
Eaux Vittel	2470	2475
E.C.I.A.	1370	1377
Electro-Banque	....	305
Elf-Antargaz	725	720
E.L.M. Leblanc	....	550
Enafi-Bretagne	....	272
Entrepôts Paris	....	....
Epargne (B)	4201	4175
Europ. Accumul.	....	83 75
Europe Soutre Indust.	....	124 80 d
Eternit	2517	2540
Finalens	240	230 40
FIPP	422 40	420
Fnac	1170	1170
Foncière (Cie)	500	485
Fonc. Lyonnaise	427	426
Foncina	....	452
Forinter	....	1082
Fougerolle	....	395
France (A.R.D.)	....	262
France (La)	....	5720
From. Paul Renard	....	840
GAN	....	703
G.F.I.I.	310	309 90
Gaumont	695	690
Gévelot	....	900
Gr. Fin. Constr.	....	382 10
Gds Moul. Paris	....	640
Groupe Victoire	787	800
G. Transp. Ind.	544	540
Hailo-Ricqlès-Zan	....	210
Immlinvest	....	....
Immobail	388	388
Immobanque	....	726
Immob. Marseille	....	6150
Immofice	488	475
Invest. (Sté Cent.)	....	720
Jaeger	198 90	193 20
Lafitte-Bail	450	450
Lambert Frères	....	329 50
Lille-Bonnières	....	820
Loca-Expansion	....	255
Locafinancière	....	352 10
Locatel	....	500 d
Louis Vuitton	713	715

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	2150	2164
Lucia	1400	1380
Machines Bull	....	81 05
Magasins Uniprix	....	140
Magnant S.A.	....	....
Maritime Part.	....	376
Métal Déployé	435 20	449
Mors	....	136
Navig. (Nat. de)	....	98 50
Nozal	299 50	297
Optorg	405	405
Oréal (L') C.I.	1996	1995
Origny-Desvroise	1230	1229
Palais Nouveauté	....	624
Paluel Marmont	....	600
Parfinance	199 30	200
Paribas-CIP	375	375
Paris France	....	214
Paris-Orléans	....	259 80
Partesha	....	324
Patern. Risq. Div.	1320	1325
Pathé-Cinéma	....	911
Pechiney (cert. inv.)	308	307
Piles Wonder	1400	....
Piper-Heidsieck	2035	1950
P.L.M.	....	173
Porcher	....	475
Promodès	....	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3500
Rhône-Poul. (c. inv.)	474	478
Rochefortaise S.A.	....	711
Rochette-Cenpa	70 50	72
Rosario (Fin.)	698	670
Roudière	190	192
Rougier et Fils	216	222
Sacer	581	599
SAFAA	370	380
Safic-Alcan	....	955
SAFT	....	1590
Saga	....	192
Salins du Midi	462	462 20
Satam	....	74 90
Savoisienne (M)	206	210
SCAC	515	501
Semelle Maubeuge	....	450
S.E.P. (M)	161	162
Sicli	....	399 80
Sicotel	....	300
Siminor (Li)	....	....
Sinvim	....	291
Soph (Plant. Hévéas)	....	....
Sofal financière	....	1905
Sofical	....	736
Soffo	600	600
Soficomi	....	750
S.O.F.I.P. (M)	190 50	190 10
Sofragi	1214	1211
Sopagri	173	172
Soudure Autog.	576	570
Sovabail	....	815
Suez (Fin. de)-CIP	269	267
Stemi	....	740
Taittinger	2910	2900
Testut-Aequitas	278	278

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Tour Eiffel	....	378 60
Ufiner S.M.D.	....	636
Ugine A. Chat. Gueug.	250	250
U.A.P.	302	303
U.T.A.	....	1970
Vicat	....	1820
Viniprix	....	1181
Virax	135	136 10
Waterman S.A.	....	655
Brass. du Maroc	130	135

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	620	....
Akzo	439	430
Alcan Alum	174 80	184
Algemene Bank	120 10	118 40
American Brands	320	310 10
Am. Petrofina	396	400
Arbed	600	....
Asturienne Mines	175 50	176 10
Banco de Santander	354	355 60
Bco Pop Espanol	480	482
Banque Ottomane	2000	....
B. Régl. Internat.	35000	34500
Br. Lambert	569	561
Canadian-Pacific	95 20	95 20
Chrysler corporation	158	160
CIR	25 30	25 40
Commerzbank	776	770
Dart. and Kraft	620	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	500	525
Gén. Belgique	730	720
Gevaert	1215	....
Glaxo	111	111 50
Goodyear	283	292
Grace and Co	144	144
GTE corporation	268	....
Honeywell Inc.	330	325
Johannesburg	695	848
Kubota	42	42 50
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	43 50	43 10
Mineral-Ressourc.	68 50	....
Noranda	109 10	110 20
Olivetti	24	24
Pakhoed Holding	288	292
Pfizer Inc.	340	346
Procter Gamble	490	491
Ricoh Cy Ltd	56 50	57 10
Rolinco	268	268 60
Robeco	283	284
Rodamco	477	475 50
Saipem	9 50	9 50
Sema Group	35	34
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	365	365
Steel Cy of Can.	108	102
Squibb	403	....
Tenneco	285 50	280
Thorn EMI	66	65
Toray indust. inc	40 10	40
Vieille Montagne	1781	1800
Wagons-Lits	1240	1240
West Rand	8 05	8 05
Whitman Corporation	188	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	290	....
Calciphos	175	175
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	251	....
Cogenhor	115	115
C. Occid. Forestière	180	....
Copirex	377	368
Gachot	65 60	65
Guy Degrenne	690	....
Hoogovens	169	....
Marin Immobilier	240	240
Metroservice (bons)	18	19 50 d
Nicolas	600	915 d
Particip. Perrier	370	....
Rémy et Associés	288	284 90
Rorento N.V.	184 30	184
Sema-Metra	414	422
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	484	....
Sté Lecteurs du Monde	540	540
Ufimex	380	....
Union Brasseries	142	....

SICAV (sélection) 19/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	909 33	887 15
Actilion	211 95	206 28
Actions France	478 78	461 47
Actions sélectionnées	573 47	552 74
Aedificandi	615 56	593 31
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1059 50	1033 66
A.G.F. 5000	581	566 83
A.G.F. ECU	1104 71	1093 77
A.G.F. Foncier	109 38	106 71
A.G.F. Interfonds	432 74	422 19
A.G.F. Invest	112 58	109 83
A.G.F. OBLIG.	1100 45	1094 98
A.G.F. Sécurité	10755 21	10755 21
Agimo	617 52	602 46
Altefi	218 39	210 50
A.L.T.O.	189 61	182 78
Amei-Gan	5429 24	5183 05
America-Valor	663 69	647 70
Amplitude	556 24	540 04 ◆
Arbitrages court terme	5631 20	5625 57
Asocic	1195 87	1195 87
Atout Futur	321 35	310 78
Aurecic	1342 07	1302 98
Avenir C.I.C.	105 11	102 05
Axa Europe	118 67	113 29
Axa Investissements	114 33	109 15
Axa Valeurs Fer	109 75	104 77
Bred Associations	2561 95	2553 99
Capital Plus	1744	1744
Casden-Pierre	29 12	27 87
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compravalor	5150 48	5142 77
Comptanatrale	113 01	109 72
Convertimmo	358 08	344 31
Cradinter	496 53	482 07
Drouot-France	707 11	675 05
Drouot-Investiss.	982 75	938 19
Drouot-Sécurité	255 01	243 45
Drouot-Sélection	144 38	137 83
Ecocic	1207 83	1189 98
Ecureuil Monétaire	31149 89	31149 89
Ecureuil Privatisations	369 06	357 34
Elicash	2027103	2027103 ◆
Energia	231 51	221 01
Eparcic	2826 75	2826 75
Eparcourt Sicav	4298 36	4287 64
Epargne Associations	25405 59	25367 54
Epargne-Capital	8378 52	8295 56
Epargne Court-Terme	509 15	509 15
Epargne Croissance	1454 37	1415 45
Epargne-Industr.	76 45	72 98
Epargne Inter	587 55	571 82
Epargne J	55187 87	55187 87
Epargne Long-Terme	180 71	175 87
Epargne Monde	1144 85	1114 21
Epargne Première	12085 19	11975 37
Epargne-Oblig.	201 44	196 05
Epargne-Quatre	1088 81	1059 67
Epargne-Unie	1219 42	1175 34
Epargne-Valeur	431 62	420 07
Eparoblig	1320 65	1318 01
Epsilon	1127 50	1116 34
Eurocic	9386 77	9248 05
Eurodyn	1073 59	1038 29
Euro-Gan	5517 04	5266 85
Euro-Maif	28 54	26 15
Fixord Placement	61579 33	61579 33
Fixord Valorisation	13894 99	13720 58
Fonsicav (div. par 10)	11200 30	11200 30
Foncival	258 41	250 26
France-Gan	6824 65	6515 18
France-Garantie	281 64	281 08
France-Investiss.	403 71	385 40
France-Obligations	469 26	454 71
Francic	409 18	397 26

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	103 39	100 38
Francic Régions	1037 90	1007 67
Fructi-Associations	28 20	28 20
Fructi-Epargne	28 24	27 55
Fructicapi	32 97	32 48
Fructicourt	111777	111777
Fructidor	245 44	241 81
Fructifrance	798 61	779 33
Fructimmo	27 51	26 64
Fructivar	4352 71	4341 86
Fructi ECU	583 19	574 57
Fructi-Première	11333 82	11168 33
Futuroblig	1135 20	1098 84
Gestilion	59946 70	59797 21
Gestion Associations	150 85	147 53
H.L.M. Monétaire	10161 62	10161 62
Horizon	1122 99	1090 28 ◆
Interoblig.	12246 83	11775 60
Intersélect France	464 67	451 14
Invest. net	15354 94	15324 23
Invest. Obligataire	18817 69	18780 13
Japacic	190 60	185 05
Jeune épargne	241 12	237 56 ◆
Laffitte-Amérique	233 09	222 52
Laffitte Europe	252 54	241 09
Laffitte-Expansion	271 31	259 01
Laffitte-France	320 34	305 81
Laffitte-Immobilière	242 13	231 15
Laffitte-Japon	393 79	375 93
Laffitte-Oblig.	146 19	139 56
Laffitte—Rend.	210 23	200 70
Laffitte-Tokyo	351 31	344 83
Latitude	5200 16	5192 37
Lion-Associations	11870 53	11870 95
Lion-Institutionnels	24109 13	24048 01
Lionplus	767 65	760 08
Lion Trésor	2114 86	2093 92
Livret Bourse Investis.	469 74	455 09
Livret portefeuille	662 09	642 81
Méditerranée	170 40	162 67
Mondiale Investissem.	422 80	403 63
Monecic	5709 58	5708 58
Monéden	53018 15	53018 15
Moné J.	55790 95	55790 95 ◆
Morgan court terme	14613 99	14613 99
Mutuelle Unie Sél.	152 09	145 19
Natio.-Epargne	14221	14390 10
Natio.-Epargne Trésor	6442 43	6429 57
Natio.-Court terme	219588	219588
Natio.-Inter.	1234 96	1201 83
Natio.-Obligations	565	549 63
Natio.-Patrimoine	1430 43	1353 01
Natio.-Placements	67281 96	67281 96
Natio.-Revenus	1057 66	1047 19
Natio.-Sécurité	11176 75	11176 75
Natio.-Valeurs	725 74	706 32
Nippon-Gan	6023 22	5750 09
Nord-Sud Développ.	1219 31	1216 88
Normazil	12459 35	12215 05
Obli Association	126 12	124 97
Oblicic Régions	1091 83	1065 84
Obligations Convert.	432 53	413 20
Oblig. toutes catég.	159 21	154 20 ◆
Oblilion	1130 52	1119 33
Oblisécurité	10107	10107
Optimavalor	309 07	203 97
Oraction	1162 59	1124 36
Orvalor	5509 84	5406 11
Paribas Croissance	592 54	569 38
Paribas Epargne	16337 92	16305 21
Paribas France	97 50	94 47
Paribas Obimonde	1015 64	1000 63
Paribas Opportunités	114 04	110 72
Paribas Patrimoine	523 96	502 60
Paribas Revenu	94 39	93 46
Parnasse-Valor	1111 77	1110 66

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	176 59	172 15
Pervalor	633 60	615 15
Phenix Placements	259 46	257 17
Pierre Investiss.	680 75	659 43
Placement A	1001 52	1001 52
Placement crt-terme	73673 35	73673 35
Placement J	56494 57	56494 57
Placement Premier	55250 44	55250 44
Plénitude	114 39	111 33
Première Obligations	10948 96	10927 11 ◆
Prévoyance Ecureuil	112 67	109 56
Prv/Association	22970 18	22970 18
Quartz	117 08	114 18
Quatre-quarts Retraite	1 09	1 06
Rentacic	165 91	163 46
Revenus Trimestriels	5530 87	5478 11 ◆
Revenu Vert	1188 23	1170 67
St-Honoré Assoc.	14671 65	14598 66
St-Honoré Bio-aliment.	787 22	751 52
St-Honoré Pacifique	550 84	525 86
St-Honoré P.M.E.	464 72	443 65
St-Honoré Réel	11886 45	11849 05
St-Honoré Rendement	12056 25	11996 27
St-Honoré Services	501 40	482 12
St-Honoré Technol.	760 20	725 73
St-Honoré Valor	12439 95	12439 95
Sécuricic	5582 78	5577 20
Sécuri Taux	10921 78	10921 78
Sélection Croissance	526 66	511 32
Sicasdan (Casden BP)	727 03	716 29
Sicav-Associations	1449 28	1447 11
S.F.I. fr. et étr.	642 05	623 35
Sicav 5000	368 67	358 80
S.I.G.	782 72	746 89
Sivafrance	574 35	558 98
Sivam	415 35	404 23
Siverente	214 42	212 30
Sivinter	427 74	416 29
S.N.I.	1149 76	1116 27
Sogepargne	351 43	338 73
Sogevar	1014 98	968 95
Sogmar	1325 07	1264 98
Soleil Investissement	496 64	474 12
Stratégie Actions	1087 88	1048 04
Stratégie Rendement	1150 59	1114 37
Technocic	1126 36	1093 55
Techno-Gan	6064 99	5789 97
Transcontinents	83 31	81 68
Trilion	5272 11	5219 91
U.A.P. Investiss.	413 83	399 87
U.A.P. moyen terme	107 70	103 81
Uni-Associations	116 85	116 95 ◆
Unifrance	500 11	482 03
Unifoncier	1237 85	1193 20
Uni-Garantie	1368 48	1362 21
Uni-Régions	2807 04	2705 58
Uniranta	2377 75	2299 56
Univar	190 64	190 64 ◆
Univers-Actions	1124 26	1087 29
Univers-Obligations	1611 91	1558 91
Valorem	515 97	503 39
Valorg	1626 86	1625 23
Valréal	41719 18	41698 33
Vauban	23861 21	23637 55

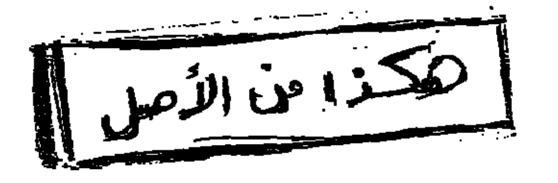
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 015	6 014	5 820	6 200
ECU	7 095	7 101	....	....
Allemagne (100 DM)	341 850	341 720	331 250	351 250
Belgique (100 F)	16 300	16 292	15 700	16 700
Pays-Bas (100 fl.)	302 830	302 770	292	312
Danemark (100 krd)	88 380	88 320	84 600	91 500
Norvège (100 k)	92 160	92 200	87 500	94 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 915	10 949	10 600	11 300
Grèce (100 drachmes)	4 103	4 104	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 634	4 641	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	405 520	404 980	392 750	414 750
Suède (100 krs)	98 540	98 540	94 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 570	48 560	47 050	50 050
Espagne (100 pes.)	5 277	5 286	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 112	4 110	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	4 976	5 007	4 820	5 200
Japon (100 yens)	4 836	4 847	4 690	4 900

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/12
Or fin (kilo en barre)	79400	80100
Or fin (en lingot)	79650	80550
Pièce française (20 fr)	469	467
Pièce française (10 fr)	430	.....
Pièce suisse (20 fr)	489	489
Pièce latine (20 fr)	462	462
Souverain	581	587
Pièce de 20 dollars	2730	2675
Pièce de 10 dollars	1380	1375
Pièce de 5 dollars	785	.....
Pièce de 50 pesos	3030	3030
Pièce de 10 florins	480	479
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu



Le Monde

La grève à la RATP

Le bout du tunnel

La grève à la RATP est à bout de souffle. Après les ateliers d'entretien *du métro de Bobigny (ligne 5 : Bobigny - Place-d'Italie)*, de Charonne (ligne 2 : Nation-Dauphine) et de Boulogne (ligne 9 : Pont-de-Sèvre - Montreuil), qui ont repris *le travail* le 19 décembre à 13 heures, c'et l'atelier de Fontenay-sous-Bois (ligne 1 : Vincennes-Neuilly), l'un des plus combatifs, qui a voté, le 20 au matin, la fin de la grève. Le changement d'attitude de la CGT, qui, depuis la fin de la semaine dernière, fait valoir aux grévistes l'exaspération des usagers, a beaucoup pesé.

Restent paralysés les ateliers de Saint-Ouen (ligne 4 : Orléans-Clignancourt), d'Auteuil (ligne 10 : Austerlitz-Boulogne), des Lilas (ligne *11 : Châtelet - Les-Lilas*) et de Pleyel (ligne 13 : Châtillon-Asnières - Saint-Denis), où les votes devaient intervenir dans la journée du 20 décembre.

Si les usagers peuvent espérer le bout du tunnel, il leur faudra encore *souffrir jusqu'à la fin de l'année en* raison des séquelles techniques, de plusieurs semaines d'arrêt de travail. Les lignes 1 (Vincennes-Neuilly), 2 (Nation-Dauphine), 4 (Orléans-Clignancourt) et 11 (Châtelet - Les-Lilas) resteront fermées le 20 et le 21 décembre. La RATP espère rouvrir à moitié la ligne 2, à partir du jeudi 22. La ligne 10 (Boulogne-Austerlitz) et la ligne 13 (Châtillon-Asnières-Saint-Denis) demeurent très perturbées. Les autres lignes fonctionnent normalement.

Dans le RER, des fluctuations sont prévues. La ligne A (Saint-Germain - Boissy - Marne-la-Vallée) fontionnera à 100 % le 22 et le 23 décembre ; *elle retombera à 60 %* de sa capacité pendant les fêtes afin de permettre une reconstitution du parc des rames disponibles ; le retour à la normale est prévu pour le 2 janvier. La ligne B (Saint-Rémy-lès-Chevreuse - Aéroport Charles-de-Gaulle) retrouvera sont débit habituel lundi 26 décembre.

Conformément à l'annonce faite par le ministre des transports, à titre exceptionnel, la carte orange mensuelle et le coupon jaune hebdomadaire seront vendus la moitié du prix *habituel pour compenser les nom*breuses perturbations du service au cours du dernier trimestre 1988.

A *Marseille, les employés* de la régie des transports et les agents du tri postal poursuivent leurs mouvements. Une entrevue entre M. Robert Vigouroux, maire de Marseille, et les syndicats des traminots, n'a pas permis de débloquer la situation et un préavis de grève a été déposé pour samedi 24 décembre.

Forte chute du prix du pétrole

Les cours du pétrole ont fortement chuté lundi 19 décembre, *après trois semaines de raffermis*sement continu. Cette rechute s'explique par les dissensions apparues lors de la réunion des ministres du pétrole du Conseil de coopération du Golfe, lundi.

Selon plusieurs sources, la première réunion des *ministres* s'est terminée sur une note amère, les Emirats arabes unis, principaux fauteurs de trouble depuis l'été ayant refusé, comme l'en pressaient les autres pays membres du GCC (Arabie saoudite en tête) de réduire sa production dans les limites du quota prévu par le dernier accord de l'OPEP en novembre.

Mardi, tandis que les six ministres tentaient au cours d'une nouvelle réunion de réduire leurs différends, la nouvelle a vivement impressionné les marchés et les cours ont perdu près d'un demi-dollar par baril, passant à New-York à 16,70 dollars à 16,30 dollars. L'attitude des Emirats risque en effet de remettre en cause l'accord péniblement conclu au sein de l'OPEP le 28 novembre, et de compromettre le redressement des cours.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 20 décembre

Légère hausse

A la veille de la fin du terme boursier de décembre, le marché enregistrait une légère hausse. L'indicateur instantané, après avoir *ouvert la séance de 0,17 %, se main*tenait à 0,28 % à l'issue de la matinée. A la hausse, figuraient Synthélabo (+ 5,7 %), Esso (+ 4 %), Galeries Lafayette (+ 3,1 %) et Penhoët (+ 2,8 %). En baisse on notait Elf-Aquitaine (– 5 %) et Crouzet (– 2,9 %).

SRI-LANKA : premier ministre sortant

M. Premadasa, probable vainqueur de l'élection présidentielle

COLOMBO
de notre envoyé spécial

M. Ranasinghe Premadasa, premier ministre depuis 1978, sera très probablement le prochain président de la République de Sri-Lanka. Les résultats encore partiels du scrutin de lundi 19 décembre, portant sur 6,8 millions de suffrages (sur un total de 9,3 millions), lui donnent une majorité absolue assez faible, de l'ordre de *50,7 %*, mais *qui lui per*met cependant de distancer assez nettement la candidate de l'opposition, Mme Sirimavo Bandanaraike, *chef du Parti sri-lankais de la liberté* (SLFP), qui recueille 44,9 % des suffrages. La marge entre les deux candidats reste étroite, le premier *ministre* ayant une avance de 198 000 voix.

Ces premières indications font apparaître un taux de participation *de 53 %*, ce qui, *compte tenu de la* situation, n'est pas négligeable. Mais la plus grande surprise est le climat qui a entouré le déroulement *des opérations électorales* : il y a eu une trentaine de morts et une cinquantaine de blessés, et une vingtaine de bureaux électoraux ont été *incendiés, mais* ces *chiffres* paraissent faibles à l'échelle de ce pays déchiré par la violence depuis 1983.

La plupart des incidents se sont *déroulés dans le sud de l'île où, sans* que des consignes de boycottage du scrutin aient été clairement données par les extrémistes cinghalais du JVP (*Front de libération du peu*ple), une partie des électeurs ont eu peur de se rendre dans les centres électoraux. Le fait a probablement *nui* à Mme B. (surnom de Mme Bandanaraike), qui, tout en distançant assez nettement le premier ministre, pouvait espérer atteindre des scores encore plus importants dans une région devenue hostile au parti au pouvoir, l'UNP (Parti national unifié).

« Alerte rouge »

Il est probable que les partisans du SLFP vont dénoncer une fraude électorale à grande échelle. S'il est vrai que de nombreuses urnes ont disparu ou ont été brûlées, les visites que nous avons effectuées dans plusieurs centres électoraux de Colombo et à une cinquantaine de *kilomètres à la ronde ne permettent* pas de conclure à une fraude massive. Les bureaux de vote étaient protégés par l'armée et la police, et, s'il est vrai que la présentation d'une carte d'identité n'était pas nécessaire, les listes électorales semblent avoir été correctement émargées.

Le troisième candidat, M. Ossie Abeygunasekera, qui représentait une petite formation de gauche, le *SLMP, obtient 4,4 % des voix. Il a* cependant réalisé des scores dépassant parfois 35 % des suffrages exprimés en zone tamoule, ainsi que dans *la région est où cohabitent* (difficilement) les trois communautés ethniques et religieuses de Sri-Lanka, les Cinghalais, les Tamouls et les musulmans. Les voix de M. Abeygunasekera auraient pu être déterminantes si aucun candidat n'avait obtenu une majorité absolue.

Le Parlement, comme il avait été annoncé, sera dissous et de nouvelles élections législatives sont prévues *pour le 15 février prochain.* L'actuel chef de l'Etat, M. Junius Jayewardene, devrait annoncer son départ dans les tout prochains jours. A Colombo, la plupart des magasins sont restés fermés mardi. Un climat d'incertitude prévaut : les partisans de Mme Bandanaraike vont-ils accepter le verdict des urnes ? Des déclarations préélectorales de la candidate de l'opposition, qui avait indiqué que si on la privait de « *sa* » victoire, Colombo ressemblerait à Manille, ne permettent pas d'être trop optimiste.

LAURENT ZECCHINI.

L'œuvre de Jean-Paul II à l'écran

Tiré d'un drame écrit par Karol Wojtyla en 1960, le film *la Boutique de l'orfèvre*, réalisé par *Michael Anderson*, a été projeté lundi soir 19 décembre, en première mondiale, dans la grande salle d'audiences du Vatican, en *présence de quelque six mille* personnes.

Méditation religieuse sur le sens de l'amour et du mariage, *la Boutique de l'orfèvre* raconte l'histoire de trois couples qui vont acheter, chez l'orfèvre de la grand'place de Cracovie, les anneaux de mariage.

Jean-Paul II n'assistait pas à la représentation du film tiré de son œuvre. Mais il avait déjà vu le film et reçu en audience dans la matinée le metteur en scène et les acteurs, dont Olivia Hussey, Daniel Olbrychsky, Ben Cross et Jo Champa. Burt Lancaster (l'orfèvre) était absent.

Produit par la Radio-Télévision italienne (RAI) en collaboration avec d'autres producteurs d'Allemagne et du Canada, *la Boutique de l'orfèvre* doit sortir sur les écrans mondiaux, en février prochain, en quatre langues : français, anglais, italien et allemand. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 20 décembre 1988 a été tiré à 567 946 exemplaires

Afin de soutenir la recherche américaine

Le Pentagone investit dans la télévision haute définition

Le département américain de la défense a confirmé son intention d'investir *« quelques dizaines de millions de dollars »* dans la recherche d'écrans de télévision plats à haute définition. Selon les officiels américains, cet effort devrait relancer la coopération entre l'armée et les industriels américains, singulièrement absents de cette grande bataille industrielle face aux offensives japonaises et européennes.

La haute définition devrait offrir aux téléspectateurs une image de meilleure qualité (1 125 lignes dans la version japonaise, 1 250 lignes dans les projets européens). Mais les militaires sont aussi de gros clients de l'image à haute définition, notamment pour la simulation. Une *synergie entre équipements civils et* militaires pourraient réduire les coûts.

Les Etats-Unis accusent dans ce domaine un retard sensible. L'industrie américaine du téléviseur est pratiquement passée sous contrôle étranger : sur les 19 millions de téléviseurs *vendus chaque année outre*-Atlantique, 16,5 millions sont fabriqués par des compagnies non-américaines. Du coup, la recherche américaine sur la haute définition est très divisée. La chaîne CBNS travaille avec Sony sur le standard japonais. La cahîne NBC collabore avec RCA, récemment racheté par Thomson, sur la norme européenne. zénith, le dernier constructeur à capitaux entièrement américains, propose depuis septembre son propre système et affirme qu'il pourra le commercialiser d'ici cinq ou six ans si les pouvoirs publics financent une partie de la recherche comme c'est le cas au Japon et en Europe. Cette demande pressante est appuyée au Congrès par M. Edward Markey, président du Telecommunications Subcommittee. L'annonce du Pentagone est la première réponse officielle à ces pressions.

J.-F. L.

● **Ouverture de la campagne du FN.** – Ouvrant, lundi 19 décembre à Sens (Yonne), la campagne du Front national pour les élections municipales, M. Jean-Marie Le Pen, président du mouvement d'extrême droite, a estimé que l'image de la France à l'étranger est celle de *« l'apathie, de l'immobilisme et de l'impuissance »* d'un *« pays qui bégaye, radote et donne des leçons de droits de l'homme »*. Il a fustigé *« les gréviculteurs de la CGT »* à propos des conflits sociaux. *« Etes-vous le pouvoir ou l'impuissance ? »*, a-t-il lancé à l'adresse du gouvernement, ajoutant : *« Si vous n'êtes pas le pouvoir, fichez le camp ! »*

A B C D E F G H

Sur le vif

Flic au sec

C'est vraiment pas un métier, flic ! On arrête pas de les emmerder, de les accuser. Proxénétisme, trafic de drogue, vol par effraction dans les bagnoles. Tiens, ce matin encore, à « Une première », sur TF1, ils racontaient l'histoire d'un pauvre con, un VRP, stationné en double file. Il revient au bout de trois minutes : plus de voiture. Quand il la retrouve, sa tire, au bout de dix-huit heures, à la fourrière de Balard : plus d'attaché- case. Et l'autre là, Nemias, le présentateur du journal, faussement naïf, le sourire en coin : Curieux quand même ! Qui c'est qui a pu le lui piquer, son cartable ?

On arrête pas de les accuser, de les surveiller : fais pas ci, fais pas ça. Ils vont même plus avoir le droit de se péter la gueule dans les commissariats. Faut dire, ça y allait ! Vous vous souvenez de cet inspecteur en civil et en virée dans un bistro de Bobigny ? Il était rond comme une queue de pelle. Deux énergumènes se foutent sur la tronche devant la porte du café. Il s'arrache au zinc, dégaine, tire dans le tas... et troue la peau d'un jeune beur venu s'interposer au risque de sa vie. Moche, très moche !

C'est ce qui a décidé Joxe à jouer les pères la rigueur. Une vieille idée de Bob, ça... Mais si : Pandraud, leur ancien patron, aux flics, il y a belle lurette qu'il y pensait, à les mettre au régime sec. Il savait de quoi il parlait. Lui, les représentants des syndicats réunis dans son bureau, il les arrosait au whisky. Avec glace ? Sans eau ? Encore une petite goutte ? Ça débloque, ça relaxe, ça lève les coudes et les obstacles. Remarquez, régime sec, pas tout à fait. Ils auront quand même le droit de se poivrer à la bière, au cidre et au pinard. Ce sera plus long, moins efficace, mais, bon, ce sera pas de refus.

Non, sérieux, moi, je les plains les flics. On arrête pas de les déranger, de les harceler. On se bouscule au poste pour déverser, entre *deux appels au secours ou* au voleur, dans leurs vieilles machines à écrire poussives et blessées, nos pertes, nos trouilles *et nos rancœurs : il m'a réveillé,* il m'a dévalisé, il m'a bousculé, il m'a attaqué, il m'a menacé... Les désordres des gardiens de l'ordre, ça se comprend. On a la peur au ventre, alors, eux, pour se donner du cœur...!

CLAUDE SARRAUTE.

De préférence à un rival américain

La Grande-Bretagne choisit de construire son char

LONDRES
de notre correspondant

Le gouvernement devait annoncer mardi 20 ou mercredi 21 décembre son choix d'une *« solution britannique »* pour le nouveau char de bataille qui équipera l'armée de Sa Gracieuse Majesté. Le Challenger 2, de la firme privée britannique Vickers, aurait en effet été préféré à l'Abrams M 1, de la General Dynamics américaine, au cours d'un conseil de défense réuni lundi soir au 10 Downing Street sous la présidence de Mme Margaret Thatcher. Il appartient normalement au ministre de la défense, M. George Younger, qui était hostile à cette décision, d'en donner la primeur au Parlement...

Le contrat, d'une valeur de *1,4 milliard de livres (15 milliards* de F) est l'un des plus importants accordés par le cabinet conservateur en matière de défense depuis l'arrivée *de Mme Thatcher au pouvoir en* 1979. Il s'agit de remplacer progressivement, à partir de 1992, le parc de chars Chieftain devenu obsolète. Les militaires ne sont pas convaincus que le canon de Challenger 2 sera capable de percer le blindage des chars soviétiques. Le futur char britannique serait en outre trop lent. Par comparaison, le M 1 américain, équipé d'un canon de fabrication ouest-allemande, aurait une capacité de pénétration supérieure de 50 %.

Des considérations économiques

M. Younger avait été sensible aux récriminations de l'état-major. Les chars britanniques sont essentielle*ment déployés en RFA. Ils* risquent de faire mauvaise figure face à ceux des autres pays de l'OTAN lors des grandes manœuvres. Le meilleur argument en faveur de Challenger 2 est cependant qu'il maintiendra l'homogénéité du parc britannique. Les 590 nouveaux chars doivent en effet coexister avec *les 400 Challen*ger 1 de la génération précédente, qui resteront encore en service pendant de longues années. Il est d'ailleurs *question de réviser la concep*tion du canon de Challenger 2 pour améliorer ses performances. Les Challenger 1 seraient réarmés à leur tour avec ce canon revu, ce qui permettrait de standardiser les munitions.

Tous ces éléments techniques sont entrés en ligne de compte, mais ce sont des considérations d'ordre économique qui pourraient avoir fait la différence. Le ministre du commerce et de l'industrie, lord Young, a en effet plaidé la cause du maintien de la commande en Grande-Bretagne. D'importants contrats futurs à l'exportation, notamment pour le renouvellement du parc de chars pakistanais, seraient irrémédiablement perdus si l'armée britannique choisissait le char américain. L'usine de Vickers, à Leeds, au cœur de la vieille Angleterre industrielle, fait travailler environ mille personnes, mais ce sont au *total dix* mille emplois, avec les entreprises sous-traitantes, qui sont en jeu. General Dynamics avait d'ailleurs *proposé un large programme* de retombées industrielles en Grande-Bretagne même au cas où le M 1 l'emporterait.

Mme Thatcher *se souvient de son* côté de l'échec du Nimrod, l'avion de surveillance radar britannique, dont la construction a dû être abandonnée en 1986 en raison de ses piètres performances techniques, après avoir coûté plus de 1 milliard de livres. Il fallut finalement acheter des AWACS américains. Le premier ministre était méfiant à l'égard de Vickers, qui construit par ailleurs des sous-marins nucléaires, mais n'a pas très bonne réputation en matière *de chars. Mme Thatcher aurait* insisté pour que de nombreuses contraintes de qualité et de délais soient imposées à la firme britannique.

Celle-ci ne bénéficierait d'ailleurs pas d'une commande en bonne et due forme, mais seulement des cré*dits pour une période déterminée* destinés à lui permettre de construire le prototype de Challenger 2. Il s'agirait ensuite de compa*rer celui-ci avec le M 1. Il sera alors* très difficile de revenir en arrière, mais la menace est conçue comme une incitation à mieux faire.

DOMINIQUE DHOMBRES.